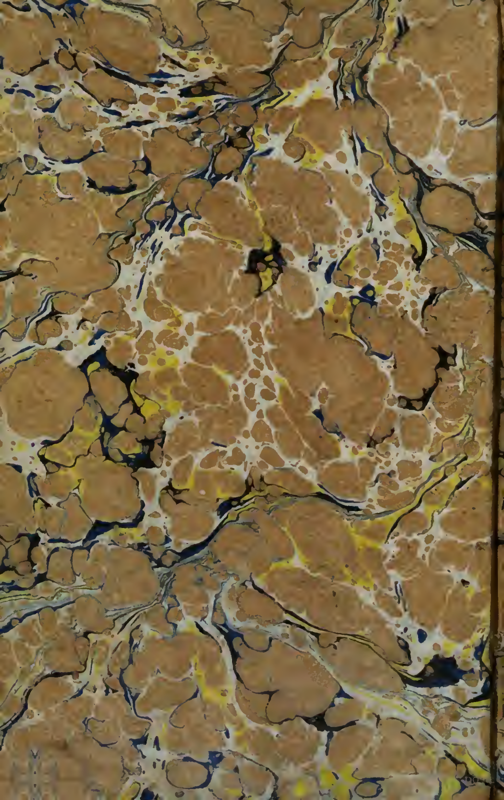
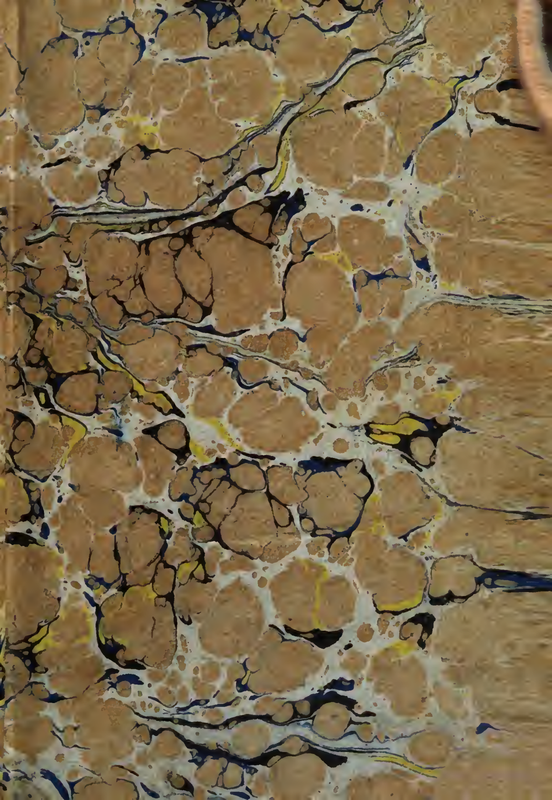







Vol. 2.
1. 9. 2. 6.
49. c. 21.



ORIGINE

DE

L'IMPRIMERIE.

ORIGINE

DE

L'IMPRIMERIE,

D'APRÈS LES TITRES AUTHENTIQUES,

L'opinion de M. DAUNOU et celle de M. VAN PRAET;

SUIVIE

Des établissemens de cet art dans la Belgique et de l'Histoire de la Stéréotypie;

ORNÉE DE CALQUES, DE PORTRAITS ET D'ÉCUSSONS,

PAR P. LAMBINET.

TOME PREMIER.



PARIS,

H. NICOLLE, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, N° 12.

DE L'IMPRIMERIE DE MAME FRÈRES.

M. DCCC. X.



INTRODUCTION

A CETTE PREMIÈRE PARTIE.

Il est peu de sujets qui aient été traités plus souvent et plus contradictoirement que l'art typographique, ses inventeurs, ses premiers produits, l'époque et le lieu de son origine.

Paul de Prague, dans un manuscrit latin qui porte la date de 1459, conservé dans la bibliothèque publique de Varsovie, dit avoir vu de son temps, à Bamberg, un certain homme qui gravoit toutes les figures que l'on vouloit sur des lames de fer, de cuivre, de bois, afin de les imprimer ensuite sur le papier, sur la muraille, sur le plâtre. Il ajoute que, dans l'*espace de quatre semaines, cet homme a figuré la Bible entière sur parchemin.* Ce manuscrit a été trouvé en 1788.

Le passage de *Libri pagus* a été aussitôt annoncé, comme une découverte très importante,

dans un journal allemand intitulé *Allgemeine litteraturzeitung*, 1791; adopté par Placidus Sprenger, à Nuremberg, 1800; répété par MM. Camus, Fischer, Daunou, (p. 342), pour prouver que l'imprimerie étoit en usage à Bamberg, avant 1459.... Mais, en analysant ce passage, on verra d'abord qu'il est si confus qu'il est incompréhensible, surtout dans la définition qu'il donne de *Libri pagus.* Ce mot doit être *libripegus*, selon sa racine grecque, comme nous écrivons *bibliopegus*, c'est-à-dire, un libraire, un homme qui assemble des livres, et point du tout celui qui les sculpte, qui les grave. En second lieu, Paul de Prague rapporte des faits si exagérés qu'ils ne peuvent soutenir l'examen d'un esprit impartial. Et quand même on adopteroit sa définition, elle ne pourroit désigner tout au plus que la gravure sur planches de bois ou de cuivre, selon Fischer même. P. 65.

La Chronique connue sous le nom de Philippe de Lignamine, quoiqu'il ne soit pas certain qu'il en fût l'auteur, imprimée à Rome

en 1474; celle d'Eusèbe, continuée par Palmer de Florence, en 1449, et par Palmer de Pise, en 1481; celle de Rolewinck, et son supplément publié par Jacques de Bergame, en 1483; celle de Bossius, imprimée à Milan, par Zarot, en 1497; l'Histoire Universelle de Sabellicus, à Venise, en 1498; l'ouvrage de Fulgose, *De dictis et factis memorabilibus*, composé d'abord en italien, avant 1494, puis traduit en latin et imprimé à Milan, en 1508; celui de Polydore Vergile, *De rerum inventoribus*, édition de 1499 et de 1517, ne donnent que des conjectures différentes et rien de positif sur le nom des inventeurs et le lieu de l'imprimerie, Guttenberg, Fust, Jenson, à Mayence, Strasbourg, Venise. La distance des lieux où se sont passés les premiers événemens, étoit pour ces chroniqueurs un des grands obstacles à la véritable connoissance des faits. Il semble cependant qu'ils auroient dû être mieux instruits par Sweynheim, Pannartz et Ulric Han, qui imprimoient déjà en Italie, en 1465. *Voy*. ici p. 278.

Les écrivains du seizième siècle deviennent un peu moins suspects que ceux du quinzième que je viens de citer. Jac. Wympheling, de Schelestadt, dans *Germania ad rem publicam*, article, *Excellentia urbis Argentinæ*, imprimé à Strasbourg, en 1501, reconnoît Jean Guttenberg, qu'il dit être né à Strasbourg, pour l'inventeur de la typographie dans la même ville, et Mayence pour le lieu de sa perfection. Il lui donne Jean Mentel (Mentelin), pour compagnon de ses travaux. — Spiegel, vers 1520; Jérôme Gebwiler, dans le même temps; Jean Schott, petit-fils de Mentelin; deux Chroniques manuscrites, dont Schilter cite des extraits, etc. : tous représentent ce Mentel comme premier auteur de l'imprimerie. Mais il est facile de s'apercevoir que ces relations sont les fruits du préjugé national.

Turcmaier, ou Aventinus, dans ses *Annales Boïci*, 1554. — Gassari, dans celles d'Augsbourg, font honneur de l'invention du même art à Fust et à Schœffer, leur donnent

pour ouvrier Jean Guttenberg. — Érasme, dans la préface de l'édition de *Tite-Live*, faite à Mayence en 1519, ne nomme ni Guttenberg, ni Schœffer; il ne célèbre que Jean Fust. — Munster, dans sa Cosmographie universelle, 1554, ne citoit d'abord que Guttenberg; mais dans des éditions postérieures, il lui adjoignit Fust et Meydenbach. —Mathieu Judex, en 1566, à Copenhague, dans son traité *De typographiæ inventione*, désigne Jean Fust, orfèvre de Mayence, et ses associés Schœffer et Guttenberg, comme auteurs de cette découverte.

Bergellanus, correcteur d'épreuves, plus instruit et plus précis que ses prédécesseurs, a publié à Mayence, en 1541, un poëme latin sur la chalcographie. Il en fixe l'origine à l'année 1450; signale Guttenberg à Strasbourg faisant ses premiers essais, et perfectionnant l'art à Mayence, aidé de Fust et de Schœffer qui, le premier, y fabriqua des matrices et fondit des lettres. C'est peut-être le seul auteur du seizième siècle qui mérite d'être consulté.

— Marie-Ange Accurse, dont Roccha nous a conservé la relation, dans son *Appendix ad bibliothec. vatican.*, 1591, dit que le *Donat*, imprimé d'abord en Hollande, sur planches de bois, fut ensuite imprimé en 1450, avec les *Confessionalia*, en caractères métalliques, imaginés par Fust, et perfectionnés par son fils Pierre Schœffer : il ne fait aucune mention de Guttenberg ni de Meydenbach.

Le 17e siècle nous offre des témoignages beaucoup plus clairs et plus positifs.— Salmuth, dans son Commentaire sur Pancirolle, *De rebus memorabilibus*, édition de 1600, déclare Jean Fust inventeur des caractères mobiles de bois, Pierre Schœffer des caractères métalliques, et Guttenberg, homme opulent, avide et bailleur de fonds. — Bésolde, dans un recueil de cinq Dissertations, imprimées à Tubingue, en 1620, sous le titre de *Pentas dissertationum philologicarum*, dit dans sa troisième, relative à l'imprimerie, que les Européens ne sont point redevables de cet art aux Chinois : il ne décide point le lieu

de l'invention entre Harlem, Strasbourg et Mayence. — Scriverius, né à Harlem, a plaidé naturellement la cause de sa patrie dans *Laurecrans voor Coster*, Harlem, 1628; de même que Boxhornius dans sa *Dissertatio de typographicæ artis inventione*, *Lugduni Batavor.*, 1640.

Gabriel Naudé est d'un avis bien opposé dans son *Addition* à l'Histoire de Louis XI, Paris, 1630. C'étoit le bibliographe le plus célèbre de son temps : il dit lui-même qu'il a connu plus de quinze mille volumes d'anciennes éditions. Guttenberg, suivant lui, né à Strasbourg, est incontestablement l'inventeur de la typographie dans cette ville, où il fit des essais infructueux. Il passa ensuite à Mayence pour continuer son entreprise, qui lui causa tant de dépenses qu'il ne put l'accomplir seul. Il s'associa Jean Fust, et celui-ci Pierre Schœffer, qui trouva le premier les poinçons et les matrices; par ces moyens il mit, ou plutôt ils mirent l'art en pratique. L'on voit que ce témoignage renferme à peu près ce que nous

connoissons de plus certain sur l'origine de cet art merveilleux.

Bernardin de Mallinckrot a publié à Cologne, en 1639, *De ortu et progressu artis typographicæ*. Il soutient la cause de Mayence et nomme Guttenberg, Fust et Schœffer comme les trois inventeurs. — André Rivin, dans son *Hecatomba laudum... ob inventam in Germaniâ... chalcographiam*, *Lips.* 1640, est de même opinion que Bésolde que je viens de citer. — Adam Schrag, dans un ouvrage allemand, traduit en latin, sous le titre, *Historia typographiæ Argentorati inventæ*, 1640, prétend que l'imprimerie est née à Strasbourg, et que Mentelin en est l'inventeur. Ses prétentions sont appuyées sur les témoignages de ses prédécesseurs, Speckle, Gebwiler, Spiegel; elles sont répétées, sans preuves, dans les harangues latines de Smid et Boeckler, imprimées à Strasbourg en 1654; dans celle de Stohr en 1666. — Jacques Mentel, descendant de Jean Mentelin, n'a rien ajouté aux assertions de ses compatriotes

strasbourgeois, dans sa dissertation *De verâ typographiæ origine Parænesis*, 1650.

La Caille (*Histoire de l'Imprimerie et de la librairie, son origine et ses progrès*, Paris, 1689), a répété tout ce que Naudé avoit écrit.

André Chevillier, dans l'*Origine de l'imprimerie de Paris*, etc. 1694, a embrassé la même opinion. Il a donné un nouveau lustre aux titres de Mayence; il a beaucoup ajouté à la gloire de Guttenberg, Fust, Schœffer, et à celle de leurs élèves Martin Crantz, Ulric Gering, et Michel Friburger, appelés à Paris, en 1468, pour y établir l'imprimerie.

Le dix-huitième siècle et les dix premières années du dix-neuvième feront toujours époque dans les Annales typographiques, soit par la découverte des titres et des monumens primitifs de l'imprimerie, soit par les érudits qui les ont analysés, discutés, interprétés, soit enfin par les différens systèmes que le texte équivoque de ces monumens a fait éclore.

En 1700, Wilhelme Tentzel, dans une

Dissertation écrite en allemand sur l'invention de la typographie dans la Germanie, traduite en latin dans Wolfius, parle de Guttenberg, qui créa dans Strasbourg, sa patrie, en 1440, l'art qu'il perfectionna à Mayence, vers 1450. Il est le premier, après Chevillier, qui se soit appuyé de l'autorité de Jean Trithème que l'on connoissoit à peine. — En 1710, Paulus Pater, dans sa Dissertation *De Germaniæ miraculo*, etc. *Lipsiæ*, reproduisit la plupart des idées de Tentzel : il donne Jean Fust pour associé à Guttenberg, à Mayence. — En 1711, Georges Neumann a composé sérieusement une Dissertation historique sur Fust le magicien. — *Voyez* ici, p. 376.

Maittaire, *Annales typographici*, etc., *Hagæ-Comitum*, 1719, conjecture que l'imprimerie a commencé, en 1440, par des planches sculptées; qu'ensuite on s'est servi de caractères mobiles de bois, enfin de caractères de fonte : il désigne Fust, Guttenberg et Schœffer, comme les premiers imprimeurs, dont la société fut rompue en 1455. *Voyez*

Mém. de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres, p. 227, 14ᵉ vol. — Orlandi, *Origine e progressi della stampa o sia dell' arte impressoria, etc., in Bologna*, 1722, a mis au jour des Tables gravées en bois, où l'on trouve les empreintes des écussons et la figure des chiffres que différens imprimeurs des quinzième et seizième siècles avoient coutume d'employer dans leurs éditions.

Casimir Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, etc. *Lipsiæ*, 1722, traite de la propagation de l'imprimerie dans les principales contrées de l'Europe, après la prise de Mayence, en 1462. Il combat dans son 3ᵉ vol. les prétentions de la ville de Harlem, affirme que la typographie fut inventée à Mayence par Guttenberg, aidé de Meydenbach. Il avoit puisé ses connoissances dans Serrarius, *Rerum Moguntiacarum libri V, cum supplemento... Christ. Joannis. Francof. ad Mœnum*, 1722. Celui-ci associe à Guttenberg et à Fust, Pierre *Opilio* (Schœffer), qui perfectionna ce nouvel art.

Toland, *Collection of several pieces, London*, 1726, conjecture que l'origine de la typographie est due à l'idée des caractères mobiles, exprimée dans un passage de Cicéron sur la Nature des Dieux, liv. II. — Palmer, en 1732, *History of printing, London*, a reproduit ses erreurs et celles de Salmuth sur la mauvaise foi de Guttenberg. Il fixe l'origine de l'imprimerie à l'année 1440, l'invention des caractères de fonte, entre 1440 et 1450; donne pour la plus ancienne production typographique la Bible sans date, imprimée vers 1455.

En 1739, l'abbé Sallier publioit de savantes *Observations* sur quelques circonstances de l'Histoire de l'imprimerie, sur la Bible sans date, sur le Psautier de 1457, insérées dans le 14e vol. des Mém. de l'Acad. des inscriptions, etc., p. 238.

L'*Histoire* de l'origine et des progrès de l'imprimerie, de *Prosper Marchand*, 1740, brille par une grande érudition. Elle nous montre Guttenberg faisant à Strasbourg ses premiers essais typographiques, vers 1440;

ensuite aidé de Meydenbach et de Fust, à Mayence, imprimant sur des planches xylographiques un *Abécédaire*, un *Donat*, un *Catholicon*, avant 1450. Ce bibliographe n'admet point les caractères mobiles de bois; il pense que les premiers artistes n'ont pu rien exécuter avec des caractères métalliques, tant qu'ils n'ont su que les sculpter séparément à la main; et que c'est enfin avec des caractères fondus par le procédé qu'inventa Schœffer, qu'ils commencèrent la plus ancienne Bible vers 1450. Son opinion est l'une des plus conformes aux titres et aux monumens existans. — Dans la même année, Schwarz imprimoit à Altorf *Primaria quædam documenta de Origine typographiæ*, et d'autres Dissertations sur le même sujet, réimprimées à Nuremberg, en 1793. C'est le premier que j'aie vu rapporter les pièces du procès entre Guttenberg et Fust, la lettre de Conrad Homery, et attribuer aux presses de Guttenberg le Catholicon de 1460.

Christian Wolfius a donné en 1740, à

Hambourg, un recueil de presque tous les écrits épars qui ont été publiés jusqu'alors sur l'origine de la typographie. Son travail est d'autant plus précieux, que l'on ne pourroit peut-être retrouver ailleurs la plupart des pièces fugitives qu'il renferme, sous le titre de *Monumenta typographica; Hamburgi*, 2 vol. in-8° qui se divisent aussi en 4.

Freytag, dans ses Analectes littéraires, *De libris rarioribus*, *Lipsiæ*, 1750, et David Clément, dans le 4e tome de sa Bibliothèque curieuse, ou Catalogue raisonné des livres rares, Gottingue, 1750, 9 vol. in-4°, ont décrit la Bible sans date, de 640 feuillets en tout, dont le caractère, selon eux, ressemble à celui du Psautier de 1457. *Voyez* ici, pag. 135 et suiv.

En 1757, Bullet, d'après Ménestrier, a publié de savantes *Recherches* sur les cartes à jouer, que plusieurs bibliographes regardent comme les premiers essais de l'imprimerie tabellaire. M. Rive a donné des *Éclaircissemens* sur leur invention. — Ihre, dans son

Ulphilas illustratus, de 1752 et 1755, présente le *Codex argenteus* d'Upsal, imprimé avec un fer chaud, comme un des plus anciens livres.

Fournier le jeune a combattu ce singulier système, dans sa *Dissertation* de l'origine et des productions de l'imprimerie, 1759 ; de même qu'il a refuté, en 1760, celui de Schœpflin, presque en entier, dans ses observations sur les *Vindiciæ typograph.* Nous lui devons encore deux autres Dissertations très intéressantes sur l'origine, les progrès, les produits de la gravure en bois, 1758, 1761, dans lesquelles il traite du *Speculum salutis*, des premières Bibles imprimées, du Psautier de 1457. — Papillon, dans son *Traité* historique et pratique de la gravure en bois, 1766, 2 vol. in-8°, indique les premières productions de cet art, l'époque de l'invention des cartes à jouer, la nature des caractères du premier Psautier. — Pierre-Simon Fournier, graveur et fondeur de caractères, avoit déjà rendu les plus grands services aux artistes et aux bibliographes, en publiant,

en 1737, la Table des proportions qu'il faut observer entre les caractères d'imprimerie, et ensuite son *Manuel* typographique, en 1764.

Schœpflin, dans les *Vindiciæ typographicæ*, *Argentor.*, 1760, a publié l'histoire de l'imprimerie à Strasbourg. On y trouve les titres authentiques du procès entre Guttenberg et ses associés dans cette ville. Il prouve par ces titres, ou plutôt par le sens qu'il leur donne, que Guttenberg fit à Strasbourg les premiers essais de son art, par des caractères mobiles de bois, et qu'il parvint à y imprimer avec des caractères métalliques... Il n'est point surprenant qu'un écrivain qui déjà, en 1751, avoit acquis tant de gloire et de célébrité dans le monde littéraire par la publication de son *Alsatia illustrata, Celtica, Romana*, etc., ait trouvé plusieurs partisans de son opinion. L'on s'y est attaché d'abord par prévention, par intérêt local, par la force de l'exemple qui nous entraîne, par l'autorité, le crédit de l'auteur; on l'a souvent admise sans examen, et on l'a défendue par amour-propre, ou par

opiniâtreté. Quoi qu'il en soit, l'opinion de Schœpflin n'est qu'une sorte de présomption et de conjecture. *Voyez* ici, p. 224.

Méerman n'accorde à Strasbourg aucune part à l'invention de l'imprimerie, dans ses *Origines typographicæ*, *Hag. Com.*, 1765. Il combat le système de Schœpflin et en élève un autre en faveur de Coster et de Harlem, qui depuis a été placé au rang des romans ingénieux. L'érudition de cet auteur se manifeste à chaque page de son livre et s'étend sur les Donats, imprimés soit en planches fixes, soit en caractères de bois et de fonte; sur les plus anciennes Bibles, sur le Psautier, les livres d'images; sur les premiers imprimeurs à Mayence, à Strasbourg, à Cologne, dans la Belgique; sur les types qu'ils ont employés dans leurs anciennes éditions, et dont il a donné les copies figurées, etc., etc. *Voy.* ici la réfutation de son système, p. 262.

Schelhorn, *Amænitates litterariæ, Francofurti*, 1725 et suiv., a décrit dans son 4. vol. la Bible dite des pauvres. Il est le premier

qui ait induit en erreur presque tous les bibliographes de l'Europe par la découverte d'une Bible, sans date, connue pendant long-temps sous la dénomination de Bible de Schelhorn, qu'il attribuoit à Guttenberg, tandis que Camus a démontré qu'elle est de Pfister, de Bamberg. Le même a donné les épreuves gravées des caractères de cette Bible, dans *De antiquissimâ latinorum bibliorum editione.... diatribe. Ulmæ*, 1760, et dans une Dissertation publiée à la tête d'un ouvrage de Quirini, *De optimorum scriptorum editionibus quæ Romæ primùm prodierunt*, etc. *Lindaugiæ*, 1761.

En 1768, et dans les années suivantes, M. Debure le jeune publioit un catalogue raisonné des livres rares et précieux qui ont paru successivement dans la république des lettres, depuis l'invention de l'imprimerie. Sa *Bibliographie instructive*, et son excellent *Catalogue* des livres de la bibliothèque du duc de La Vallière ont inspiré le goût des éditions des premiers temps, et le désir de se les

procurer. — En 1775, M. Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons, l'un des plus célèbres bibliographes de l'Europe, donnoit un riche supplément à l'Histoire de l'imprimerie, de Marchand, et faisoit connoître ses découvertes typographiques dans les différens journaux littéraires. — En 1778, le savant Laire, quoiqu'en dise Audiffredi, figuroit à Rome les types de Sweynheim et Pannartz, élèves de Fust et de Schœffer, dans son *Specimen histor. typogr. Romanæ;* et en 1790, à Paris, il décrivoit dans le catalogue de Brienne, les livres connus depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à l'an 1500. — En 1799, MM. Capperonnier et Van Praet, conservateurs des imprimés de la bibliothèque impériale enrichirent ce dépôt précieux de nouvelles raretés. — Une des plus remarquables est le *Livre des quatre histoires,* imprimé à Bamberg en 1462. Cette découverte a fait crouler entièrement l'opinion de Schelhorn, relativement à la Bible sans date attribuée à Guttenberg et Fust, en société à Mayence. Camus en a publié une

Notice exacte et détaillée, l'an 7 (1799). *Voyez* ici, p. 131.

L'Allemagne, depuis trente ans, a produit un très grand nombre de littérateurs auxquels nous devons les renseignemens les plus positifs sur les inventeurs de l'art typographique, sur leur vie, leurs premiers travaux et leurs types. Parmi eux, le baron de Heinecke tient, sans contredit, le premier rang. Son *Idée générale d'une collection complète d'estampes*, Leipsick, 1771, renferme différens chapitres sur la gravure en bois, sur les premiers livres d'images, les Bibles anciennes, le Psautier-vierge, de Mayence. Il est peu d'ouvrages aussi profonds et aussi instructifs. Ce savant, garde du cabinet d'estampes de l'électeur de Saxe, à Dresde, avoit employé quarante années à acquérir ces différentes connoissances dans les principaux musées de l'Europe.

En 1775, Chr. Gott. de Murr, dans son journal de l'Histoire des arts, publié à Nuremberg, en allemand, a éclairci quelques points sur la gravure et les premiers graveurs en bois.

La même année, Kæhler a donné la généalogie de Guttenberg.

En 1779, Breitkopf, qui passoit une partie de sa vie à la recherche des anciennes éditions, interprétoit à Leipsick des vers flamands, que certains Belges employoient pour faire remonter l'origine de l'imprimerie au quatorzième siècle, à Anvers. — En 1787, Seemiller, à Ingolstadt, décrivoit le Catholicon de Balbi, de même que Zapf, à Ulm, en 1790, et la Bible aux 42 lignes, sans date. — Braun, en 1788, à Augsbourg, et Sprenger, en 1800, à Nuremberg, répandoient aussi leurs lumières sur cette Bible, et sur celle de Bamberg.

Würdtwein, évêque de Worms, a mis au jour, en 1789, à Augsbourg, *Bibliotheca Moguntina.* Il s'est plû à traiter la généalogie de Guttenberg, de Fust et de Schœffer; il a fait graver leurs écussons, leurs armoiries; il a publié tous les monumens primitifs de l'imprimerie à Mayence, et copié fidèlement les souscriptions des éditions qu'il a vues, entre autres celle du Psautier de 1457, dont il a fait

graver le *fac-simile.* C'est un des meilleurs ouvrages à consulter.

Panzer, prévôt de l'église cathédrale de Saint-Sébauld, à Nuremberg, a publié dans cette ville 10 vol. in-4° d'*Annales typographici ab artis inventæ Origine ad annum* 1500. On trouve dans le 2ᵉ et le 4ᵉ vol. des observations très intéressantes sur les éditions du Donat, du Catholicon, des premières Bibles, et de quelques anciens livres. — Le savant antiquaire Oberlin, dans son *Essai* d'Annales de la vie de Guttenberg, an 9 (1801), a fait passer dans notre langue quelques pièces authentiques relatives à la vie de Guttenberg, à ses intérêts de famille, à ses entreprises typographiques à Strasbourg, au procès qu'il eut à y soutenir, et aux dépositions des témoins, qui, selon Schœpflin et lui, indiquent la mobilité des caractères en 1439.

Enfin, en 1802, M. Fischer, professeur et bibliothécaire à Mayence, a surpassé Oberlin, par son *Essai* sur les monumens typographiques de Jean Guttenberg. Il a recueilli tous

les titres connus de sa généalogie; les pièces de ses divers procès à Strasbourg et à Mayence; les documens qui constatent son invention de l'imprimerie en planches fixes, en caractères mobiles de bois et de fonte; il a fait graver les figures et les calques de ces trois sortes de caractères; il les compare à ceux de Fust et de Schœffer; mais l'amour de la patrie lui dictoit des éditions auxquelles Guttenberg n'a jamais eu de part. *Voyez* ici, chapitres V et VI.

M. Daunou a rassemblé dans un cadre étroit tout ce qui a été publié sur cette vaste matière depuis la Chronique de Philippe de Lignamine, 1474, jusqu'à nos jours. Je n'excepte que ce que j'écris maintenant sur le *Donat*, souscrit par Schœffer, qui a été découvert après l'*Analyse* des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie, du même auteur.

C'est ce Donat, c'est cette Analyse qui me font rentrer, pour la dernière fois, dans cette carrière aride et souvent battue, qui cependant a des attraits auxquels on ne peut résister,

sur-tout lorsque de nouvelles découvertes amènent d'autres résultats et d'autres opinions.

L'on sait que dans cette multitude de faits qui tiennent à l'histoire de l'imprimerie, et qui ont été l'objet de tant de discussions, et la source de tant de systèmes opposés, il en est trois particulièrement sur lesquels on n'est point encore d'accord, parceque l'on manquoit de monumens qui pussent en fixer la nature, et servir à indiquer les premiers typographes qui les ont exécutés : ce sont le *Donat*, la *Bible sans date* aux 42 lignes, et le *Catholicon* de Balbi.

Je soutiens, pag. 85 et 91, qu'on ne peut attribuer exclusivement soit à Guttenberg et à Fust, soit à Laurent Coster, aucun des Donats connus, imprimés tantôt sur planches fixes, tantôt en caractères mobiles de bois ou de fonte, parceque pas un ne porte le signe caractéristique de son auteur. Je ne révoque point toutefois en doute le témoignage de Jean Trithème sur ces Donats; c'est

bien l'historien contemporain et immédiat qui mérite le plus de confiance : la Chronique de Cologne, anonyme et médiate, ne peut en obtenir autant.

Je prouve, pag. 104, que le seul Donat authentique que nous ayons, imprimé en caractères mobiles de fonte avant 1455, est celui de Schœffer, revêtu de sa souscription. — Je prouve par analogie, pag. 130 et 135, que la Bible aux 42 lignes, la plus ancienne que nous connoissions, a été exécutée à Mayence avec les types de la nouvelle invention de Schœffer; invention qui lui mérita la faveur d'être associé à Guttenberg et Fust, vers 1452 ou 1453..... J'ajoute que, jusqu'à cette époque, nous ne connoissons aucun monument certain de la typographie de Guttenberg et de Fust.

Le Catholicon de Balbi, pag. 180, 188, est sorti des presses particulières de Guttenberg en 1460. L'acte authentique du docteur Homery, pag. 191, le prouve, de même que les éditions du Vocabulaire *ex quo*, publiées

à Eltvil, par les frères Bechtermuntze, *voyez* pag. 193.

J'ai donné la série de tous les livres connus jusqu'à ce jour, imprimés et souscrits par Fust et Schœffer, depuis 1457 jusqu'à 1503. M. Van Praet m'a communiqué la notice exacte des plus intéressans, qui vont jusqu'à 1463. M. Daunou en a analysé la plus grande partie. M. Demanne, premier employé de la bibliothèque impériale, éditeur des Œuvres du célèbre d'Anville, a bien voulu me donner aussi ses soins et ses conseils pour l'exécution de cet ouvrage. J'ose donc présumer qu'à la faveur de tant de moyens, nous aurons au moins le tableau le plus ressemblant de l'histoire de l'imprimerie jusqu'à nos jours.

ARTS ANALOGUES
A L'IMPRIMERIE,
PRATIQUÉS
PAR LES ANCIENS.

CHAPITRE PREMIER.

Antiquité de la gravure en relief et en creux, principalement sur les anneaux, les sceaux, les médailles.

IL n'est point de peuple qui, dès son origine, n'ait eu le désir et l'art de transmettre à la postérité son nom, ses vertus, ses exploits belliqueux, ses lois, son culte, ses connoissances et ses hommes illustres.

En recueillant les autorités des plus célèbres historiens de l'antiquité, on voit que les piliers, les colonnes de briques, de pierres, de marbre, de granit,

les planches de bois, de plomb, d'airain, ont été les matières sur lesquelles les premiers peuples ont inscrit leurs diverses connoissances. Selon Hérodote, Diodore de Sicile, Plutarque, Pline, ces inscriptions étoient en usage chez les Babyloniens, les Chaldéens, les Égyptiens, les Éthiopiens; chez les Hébreux, selon Moïse; chez les habitans de l'île de Crète, selon Porphyre, etc. Et quand même ces autorités nous manqueroient, les monumens existans en seroient des preuves incontestables. Les pierres cylindriques de Perse, les briques de Babylone envoyées récemment de Bagdad aux antiquaires de Paris, de Londres, de Vienne, pour en déchiffrer les inscriptions; l'obélisque de Cléopâtre situé près d'Alexandrie, la colonne de Pompée en granit que l'institut d'Égypte vient de nous faire connoître plus particulièrement, tous chargés de caractères hiéroglyphiques et de figures, suffiroient pour nous convaincre.

Josèphe, dans ses *Antiquités judaïques*, nous apprend que les enfans de Seth gravèrent sur des colonnes de briques et de pierres leurs découvertes astronomiques. Hérodote, le plus ancien des historiens grecs, assure avoir vu dans la Palestine les inscriptions et les figures que Sésostris, roi d'Égypte, fit sculpter pour perpétuer la mémoire de ses conquêtes sur les nations asiatiques.

On connoît les célèbres colonnes d'Égypte, sur lesquelles Hermès grava sa doctrine; colonnes que Pythagore et Platon ont étudiées, et auxquelles, selon Jamblique, ils ont dû toute leur philosophie. Ces monumens existoient encore du temps de Proclus, l'an 500 de l'ère chrétienne.

L'obélisque de Thèbes, transporté d'Alexandrie à Rome par les soins de Constance, et qui fait aujourd'hui l'ornement de la place de St.-Jean-de-Latran; celui de la place du Peuple, qu'Auguste fit venir d'Héliopolis; celui de la place Navonne, que Caracalla fit amener d'Égypte; celui de la place St.-Pierre, qui fut retrouvé dans le cirque de Néron, tous sont chargés de figures hiéroglyphiques.

Il n'est point de musée en Europe qui ne possède des antiquités égyptiennes. Un ancien marbre de Canope, près d'Alexandrie, représente la déesse Isis, avec une inscription qui annonce ses attributs. Plutarque raconte qu'il y en avoit une semblable à Saïs, dans la Basse-Égypte. L'académie de Turin conserve un buste de cette divinité, en marbre noir, dont le front, les joues, le nez et la poitrine sont ciselés de caractères égyptiens.

Les fondateurs de Carthage, les Phéniciens, ont laissé, dans leurs colonies, et particulièrement sur les côtes de la Méditerranée, à Cadix, à Tripoli, des

vestiges de leur langue, de leur navigation, de leur commerce, sur des colonnes de marbre, que Procope dit avoir vues à Tingis, aujourd'hui Tanger, en Afrique.

C'est ce peuple que l'on croit être l'inventeur des lettres et de l'écriture, dans un temps où l'école de Memphis ignoroit encore la façon d'assembler et de préparer les pellicules du *papyrus* qui croît sur les bords du Nil. Elle ne connoissoit que l'art grossier de sculpter sur la pierre des oiseaux, des animaux, des sphynx, des figures humaines, et de peindre ainsi la pensée, les choses, les actions, d'une manière mystérieuse. C'est ce que nous atteste le poëte espagnol Lucain dans ces vers brillans :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
Nondùm flumineas Memphis contexere Biblos
Noverat; et saxis tantùm, volucresque feræque,
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux;
Et par des traits divers, de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Brébeuf.

Moïse, élevé dès sa tendre jeunesse parmi les

Égyptiens, instruit de toute leur sagesse, écrivit ses livres et ses lois en caractères phéniciens, c'est-à-dire samaritains, qui est l'ancien hébreu. Le Décalogue fut gravé sur des tables de pierre. *Bézéleel*, de la tribu de Juda, grava les noms des douze tribus d'Israël sur les douze pierres précieuses qui décoroient l'éphod du grand-prêtre. Hiram ciseloit les Chérubins, les colonnes et les autres ornemens du temple de Salomon. Le traité d'alliance, conclu entre les Juifs et les Romains, sous Judas Machabée, fut buriné sur une table de cuivre. Il y a plus de trois mille ans que Job disoit : « Qui m'accordera que mes paroles soient « écrites ? Qui me donnera qu'elles soient tracées dans « un livre avec un stylet de fer ; qu'elles soient gra- « vées sur une lame de plomb, ou sur la pierre avec le « ciseau ? »

Les sages de la Grèce puisèrent en Égypte la connoissance des lois, des sciences, des arts du premier empire du monde, et reçurent les lettres des Phéniciens, avec lesquels ils avoient des liaisons très anciennes. On conservoit dans le temple des Muses, en Béotie, les œuvres du poëte Hésiode, gravées sur des lames de plomb. La Grèce reconnoissante éleva des temples et des statues à Homère, son chantre. Les lois de Solon furent écrites sur des tables de bois, *axones*, que l'on gardoit à Athènes dans le Prytanée.

Homère, Aristophane en connoissoient l'usage. Les Lombards le transportèrent en Italie. Le peuple souverain de l'Attique marquoit sur des têts ou sur des coquilles le nom des citoyens dont l'autorité lui étoit suspecte, et les condamnoit à l'exil; de là ce jugement populaire, appelé *ostracisme*, d'*ostrakon*, qui, en grec, signifie *écaille*. La chronique de cette république fut gravée en lettres capitales grecques sur le marbre de Paros. Le muséum d'Oxford possède ces précieux monumens, travaillés 264 ans avant l'ère chrétienne, trouvés seulement au commencement du XVIIe siècle dans les Cyclades, et transportés en Angleterre par les soins de Thomas d'*Arundel*.

Des médailles et des inscriptions en caractères étrusques et osques, déterrées à Pérouse, à Cortone, à Rimini; des vases, des amphores, des urnes, des burettes, sculptées sur bois, en relief et en creux, publiées à Rome en 1767 et 1770 par les savans *Passeri*, *Amaduzzi*, etc., prouvent que les Grecs et les anciens Toscans avoient une connoissance parfaite de la gravure.

Les antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines, recueillies, expliquées par *Caylus*, *Montfaucon*, *d'Hancarville*; celles d'Herculanum, par *Hamilton*, par *Sylvain*, gravées par *David*, qui se trouvent aujourd'hui dans presque toutes les

bibliothèques ; celles de *Grævius*, *Gronovius*, de *Gruter*, de *Spon*, etc., attestent que les peuples les plus anciens ont connu toutes les parties de la gravure à un degré que les modernes ne peuvent atteindre.

Les Romains ont emprunté des Grecs et des Étrusques la forme de leurs lettres, le mode des inscriptions. Les cérémonies de religion, instituées par Numa Pompilius, furent écrites sur des tables de bois. Les nouvelles lois, que les décemvirs avoient puisées en Grèce dans celles de Solon et de Lycurgue, furent gravées sur dix tables d'airain, et exposées sur les *rostres*, afin que le peuple en prît plus facilement connoissance. *Placuit publicá autoritate decem constitui viros, per quos peterentur leges à Græcis civitatibus, et civitas fundaretur legibus ; quas in tabulis decem æneis perscriptas ; pro rostris proposuerunt, uti possent leges apertius percipi.* Digest. vet. lib. 1, tit. 2 (1).

J'ai vu à l'hôtel-de-ville de Lyon les deux tables d'airain sur lesquelles est gravée la harangue que l'empereur Claude, étant censeur, prononça dans le sénat de Rome en faveur des Lyonnais. L'empereur

(1) Le texte original des *Pandectes florentines* porte, *quas in tabulas eboreas perscriptas pro rostris composuerunt.* Lib. 2, § 2, ff. de orig. juris.

Claude étoit né à Lyon. Il obtint du sénat que cette ville seroit mise au rang des colonies romaines. Le discours qu'il prononça à ce sujet s'est conservé sur deux tables, sur lesquelles les Lyonnais le firent graver pour perpétuer leur reconnoissance. Cette ville, de même que Vienne, Arles, Nîmes, Aix, Marseille, Narbonne, offrent de toutes parts des inscriptions antiques, gravées sur le frontispice des temples, sur les tombeaux, les urnes, les thermes, les aqueducs, les médailles, etc.

Les colonnes *Antonine*, *Trajane*, *Rostrale*, *Militaire*, érigées par le sénat romain aux grands hommes, pour immortaliser la mémoire de leurs vertus et de leurs faits, contiennent des inscriptions tracées en ligne spirale et en ligne circulaire. Il en est de même des colonnes milliaires destinées à marquer la distance des lieux.

Le bouclier d'Achille, décrit par Homère; celui d'Hercule, par Hésiode; celui d'Énée, par Virgile, étoient enrichis de gravures en bosse et en creux qui représentoient le firmament, les planètes, les astres, la justice, la force, des fêtes champêtres, etc. Ceux des Romains, faits sur le modèle des Grecs, étoient ornés de devises, de monogrammes et de figures. Les écus et les rondaches des anciens chevaliers succédèrent à ces boucliers.

Les nations même les plus féroces, telles que les Tartares, les Arabes, les Scythes, les Cimbres, les Huns, les Mogols, élevoient des pyramides et des tours sur lesquelles ils gravoient les têtes qu'ils avoient abattues. Les arbres, les rochers ciselés étoient les monumens effrayans de leur passage et de leur brutale conquête.

Chez les Grecs et les Romains on marquoit d'un fer chaud, au front ou à la joue, les esclaves rebelles ou fugitifs. On estampilloit aussi les chevaux, les bêtes à corne, etc., pour en désigner le propriétaire; et les caractères de ces estampilles étoient gravés en relief.

Continuo notas et nomina gentis inurunt.

Aristoph. Nubes. v. 23.

Les païens qui se consacroient à Bacchus se faisoient marquer d'une feuille de lierre. Les dévots de la déesse de Syrie portoient des caractères imprimés sur leur chair, les uns sur le poignet, les autres sur le cou (1). Les Indiens, les Chinois, les Lapons, les Américains ont des idoles de bois, de toute espèce de figures, chargées de gravures mystérieuses. Tous les peuples de l'Orient et de l'Afrique ont leurs *grisgris* ou talismans, décorés de la même manière.

---

(1) Calmet, *Dissertation sur les effets de la circoncision.*

Les anciens monumens du nord sont chargés d'inscriptions *runiques*. Le fameux *Odin* ou *Woden* parut dans le nord, environ 70 ans avant J. C., il étoit tout à la fois prêtre, conquérant, poëte, orateur; il est le premier, dit-on, qui apporta les caractères runiques de Scythie en Norwège, en Suède, en Danemarck, en Russie. Il gravoit sur des tablettes de bois des *Phylactères*, auxquels il attribuoit des vertus particulières, qu'il distribuoit aux Scandinaves.

« Dans la plupart des langues anciennes les mots « qui signifient *écrire* sont tirés des racines qui mar- « quent l'action de graver, sillonner, tracer en creux « des raies, des lignes, etc., *graphein* en grec, « *scribere*, *exarare* en latin, *rita* en islandais, « *writan* en anglo-saxon, *wryten*, *ryten* en ancien « flamand, etc. Les lettres *runiques* sont ainsi nom- « mées de l'ancien danois *run*, *ryn*, sillon, raie, « trace, trait gravé en creux. » (Note de J. J. Thirion.)

Les Germains, Frisons, Bataves, Belges, Morins, Nerviens, Éburons, ceux des Ardennes, de Trèves, de Cologne, de Tongres, etc. avoient tous des statues de leur divinité tutélaire. On y trouve par-tout des médailles accompagnées de légende; des inscriptions, des *ex-voto* à Mars, à Hercule, à Mercure, à Neptune, à Diane, à la déesse Néhalennie, etc., etc.

Des Roches, dans un mémoire sur la *Religion des Belges*, tom. 1, p. 434, Mém. de l'Académ. de Brux. prouve, par l'identité des attributs, que *Néhalennie* est la même déesse que la *Lune*, *Diane*, *Isis* et *Cérès*.

Les *anneaux* datent de la plus haute antiquité. Ils furent d'abord la marque distinctive de l'autorité souveraine. Ils devinrent ensuite des objets de luxe. On en fit d'argent, d'or; on les orna de pierres précieuses, sur lesquelles on grava en relief ou en creux un portrait, un monogramme que l'on imprimoit sur une matière molle.

Les *sceaux*, les cachets, succédèrent aux anneaux. On croit que Scipion l'Africain fut le premier qui fit tailler une sardoine pour cet effet. Auguste scelloit ses édits, ses lettres d'un *sphinx*, par allusion sans doute à l'usage des Égyptiens, qui plaçoient la même figure sur la porte de leurs temples, pour marquer le secret inviolable qu'il falloit garder sur les mystères qui s'y pratiquoient. Charlemagne scelloit ses ordres du pommeau de son épée, où étoit gravé son monogramme ou sa couronne impériale.

Ces sceaux, ces cachets, de matière et de forme différentes, gravés en relief ou en creux, furent aussi employés par les magistrats, les notaires, les particuliers, pour corroborer les actes publics, les ordon-

nances, les contrats, les donations, les testamens. Le plomb, la craie, le plâtre, la cire de diverses couleurs étoient la matière sur laquelle se faisoit l'empreinte. D. *de Vaines* nous apprend, d'après *Hickes*, que les anciens, pour assurer la foi des actes, faisoient encore sur la cire d'autres marques avec le pouce ou les dents. Il cite le fragment d'une charte du moyen âge, dans lequel on lit qu'ils inséroient même du poil de leur barbe dans la cire du cachet. *Quod ut ratum perseveret, presenti scripto sigilli mei robur apposui cum tribus pilis barbæ meæ.* Dict. diplom., art. *Sceaux.*

La *monnoie* des Athéniens étoit empreinte d'une chouette, symbole de la vigilance; celle des Macédoniens d'un bouclier, signe de la force et de la puissance; celle des Béotiens d'un Bacchus, image de l'abondance. Mais les anciens et les modernes ne sont point d'accord sur le premier auteur de la monnoie frappée au coin. Nous voyons, il est vrai, Antiochus Sidètes, roi de Syrie, permettre au grand-prêtre Simon, parmi les Hébreux, de battre monnoie à son propre coin. Darius, fils d'Hystaspe, faisoit fondre des morceaux d'or et d'argent, et frapper des *dariques*. Rome, sous ses derniers rois, avoit des pièces rondes marquées de la tête d'un bœuf, d'où la dénomination de *pecunia*, tirée de *pecus*; *pecudes*. Jules-

César fut le premier empereur qui, par ordonnance du sénat, fit mettre sa tête pour empreinte sur les pièces de cuivre, d'or et d'argent. Cet exemple fut suivi par ses successeurs et par les souverains de presque tous les états.

Lucain, qui florissoit dans le premier siècle de notre ère, attribue l'invention de la monnoie au coin à Ithon, roi de Thessalie. Il décrit exactement les procédés de l'art monétaire, les fourneaux, la fusion des lames d'or ou d'argent, le poids, la forme des pièces fondues, frappées, et réduites en monnoie courante.

Primus Thessalicæ rector telluris Ithonus
In formam calidæ percussit pondera massæ :
Fudit et argentum flammis, aurumque monetâ
Fregit, et immensis coxit fornacibus æra.

Pharsal. Lib. VI.

Les médailles, dans l'origine, n'étoient que des pièces de monnoie. Leurs matières furent la terre, le bois, le cuir, les coquilles, le plomb, le fer, le cuivre, le bronze, l'or et l'argent. Dans les unes et les autres on n'employa d'abord qu'un seul type, qu'une seule empreinte : il suffisoit d'y graver le sceau de l'autorité publique pour leur donner la valeur et le cours. La médaille d'Amynthas, bisaïeul d'Alexandre, sert de première époque à la fabrique

des médailles grecques. A Rome, Numa Pompilius substitua aux monnoies de cuir l'usage de celles de bronze. Les unes et les autres se frappoient au marteau : on en couloit aussi dans des moules faits d'argile cuite ; puis on grava sur un poinçon une tête de relief, avec la légende ; on imprima en creux, sur une matière plus molle, les types qu'il avoit reçus en relief. L'invention du balancier, sous lequel on les frappe aujourd'hui avec tant de justesse et de promptitude, est moderne. Ce fut Nicolas *Briot* qui l'inventa et qui le présenta à la monnoie de Paris, en 1617, sous Louis XIII, avec la presse, le coupoir et le laminoir. Par son moyen un seul homme fait plus d'ouvrage en un jour que 20 autres, par le marteau.

Or, il y a une grande affinité entre l'art monétaire et l'art typographique ; même poinçon, mêmes caractères taillés en relief, ou frappés ou moulés en creux. On commença par imprimer sur un seul côté du métal, comme à la naissance de l'imprimerie sur un seul côté du feuillet. Il est même constant que ce sont les monnoyeurs, les orfèvres, les graveurs qui ont le plus contribué à l'invention de ce dernier art. Caylus conjecture, par les transpositions et le renversement des lettres que l'on voit sur plusieurs médailles, que les anciens se servoient même de caractères mobiles.

CHAPITRE II.

Des lettres et de l'écriture primitives; des Sigles; des notes de Tiron, des notaires, libraires, copistes, sténographes; de la matière et de la forme des livres anciens.

L'ORIGINE des lettres et de l'écriture remonte à l'origine des peuples les plus anciens. Les auteurs de tous les pays et de toutes les religions, les plus instruits dans les langues orientales, regardent l'hébreu comme la mère et la source de presque toutes les langues, du phénicien, du samaritain, de l'égyptien, du syriaque, du chaldéen, de l'arabe, de l'éthiopien, du persan, du grec, du latin, etc. Ils sont d'accord avec Hérodote et Lucain, qui attribuent l'invention des lettres aux Phéniciens, puisque la Phénicie ancienne ne s'étendoit pas seulement sur les côtes de la Méditerranée jusqu'en Égypte, mais comprenoit encore la Judée, la Syrie, le pays des Cananéens et des Hébreux : or, ils assurent que la langue

phénicienne et cananéenne étoient les mêmes que la langue hébraïque. Edmond *Castel*, dans son *Lexicon Heptaglotton* a publié l'harmonie que ces langues ont entre elles.

Tacite, dans ses *Annales*, lib. XI, cap. 14, nous apprend aussi que les Égyptiens se donnent pour les inventeurs des lettres. Ils les ont, dit-il, transmises aux Phéniciens, et ceux-ci les ont communiquées aux Grecs. Les Grecs reconnoissans ont appelé les lettres *Phéniciennes*. Évandre et Démarate furent les premiers qui les transportèrent en Italie, l'un d'Arcadie, l'autre de Corinthe.... Selon Pline (Hist. Natur., lib. 7, cap. 56), les plus anciennes lettres sont les assyriennes. Cadmus, 250 ans avant la guerre de Troie, en apporta 16 de Phénicie en Grèce; Palamède en ajouta 4; puis elles passèrent aux Latins avec leurs premières formes. Pline en trouve la preuve dans une ancienne tablette de cuivre venue de Delphes, qui étoit de son temps conservée dans la bibliothèque du Palatium, (Mont Palatin).

Mais il n'est point d'auteurs qui aient mieux montré l'origine, la forme, la filiation et les branches des alphabets de presque tous les peuples du monde, et leur variation selon les différens âges, que Mabillon, de Vaines, et les savans de l'université d'Oxford, dans *Eduardi Bernardi Orbis eruditi litteratura*

à caractere Samaritano deducta.... D. Carol. Morton, Londini, 1759. Je possède cette table.

Il résulte de leurs recherches que les caractères phéniciens, hébreux, samaritains, étoient anciennement les mêmes, ou qu'ils différoient peu entre eux. Ils ont donné naissance au syriaque. L'arabe et le grec sont tirés du syriaque; le latin du grec; le franc et le saxon du latin; le gothique, dont Ulphilas est l'auteur, du grec et du latin; le runique du gothique; l'alphabet russe et l'esclavon du grec, de même que l'arménien, le copte, l'éthiopien.

Quant à l'écriture, celle en figures hiéroglyphiques paroît être la plus ancienne qui soit dans le monde. Les Égyptiens furent les premiers qui l'employèrent, et c'étoit une écriture de pensées. Mais comme ces figures multipliées n'étoient ni assez claires, ni assez précises, ni assez univoques pour déterminer la pensée que l'on vouloit communiquer, ils eurent recours aux lettres alphabétiques. Tacite le dit positivement. *Primi per figuras animalium Ægyptii sensus mentis effingebant... et litterarum semet inventores perhibent....* Annal. lib. XI.

Les instrumens dont les hommes se sont servis pour écrire ont donc nécessairement varié selon la matière sur laquelle ils traçoient leurs pensées. Un caillou tranchant, la pointe de fer, le ciseau, le

burin ciseloient la pierre, le marbre, le bois, les métaux. La canne, le roseau ou jonc peignoient l'écorce, le *papyrus* et les peaux. Baruch écrivoit ses prophéties avec l'encre et le roseau. Perse, dans sa troisième satire, dit :

Inque manus chartæ, nodosaque venit arundo.

Les Arabes, les Perses, les Turcs, les Grecs, les Arméniens se servent encore aujourd'hui de ces *cannes*, de ces roseaux appelés *calamus*, taillés comme le sont nos plumes d'oies. L'hymnographe David compare la volubilité de sa langue à la plume d'un écrivain habile : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis*. S. Jean, dans sa troisième épître, dit à Caïus : Je n'ai point voulu vous écrire avec l'encre et la plume : *Noli per atramentum et calamum scribere tibi*. Les bords du Nil et l'Egypte en général produisent beaucoup de ces roseaux, de ces plumes ; c'est ce qui fait dire à Martial :

Dat chartis habiles calamos memphitica tellus.

Charta signifie aussi *livre*.

Cornélius Népos avoit écrit l'histoire romaine en trois livres. *Catulle* lui envoya ses poésies, avec une épigramme où on lit :

Jam tum, quum ausus es unus Italorum
Omne ævum tribus explicare chartis
Doctis, Jupiter : et laboriosis....

Clément d'Alexandrie, qui vivoit dans le premier siècle de l'église, décrit une procession de prêtres d'Égypte, et remarque qu'il y en a un qui porte des plumes sur la tête, un livre, une règle, un jonc, de l'encre. *Deinde autem sacrorum scriba procedit habens pennas super capite, librum in manibus, vasculum in quo atramentum scriptorium, et juncum.* Clem. Alexand., lib. 6.

Le grattoir, le canif, le compas, les ciseaux, l'écritoire, et l'étui pour conserver les plumes, étoient en usage chez les anciens : on en trouve les noms dans l'Anthologie grecque : *sculpellus, cultellus, circinus pro metiendis linearum spatiis, forfices scindendæ aptandæque chartæ, vasculum plumbeum rotundum, sive atramentarium, et canon calamorum custos.*

Les stylets de fer, de cuivre ou d'os, pointus d'un côté et aplatis de l'autre, servoient à écrire sur l'ivoire et sur des tablettes enduites de cire. La partie aiguë aidoit à former les lettres, et la partie plane à les effacer à volonté. De là le conseil d'Horace aux auteurs : tournez souvent le stylet (effacez souvent), si vous voulez écrire et mériter d'être lu. *Sat. X, vers. 72.*

Sæpè stylum vertas, iterùm quæ digna legi sint
Scripturus.

L'écriture a reçu des formes différentes selon le goût ou le génie des nations qui l'ont pratiquée. L'habileté ou l'ignorance des écrivains ont aussi introduit des variétés infinies dans la figure des lettres. Il y a eu plusieurs manières de tracer les lignes en écrivant. Elles ont été formées de *droite à gauche* pour la première ligne, et de *gauche à droite* pour la seconde, et ainsi de suite, par les Hébreux, les Chaldéens, les Samaritains, les Syriens, les Grecs, les Persans, les Arabes, les Tartares. Ensuite elles ont été tracées de *gauche à droite* par les Grecs, les Romains, les Toscans, les Arméniens, les Esclavons et les autres peuples de l'Europe.

Charlemagne donna aux caractères mérovingiens, qui avoient été en usage dans les siècles précédens, une forme plus agréable, et l'écriture *caroline* leur fut substituée. Peu de temps après l'écriture romaine minuscule ressuscita. Il étoit plus difficile de faire revivre les lettres capitales romaines dans leur première beauté. Ce grand prince en fit l'objet de ses soins, et les mit lui-même en usage. On connoît de sa plume son monogramme, qui est le mot *Karolus* écrit en forme de croix, et réduit dans le petit espace de la lettre K, dans laquelle les six autres lettres se trouvent comme enchâssées ; mais il n'avoit pas l'usage de l'écriture courante....

Mabillon, Diplomat., p. 50 et 164. Glossarium Cangii.

Les Chinois et les Japonais peignent, écrivent leurs *monogrammes* ou caractères de *bas en haut*; les Méxicains de même; d'autres en cercle, en partant du centre : de là l'écriture *horizontale*, *perpendiculaire et orbiculaire.*

Les feuilles, ensuite les écorces d'arbres, dit Pline, furent la première matière des livres; car *liber* et *philyra* sont synonymes. C'est ce que Virgile nous apprend dans ses Géorgiques, en traitant la méthode d'inoculer les arbres :

> *Huc aliená ex arbore germen*
> *Includunt, udoque docent inolescere libro.*

Liber est le nom latin de l'écorce intérieure de l'arbre, mais principalement du tilleul. *Ren*, *rin*, *rinde*, *run*, en ancien flamand, signifie la même chose. *Codex* signifie le corps ou tronc de l'arbre. Le mot *bible* vient du grec *biblion*, qui signifie livre: il est formé de *biblos*, arbrisseau d'Égypte, dont les feuilles servoient de papier. *Philyra*, en grec, signifie proprement *tilia*, tilleul : on s'est ensuite servi de ce mot pour désigner l'écorce intérieure du tilleul, *tiliæ liber.*

« Si les Orientaux se sont servis de préférence du

tilleul pour le papier et les livres, les Septentrionaux, et sur-tout les Danois, se sont servis du hêtre au même usage. Cet arbre, très commun chez eux, se nomme *bog* en danois; *boek, bueke* en flamand et en Saxon; *buch* en allemand moderne; *boc, beoc, boec* en anglo-saxon, etc.

« Les lettres, chez les anciens peuples du nord, s'appeloient *stav, staf, stab*, bâton, et *bog-stav, boek-staf, buch-stab*, bâton de hêtre, *faginus bacillus*. Les Hongrois disent de même, *botu*, lettre; et ce mot est pris de *bot, fustis, baculus*, bâton. » (J. J. Th.)

Le *papyrus* d'Égypte, d'où le *papier* a pris son nom, fut la principale substance des livres. On enlevoit avec un instrument pointu, de l'écorce de cette plante, plusieurs pellicules déliées et fines, en long ou en carré. Sur la première feuille, coupée régulièrement et bien préparée, on en posoit une seconde à contre-fibre; on continuoit d'en unir ainsi plusieurs ensemble; on les colloit l'une à l'autre; on les lissoit, et l'on en formoit des pièces sur lesquelles on écrivoit: ces feuillets s'appeloient *charta*. Les Romains en eurent de différentes espèces, qui prenoient leur dénomination du lieu de la fabrique, ou de l'empereur sous lequel elles furent travaillées. De là le papier auguste, livien, claudien, etc. Ce *papyrus* se fabriquoit

particulièrement à Alexandrie, et le commerce en étoit établi dans presque toutes les parties du monde connu. Il eut cours dans les Gaules jusque dans le onzième siècle.

Lorsque les rois d'Égypte eurent défendu le transport du *papyrus* hors de leurs états, ceux de *Pergame* furent obligés de recourir aux peaux d'animaux, de les préparer et de s'en servir pour écrire, et pour composer la bibliothèque qu'ils vouloient former à l'imitation de celle des *Ptolémées*. Ils firent avec ces membranes des livres de deux sortes; les uns en rouleaux, faits de plusieurs feuilles cousues ensemble bout à bout, écrites seulement d'un côté; les autres en carrés, écrits des deux côtés comme le sont nos livres. Ces peaux, de même que les pellicules du *papyrus*, étoient roulées en forme de cylindre : de là *volume*, du latin *volvere*. On dérouloit pour les lire celles qui n'étoient écrites que d'un côté : c'est ce qu'Ovide a peint dans le deuxième livre de ses Tristes:

Mirer in hoc igitur tantarum pondere rerum
Nunquàm te nostros evoluisse jocos.

Diodore de Sicile, *Hérodote*, parlent expressément de ces peaux de mouton, de bouc, de veau, de brebis, de couleur jaune, pourpre et blanche, sur lesquelles on écrivoit en lettres d'or ou d'argent avec des *roseaux*.

Ils prétendent que les Ioniens et les Perses s'en servoient pour tracer leur écriture plusieurs années avant les rois de Pergame. Hist. Univ. t. 5, in-4°, p. 119.

Ces rouleaux, plus ou moins longs, n'étoient écrits que d'un seul côté. Mais le roi de Pergame, Eumenès, parvint à l'art de préparer tellement le parchemin et de le polir, qu'on y put écrire des deux côtés : c'est ce que les Grecs appeloient *opistographes*. Dès-lors il fit donner aux feuillets une forme carrée, telle que celle de nos livres actuels. Martial a parfaitement distingué ces deux espèces de forme de parchemin, lorsqu'il dit que les Décades de Tite-Live, en rouleau, que sa bibliothèque peut à peine contenir, sont maintenant resserrées dans un petit volume de peaux :

Pellibus exiguis arctatur Livius ingens,
Quem mea non totum bibliotheca capit.

J'ai vu quantité de ces peaux écrites d'un seul côté, ou rouleaux, à l'abbaye des bénédictins de *Reichenau*, île du lac de Constance. Santander, à Bruxelles, possède le *Pentateuque* en hébreu, écrit sur cinquante-sept peaux cousues ensemble, qui forment un rouleau long de cent treize pieds. Les caractères sont gros, d'une forme carrée, sans points voyelles, ce qui dénote un temps antérieur au neuvième siècle. Vous écrivez si peu, dit Horace dans sa 3e satire du

2e livre, que, dans une année, vous ne me demandez pas quatre fois du parchemin ou membrane :

Sic rarò scribis, ut toto non quater anno
Membranam poscas.

Mais quand *Varron*, *Pline*, *saint Jérôme* avancent que, du temps d'*Eumenès*, le parchemin fut inventé à *Pergame*, d'où il a pris son nom, ils veulent seulement nous faire entendre que c'étoit la ville d'Asie où on le préparoit le mieux; car *Josèphe* et *Philon* racontent : « Lorsque Ptolémée-Philadel- « phe eut fait traduire par les Septante le *Pentateuque* « d'hébreu en grec, il reçut du grand-prêtre *Eléazar* « les livres sacrés de la loi avec la plus grande véné- « ration. Il les adora, admira la beauté du *parchemin* « et de l'écriture en lettres d'or, comme aussi la va- « riété des couleurs dont les feuilles étoient peintes. » Donc l'usage du parchemin, et le procédé d'écrire en lettres d'or sur des fonds d'azur, sont connus depuis plus de deux mille ans.

Les diplomatistes distinguent le *parchemin* du *vélin*. Le parchemin est une peau de mouton, de brebis ou de chèvre, polie avec la pierre-ponce : le jaunâtre annonce le plus d'antiquité. Le *vélin* est fabriqué de la peau d'un veau mort-né ou d'un veau de lait. Il est beaucoup plus fin, plus blanc, plus

uni que le *parchemin.* On conserve dans la bibliothèque du roi de Suède le manuscrit original d'*Ulphilas*, évêque arien du quatrième siècle, qui est une traduction des quatre évangiles en langue gothique, qu'on nomme *Codex argenteus*, parceque les lettres sont en or et argent, sur vélin couleur pourpre. — *Ulphilas illustratus*, par *Ihre*. Upsal, 1755.

Il y avoit anciennement dans les Gaules des *chrysographes* ou écrivains en lettres d'or. Cet usage étoit très commun dans les quatrième et cinquième siècles : il est devenu plus rare dans la suite; il s'est même perdu, car on ne sait plus aujourd'hui attacher l'or au papier, de façon que les lettres semblent être d'or battu et même d'or bruni. J'ai vu dans l'église de Notre-Dame, à Aix-la-Chapelle, les quatre évangiles en latin dont se servoit Charlemagne. Ils sont écrits en lettres d'or sur un parchemin pourpré. On les a trouvés dans son tombeau; il les tenoit de la main gauche, et son épée de la main droite. Ces deux monumens du huitième siècle servoient à la cérémonie du couronnement des empereurs à Francfort. Dans la sacristie de la *paroisse de Saint-Lupicin*, département du Jura, établie dans le prieuré de Lauconne en Franche-Comté, on voyoit encore en 1776 un manuscrit de onze cents ans d'antiquité. Ce sont les quatre évangiles écrits en lettres d'or et d'argent sur

un vélin pourpre. — Voyez *Séance publique* de l'académie de Besançon, 24 août 1776, p. 13. — L'abbaye de Saint-Hubert, en Ardennes, avoit aussi un psautier en lettres d'or donné par Lothaire. On ne sait ce qu'il est devenu. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris possédoit le psautier de saint Germain, du cinquième siècle, en parchemin violet, écrit en lettres d'or et d'argent. Il s'y trouvoit encore, en 1784, une charte originale du roi Childebert, fondateur de cette abbaye, donnée en 559. C'est la plus ancienne qui existe.

Lorsqu'on examine attentivement les anciens manuscrits, enrichis de miniatures, dont toutes les marges sont ornées de fleurs, de feuillages, de fruits, d'oiseaux, d'insectes, d'animaux peints en or et en couleur, de même que les lettres capitales en torneures, il n'est personne qui ne soit frappé de la vivacité des couleurs, du poli de l'or et de la beauté du dessin ; il n'est personne aussi qui ne regrette la perte de cet art, dont se servoient encore les scribes des treize, quatorze et quinzième siècles, pour décorer leurs manuscrits (1).

---

(1) Dans les couvens et les chapitres, les capitales des grands livres de chœur étoient faites avec des lettres percées sur une plaque de laiton, mise sur le vélin, en y frottant l'encre avec une petite brosse.

Pingeron prétend avoir retrouvé ce secret dans un ouvrage anglais intitulé *Hand-Maid to the arts*, 2 *vol. in*-8°. Il dit que les lettres et les ornemens de relief sont formés d'une matière composée de blancs d'œufs, de vermillon, humectée d'une eau de gomme très forte, sur laquelle on applique une feuille d'or, que l'on découpe en lettres ou en ornemens, et que l'on brunit ensuite avec la dent de loup pour leur donner un beau poli. Cette pâte se liquéfioit au feu, et formoit une espèce de peinture à l'*encaustique* si connue des anciens. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on préparoit aussi l'or et l'argent en liquide pour s'en servir comme de l'azur, du carmin et de l'encre dans les manuscrits, et qu'on les brunissoit, afin de leur donner plus d'éclat et de consistance. Voyez *Mémoire sur la peinture à l'encaustique*, par *Caylus*. Genève, 1755, in-8°.

Ce luxe bibliographique étoit connu dans le siècle d'Auguste. Ovide nous en donne une idée dans la première élégie de son livre, qu'il envoie à Rome, lorsqu'il lui dit que sa parure soit conforme à l'état d'exil où son maître se trouve; que sa couverture ne soit point en couleur pourpre; que le titre soit sans vermillon et les feuilles sans *cedria* (résine); que les deux faces ne soient point polies par la pierre-ponce, etc.

Nec te purpureo velent vaccinia succo :
Nec titulus minio, nec cedro charta notetur :
Nec fragili geminæ poliantur pumice frontes.

Pline nous apprend que, lorsqu'on vouloit transmettre à la postérité la plus reculée les ouvrages écrits sur le *papyrus* d'Égypte, on avoit l'attention de le frotter de l'huile de cèdre, qui lui communiquoit l'incorruptibilité de cet arbre.

Une des plus anciennes manières d'écrire étoit de graver des lettres sur de petites planches de bois assez minces, en commençant une ligne de droite à gauche. On attachoit ces planches ensemble pour en former des livres. Les tablettes, *libelli*, *codicilli*, étoient enduites de cire, de plâtre, etc. On s'en servoit pour tracer promptement et en abrégé ce que l'on avoit à noter ou à recommander à d'autres. C'étoient des *agenda*, des *mémoriaux*, pour les besoins de tous les jours. Antoine est en marche, dit Cicéron ; il va trouver Lepidus.... comme je l'ai reconnu par ses tablettes, qui sont tombées entre mes mains. *In itinere est Antonius ; ad Lepidum proficiscitur.... ut ex libellis suis animadverti, qui in me inciderunt.* Lib. 2, epist. XI.

Mais rien de plus précis sur ces tablettes que Martial, dans le 14e livre de ses épigrammes, de 3 à 12.

Il désigne leurs différens noms, suivant la quantité de feuillets dont elles étoient composées, *duplices, triplices*, *quintuplices*, *etc.*; leurs différentes espèces, selon la matière dont elles étoient faites, de bois de citronnier, d'ivoire, de membranes, etc. *Pugillares citrei.... eburnei.... membranei, etc.*

Esse puta ceras, licet hæc membrana vocetur :
Delebis, quoties scripta novare voles. VII.

J'ai vu chez Silbermann, à Strasbourg, une de ces tablettes, du 12 au 13e siècle, en planches de bois, enduites d'une cire noire; les lettres gravées en creux étoient remplies d'une couleur blanche, afin d'en faciliter la lecture. C'est un registre de ménage, tenu par un pasteur *alsacien*, en latin et en allemand.

Les Romains se servoient aussi de ces tablettes, qu'ils appeloient *tesseræ*, pour donner leurs suffrages dans les comices; pour donner le mot du guet aux soldats; pour gage d'amitié, d'hospitalité mutuelle, etc. Leurs dés à jouer, *tali*, étoient de même forme et de même matière que les nôtres; des cubes à six faces, d'os ou d'ivoire. Ils étoient marqués sur chaque face de nombres, ou de points, ou de quelques figures, soit d'une divinité, soit d'un héros.

C'est sur des tablettes de bois que l'on enseignoit

aux enfans les lettres de l'alphabet, qui s'y gravoient en relief ou en creux. Plutarque nous apprend que cela se pratiquoit encore du temps de l'empereur Trajan. Les Arabes mahométans apprennent à lire sur de petites planches fort unies écrites en noir, au pinceau.

Outre ces différentes substances dont se sont servis les anciens pour communiquer leurs idées, et pour fixer la mémoire des faits, ils ont aussi employé les chiffons de toile de coton, dont ils ont fait du papier. Les Orientaux, les Japonais ont préparé, de temps immémorial, les écorces, les gousses, les filasses, les duvets du cotonnier et des autres plantes; ils en ont formé une bouillie; ils en ont exprimé l'eau, et ils ont porté la matière sur des formes de cuivre, comme les papetiers la portent sur des châssis, garnis de fils de laiton serrés, de la grandeur de la feuille qu'on veut faire.

Le papier de la Chine est fait de la seconde écorce de bambou, et d'autres arbres que l'on broie avec de l'eau claire. Il est d'une grande beauté, doux, uni, fort. Ses formes sont d'une grandeur à laquelle toute l'industrie de nos ouvriers ne peut atteindre. On trempe chaque feuille dans une eau d'alun, qui tient lieu de colle, l'empêche de boire et lui donne un luisant, qui le fait prendre pour un papier de soie.

On en fait aussi de coton : c'est le plus blanc et le plus en usage. *Duhalde* raconte que le *papier de chiffe* y est employé depuis dix-sept cents ans.

Le plus beau papier de soie de toute l'Asie, c'est celui de *Samarcande*, principale ville de la grande Tartarie. Il est très recherché par les Orientaux. Les Chinois l'emploient dans leurs imprimeries, et d'autres espèces de papier que le missionnaire *Parennin* fait monter à plus de quarante. De la Chine, cette découverte se sera communiquée aux peuples voisins, de proche en proche : d'abord aux Indiens, ensuite aux Persans. Les Sarrasins, conquérans de la Perse au 7e siècle, l'ont fait passer aux Arabes, aux Grecs : ceux-ci aux Latins, du temps des croisades. Alors il fut naturel de faire en Occident le même usage des vieux lambeaux de linge, qu'en Orient on faisoit de ceux de coton, de soie, etc.

La papier européen se fabrique avec de vieux chiffons de linge de chanvre ou de lin, blanchis, pourris, broyés, réduits en bouillie par le moulin et l'eau, dont les parties sont tellement délayées, qu'elles paroissent comme une eau visqueuse. Le papier de Hollande est célèbre par sa finesse, son corps, sa blancheur, son poli et son luisant. Ces qualités dépendent du choix des chiffons, de l'eau, de la manipulation, et d'autres circonstances.

Quant à son invention, Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluni, qui florissoit vers l'an 1120, affirme que le papier de chiffons étoit employé de son temps. « Les livres que nous lisons tous les jours, dit-il, sont « faits de peaux de belier, ou de bouc, ou de veau, « ou de plantes orientales, ou enfin de chiffons de « draps, de linge. « *Ex rasuris veterum pannorum compacti.*

Adam, archiviste de l'église du St.-Sépulcre à Caen, a trouvé dans le chartrier de cette église un *journal de recettes et de distributions* qui se faisoient, de six mois en six mois, au doyen et aux neuf chanoines de la collégiale : or, ce registre écrit de différentes mains, depuis l'an 1323 jusqu'à l'an 1354, est composé de deux cent huit feuilles de papier de linge. — *Esprit des Journaux*, *mars* 1785.

Maffei dit n'avoir vu, en Italie, de papier de chiffe plus ancien que celui d'une charte, donnée par l'évêque de Véronne en 1367.

Bullet (dans ses *Recherches historiques sur les cartes à jouer*) a vu à Besançon, sa patrie, un titre en papier de chiffe de l'an 1302. Ce papier étoit donc connu en France, dans la Belgique, etc. au commencement du 14e siècle.

Il en est de même de l'encre, *atramentum*, dont

j'ai parlé plus haut. Pline, Cicéron, Vitruve en ont connu l'usage. Horace compare un mauvais panégyriste à l'encre qui noircit ce qu'elle touche :

Sed veluti tractata notam, labemque remittunt
Atramenta. Epist. 1, lib. 2.

Les liqueurs employées pour l'écriture étoient de différentes couleurs. La *noire*, composée d'abord de charbon pilé et de suie, ensuite du noir de la fumée de résine, de la poix des torches, et de l'ivoire brûlé, etc. le tout dissous dans l'infusion de noix de galle, puis dans celle de vitriol, de noix de galle et de gomme ; la *rouge*, tirée du vermillon, du cinabre, du carmin ; la couleur *pourpre*, tirée des *buccins*, qui donnent une liqueur purpurine : elle étoit employée par les anciens pour teindre et peindre en rouge. Cette liqueur de pourpre servoit aux empereurs romains d'encre pour signer ou souscrire leurs édits. On l'appeloit *sacrum encautum*, et nul autre que l'empereur ne pouvoit user de cette encre sans commettre un crime de lèse-majesté. *Voyez* Murex, *D. Hist. Nat.* Les couleurs *bleue*, *verte* et *jaune*, l'or et l'argent réduits en poudre, sulfurés et soumis au feu, servirent aussi à orner et enrichir les manuscrits. *L'encre de la Chine*, composée de noir de fumée, mêlée de parfums, dont on a fait une pâte

solide, qui se délaye avec de l'eau, pour les dessins, les esquisses, les pastels, est aussi ancienne que l'ère chrétienne.

Les libraires, chez les Romains, étoient des copistes, *librarii*. Cicéron les désigne dans ses lettres à Tiron : « S'il y a quelque chose écrit de ma main « que les copistes n'entendent point, vous le leur expliquerez. » (Cet orateur étoit alors absent de Rome) : *tu istic* (Romæ) *si quid librarii meâ manu non intelligent, monstrabis*. L. 17, ep. 22.

Librarius étoit aussi un esclave occupé à copier des livres pour son maître. Le même orateur, dans une de ses lettres, dit : *Peto a te ut quàm celerrimè mihi Librarius mittatur, maximè quidem græcus*.

Tiron étoit un affranchi de Cicéron. Il devint son ami, son confident, son conseil. Il est regardé comme le premier auteur de ces caractères que les Romains appeloient *notæ*, par le moyen desquels on écrivoit aussi vite qu'on parloit. Nous appelons cet art *notes de Tiron*. D. Carpentier, bénédictin, en a donné un alphabet en 1747, in-fol. Lorsque Caton prononça à la tribune le sublime discours contre les mesures que César proposoit pour renverser la conjuration de Catilina, Cicéron, alors consul, eut soin de placer en divers endroits du sénat des écrivains habiles en notes, *notarii*, pour copier et recueillir

précieusement tout ce qui sortoit de la bouche de ce grand homme. L'orateur romain écrivoit lui-même en caractères abréviatifs.

Martial, liv. 14, épigramme 208, intitulée *Notarius*, a peint cet art au naturel par ce distique :

Currant verba licet, manus est velocior illis :
Nondùm lingua, suum dextra peregit opus.

Les notes tironiennes furent d'un usage très étendu en Occident. On les enseignoit dans les écoles publiques. On les employoit pour transcrire les manuscrits. Il y en a de cette espèce à la bibliothèque impériale à Paris, et à la bibliothèque ambrosienne à Milan. Cet art tomba en décadence en France sur la fin du 9e siècle, et en Allemagne sur la fin du 10e.

Dans la Grèce, il avoit été précédé par les *sigles : sigilla, signa* (écriture en chiffre ou par une seule lettre). Les Grecs tirèrent des Phéniciens cette sorte d'abréviation, dont on aperçoit l'origine dans les chiffres attiques. Le sénat romain permit qu'on s'en servît dans les actes publics, long-temps avant l'invention des notes de Tiron. On a fait usage, jusqu'au 15e siècle, de cette écriture abrégée, dans les affaires publiques et particulières, dans les inscriptions, les manuscrits, les lois, les harangues, les lettres. Mais la multiplicité des sigles causa la plus grande confusion et

la plus grande obscurité dans les noms propres, dans le texte des actes publics, des chartes, des diplômes, des bulles, des décrets, de même que dans les monumens originaux de l'histoire, des arts, des sciences et de la littérature. L'empereur Basile en défendit l'usage chez les Grecs, pour les livres de droit. Chez les Romains, l'empereur Justinien ordonna que ses lois fussent écrites tout au long sans sigles, sans notes, sous peine d'être châtié comme faussaire.

Ces *sigles* et les *notes tironiennes*, en passant par l'œil et la main des *notaires*, des *clercs*, des *copistes*, ont subi, d'âge en âge toutes les déviations, les teintes, les altérations que l'ignorance, la négligence, les préjugés, les passions, l'intérêt y ont apportées.

Les interprètes, les scoliastes, les commentateurs, les lexicographes, au lieu de déchirer le voile énigmatique des sigles et des notes, l'ont rendu bien plus ténébreux encore par la liberté et la diversité des interprétations. De là ces *variantes* infinies que l'on trouve dans les anciens manuscrits et dans les anciennes éditions. On peut donc comparer les auteurs originaux à la statue de la divinité littorale de Glaucus, qui, sans cesse battue par l'air, les orages et les vagues de la mer, est tellement défigurée qu'on ne la reconnoît plus.

Dans le 6e siècle, Cassiodore recommandoit à ses disciples d'avoir bien soin, dans l'étude de la Bible, de ne se servir que d'exemplaires fort corrects, de peur qu'on ne prît les fautes des copistes pour l'Écriture. Chaque Juif étoit obligé d'écrire une fois en sa vie le volume de la Loi tout entier, et les Rois deux fois. Houbigant, en recherchant les causes de l'obscurité de la *Vulgate*, si différente de l'hébreu, qui est le texte original, a trouvé que la Vulgate a été faite sur le grec, plein de fautes; et que le grec a été défiguré par les fautes des copistes et des traducteurs. (Houbigant ne parle ici que du *Psautier.*) On peut en dire autant de tous les auteurs profanes.

Pétrarque, qui florissoit en 1340, étoit indigné de l'ignorance et du peu d'attention de ceux qui se mêloient de copier. « Comment pourrons-nous, dit-il, « dans un endroit de ses ouvrages, apporter quelque « remède au mal que nous font les copistes, qui, « par leur ignorance et leur paresse, gâtent et ruinent tout? C'est ce qui empêche plusieurs beaux « génies de mettre au jour leurs ouvrages immortels. « C'est une punition qui est bien due à ce siècle fainéant, où l'on est moins curieux de livres que de « mets recherchés, et plus jaloux d'avoir de bons cui« siniers que de bons copistes. Quiconque sait pein« dre le parchemin et tenir la plume passe pour

« habile copiste, quoiqu'il n'ait ni savoir, ni talent.
« Je ne parle pas de l'orthographe; elle est perdue
« depuis long-temps. Plût à dieu que les copistes
« écrivissent, quoique mal, ce qu'on leur donne à
« transcrire! On verroit leur ignorance, mais on au-
« roit au moins la substance des livres; on ne confon-
« droit pas les copistes avec les originaux, et les
« erreurs ne se perpétueroient pas de siècle en siècle.
« Croyez-vous que, si Cicéron, Tite-Live, et d'au-
« tres anciens auteurs, sur-tout Pline, ressuscitoient
« et se faisoient lire leurs ouvrages, ils les enten-
« droient? Ne se récrieroient-ils pas à chaque mot, à
« chaque page, et ne se diroient-ils pas que ce n'est
« point leurs ouvrages qu'on leur lit, mais celui de
« quelque *barbare ?* Le mal est qu'il n'y a ni règle,
« ni loi pour les copistes; ils ne sont soumis à aucun
« examen : les serruriers, les agriculteurs, les tisse-
« rands, et les autres ouvriers sont assujettis à des
« examens et à des règles, mais il n'y en a point
« pour les copistes. Cependant il y a des taxes pour
« ces destructeurs barbares, et il faut les payer bien
« cher, pour gâter tous les bons livres. » Le même
poëte, écrivant à J. Bocace, se plaint de ce qu'il
ne peut trouver personne qui copie fidèlement son
livre sur *la Vie solitaire.* « Il paroît incroyable,
« dit-il, qu'un livre qui a été écrit en peu de mois

« ne puisse être copié dans l'espace de plusieurs « années. »

On a jugé Hardouin en délire, lorsque, dans ses Paradoxes, il avançoit que tous les écrits des anciens étoient supposés. On ne peut, il est vrai, justifier ses singularités; mais on peut affirmer qu'il n'en est pas un dont le texte original n'ait été altéré, tronqué, interpolé, obscurci, à mesure que les copistes, les scribes, les traducteurs, les scoliastes, se sont éloignés de l'âge des auteurs, et qu'ils ont multiplié les copies de leurs ouvrages.

La sténographie moderne, qui date en France des premiers temps de la révolution, de même que le télégraphe, n'a ni les inconvéniens, ni l'obscurité, ni les dangers de l'ancienne. Les signes de celle-ci ont varié sous la main des copistes, et le sens a changé selon le génie des interprètes; de manière que les abréviations sont autant d'énigmes, parcequ'on ne peut recourir à d'autres exemplaires pour s'assurer de la véritable leçon, et parceque les auteurs n'existent plus. Dans la sténographie actuelle, les copistes suivent en public la parole des orateurs, recueillent les harangues, les plaidoyers, les discussions prononcées à la tribune, ou les leçons entières des professeurs, aux différens cours qui se font aux lycées; ils leur remettent ensuite et au public la transcription

littérale des discours, en caractères usuels, et par la voie de l'impression. Les auteurs, les auditeurs peuvent contredire, amender, redresser et déterminer le sens des propositions, et le motif qui les a fait émettre. Cet art d'abréviation réunit donc tous les avantages de vitesse, de certitude, de clarté, de crédibilité dans la transmission de la parole.

CHAPITRE III.

Imprimerie en planches de bois fixes, connue de temps immémorial, de même que les caractères mobiles, les moules ou matrices, renouvelés dans les XIVe et XVe siècles.

Ange Roccha, dans sa *Bibliotheca vaticana illustrata*, Romæ, 1591, in-4°, pag. 419, dit que l'usage de l'imprimerie tabellaire étoit connu à la Chine plus de 300 ans avant J. C. Les missionnaires jésuites, qui ont passé 30 et 40 années à Pékin, où ils ont étudié la langue, les sciences, les arts, l'histoire, les mœurs, les usages des Chinois,

et qui nous ont fait passer les relations les plus exactes, soit dans leurs *Lettres édifiantes*, soit dans leurs *Mémoires*, s'accordent presque tous à donner à l'imprimerie chinoise plus de seize cents ans d'antiquité. *Couplet*, né à Malines, missionnaire à la Chine en 1659, la date seulement de l'an 930 de notre ère.

Quand un auteur veut faire imprimer son ouvrage, il le fait transcrire par un bon écrivain sur un papier mince et transparent. Le graveur colle chacune des feuilles sur une planche de bois dur et poli; puis, avec une pointe tranchante, il suit les traits, et taille les caractères en relief, abattant tout le reste du bois où il n'y a rien de tracé : c'est ce qui s'appelle (en terme de graveur, sculpteur, ciseleur, armurier, metteur en œuvre), *vider*, ou *champlever;* opération qui se fait par le moyen de différentes *gouges*.

L'imprimeur se sert de deux brosses; il trempe l'une dans l'encre, pour noircir les caractères de relief, et se sert de l'autre, qui est oblongue et douce, pour presser le papier. Il est si fin que les épreuves ne peuvent se tirer ni au cylindre, ni à la paume de la main, et encore moins à la presse : aussi n'est-il imprimé que d'un côté et toujours à sec. Les planches de bois qui servent pour imprimer sont compo-

sées, comme les nôtres, de plusieurs pages arrangées l'une près de l'autre, et séparées par un réglet, qui leur donne la plus grande justesse. Souvent ces réglets sont gravés et enrichis d'ornemens et de figures, du côté qui doit former la marge et la tranche des livres : nous en voyons des exemples dans nos anciennes éditions. Les feuillets n'étant imprimés que d'un côté ne s'ouvrent point. Ils sont pliés en double, et le côté blanc est caché dans le pli ; de manière qu'il n'y a rien de rogné que la tranche, qui est à la tête du livre et celle qui lui est opposée.

L'encre d'imprimerie des Chinois est faite avec de la suie, de l'eau-de-vie, de l'eau et de la colle de bœuf. Leurs livres sont couverts de carton gris, de satin, de taffetas, ou de brocards semés de fleurs d'or et d'argent. Les liaisons des caractères sont si déliées et si nettes ; leur papier est si mince, si lisse, si blanc ; les figures sont si vivement enluminées, qu'il est difficile de trouver en Europe de plus belles impressions.

J'ai vu grand nombre de ces livres chinois dans différentes bibliothèques, sur-tout à Lyon, dans celle des Oratoriens. Ils avoient appartenu aux Jésuites, qui les avoient reçus de leurs confrères missionnaires à la Chine. Le prince de Ligne en possède un in-8°, dont le haut de chaque feuillet est orné de figures

chinoises équestres et pédestres. C'est l'histoire des premières dynasties de l'empire de la Chine. On en a ouvert les feuillets, qui sont d'un papier si fin que les caractères et les figures sont aussi distincts et aussi visibles au *verso* qu'au *recto*. Il venoit des Jésuites résidans à Constantinople. On en trouve quantité à la bibliothèque impériale, d'une grande beauté.

Le grand avantage que l'on peut retirer de l'usage de ces tables de bois, est 1° que les formes sculptées demeurent toujours entières; 2° que l'on peut en tirer de nouveaux exemplaires autant de fois qu'on le désire, sans qu'il soit besoin d'autres dépenses que celles du papier pour une seconde et une troisième impression, comme dans notre *stéréotypie;* 3° qu'une planche de bon bois, tels que le bambou, le cormier, le buis, peut fournir cent mille exemplaires, sans qu'il y paroisse aucun déchet. Cela se fait encore à si peu de frais, dit Alvarez-Semedo, qu'à la Chine on peut faire graver plus de cent lettres, formées de plusieurs traits, à moins de cinq sous tournois.

Cette manière d'imprimer est pratiquée de temps immémorial au Japon, aux Indes orientales, à Siam, en Perse, au Mogol, en Tartarie, comme à la Chine, dans les fabriques de toiles et de papiers de tenture. L'on y frappe le trait des dessins sur les étoffes de soie, de coton, de mousseline, de satin, avec des

planches de bois, gravées par bouquets détachés, et par *rentrées*, ou reprises. La manière de rendre ce trait est de frapper à plusieurs fois la planche du côté qu'elle est gravée, avec le poing, ou avec le manche d'un marteau, comme cela se pratique dans nos manufactures de toiles de coton, et dans celles des papiers meubles. Les rentrées des bouquets, des fleurs, des oiseaux, des insectes, des animaux, et d'autres figures dont les couleurs vives et ineffaçables étonnent les Européens, s'impriment de la même façon, au moyen de plusieurs planches de bois, sur lesquelles ces ornemens sont gravés en relief.

Les Chinois ont aussi des caractères mobiles en bois, dont ils se servent pour corriger l'état de leur empire, qu'ils publient tous les trois mois. *Voyez* Duhalde, *Description de la Chine*. Paris, 1735, 4 vol. in-fol., tom. II, pag. 229 et suiv.

Les transpositions et les renversemens de lettres que l'on remarque dans certaines médailles ont fait conjecturer à Caylus et à d'autres antiquaires que les anciens se servoient de caractères séparés. *V*. p. 14.

Nous avons dit que les Grecs et les Romains connoissoient l'écriture en chiffre ou par une seule lettre, qu'ils appeloient *sigla*.

Cicéron, en réfutant la possibilité des atomes créateurs du monde, dit : « Quiconque croit cela pos-



« sible, pourquoi ne croiroit-il pas que, si l'on jetoit à « terre une grande quantité de caractères des vingt-« une lettres de l'alphabet, soit d'or, soit de quelque « matière que ce soit, ils pourroient tomber dans un « tel ordre qu'ils formeroient lisiblement les annales « d'Ennius? » *Pensées de Cicéron*, recueillies par d'Olivet, in-12, p. 44 et 45. *Cur non idem putet, si innumerabiles unius et vigenti formæ litterarum, vel aureæ, vel qualeslibet, aliquò conjiciantur, posse ex his in terram excussis annales Ennii effici.*

Quintilien, dans ses *Institutions oratoires*, particulièrement dans le premier livre, où il traite de la manière dont il faut élever les enfans dès l'âge le plus tendre, et leur apprendre à lire et à écrire, dit : « Je « n'exclus point la méthode déjà connue pour sti-« muler les enfans, et leur faire naître le goût de s'ins-« truire, qui est de leur offrir, en forme de jeux, des « lettres d'ivoire.... Lorsqu'ils commenceront à les « appeler l'une après l'autre, il ne sera pas inutile « de les faire bien graver sur des tablettes (appelées « *hypogrammon* chez les Grecs), afin que leurs « petits doigts conduisent le stylet par les traits des « caractères comme par des sillons. » *Non excludo autem, id quod est notum, irritandæ ad discendum infantiæ gratiâ, eburneas etiam litterarum*

formas in lusum offerre, vel si quid aliud, quo magis illa ætas gaudeat, inveniri potest, quod tractare, intueri, nominare jucundum sit. Cùm verò jam ductus sequi cœperit, non inutile erit eas tabellæ quamoptimè insculpi, ut per illos velut sulcos ducatur stylus. Nam neque errabit, quemadmodùm in cœris (continebitur enim utrinque marginibus), neque extra præscriptum poterit egredi, et celeriùs ac sœpiùs sequendo certa vestigia, firmabit articulos, neque egebit adjutorio manum suam manu superimposita regentis.... Instit. orator., lib. 1, cap. 2, edit. Vascosan, 1538.

Platon, dans son *Livre des lois*, avoit déjà proposé cette méthode avant Quintilien, dans l'article *quomodo pueri alliciendi sint ad studia disciplinarum.*

Saint Jérôme, qui vivoit quelques siècles après ces grands hommes, conseille à Læta, dame romaine, ce même jeu des lettres mobiles pour l'instruction de sa fille Paula. « Qu'on lui fasse des lettres de buis « ou d'ivoire; qu'on appelle chacune par son nom; « qu'elle en fasse son amusement, afin que ce jeu « lui serve en même temps de leçon. » *Fiant ei litteræ vel buxeæ, vel eburneæ, et suis nominibus appellentur. Ludat in eis, ut et lusus ipse eruditio*

sit.... « Il ne faut pas seulement, ajoute-t-il, qu'elle « observe l'ordre alphabétique des lettres, et qu'elle « les chante de mémoire ; il faut souvent bouleverser « cet ordre, mêler les dernières à celles du milieu, « celles du milieu aux premières, afin qu'elle les « connoisse tout à la fois par le son et par la vue. » *Epist. D. Hieron. cum. scholiis Erasmi.* Par., 1533.

L'on voit, par ces différens passages, que, sous le règne des premiers empereurs romains, on apprenoit à lire et à écrire par le moyen des planches de bois ou des morceaux d'ivoire, sur lesquels on gravoit d'abord des lettres simples et mobiles, ensuite des syllabes, puis des mots, enfin des propositions. Érasme, dans son *Dialogus de pronunciatione*, confirme cette méthode. C'est par le même moyen, ajoute-t-il, que quelques aveugles ont appris à écrire en peu de temps. *Nam hâc arte didicimus et cœcos nonnullos promptè scribendi facultatem sibi parasse.*

Du temps d'Érasme, Pierre Messie, gentilhomme de Séville, chronographe de Charles-Quint, publioit en espagnol diverses leçons sur différens sujets, particulièrement sur l'invention des lettres, des instrumens de l'écriture, de l'imprimerie, etc. Elles ont été traduites en français par Claude Gruget,

Parisien, et imprimées dans la même ville en 1572, in-12.... On y lit la méthode de Quintilien et d'autres auteurs anciens pour apprendre aux aveugles à bien écrire. « Ils faisoient faire, dit-il, une table de por-« phyre, de métal, de bois, ou d'os; ils y engra-« voient toutes les lettres d'*a*, *b*, *c*; puis l'aveugle « prenoit un poinçon, dont la pointe étoit si fort ai-« guë, si subtile, qu'il pouvoit librement la mener « par toutes les lettres engravées en la table, étant sa « main conduite par quelqu'un. Il le faisoit et répé-« toit tant de fois qu'il sentoit à tâtons la forme de « chacune des lettres, et s'y accoutumoit tant, que, « petit à petit, avec grande attention, il s'im-« prima si bien en la mémoire l'image de chacune « de ces lettres, que puis après il s'apprit à les faire « sur autre chose que sur cette table; tellement que « quelquefois il en manquoit, quelquefois il en faisoit « bien. Finalement il apprenoit de manière qu'a-« vec une plume il écrivoit ce qui se présentoit à « l'esprit. »

Ravisius (Jean Tixier, seigneur de Ravisy, recteur de l'université de Paris, un des habiles humanistes de son siècle, contemporain d'Érasme et de Messie), rapporte que Cneïus Aufidius, illustre historien latin, qui vivoit cent ans avant l'ère vulgaire, étant aveugle, écrivit une histoire grecque, *et videbat*

in litteris..... C'est-à-dire que par le tact il distinguoit et nommoit les lettres taillées en relief, et que par le secours d'un stylet aigu, qu'il promenoit sur les caractères gravés en creux, il les discernoit les uns des autres par leur forme.

Or, quoi de plus clair et de plus précis que ces passages sur la taille des lettres mobiles sur bois, leur assemblage et leur usage connu depuis plus de dix-huit cents ans ! Quoi de plus ancien à la Chine, au Japon, que l'art de sculpter des planches en relief, et d'imprimer sur le papier, sur le coton, sur les siamoises, sur les perses, sur le pékin, comme cela se fait aujourd'hui en Europe !

Les sculpteurs, ciseleurs, orfèvres et fondeurs de l'antiquité ont aussi connu les matrices ou moules dans lesquels ils jetoient la fonte de leurs métaux, qu'ils réparoient ensuite avec le burin et le ciselet. Les Septante, en parlant du veau d'or ou de l'*Apis*, fabriqué par Aaron dans le désert, disent que ce pontife le fit jeter en fonte et travailler au burin : *formavit opere fusorio*. Exod. c. 32, v. 4. Charès, sculpteur lydien, immortalisa Rhodes par le fameux colosse du soleil, qu'il fit d'airain, de la hauteur de cent cinquante pieds. L'artiste Zénodore se distingua par la statue colossale de Mercure, et sur-tout par celle de Néron, qui étoit consacrée au soleil.

Agésandre, Athénodore et Polydore firent sous Titus le groupe de Laocoon, dont on conserve encore l'original. Diodore de Sicile, Pausanias, Pline et Plutarque ont transmis à la postérité les procédés des artistes les plus célèbres de la Grèce et de Rome, dont les chefs-d'œuvre en fonte, en gravure, en ciselure servent encore tous les jours de modèles dans les écoles des arts.

Les moules ou matrices pour la formation des lettres étoient aussi en usage chez les Gaulois. En voici une preuve.

En 1808, dans une fouille près de *Nasium*, ancienne forteresse des Gaules, chez les *Leuci*, aujourd'hui Nais, village situé sur la rivière d'Ornain, département de la Meuse, on trouva *deux petites pierres* en forme de tablettes, *chargées d'inscriptions sur leur tranche seulement* et non sur leur surface. Les caractères ne pouvoient être lus, parce qu'ils étoient *gravés en sens inverse.* M. Barthélemi, propriétaire, envoya ces pierres à l'Académie Celtique de Paris. M. Dulaure, chargé de les examiner, a jugé que les tablettes où ces caractères étoient empreints durent être dans l'origine des espèces de *sigilla* ou *formes matrices* qu'on appliquoit sur une matière molle ou mise en fusion. Il a vu qu'ils servoient à imprimer sur un vase contenant des

médicamens composés, la vertu de ces médicamens et le nom du médecin qui les avoit prescrits ou du pharmacien qui étoit chargé de les vendre. Voici la première inscription de ce genre :

Q. Jun. Tauri Anody
Num ad omn. Lipp.

Le savant Dulaure lit : *Quinti Junii Tauridii anodinum ad omnes lyppas....* Remède anodin de Quintus Junius Tauridius pour tous les maux d'yeux.... *Mémoires de l'Académie celtique* de Paris, 1808, n°s 9 et 10, avec planches.

Méerman et d'autres érudits prétendent que les Européens n'ont pu apprendre l'art de *l'imprimerie tabellaire* des peuples de l'orient, parce que la navigation dans les Indes n'a eu lieu qu'à la fin du 15e siècle.... J'ai déjà montré, dans le chapitre précédent, la voie par laquelle le *papyrus* d'Égypte a passé en occident; j'ajouterai que, depuis le 4e siècle, sous le règne de Constantin, les pèlerinages à la Terre-Sainte furent très fréquens : les chrétiens d'occident s'y rendoient avec affluence. Le khalife Aaron envoya lui-même les clefs du *Sépulcre* à Charlemagne, en signe de la liberté du pèlerinage en Palestine.

Les Français possédèrent des terres le long des côtes de la Syrie jusqu'en 1291. Les Allemands, les

Italiens, les Espagnols et les autres peuples de l'Europe qui se croisèrent pendant deux cents ans contre les infidèles, ouvrirent par terre et par mer des communications avec les contrées de l'orient. Ils en rapportèrent chez eux les productions, les découvertes, les arts. Les ordres hospitaliers institués à Jérusalem pour la garde du *Sépulcre*, et fondés ou plutôt stationnés en Europe, afin de tenir les chemins libres et d'assurer les caravanes des pèlerins qui alloient à la Terre-Sainte, nous ont fait pour ainsi dire passer de main en main les mœurs, les usages, les sciences, les procédés mécaniques des Orientaux, des Perses, des Indiens.... Donc les Européens ont connu bien avant le 15e siècle les arts des peuples de l'orient.

D'ailleurs les Romains, maîtres des Gaules pendant trois à quatre siècles, qui, du midi au nord, de l'est à l'ouest, avoient ouvert des communications directes avec la métropole, soit par leurs étonnantes voies de terre, soit par la navigation sur la Méditerranée et sur le golfe Adriatique, avoient répandu chez les nations vaincues le germe des sciences, des arts, des métiers, avec les inventions, les découvertes des anciens peuples et les leurs. Marseille commerçoit avec la Grèce, l'Archipel, la Syrie et tout l'orient, par la Méditerranée. La même mer lui donnoit entrée dans les vastes contrées de l'Égypte, de

l'Arabie, de la Perse. Le commerce de l'Océan et des côtes des Gaules aquitanique, et seconde Belgique; celui de l'Armorique et d'Albion lui étoit ouvert par le détroit de Gibraltar. Les rapports que Marseille entretenoit avec Alexandrie, le Caire, Suez, la mer Rouge, étoient continuels. Les *marchands d'outre-mer*, dont il est si souvent parlé dans nos chroniques, étoient des négocians d'Alexandrie et de Syrie: c'étoient eux qui importoient à Marseille le *papyrus* d'Égypte, qui de là passoit dans l'intérieur des Gaules par les voies romaines.

Narbonne et Arles étoient aussi l'entrepôt des marchandises de l'orient, de la Grèce et de l'Égypte. Lyon et Bordeaux tenoient un rang distingué parmi les villes de commerce. Trèves et Cologne étoient connus par leurs nautes de la Moselle et du Rhin.

A Paris, sous le règne de Tibère, il y avoit une société de commerçans établie sous le nom de *Nautæ parisiaci*. Cette communauté érigea, vers la pointe orientale de l'île, un autel en l'honneur de Jupiter. Childebert, mort en 558, fit abattre ce monument d'idolâtrie; et lorsqu'en 1711 on creusa dans le chœur de Notre-Dame un caveau pour la sépulture des archevêques, on retrouva ces pierres chargées d'inscriptions et de bas-reliefs. L'une étoit ainsi conçue:

Tib. Cæsar.
Aug. Jovi optimo
Maximo,
Nautæ Parisiaci
Publicè posuerunt.

Histoire de Paris, par Félibien, tom. I.

Dans une dissertation sur l'hôtel-de-ville de Paris, on prouve que presque tout le commerce se faisoit par eau sous les rois de la première et de la seconde race. De là le nom et la juridiction des prevôts des marchands, établis en plusieurs villes du royaume. La plupart des grandes rivières avoient aussi leurs *nautes*. Plusieurs compagnies semblables à celles qui naviguoient sur la Seine, travailloient avec la même ardeur à faire fleurir le commerce sur la Saône, le Rhône, le Doubs, la Durance, la Loire, la Marne, l'Yonne, etc. Gruter, p. 371, n° 8, rapporte une inscription antique trouvée à Auxerre, et faite en l'honneur d'un certain Démétrius, chargé des affaires commerciales des villes de Sens, de Troyes, de Meaux, de Paris et d'Autun....

Arras étoit célèbre par ses manufactures d'étoffes, de même que Boulogne, ou plutôt Portel, *Portus Itius*, d'où Jules-César s'embarqua pour aller soumettre Albion. Une inscription trouvée dans l'île de Walcheren en Zélande, et faite à l'honneur de la

déesse Néhalennie, *ob merces rectè conservatas*, prouve que les Bataves avoient aussi des sociétés de commerçans.

CHAPITRE IV.

Des premiers livres d'images, essais de l'imprimerie.... Des cartes à jouer.

Nous n'avons point encore l'histoire complète de la gravure en bois. Nous manquons de monumens authentiques qui puissent nous montrer ses commencemens informes, assigner ses inventeurs, répandre des lumières sur leurs essais, sur leurs progrès, et fixer le degré de perfectibilité où ils sont parvenus par succession de temps et de tentatives. Au lieu de tenir le premier anneau de la chaîne continue des beaux-arts, nous sommes réduits à n'avoir que des époques vagues, des noms douteux, un mécanisme et des procédés très incertains.

Ceux qui ont le mieux étudié l'origine de cet art conviennent que les Allemands, les Belges, les Bataves ont cherché, presque tous à la même époque,

sur la fin du 14e siècle et au commencement du 15e, à graver et à sculpter sur bois et sur cuivre. Ils avoient été devancés par les sculpteurs, ciseleurs, graveurs et fondeurs des 13 et 14e siècles. En effet, que l'on parcoure les anciennes cathédrales, les anciens monastères, on trouvera sur les portiques, sur les tombes, sur les autels, dans les cloîtres, des décorations, des ornemens, des figures, des histoires chargées d'inscriptions en lettres gothiques, taillées sur la pierre, ou fondues en airain, qui expliquent sommairement le sens de ces monumens, et qui annoncent le nom de leur auteur, avec la date de l'année. Or, ces caractères en relief ou en creux ont servi de modèles pour l'imprimerie tabellaire. Il en est de même des lettres peintes sur les anciennes vitres; elles ont la plus grande ressemblance avec celles des livres d'images.

Jean de Bruges ou Van Eyck avoit fait un grand pas pour la peinture et pour l'imprimerie, par sa manière ingénieuse de broyer les couleurs. Cependant Lessing, dans un ouvrage allemand publié à Brunswick en 1774, ne fait aucune difficulté d'enlever à Van Eyck et à son frère Hubert, un honneur dont ils sont en possession depuis plus de quatre siècles; il affirme que la peinture à l'huile avoit été connue plusieurs siècles avant eux. Les preuves sur

lesquelles il se fonde sont des passages formels d'un manuscrit du 10 ou 11e siècle, de Théophile-le-prêtre, qu'il a trouvé dans la bibliothèque du duc de Wolfenbutel, dont il étoit le conservateur. Il rapporte en entier le chapitre 18 *de rubricandis ostiis et de oleo lini;* le chap. 23 *de coloribus oleo et gummi terendis.* On y lit tous les procédés de la peinture à l'huile, et la méthode de mêler et de broyer l'huile de lin et la gomme pour en composer des couleurs. Ce manuscrit se trouve à la bibliothèque impériale à Paris, n° 6741; mais il n'est que de 1431.

En rassemblant, de tous les états de la maison d'Autriche, les tableaux pour en former la célèbre galerie impériale de Vienne, on a découvert en Bohême, au château de Karlstein, dans les environs de Prague, des peintures à l'huile d'une date bien antérieure à celle de l'invention des frères Van Eyck, de Bruges.

Dans la première chambre des plus anciens maîtres de l'école allemande, on voit un tableau d'autel en trois compartimens, sur bois, peint à l'huile, par Thomas de Mutina ou de Muttersdorf, en Bohême, gentilhomme, qui florissoit en 1297.

Un autre tableau de Nicolas Wurmser, de Strasbourg, qui représente Jesus en Croix. Ce tableau est de l'année 1357, sur bois. Un troisième, de Théodore

de Prague, représentant deux pères de l'église, St. Ambroise et St. Augustin. Il est aussi de 1357, sur bois. Ces deux derniers artistes vivoient au milieu du 14e siècle, à la cour de l'empereur Charles IV, protecteur des sciences et des arts, qui attiroit dans ses états les hommes les plus célèbres de son temps. Il fit présent à Nicolas Wurmser de la terre du grand Morzina, en Bohême, en récompense des beaux tableaux dont il orna le château de Karlstein, sa résidence favorite, où ces tableaux existoient.

Les artistes et les amateurs ont fait des essais chimiques sur ces tableaux. D'après les examens les plus rigoureux, ils ont prouvé qu'ils étoient peints à l'huile.

Cette découverte importante a confirmé l'opinion et la conjecture du professeur Lessing, qui parut alors hasardée, sur *l'ancienneté de la peinture à l'huile.* Voyez le *Catalogue des tableaux de la galerie impériale de Vienne, composé par Chrétien de Mechel, de Bâle*, en 1781, *par ordre de l'empereur Joseph II.*

Raspe, Anglais, a soutenu la même opinion, *in his curious Treatise published in* 1781..... *Has proved that oil painting was known long before its pretended discovery by Van Eyck.*

Anecdotes of Painting, etc. *by Walpole. London*, 1786, tom. 1, p. 85.

Dominici cite des peintures à l'huile faites à Naples en 1300. Voyez Tiraboschi, *Histoire de la littérature Italienne.*

Bullet, dans ses *Recherches historiques* sur les *cartes à jouer*, fait voir par une multitude de preuves tirées des chroniques du temps, particulièrement de celle de Petit-Jean de Saintré, page de Charles V; par les édits des princes; par les lois ecclésiastiques; par les figures même des cartes, que ce jeu fut inventé sur la fin du règne de ce monarque, vers l'an 1376. Il augure par les couronnes et les sceptres fleurdelisés, que portent les rois dans ce jeu, que ce sont les Français qui les ont imaginées. Bientôt elles passèrent en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Puis elles furent défendues par Jean, roi de Castille, par un édit de 1387; par une ordonnance du prevôt de Paris, du 22 janvier 1397; par un synode de Langres tenu en 1404, etc.

Ces cartes alors étoient dessinées et peintes, comme les *dés* et les *tessères* des Grecs et des Romains, dont j'ai parlé. Ménestrier et Bullet le prouvent par le compte de Charles Poupart, trésorier du roi Charles VI, dans lequel on lit cet article : « Donné à « Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux

« de cartes à or et à diverses couleurs, de plusieurs « devises, pour porter devers ledit seigneur roi, « pour son ébattement, cinquante-six sols parisis. »... Ces cartes pouvoient aussi être imprimées ou enluminées au moyen de patrons découpés à jour.

Ce ne fut que vers l'an 1400, dit Bullet, que les Allemands, les Flamands, les Hollandais, les Italiens, firent les premiers moules en bois, pour les fabriquer avec plus de célérité, et en rendre l'usage plus commun et moins cher. Cette méthode passa en France, en Angleterre, en Espagne, etc.

Cependant Heinecke prétend que l'invention des cartes et de leur enluminure est due aux Allemands, et lui donne une date antérieure à celle de 1376. Gunther Zeiner, dans un ouvrage allemand, intitulé *le Jeu d'or*, qu'il imprima en 1472, in-fol., dit que le jeu de cartes a commencé à prendre cours en Allemagne l'an 1300. M. Jansen, dans l'*Origine sur la gravure en bois*, confirme ce témoignage. Il produit le passage d'un manuscrit qui lui a été communiqué par M. Van Praet, qui prouve d'une manière incontestable que les cartes à jouer étoient connues en Allemagne dès l'an 1299, et qu'elles étoient en usage en France en 1341.

On croit communément que les *livres d'images* furent le résultat de l'invention des cartes à jouer. Ces

sortes de livres, sans date, sans indication d'auteur et de lieu, que l'on fait voir dans les différentes bibliothèques de l'Europe, ont tous été gravés sur planches de bois fixes, avec le texte à côté, au milieu, ou au-dessous des images, ou quelquefois sortant de la bouche des figures, pour les expliquer. Ils ont été imprimés d'un seul côté du papier avec une encre grise en détrempe. Ces ouvrages que l'on regarde comme les premiers essais de l'imprimerie, ont été fabriqués, les uns avant la découverte de cet art, les autres dans ses premiers commencemens. Ils se ressemblent presque tous. Les figures qui y sont représentées sont grossièrement faites, au simple trait, dans le goût gothique, de même que l'explication latine en prose rimée, qui accompagne chaque figure gravée dans les petits carrés des planches. Les feuillets n'étant imprimés que d'un seul côté sont ordinairement collés dos à dos les uns aux autres. Les lettres de l'alphabet, en gros caractères gothiques, qui se trouvent au milieu des planches, indiquent l'ordre de leur arrangement.

Pour graver une planche de bois, il falloit, 1° dessiner le sujet à la plume sur le bois, ou calquer le dessin sur le bois; 2° marquer tous les traits qui forment le dessin et les conserver en relief; 3° enlever délicatement avec des pointes, des canifs, ou d'autres

outils, ce qui devoit demeurer en blanc et être creusé, parce que le relief seul forme dans l'impression les traits sur le papier. C'est l'imprimerie chinoise ou tabellaire, dont nous avons parlé. Dans l'impression des images et des cartes, on chargeoit de noir la planche de bois ou le moule, on y appliquoit une feuille de papier moite, afin qu'elle s'attachât aisément au moule : on passoit ensuite plusieurs fois sur le papier un frotton de crin ou de bande d'étoffe, et l'on frottoit le papier sur le moule : alors l'empreinte de l'image paroissoit sur le papier. L'on découvre cette opération par le revers de la feuille qui est lisse et quelquefois maculée, dans les anciennes estampes sur bois, et dans les anciens livres d'images imprimés d'un seul côté.

Les cartiers employoient des cartons découpés pour enluminer leurs cartes; et encore aujourd'hui, il leur en faut plusieurs, pour donner les différentes couleurs aux figures. Les enlumineurs des livres anciens suivoient le même procédé.

Par cette opération, les figures et le texte, qui, sur la planche, étoient à gauche du spectateur, se trouvoient à droite dans l'empreinte ou l'estampe, *et vice versâ;* à moins que les artistes habiles n'eussent pris le soin d'ordonner et de graver leurs figures de telle sorte que les actions qui doivent se faire

avec la main droite fussent représentées et parussent de même sur le papier. On peut donc prendre régulièrement pour copie la pièce qui fait voir le contraire.

Ces livres très rares, curieux par leur singularité, d'une lecture difficile par l'abréviation des lettres et leur forme, sont au nombre de 9 à 10 principaux, imprimés plusieurs fois dans les quarante premières années du 15e siècle, selon l'opinion la plus générale. Maittaire, Schelhorn, David Clément, Fournier-le-jeune, Méerman, Papillon, De Bure, etc. les ont décrits. Je les ai presque tous vus : mais aucun bibliographe n'a mieux connu ces livres d'images, et en plus grand nombre, que Heinecke, dans son *Idée générale d'une collection d'estampes.* Il a donné la copie fidèle de toutes les planches et le *fac simile* du texte : il a désigné leurs différentes éditions, déterminé leurs variantes, et raisonné à fond les artistes et leurs œuvres. P. 292 à 482.

1° *Figuræ typicæ veteris atque antitypicæ novi Testamenti*, petit in-fol. (*figures de l'ancien et du nouveau Testament*). On appelle cet ouvrage en Allemagne la *Bible des pauvres*, parce qu'il avoit été fait pour donner une histoire abrégée de l'ancien et du nouveau Testament, par figures, à ceux qui n'avoient pas le temps ou la faculté de

lire ou de se procurer un manuscrit de la Bible entière. Il correspond *aux figures de la Bible, par Royaumont.* J'en ai vu deux exemplaires, l'un à Bâle en 1781, l'autre à Paris en 1795, tous deux complets, en 40 planches de figures et texte. Cet ouvrage existe en manuscrit du 12e et du 13e siècle, mais seulement en 38 figures, à la bibliothèque du duc de Brunswick-Wolfenbutel, une des plus riches de l'Allemagne, selon la notice que le savant Hugo, qui en est le conservateur, a envoyée à Méermân.

L'exemplaire de la *Bible des pauvres*, que possède la bibliothèque publique de Bâle, est complet et très bien conservé. Il contient 40 feuillets imprimés seulement d'un côté. Chaque planche contient quatre bustes, deux en haut, deux en bas, trois sujets historiques et diverses inscriptions. Les bustes d'en haut représentent des prophètes; les bustes inférieurs, des anonymes. Des trois sujets, celui du milieu est tiré du *Nouveau Testament;* c'est le Type. Les deux autres sujets qui sont à côté, et qui font allusion au premier, sont les Antitypes. Les inscriptions sont des textes de la Bible et des vers léonins. Le papier n'est pas des plus fins, mais de la qualité ordinaire de celui dont on se servoit dans le 15e siècle en Allemagne. Le premier feuillet imprimé se trouve assez

conforme à celui dont on voit une copie dans *Schelhornii amœnitates litterariæ*. J'ai cependant remarqué que les figures dans Schelhorn sont différemment ordonnées dans la première planche que dans celle d'Heinecke : elles sont mieux dessinées, mieux gravées. (Voyez la figure d'Ève et celle du serpent.) Cette première planche ou feuille est marquée, au milieu, de la lettre A ; les suivantes, B. C. D., et ainsi de suite jusqu'à la lettre U, où l'alphabet finit. Après cela recommence de nouveau l'A.. mais avec deux points, et ainsi de suite B.. C.. D.. jusqu'à U.. ; où finit le second alphabet et le livre. Outre ce que Heinecke a remarqué sur cet ouvrage, il se trouve encore une autre particularité à l'exemplaire de Bâle, c'est que quatre planches, savoir, I. K. L. M. se trouvent partagées chacune en deux pièces jointes ensemble, comme cela est visible par une ligne blanche qui se trouve entre deux. Les frères Amerbach étoient possesseurs de cet exemplaire dans le 16[e] siècle ; il passa ensuite avec leur bibliothèque à l'université de Bâle ; mais personne ne connut le prix de ce livre qu'en l'année 1772, où M. Bech, conservateur de la bibliothèque publique de Bâle, eut le bonheur de le découvrir dans un grand tas de papier que l'on n'avoit pas remué depuis l'année 1661. Dès-lors il fut mis au nombre des plus grandes raretés

de la bibliothèque; et c'est ainsi que le public en jouit.

L'exemplaire de la bibliothèque impériale à Paris est de même, excepté que les quatre planches ne sont point partagées, comme celles de Bâle. Je n'y ai point vu non plus les points marqués après les lettres du premier alphabet. D'ailleurs il n'est pas aussi bien conservé. On en voit un exemplaire à la bibliothèque Bodléenne à Oxford; un autre dans celle du Christ à Cambridge.

Il y a quatre éditions différentes de cet ouvrage en 40 planches, et une cinquième distincte des autres, par son augmentation, en 50 planches. Dans ces éditions, les textes, comme les figures, sont gravées au moyen des planches de bois. Les feuillets, imprimés d'un seul côté, sont collés deux à deux, et dos à dos, dans la plupart des exemplaires. Il en est de même des autres livres d'images suivans.

2° *Historia S. Joannis evangelistæ, ejusque visiones apocalypticæ*, pet. in-fol. Histoire de S. Jean l'évangéliste et ses visions dans l'île de Pathmos, représentées en figures, avec leur explication en latin, sculptée au milieu et au-dessous d'elles. Le texte est pris du 1er chapitre de l'Apocalypse jusqu'au 22e inclusivement.

Maittaire, dans ses *Annales typographiques*,

dit avoir vu quatre exemplaires de cet ouvrage, qui se ressembloient presque tous. Il s'est plu à décrire celui du comte de Pembroke, composé de 46 planches. Uylenbroeck, ancien magistrat hollandais, en avoit un en 47, dont on voit la description dans le catalogue de sa bibliothèque, imprimé à Amsterdam, en 1729. Il a passé à Paris, à de Boze, puis au président de Cotte. Le docteur en médecine Réga, à Louvain, en possédoit aussi un exemplaire incomplet. J'en ai vu deux à la bibliothèque impériale, chacun de 48 planches; dans l'un, les feuilles sont collées l'une contre l'autre; dans le second, elles sont détachées. Les planches sont marquées en haut et à côté des pages par les lettres alphabétiques A. B. C., etc. Les estampes sont gravées sur bois au simple trait, d'un goût lourd et gothique, de même que le texte latin. Les feuillets sont imprimés d'un seul côté avec une encre grise.

Parmi les six éditions de l'Histoire de S. Jean, Heinecke regarde comme la plus ancienne celle dont il a trouvé un exemplaire dans l'abbaye de Gotwic en Autriche. Les titres qui indiquent l'ordre des feuillets ne sont pas les mêmes dans les différentes éditions de cet ouvrage.

Dans les exemplaires de Harlem, de Uylenbroeck, de Verdussen, comme dans la plupart de ceux de

la bibliothèque impériale de Vienne, de Berlin, d'Oxford, de Pertusati, à Milan, on trouve entre chaque estampe une feuille de papier ajoutée au livre, écrite à la main, à l'opposite des figures, en idiôme teuton, saxon ou flamand, d'une écriture du 15e siècle, pour faciliter l'intelligence de la matière à ceux qui ne savent pas le latin. Gaignat avoit trois exemplaires de ce même ouvrage, qui diffèrent entre eux par les types, par le nombre des planches. Heinecke a trouvé six différentes éditions de cette histoire, dont il a donné le détail le plus exact.

3° *Historia seu providentia Virginis Mariæ ex cantico canticorum*, petit in-fol. (Histoire de la Vierge, tirée du cantique des cantiques, expliquée par figures). Cet ouvrage contient 16 feuillets imprimés seulement d'un côté. Chaque planche offre deux sujets : les textes qui sont très courts se lisent sur des *rouleaux* qui couronnent les personnages, ou qui sortent de leurs bouches. Ces feuillets sont remplis de gravures en bois, qui représentent différens sujets allégoriques à la vie de la Vierge, avec de courtes explications, en forme de sentences au bas de chaque figure. Gaignat en possédoit un exemplaire, dont le texte est imprimé en caractères de fonte. Verdussen, d'Anvers, en avoit un semblable. Il y en a un de même à la bibliothèque Bodléenne à Oxford. Celui

que j'ai vu à la bibliothèque impériale est aussi en 16 planches, mais d'une édition bien postérieure. Le texte imprimé des deux côtés des feuillets porte la date de 1470. Les figures paroissent plus anciennes que cette époque. La bibliothèque de Harlem possède 9 feuillets de cette histoire gravée sur bois, avec les figures tirées du *cantique des cantiques*. Le titre de la première feuille est en langue flamande. Méerman en a donné le *fac-simile* dans sa table IX. Il prétend que cet ouvrage, de même que le précédent, doit être attribué aux Belges, et que les autres éditions latines et allemandes ont été faites sur celles-ci, qui sont les originales. Mais on attend sa preuve. (*Voyez* Heinecke, page 375.) Ce savant annonce encore une édition d'une histoire semblable, dont il n'a trouvé qu'un exemplaire, sous le titre :

4° *Historia B. Mariæ Virginis ex evangelistis et patribus excerpta et per figuras demonstrata*, en 16 planches de texte et de figures.

5° *Ars moriendi, sive de tentationibus morientium* (l'Art de mourir), petit in-folio en 24 feuillets : le texte est imprimé sur 13 planches d'un seul côté, et les figures sur 11. Chaque feuillet est marqué d'une lettre de l'alphabet ; les estampes représentent les tentations des agonisans. Le texte est aussi grossièrement gravé que les figures : il ressemble à

l'écriture du 14ᵉ siècle. Les lettres capitales sont ornées comme celles des manuscrits. Harlem en possède 15 feuillets : il y a eu de cet ouvrage sept à huit éditions différentes, en latin, en allemand, et avec un grand nombre de planches. (*Heinecke*, p. 399.) Celui qui est à la bibliothèque impériale est imprimé en caractères de fonte ; mais le petit in-folio de 24 feuillets, imprimés sur tables de bois, est d'une rareté extraordinaire.

6° *Ars memorandi notabilis per figuras Evangelistarum*, petit in-folio, (Mémorial des quatre Evangélistes par le moyen du texte et des figures), 30 planches, 15 de figures, 15 de texte, imprimées d'un seul côté. Le caractère est très grand : il ressemble aux lettres qu'on voit sur les tombeaux dans les anciennes églises. On cite deux éditions de ce livre. Il y en a un exemplaire à la bibliothèque de Nuremberg. Celui que j'ai vu à la bibliothèque impériale contient 48 planches, dont les figures sont grossièrement coloriées. Celui dont Méerman fait mention d'après les auteurs allemands n'en a que 30.

7° *Speculum humanæ salvationis*, ou *Speculum salutis* (le Miroir du salut), petit in-folio. Cet ouvrage a été écrit en latin, dans le 13ᵉ ou 14ᵉ siècle, par un moine de l'ordre de Saint-Benoît. Dans une ancienne édition allemande, qui se trouve à la

bibliothèque de l'évêque de Gurck, ville de la Carinthie, on lit à la fin ces vers, qui indiquent l'éditeur de son abrégé. Il s'appeloit *frère Jean*, du monastère de Saint-Ulric et de Sainte-Afre, à Augsbourg. Il le dédia à son abbé :

Explicit humanæ salutis summula planè
A me fratre Johanne, tui, pater, ordinis, alme
Vir benedicte, puto, quasi minimo monacho.

Il a été traduit en allemand, en flamand, en français-gaulois, en anglais, en saxon-danois. Méerman a donné une description de deux éditions latines et de deux éditions flamandes, avec le calque de leurs types différens, et les variantes du texte, exécutées, dit-il, par Coster, *en caraçtères mobiles de bois ;* mais personne ne partage cette opinion. On les conserve à Harlem. Jean Veldener en a donné deux éditions en langue flamande, à Culembourg, dont la première est du 6 mars 1483. Méerman, tom. I, chap. V, planches III, V, VI.

Fournier compte six éditions du *Speculum salutis*. Il en a vu quatre exemplaires latins à Paris, et un en flamand. Il a exercé ses talens sur les différens caractères employés dans ces éditions, et les juge tous sculptés sur bois. Papillon en admet une partie en fonte et l'autre en bois.

J'ai vu à la bibliothèque impériale cet ouvrage rare et singulier. Il est composé de 63 feuillets et de 58 estampes. La préface, de 5 feuillets imprimés à longues lignes, en bouts rimés, annonce le titre et le nom de cette compilation :

Prohemium cujusdam incipit novæ compilationis
Cujus nomen et titulus est Speculum humanæ salvationis.

Le texte du corps de l'ouvrage est imprimé en deux colonnes, d'un seul côté du papier, en bouts rimés latins de caractères gothiques. Les 58 estampes gravées au simple trait représentent des sujets de l'ancien et du nouveau Testament : elles sont placées au haut de chaque planche en forme de vignettes, séparées au milieu par une colonne ou un tronc d'arbre et d'autres ornemens gothiques, chargées de quelques mots pour expliquer les figures. Elles ont toutes été gravées en planches de bois fixes. Mais il n'en est pas de même du texte explicatif qui se trouve au-dessous des vignettes. Des 58 planches, le texte, dans 27, est gravé en bois fixe, et dans 27 autres il est en caractères mobiles de fonte. Les planches des figures ont également servi pour le tirage de l'imprimé et du gravé. Il y a cette différence sensible que, dans les épreuves tirées sur des planches de bois fixes, l'encre du texte en est grise ou couleur de bistre, comme celles des estampes qui sont au-dessus, au lieu que

dans les épreuves tirées sur les caractères mobiles de fonte, l'encre du texte en est très noire, et celle de l'estampe au-dessus très grise ; ce qui prouve que, dans celles-ci, le texte a été imprimé séparément des figures, qui sont plus anciennes. Il est probable que cet exemplaire est composé des parties séparées de deux éditions différentes. J'en ai vu un semblable chez M. Renouard, un des libraires distingués de Paris.

Les Célestins, à Paris, avoient un exemplaire de cet ouvrage imprimé en lettres de fonte, selon Chevillier. La Sorbonne en possédoit un semblable à celui de la bibliothèque impériale. Les Hollandais ont aussi quelques éditions de cet ouvrage en langue flamande et latine. Verdussen, ancien échevin d'Anvers, en possédoit un exemplaire, qui étoit une traduction du latin en flamand. Au reste, Fournier le jeune et Papillon, tous deux artistes célèbres, donnent en tout la préférence pour l'ancienneté aux cinq premiers livres d'images décrits ci-dessus. Il faut consulter Heinecke sur l'auteur de cet ouvrage, sur ses manuscrits, ses différentes éditions, sur les variantes du texte et sur les dessins des planches.

Heinecke et Méerman annoncent encore quelques autres livres d'images xylographiques, tel qu'un livre allemand.

8° De *l'Antechrist*, en 39 planches de texte et de figures. Quelques exemplaires portent la date de 1472. On croit qu'il y a une édition antérieure à celle-ci.

9° *Sujets tirés de la Bible*, in-4°, avec 32 figures, dont chacune est accompagnée de quinze vers allemands.

10° La *Chiromancie du docteur Hartlieb*, en allemand, de 24 feuillets imprimés des deux côtés. J'en ai vu un exemplaire à la bibliothèque impériale, avec les figures des mains, des doigts et de leurs signes. Il porte la date de 1448, *in conceptione virgin. Marie*. Mais on croit cette date de la composition de l'ouvrage, et non pas de l'impression. Il a été traduit en latin, et imprimé à Venise, in-4° à longues lignes, en 1499, *apud Bernardi Benalium*, sous le titre de *Chiromantiæ Opus, cum digitis manuum et signis digitorum.*

Après ces livres d'images, composés de textes gravés sur planches de bois, et de figures grossières au simple trait, qui ont paru avant et après l'invention de l'imprimerie, on place diverses éditions xylographiques du Donat.

Donatus, seu grammatica brevis in usum scholarum conscripta. Ce Donat étoit une grammaire

usitée dans les écoles du moyen âge. On la croit un abrégé de celle d'Ælius Donatus, célèbre grammairien de Rome, du 4[e] siècle, un des maîtres de saint Jérôme. Il a composé un Traité des huit parties du Discours, que Cassiodore estimoit le plus méthodique et le plus propre pour les commençans. Santander en possède un manuscrit sur vélin, en 24 feuillets in-4° à longues lignes, en lettres minuscules carolines, que l'on croit du 9[e] siècle.

L'exemplaire que j'ai vu à la bibliothèque impériale est un in-4° à longues lignes, formant 35 pages et demie, divisé en 36 petits chapitres. Il est imprimé sur papier, en caractères gothiques, *scriptura grandiori.* Je le considère comme une des anciennes productions de l'art. Le texte et la forme de ponctuation sont les mêmes que ceux du Donat de Schœffer, dont je traiterai dans le chapitre suivant.

Il est, dans les anciennes dix-sept Provinces, un artiste qui paroît avoir quelque titre aux honneurs de l'invention de la gravure; c'est Israël Van Mecken ou Van Mentz, Van Mecheln, Meckelen, appelé en français Israël de Malines, qui florissoit, comme peintre et graveur, vers l'an 1450. James Hazard, gentilhomme anglais, mort à Bruxelles le 3 août 1787, connu par son goût pour les beaux-arts, et par sa précieuse collection de gravures, qu'il

avoit acquise dans ses voyages en Allemagne, en Hollande, en Flandre, en France, a connu 16 estampes de cet artiste, scellées de son monogramme ou de son nom en entier. De ces 16 estampes, qui représentoient les principaux sujets de la vie de la Vierge, il en possédoit une qui figuroit son mariage. Sur une bande de l'autel de cette pièce, on voit le nom de l'artiste écrit de cette manière : *Israël Vā Mecken ;* et au bas de l'estampe *Israël V. M.*

Dans la vente de la collection d'estampes de *Hasard*, qui s'est faite en avril 1789, on a vu trois pièces du même maître, notées dans le catalogue sous les nos 508-509, marquées du monogramme I. M., et l'estampe no 510, représentant la Vierge au lit de la mort, marquée au bas *Israël V. M.*

Joachim Sandrart, qui a donné la vie des plus célèbres artistes, en allemand, à Nuremberg, traduite en latin en 1683, in-fol., confirme l'assertion de Hazard, pag. 206, en appelant Israël Van Mecken par son nom latin *Israël Mechliniensis*. Il est vrai qu'en Allemagne, il est désigné par *Israël von Mainz*, Israël de Maïence, et en France par *Israël* de *Ments* ; mais ce sont autant d'erreurs réfutées par la signature originale *Israël van Mecken.*

Ceux qui connoissent la langue flamande assurent que *Mecken*, abrégé de *Mechelen*, ne signifie en

flamand et en saxon que *Malines*. Ils observent très bien que la lettre L peut être comprise dans le montant du K. D'ailleurs *Mecken* ne peut être l'abrégé de *Ments*, qui est le nom teutonique de Maïence. L'article *de* s'exprime en flamand par *van* et en allemand par *von*; donc, ajoutent-ils, *Israël van Mecken*, qui est la signature de l'artiste, est flamand. Souvent il a été tranformé en *Israël a Meckenich*, né dans le pays d'*Eiffle*, petite contrée d'Allemagne entre Trèves, Luxembourg, Cologne, Juliers. On le fait naître aussi à Meckenheim, petite ville d'Allemagne à trois lieues de Bonn, ou à Mechelen, village du pays de Liège au-dessous de Maëstricht.... Heinecke, p. 226, affirme qu'Israël est né à Mecheln, petite bourgade que les habitans du pays appellent Meckenen, près de Bocholt ou Boekhold, ville située sur l'Aa, dans l'évêché de Munster en Westphalie. Il met les gravures d'Israël père et fils entre 1450 et 1503.

Mais les estampes d'Israël van Mecklen ont-elles été faites sur bois ou sur métal? C'est ce que James Hazard nous laisse ignorer. De Murr, dans son Journal de l'Histoire des Arts, tom. II, pag. 104, cite une image de Saint-Christophe, gravée sur bois, datée de 1423, qui a été découverte dans la bibliothèque des chartreux de Buxheim en Allemagne. Mais on

connoît des estampes plus anciennes de ce genre. Si l'on en croit Heinecke, les premiers livres ornés de gravures en taille-douce ou sur métal, en Allemagne, datent de 1440 à 1455. Si l'on en croit Mercier, le premier livre orné de gravures sur métal que l'on ait découvert en Italie, est *Libro intitulato monte santo di Dio, Florentie* 1477, *x septemb.* Il en existe un exemplaire complet à la bibliothèque Casanate à Rome. La Vallière en avoit un imparfait. Le second livre imprimé avec des figures en taille-douce, est le *Ptolémée*, publié à Rome en 1478. Le troisième est le *Dante*, de 1481. Heineke et de Murr croient que les figures de la Montagne-Sainte et du Dante ont été dessinées par Sandro Boticello, gravées par lui ou par Baccio Baldini. André Manteigne, né à Padoue en 1431, mort à Mantoue en 1517, étoit aussi peintre et graveur célèbre. On connoît de lui un beau dessin qui représente Hercule étouffant Anthée. Il est peint en miniature à la tête d'un exemplaire de *Clementis pape V. Constitutiones cum apparatu Joan. Andree, Epis. Aler. Maguntie, per Petr. Schoiffer*, 1467, que possédoit La Vallière.

Un des livres d'images, qui, depuis près de trois siècles, fait l'admiration constante et l'étude des graveurs et des bibliographes, est le *Tewrdanck*, quoique l'édition soit environ de cent ans postérieure à

celles dont je viens de donner la notice. Cet ouvrage in-f° est l'histoire de la vie et des aventures périlleuses de Maximilien I, caché sous le nom du fameux héros et chevalier Tewrdanck; il est écrit en vers teutons, caractères gothiques de la plus grande beauté. Les uns prétendent que l'empereur Maximilien en est lui-même l'auteur, d'autres l'attribuent à Melchior Pfintzing, un de ses chapelains, prieur de Saint-Alban, près de Maïence, et de Saint-Sébold, à Nuremberg. Il est orné de cent dix-huit estampes, aussi nettes et aussi fraîches que si elles sortaient des mains du graveur. Le texte et les figures sont imprimés sur grand papier, à marge large, et d'une encre bien noire. Chaque page ressemble à une exemple d'écriture, décorée de traits hardis entrelacés les uns dans les autres, se perdant au long dans les marges, d'une égalité et d'un délié si soutenus, qu'on ne peut rien voir de plus parfait : c'est ce qu'on appelle *poche* (arrondissement d'une lettre, fait avec la plume à la manière des maîtres écrivains).

Il y a deux éditions de cet ouvrage. La première faite à Nuremberg en 1517, par Hans Schonsperger, citoyen d'Augsbourg. On en conserve un exemplaire à la bibliothèque impériale à Vienne, imprimé sur membrane, avec les figures supérieurement

enluminées en or et en diverses couleurs. Le bibliothécaire du Vatican en a montré un autre, d'égale beauté, à l'empereur Joseph II, lors de son voyage à Rome. L'abbaye de Saint-Florien, ordre de Saint-Augustin dans la Haute-Autriche, en possède un semblable. De Boze en avoit aussi un exemplaire sur papier, qu'il tenoit de Uylembroek. Gaignat en avoit recueilli trois. J'en ai vu trois, un au Panthéon sur membrane; un autre à la bibliothèque impériale, un troisième à celle du corps législatif. Ils ont été décrits par Fournier, de Bure, Papillon, et sur-tout par Lambecius dans ses *Commentariorum de bibliothecâ cæsareâ Vindobonensi lib. VIII.*

La seconde édition est d'Augsbourg, faite en 1519; c'est celle que j'ai vue à la bibliothèque du duc de Saxe-Teschen, à Bruxelles. Les deux sont exactement conformes entre elles. Les 118 estampes allégoriques ont été gravées sur bois par Hans Schaeuffelein, et portent la marque monogrammatique de son nom Hans ou Jean (S entrelacée dans un H), et la figure d'une petite pelle, appelée en allemand *schaeuffelein*, diminutif de *schauffel*, pelle, dont les Belges ont conservé la racine dans les mots *schup*, *schop*, pour signifier pelle.

Les gravures ont servi aux deux éditions. Toutes

les lettres du texte allemand ont été supérieurement gravées sur planches de bois, sous les yeux de Hans Schaeuffelein, par d'autres artistes. Les différences sensibles que l'on remarque dans la taille des mêmes lettres prouvent qu'il n'y en a pas deux qui aient été fondues. Les entrelas des caractères donnent aussi lieu de penser que le texte entier a été gravé sur des planches de la grandeur des pages du livre. Hans Schonsperger en a été l'imprimeur.

Les feuillets ou les pages ne sont pas chiffrés, mais distingués seulement par cahiers de signatures, dont les lettres indicatives sont au bas des pages. Dans l'édition de 1517, les feuillets sont signaturés a II. a III; dans celle de 1519, a ij. a iij.

On connoît aussi de Hans Schonsperger deux éditions de *Hortus Sanitatis*, faites à Augsbourg en 1486 et 1488 avec estampes : il est appelé ***grand imprimeur de livres de figures.***

Outre le Tewrdanck, Maximilien Ier fit aussi graver en 1517, sur les dessins d'Albert Durer et de Jean Burgkmair, une fête qu'il avoit imaginée, dans laquelle toute sa maison passoit en revue. Stabius, son historiographe, en étoit le directeur. Elle est en soixante-dix-neuf pièces. On appelle ce livre en Allemagne ***Triumpf-wagen*** (le char de

triomphe). On n'en connoît que trois exemplaires : l'un à la bibliothèque impériale à Vienne ; l'autre, chez le roi de Suède ; le 3e étoit à Paris, chez Mariette ; il passa à la Vallière.

Résumé des quatre premiers chapitres.

Les peuples les plus anciens du monde ont gravé des inscriptions, des faits historiques, en relief et en creux, sur des colonnes de briques, de pierre, de marbre. Ils ont ciselé leurs lois, leurs traités sur l'airain, le cuivre, le plomb, etc.

Les monumens des Égyptiens sont sculptés d'hiéroglyphes. Les Grecs et les Romains ont gravé sur les pierres précieuses, sur les camées, sur les anneaux et les sceaux, un monogramme, un portrait, une figure symbolique. Le plâtre, l'argile, le plomb, la cire de diverses couleurs, etc. étoient la matière sur laquelle se faisoit l'empreinte.

Les médailles, les monnoies de cuivre, d'or, d'argent, coulées dans des moules, ou frappées au marteau, portoient en relief l'empreinte du coin, de la légende, et souvent au revers celle d'un évènement mémorable.

Les graveurs, les statuaires en bronze, les orfèvres, les fondeurs connoissoient bien le mécanisme des moules ou matrices ; du *jet* de la matière fondue ;

du poinçon, des ciselets, des gouges; et la formation des lettres de fonte.

La mobilité des caractères étoit en usage chez les Grecs et les Romains par les *sigles*. Quintilien, Cicéron, St. Jérôme proposent de tailler séparément chaque lettre de l'alphabet en relief et en creux sur le buis, l'ivoire, etc. pour apprendre aux enfans et aux aveugles à lire et à écrire. On connoissoit l'écriture et la formation des lettres avec des lames de fer ou de laiton percées à jour.

La préparation de l'encre de diverses couleurs, en or, en argent; celle du parchemin, du vélin; la fabrication du papier, des cartes à jouer, des images; la décoration des lettres *tourneures* dans les manuscrits; les règles même de ponctuation dans l'écriture, prescrites par Charlemagne, etc.; tout cela étoit connu et pratiqué.

L'imprimerie sur soie, sur coton, sur toile, à la main, à la frappe, au cylindre, ou par toute autre presse que ce soit, a dû naturellement conduire à celle sur papier. Il n'est pas même douteux que la confection et l'impression des *livres d'images* qui ont paru dans les 40 premières années du 15e siècle, n'aient servi de modèle ou de premiers essais aux trois inventeurs de l'imprimerie, Guttenberg, Fust et Schœffer.

CHAPITRE V.

Des Donats précurseurs de la typographie ; éditions en planches fixes, en caractères mobiles de bois, en caractères fondus ; en Hollande et en Allemagne.

1430 environ, à 1456.

Quamvis autem ars (impressoria) *reperta fuerit Moguntiæ, ut diximus, præcipuè eo modo qui hodiè communiter usurpatur, prima tamen ejus præfiguratio inventa est in Hollandiâ, ex Donatis, qui ibi ante id tempus excusi sunt, atque ab illis et ex illis desumtum est dictæ artis initium... Chronic. urbis Coloniæ* (germanicè) *Colon. typis Joan. Koelhoff*, 1499, *in-fol.*, 2 *colonn.*

Le chroniqueur anonyme de Cologne nous apprend que, quoique l'imprimerie, dans le sens sur-tout que nous l'entendons aujourd'hui, ait été inventée à Mayence, cependant la première idée en est due aux *Donats*, qui, avant ce temps-là, furent sculptés en Hollande. C'est d'eux et par eux que cet art a pris

naissance.... Il ajoute qu'il tient ce fait de la bouche même d'Ulric Zell de Hanau', imprimeur à Cologne (dès l'an 1465), et encore à l'époque où il écrivoit sa chronique; *impressor Coloniæ hoc ipso adhuc tempore MCCCCXCIX.*

C'est sans doute sur cette chronique que les Bataves ont fondé leur opinion concernant la découverte de l'imprimerie; mais ils ont été beaucoup plus loin que la chronique même. Ils ont déterminé Harlem pour le lieu de l'invention, et Laurent Coster pour l'inventeur.

Méerman, dans ses *Origines typographicæ*, tom. 2, tabul. 2, 4, 6, a fait graver des fragmens de trois *Donats*, qu'il dit sortis de Harlem. Il soutient que les deux premiers ont été imprimés en *caractères mobiles de bois*, par Coster lui-même, et le troisième par ses héritiers. Ils sont in-4°, sans date. Il les dit exécutés entre 1430 et 1440.

Fischer, dans son *Essai sur les Monumens typographiques de Jean de Guttenberg*, p. 67, n'a pu se dépouiller aussi des préventions nationales. Tous les *Donats* qu'il a vus, il les attribue à Guttenberg seul. Cependant il en est un bien authentique, *souscrit par Schœffer*, qu'il n'a point connu, et que je décrirai plus bas.

La bibliothèque impériale de France, la plus ri-

che et la plus complète de l'Europe en monumens primitifs de la typographie, possède deux planches de bois, faisant partie d'un *Donat*, dont les lettres sont sculptées en relief et à rebours. La première planche entière, qui porte en bas la signature C, est de 20 lignes, format in-4°. Les caractères sont d'un gothique assez gros; les points et les deux points carrés ; les I marqués tantôt d'un accent grave, tantôt d'un demi-cercle ; les points d'interrogation sont en forme de C renversé, et au-dessous du C un point en étoile; les lettres et les lignes bien espacées.

La deuxième planche n'est pas entière : elle n'est composée que de 16 lignes. Il est visible qu'elle a été sciée par le bas; le rebord inférieur de la planche y manque : l'œil du caractère est plus gros et plus net que dans la première planche; il y a moins d'abréviations, et elles y sont d'une autre forme; les lignes y sont moins longues ; les I sont marqués par un trait.. L'ensemble de ces circonstances me fait présumer que cette seconde planche est d'une autre édition que la première. Il est plus facile de les juger par les épreuves que l'on voit dans le second tome du catalogue de la Vallière.

L'on sait que ces deux planches ont été achetées en Allemagne par Foucault, conseiller d'état en

France, sous Louis XIV. Elles passèrent ensuite au président de Maisons, à du Fay, à Morand, au duc de la Vallière, enfin à la bibliothèque impériale.

Le second *Donat* que Fischer adjuge à Guttenberg est celui dont Bodmann a découvert deux feuillets ensevelis dans les archives de Mayence. Ces feuillets de parchemin couvroient un livre de compte de 1451 ; sur l'un est une inscription manuscrite du XVeme siècle : *Heydersheim*, aujourd'hui *Haddersheim* (village près de Mayence), 1451 ; sur l'autre on lit en allemand, *Contrat passé pour nos biens à Heydersheim*, 1492. Ce *Donat* a été imprimé en caractères mobiles de bois. Les lettres de même espèce diffèrent entre elles en longueur et en épaisseur. Il n'en est pas une qui soit égale à l'autre. Il est bien rare en effet que trois lettres d'une même espèce, sculptées à la main, puissent se ressembler parfaitement, puisque nous-mêmes, dans l'écriture courante ou posée, nous ne faisons point trois b, trois d, etc., d'une égalité parfaite.

Fischer attribue encore à Guttenberg deux différentes éditions du *Donat* sur vélin, petit in-f°, en caractères mobiles fondus. Elles ont le même texte et le même caractère : les pages de l'une et de l'autre diffèrent en hauteur et en largeur. Dans la première

édition, les lettres initiales sont faites à la main; dans la seconde, quelques unes sont faites à la main, mais celles qui commencent un chapitre, une section, sont imprimées exactement avec les mêmes estampilles du Psautier de Fust et Schœffer, de 1457 et 1459. Les caractères de ces deux *Donats* sont les mêmes que ceux de la Bible, portant la date de 1456, date écrite de la main de l'enlumineur, Henri Cremer, que possède la bibliothèque impériale : or, dit Fischer, les estampilles employées par Fust et Schœffer sont les œuvres de Guttenberg. Il les leur recéda lors de la dissolution de leur société, le 6 novembre 1455; mais il conserva les caractères de son invention dont il s'est servi, 1° pour l'impression de ces deux derniers *Donats;* 2° pour l'impression de la Bible de 1456; donc ces trois ouvrages appartiennent au même imprimeur, Guttenberg.

Comme cette conclusion de Fischer émane d'une supposition de faits, il est permis de la nier, et de rétorquer son argument par un fait constant et contradictoire. Voyez plus bas, *Donat de Schœffer, avec sa souscription, imprimé en caractères de fonte... et la Bible de 1456, enluminée, reliée par Cremer.*

Panzer, dans le 2e tome de ses *Annal. typograph. Norimbergæ*, 1793 à 1802, 10 vol. in-4°,

indique aussi trois *Donats* qu'il croit de Mayence : 1° les deux planches en bois de la bibliothèque impériale ; 2° un autre dont les caractères sont semblables à ceux de la Bible, sans date ; un troisième qui se rapproche de la Bible de 1462, du moins quant aux lettres initiales.

Henri Salmuth, qui a traduit et commenté l'italien Pancirole, déclare au chap. 3 du livre 11, *de rebus inventis et perditis.... de rebus memorabilibus*, où il est question de l'invention de l'imprimerie, que Fust a imprimé, vers 1449, sur planches de bois, un *Abécédaire* et un *Donat*.

Marchand, dans son *Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie*, dit que Guttenberg, aidé de Meydinbach et de Fust, gravoit des lettres à rebours et en relief sur des planches de bois, et que c'est de cette manière que, peu de temps avant 1450, ils imprimèrent un *Abécédaire*, un *Donat*, et même un *Catholicon* (qui ne put être celui de Balbi).

Zapf attribue à Fust un *Donat*, en caractères mobiles de fonte, que Fischer soutient appartenir à Guttenberg. — *Voy.* son *Essai*, p. 72. La bibliot. impér. s'est encore procuré de l'Allemagne neuf à dix fragmens divers du *Donat*, imprimés à longues lignes in-4°, en caractères soit xylographiques, soit

métalliques. J'ai vu dans la bibliothèque de M. Renouard, un des libraires distingués de Paris, un fragment de *Donat,* en types mobiles de fonte, sur membrane, très ancien; deux *Donats* complets, sur papier, imprimés à longues lignes, en caractères gothiques et mobiles, l'un de 33 pag., petit in-f°, où les lettres initiales manquent ; l'autre de 36 feuillets, in-4°, imprimé en lettres rouges et noires, semblables à celles du *Donat* sur planches fixes de la bibliot. impér.... Dans la traduction italienne de l'ouvrage anglais de Harwood, édition de Venise, 1793, 2 vol. in-12, on trouve encore outre les *Donats* annoncés par Méerman, 6 à 7 autres *Donatus minor*, imprimés sans date, et sans indication de typographe et de ville. On y remarque celui de Caxton, in-4° de 14 feuillets, imprimé en caractères gothiques, *Westmonasterii, in domo Caxton. Ad usum scholarum Anglicanorum pusillorum.*

Résumé sur les Donats.

Tout ce que l'on a écrit sur les *Donats* peut se réduire à l'exposé des faits existans, et aux différens systèmes établis sur ces faits... Il est constant qu'avant l'invention de l'imprimerie proprement dite, on a sculpté beaucoup de *Donats* sur des planches de bois fixes, soit en Allemagne, soit en Hollande, soit

dans la Belgique. Il paroît certain que l'on en a donné quelques éditions en caractères mobiles de bois, taillés à la main ou détachés des planches solides : il est de fait qu'à la naissance de la typographie, on en a imprimé une grande quantité en caractères mobiles fondus. Mais quels sont les artistes qui nous ont laissé des éditions tabellaires et xylographiques de ces *Donats?* Quel est le lieu où elles ont été exécutées? Les Bataves prévenus ne contemplent, dans ces *Donats*, que Coster et Harlem.... Les Germains, passionnés pour leur patrie, n'y admirent que Guttenberg et Mayence. Les bibliographes, partagés entre ces deux opinions, ne sortent point de ce cercle.

Où est donc le titre primitif sur lequel ces deux systèmes sont fondés? nulle part jusqu'à présent. Existe-t-il un prototype évident d'un *Donat* de Guttenberg ou de Coster, avec lequel on puisse confronter les *Donats* inconnus? aucun. Il est donc absurde de prononcer que tel *Donat* appartient à Mayence, et tel autre à Harlem : il est même injuste de n'en accorder aucun à Fust, à Schœffer. Nous ne savons là-dessus que ce que les écrivains qui nous ont devancés de près de trois siècles nous ont appris; savoir, le *Chroniqueur de Cologne*, dont j'ai rapporté le texte; Trithème, qui, dans ses *Annales d'Hirsauge*, tom. II, pag. 421, an 1450, dit positivement *inprimis igitur*

caracteribus litterarum in tabulis ligneis per ordinem scriptis, formisque compositis, vocabularium, Catholicon nuncupatum impresserunt. (*Joannes Guttenberger, civis Moguntinus, et Joannes Fust æquè civis Moguntinus*).... En voici donc d'abord deux qui ont sculpté des *Donats* à Mayence, ou un petit vocabulaire, appelé Catholicon.

Jean-Arnold Bergellanus a publié à Mayence, en 1541, un petit poëme sur l'invention de la chalcographie. Il étoit correcteur d'épreuves et très versé dans la science typographique. En faisant l'éloge de Guttenberg et de Fust, et de leur habileté à tailler sur bois des caractères mobiles à volonté, il ajoute que Pierre Schœffer, les secourut, et que personne ne les sculptoit plus promptement que lui... Voilà encore un troisième sculpteur.

Ex levi ligno sculptunt hi grammata prima
Quæ poterat variis quisque referre modis....
Illis succurrit Petrus cognomine Schæffer
Quo vix cælando promptior alter erat.
Encomion Chalcographiæ.

Il est donc certain que les inventeurs de la typographie ont fait les essais de cet art sur le *Donat*, sur un petit vocabulaire en planches fixes et en caractères mobiles de bois. Mais on ne peut affirmer que les différentes éditions que l'on en a faites, et dont nous

connoissons tant de fragmens, appartiennent exclusivement à Guttenberg, ou à Laurent Coster, puisqu'aucune n'est revêtue d'un sceau caractéristique qui les distingue de celles de Fust et de Schœffer.

Guttenberg et Fust, après avoir imprimé le Donat sur des planches de bois fixes, trouvent la méthode de fondre les formes de toutes les lettres de l'alphabet latin.

Sed cum iisdem formis (in tabulis ligneis) nihil aliud potuerunt imprimere, eò quod characteres non fuerunt amovibiles de tabulis, sed insculpti, sicut diximus; post hæc inventis successerunt subtiliora, etc.

Mais comme, avec ces formes de bois fixes, ils ne pouvoient imprimer qu'une chose à la fois, parceque les caractères ne pouvoient être détachés de ces tables, mais qu'ils y étoient gravés et adhérents, comme nous l'avons dit, alors Guttenberg et Fust ajoutèrent à cette invention, et trouvèrent une méthode plus ingénieuse et plus prompte de s'en procurer un grand nombre à volonté. Ce fut de fondre les *formes* de toutes les lettres de l'alphabet latin, lettres qu'auparavant ils sculptoient à la main. Ils nommoient ces formes *matrices*, et par leur moyen ils

fondoient de nouveau des caractères de cuivre, d'étain, en état de soutenir les efforts de la presse... Reprenons la relation de Trithème, qu'il tient directement de Schœffer; essayons de découvrir le sens qu'elle renferme.

Vers 1450, Guttenberg et Fust, à Mayence, dans leur imprimerie tabellaire, n'avoient rien fait de plus que les faiseurs de livres de texte et d'images. Il leur falloit autant de planches séparées qu'ils avoient de pages à imprimer, et chaque feuillet ne pouvoit être opisthographe. En sculptant les lettres mobiles de l'alphabet sur des tiges de bois, que de difficultés n'avoient-ils pas à vaincre pour donner à toutes ces lettres une parfaite égalité de corps, et aux tiges une égale dimension! Quoique Camus nous ait démontré par l'impression de deux lignes, formées de lettres mobiles en bois, qu'on pouvoit en imprimer mille par les mêmes procédés, il sera néanmoins toujours vrai de dire qu'à l'origine de l'art il ne fut point facile de disposer, d'aligner et de contenir ces lettres mobiles, au point de ne pouvoir jouer sous la presse, s'ébrécher ou se casser. Paul Pater, dans son ouvrage *de Germaniæ miraculo*, publié en 1710, et Méerman après lui, dit que les tiges qui étoient de buis et trouées par le milieu pouvoient commodément être jointes les unes aux autres à l'aide

d'un fil de chanvre ou de laiton qui les traversoit et les lioit. Birken, Serrarius, Tentzel, Bergellanus, Wolfius, Bodmann, Fischer, rapportent le même fait. Les anciens imprimeurs de Mayence conservoient même dans leur atelier de ces lettres de bois; et c'étoit un usage d'en donner une à chaque apprentif qui étoit reçu maître dans leur communauté. Mais il est aisé de voir par quelques lignes d'un *Donat* exécuté en caractères semblables, dont Fischer nous a donné les calques, pag. 68, et par le fragment d'un autre sur membrane de la bibliothèque impériale, que les lettres, les mots et les lignes n'ont aucun espace régulier, aucune juste proportion, aucun alignement compassé, et que les lettres se sont déplacées sous la presse. Les inconvéniens, les longueurs et les défauts de ce genre d'imprimerie ne pouvoient donc point remplir entièrement les vues de Guttenberg et de Fust. Ces procédés en outre leur étoient très dispendieux. Camus lui-même m'a dit que chaque lettre qu'il avoit fait sculpter, polir, justifier, lui avoit coûté dix sous pièce. Or, en prenant pour exemple le *Donat* xylographique de Schœffer, in-4°, composé de 35 lignes dans les pages complètes, et de 57 lettres à chaque ligne, il falloit en tailler 1,995 pour une page; et 15,960 pour une feuille, sans compter les signes de ponctuation et d'abréviation.

Les premiers artistes furent donc obligés de recourir à d'autres moyens d'exécution plus symétrique, plus expéditive et moins dispendieuse.

Ils trouvèrent la méthode de *fondre les formes de toutes les lettres de l'alphabet latin ; et par ces formes, qu'ils appeloient matrices, ils fondoient de nouveau des caractères de cuivre ou d'étain*..... Les auteurs qui ont traité du mécanisme de Guttenberg et de Fust, à l'origine de l'imprimerie, me paroissent avoir raisonné d'après l'état de perfection où cet art se trouve de nos jours, sans avoir assez consulté les écrivains des premiers temps.

Nous savons que Jean Guttenberg et Jean Fust, de Mayence, étoient fondeurs et graveurs de lettres tout à la fois. Un des correcteurs de livres nous le confirme dans 24 vers assez barbares, qu'il a placés à la fin des *Institutes* de Justinien, imprimées par Schoyffer en 1468.

Quos genuit ambos urbs Moguntina Johannes
Librorum insignes prothocharagmaticos. (1)

(1) *Protho-charagmatici, id est, primi typographiæ artis magistri, a charagma quod characterem significat... Nummus in charagmate est nummus charactere signatus.* D. Martene Thes. Anti. tom. V, col. 645. A... C'est à tort que Fischer attribue ces vers à Schœffer. En les étudiant, on verra qu'ils sont d'un prote associé à maître *François*... *Me quoque conjunxit illi non vile tragema.*

Mais ont-ils formé les matrices des lettres à la frappe du poinçon?... Trithème, instruit par Schœffer, nous dit le contraire. *Fundebant formas omnium latini alphabeti litterarum, quas ipsi matrices nominabant.* Et comment fondoient-ils ces matrices?... En suivant la marche progressive de Guttenberg et de Fust dans leurs procédés typographiques, n'est-il pas à présumer qu'après avoir sculpté en relief une page xylographique du *Donat*, ils aient versé, dans un châssis formant cadre, et débordant de quelques lignes la planche du *Donat*, un métal fondu, refroidi dans l'état de cire à cacheter, et qu'ils aient également pressé par-tout sur le métal fondu la planche sculptée, afin d'en tirer l'empreinte de tous les types? Cette opération, il est vrai, ne leur donnoit qu'une planche métallique solide; mais au moins elle formoit une *matrice fondue*.

Nous avons vu plus haut que ces mêmes inventeurs gravèrent vers 1450, et imprimèrent sur planche xylographique un *Abécédaire*, c'est-à-dire toutes les lettres de l'alphabet latin... Or, en sculptant de nouveau un alphabet en relief sur quatre lignes parallèles, je suppose, et en espaçant chaque lettre de 8 à 10 lignes, n'est-il pas à croire qu'ils auront enfoncé, dans une profondeur déterminée, cette planche du côté des caractères saillans, dans un métal

fondu et figé, afin d'en obtenir autant de matrices séparées que de lettres? Ne se sont-ils pas aussi servis de tiges taillées en forme de poinçons, pour empreindre séparément chaque lettre de l'alphabet dans une cire molle, une argile préparée, un métal fondu et coagulé, et s'en former des matrices? N'est-ce pas de ces tiges gravées ou de ces matrices fondues dont parle Bergellanus dans son éloge de Guttenberg, lorsqu'il nous dit qu'il forma ou qu'il tira d'un cuivre dur tous les signes de la parole?

Atque notas vocum finxit de duro aurichalco.

En admettant des matrices fondues d'une manière ou d'autre, comment Guttenberg et Fust y ont-ils de nouveau fondu des caractères de cuivre ou d'étain? *Ex quibus rursùm æneos sive stanneos characteres fundebant ad omnem pressuram sufficientes.* Par induction de leurs premiers moyens, il me semble qu'après avoir couché et assujetti leur planche abécédaire matrice avec des vis, ils ont versé dessus un métal liquide, et qu'à la faveur d'un rouleau ou cylindre, ils ont pressé également la matière en fusion, afin qu'elle pût pénétrer dans tous les creux et les traits des lettres. Cette tablette d'étain ou de plomb fondu, bientôt refroidie, sur-tout quand elle a été répandue sur le fer ou le cuivre, se levoit et se détachoit

aisément du moule, comme les *jets* modernes du leur. Elle ne présentoit, à la vérité, qu'une planche métallique fixe de 22 à 24 lettres, en relief et à rebours; mais on pouvoit facilement isoler chaque lettre à l'aide du couteau ou de tout autre instrument tranchant, et la rendre mobile. On pouvoit réitérer cette opération cent fois par jour, comme nos fondeurs la répètent deux et trois mille fois par le moyen d'un moule perfectionné de tout autre genre. Ces procédés n'ont rien d'imaginaire ; je crois les apercevoir dans le texte que j'ai rapporté. D'ailleurs il y a plus d'un siècle qu'ils ont été employés comme élémens de la stéréotypie. *Voy.* ici, à la fin du second volume, l'*Histoire et procédés du polytypage et de la stéréotypie, par A. G. Camus.*

Mais que de temps n'a-t-il pas fallu à ces premiers graveurs et fondeurs de caractères pour trouver la matière métallique propre à la matrice et au jet; pour donner à la fonte son degré de perfection, et à la matière son degré de chaleur convenable ? Que de mécaniques nouvelles à inventer? que de tentatives faites? Que d'essais multipliés infructueusement? Pour juger de toutes ces difficultés, il faut se transporter dans les ateliers des graveurs, fondeurs, imprimeurs; quoique les procédés des anciens aient été si différens de ceux des modernes, qu'ils ne peuvent guère être

comparés entre eux... Je suis donc bien persuadé que Guttenberg et Fust, dans leur mécanisme long, pénible et dispendieux, n'ont pu réussir à former des types mobiles en assez grand nombre, ni assez compassés pour composer régulièrement un grand ouvrage, parcequ'ils n'ont point découvert cette mécanique essentielle, le *moule*, qui renferme dans son ensemble et la matrice et l'entonnoir, sans lesquels il est impossible de donner aux caractères une mobilité facile et une proportion géométrique.

Pierre Schœffer invente un moule.

> *Petrus autem Opilio (de Gernsheim), tunc famulus inventoris primi Joannis Fust, homo ingeniosus et prudens, faciliorem modum fundendi characteres excogitavit, et artem, ut nunc est, complevit...* Trithème.

Enfin Pierre Schœffer, appelé en latin *Petrus Opilio* (berger), né à Gernsheim, ville du Rhin, dans le territoire de Mayence, un des ouvriers de Fust, homme ingénieux et réfléchi, imagina une méthode plus facile de fondre des caractères, et compléta l'art typographique tel qu'il est maintenant, c'est-à-dire vers l'an 1490, époque où Trithème écrivoit sa relation.

Un des protes de Schœffer, dont j'ai cité plus haut

deux vers composés en 1468, ajoute à l'éloge de Guttenberg et de Fust celui de Schœffer, et dit que, quoiqu'il soit venu après eux au *monument*, il y pénétra cependant le premier, après en avoir découvert le secret.

Cum quibus optatum Petrus venit ad poliandrum (1),
Cursu posterior, introeundo prior.

Bergellanus est plus précis dans l'invention du moule de Schœffer. Quoique dans les premiers temps d'une découverte et de procédés nouveaux on manque d'expressions pour désigner ce qui en est l'objet, et que les expressions ne présentent souvent qu'un sens incertain, il me paroît cependant que le sien est fort clair. « Cet homme d'un esprit péné-« trant, dit-il, inventa des moules auxquels la pos-« térité donna le nom de matrices. Il fut le premier « qui fondit dans l'airain (ou le cuivre) les signes « de la parole, les lettres, que l'on pouvoit assembler « de manière indéfinie. »

---

(1) *Poliandrum est cumulus mortuorum. Ita, catholicon ex quo, vel vocabularium ex quo.* 1467.... Ce prote a tiré son idée bizarre du rhythme *O filii et filiæ*, mais dans un sens opposé.

Sed Joannes Apostolus
Cucurrit Petro citiùs
Ad monumentum venit priùs. Alleluia.

Ille sagax animi præclara toreumata (1) *finxit*
Quæ sanxit matris nomine posteritas,
Et primus vocum fundebat in ære figuras,
Innumeris cogi quæ potuêre modis.

Naudé, pag. 135 de son chapitre VII, dit positivement que Pierre Opilio inventa les poinçons et les matrices. Il est donc constant que, sans le génie et la dextérité de Schœffer dans la formation des matrices, des moules, et la fonderie des caractères, jamais peut-être Guttenberg et Fust n'auroient parfait leur entreprise. *V.* la souscription du *Catholicon* de 1460, plus loin.

On m'interpellera sans doute sur la nature des nouveaux procédés de Schœffer... Je répondrai avec St. Augustin : Une ignorance franche est préférable au savoir téméraire; il vaut mieux avouer qu'on ne sait rien, que d'errer. *Melior est nescire quàm errare; melior est fidelis ignorantia, quàm temeraria scientia.* Au reste, le monument suivant donnera le résultat des découvertes de Schœffer.

---

(1) *Toreuma, toreumatis, est tornatura vel tornatum vas, vel quidquid celatur et tornatur. Ita Catholicon* Joan. de Janua, 1460.

Vase tourné, ou tout ce qui est sculpté, gravé et tourné intérieurement, MOULE.

Description du Donat de Schœffer, exécuté à Mayence, sur membrane, en caractères de fonte.

De nouvelles découvertes font souvent tomber les plus savantes conjectures.

Quatre feuillets, fragmens d'un *Donat* imprimé sur parchemin, souscrit à Mayence par Pierre Schœffer, de Gernsheim, sans date, me semblent devoir changer les opinions des bibliographes sur les auteurs des premiers livres, sortis des presses de Mayence en caractères mobiles de fonte. Nous devons à la protection éclairée du gouvernement pour les arts, et au zèle infatigable de M. Van Praet, cette découverte, l'une des plus précieuses de l'imprimerie naissante. Ces fragmens, détachés en Allemagne de quelques couvertures de livres, ont été recueillis par un particulier de Trèves, qui les a cédés à la bibliothèque nationale, en prairial an XI (mai 1803). Il semble qu'il y ait une fatalité attachée aux premières productions typographiques : elles ont presque toutes subi le même sort (1).

(1) M. Daunou n'avoit point connu ce *Donat*, puisque son *Analyse*, lue à l'Institut de France, est du 2 floréal an X, (1802.)

Fischer, de même : la publication de son *Essai* est de la même année Oberlin a donné l'*Essai d'Annales* de la vie de Guttenberg, l'an IX.

Ces quatre feuillets sont de format *in-fol. parvo*, imprimés à longues lignes : il y en a 35 dans les pages pleines, qui sont au nombre de sept. Les feuillets sont sans chiffres et sans réclames. Les mots coupés d'une ligne à une autre, sont annoncés par deux traits obliques : le seul signe de ponctuation est le point carré. La lettre i est tantôt marquée par un point, tantôt par un trait horizontal, tantôt par une courbe, ou demi-cercle. Le texte n'est pas chargé de beaucoup d'abréviations. Les caractères sont d'un gothique bien taillé; ils approchent de la force du corps de notre parangon petit-œil. On y voit la réunion de quelques lettres en un seul type; celle du b avec l'a et l'e; du c avec le t; du d avec l'é et l'o; de l'h avec l'é et l'o; du p avec l'é et l'o; du v avec l'é, etc.

Au recto du quatrième et dernier feuillet, on lit à la fin de la page, *volo ...... gerundia vel participialia verba sunt hæc volendi volendo volendum supinis caret, unum participium habet quod est volens . explicit Donatus ..*

Au verso du même feuillet, on lit au haut de la page la souscription suivante, imprimée en encre rouge dans la longueur des lignes, et avec les caractères dont on voit ici la gravure, exécutée fidèlement d'après le calque :

Explicit Donatus . arte nova imprimendi seu caracteri=
Zandi . per Petrum de Gernsheym . in urbe Moguntina
Cum suis capitalibus absque calami exaratione effigîatus ..

Fischer a trouvé un feuillet séparé de la même édition de ce *Donat*, portant 35 lignes à la page, imprimé sur membrane, petit in-fol., en caractères mobiles fondus, dont il a donné cinq lignes d'épreuves, p. 68. Ces caractères et ceux de l'exemplaire de la bibliothèque impériale sont sortis de la même matrice, il n'y a pas de doute. L'an X, il les attribua à Guttenberg, 1° parceque le feuillet qu'il possède n'est pas le même que celui où se trouve la souscription de Schœffer; 2° parcequ'il n'a point eu connoissance des cinq feuillets de ce même *Donat*, découvert seulement en prairial an XI.

Il ajoute, pag. 71 et suiv., que cette édition est de la plus grande importance dans l'histoire de l'imprimerie; qu'elle servira à fixer notre jugement sur un livre qui, jusqu'à nos jours, a été l'objet de bien des controverses, *la Bible latine de Guttenberg*, sans date et sans souscription.

Il dit avec Panzer, que cette Bible, portant la date *écrite* de 1456, par l'enlumineur Cremer, a été imprimée avec les mêmes caractères que ceux du *Donat;* que les signes de ponctuation et d'abréviations

Bible sans date.

. Dicit qui te-
stimonium perhibet istorum. Etiam.
Venio cito amen. Veni domine ihe-
su. Gratia dñi nr̄i ihesu cristi cū omni-
bꝫ vobis amē. Explicit apocalipsis.

Donat de Schoeffer.

Explicit donatus. Arte noua imprimendi seu caracteri-
zandi. per Petrum de gernſzheym. in urbe Moguntina
cū suis capitalibus absqꝫ calami exaratione effigiatus.

sont identiques ; qu'on y admire les mêmes lettres initiales fleuronnées des chapitres, etc.

Je suis parfaitement d'accord avec Fischer, Panzer, Bodmann, Oberlin, pag. 22, sur l'identité des types du *Donat* avec ceux de la Bible sans date de 1455 à 1456 ; mais, quant à leur auteur, je ne peux reconnoître Guttenberg, puisque la souscription de Schœffer, qui est la plus forte preuve des vérités typographiques, atteste que c'est son œuvre.

Je ne puis être non plus de leur avis, ni de ceux qui les imitent, dans la mesure qu'ils font au compas de la longueur, de la largeur et de l'épaisseur des types, pour prouver leur identité. Dans la comparaison des caractères entre eux, il faut plutôt s'en rapporter à *l'œil* de la lettre qu'à son *contour*. C'est une maxime posée par les artistes et par les imprimeurs les plus célèbres, que je tiens entre autres de M. Firmin Didot. Lorsqu'on applique le papier sur une planche composée, il est humide ; par conséquent, l'encre donne à la lettre un plus grand espace qu'elle n'occupe naturellement. La compression qu'elle éprouve sous la presse augmente encore son expansion, à raison de la plus grande humidité du papier et de son épaisseur. Si le papier est trop sec, la lettre représentée se trouve plus étroite, plus ramassée que dans la matrice même. Le même effet

se reproduit sur le pergame plus ou moins préparé. C'est un inconvénient que les plus habiles graveurs et imprimeurs éprouvent tous les jours. Et malgré toute l'attention qu'ils peuvent prendre pour représenter fidèlement les caractères ou les sujets dont ils donnent l'empreinte, ils n'ont pu trouver encore le moyen de l'éviter.

CHAPITRE VI.

A Mayence, Jean Guttenberg, Jean Fust, et Pierre Schœffer inventent toutes les parties qui constituent l'art typographique.

His temporibus in civitate Moguntina Germaniæ prope Rhenum, et non in Italia, ut quidam falsò scripserunt, inventa et excogitata est ars illa memorabilis et priùs inaudita imprimendi et characterizandi libros per Johannem Guttenberger, civem Moguntinum.... Et hæc de impressoria mira subtilitate dicta sufficiant, cujus inventores primi cives Moguntini fuerunt. Habitabant autem primi tres artis impressoriæ inventores, Joannes videlicet Guttenberger, Joannes Fust, et Petrus Opilio, gener ejus, Moguntiæ in domo Zum jungen dicta, quæ deinceps usque in præsens impressoria nuncupatur.... J. Trithem. Annales Monast. Hirsaugiens., typis monasterii S. Galli, 1690, 2 vol. in-fol.

TRITHÈME, né en 1462, mort en 1516, un des historiens les plus éclairés et les plus véridiques de son siècle, contemporain de Schœffer, instruit par lui-même, vers l'an 1490, de la découverte de l'imprimerie

et de ses inventeurs, rapporte dans le second tome de ses *Annales d'Hirsauge*, à l'an 1450, ce qui suit. « Dans ce temps-là, Jean Guttenberger, citoyen de « Mayence, imagina et inventa cet art mémorable et « inouï jusqu'à ce jour d'imprimer et de caractériser « les livres (graver, figurer les caractères) à Mayence, « ville d'Allemagne sur le Rhin, et non point en « Italie, comme quelques uns l'ont faussement pu- « blié.... A la fin de sa relation, il ajoute : ce que « je viens de dire sur les merveilles de l'imprimerie « suffit. Ce furent des citoyens de Mayence qui les « premiers l'inventèrent. Or, ces trois premiers in- « venteurs, savoir, Jean Guttenberger, Jean Fust, « et Pierre Opilio, son gendre, habitoient à Mayence « la maison dite *Zum jungen*, qui prit ensuite le « nom de maison de l'imprimerie. » Würdtwein, pag. 46, et Fischer, pag. 33, ont donné des renseignemens curieux sur le local de cette maison.

Quoiqu'il soit très difficile d'assigner avec précision et avec une sévère équité la part que chacun de ces inventeurs a prise à la création de l'art typographique, et d'en fixer les différentes époques, j'essaierai toutefois de tirer quelques lumières des relations des auteurs qui ont été les plus à portée de connoître la vérité, et de les mettre en accord avec les monumens existans.

Henne (Jean) Gœnsfleisch de Sulgeloch, Sorgenloch, nommé Guttenberger, Gudenburch, Gudinberg, Gutenberg, naquit à Mayence vers l'an 1398 ou 1400, selon Kœhler, Würdtwein, Oberlin, Fischer. Une révolution opérée dans cette ville, vers l'an 1420, par la noblesse et le peuple pour le maintien de leurs privilèges respectifs, et dans laquelle le parti populaire eut l'avantage, obligea les plus anciennes familles patriciennes de quitter leurs foyers. Guttenberg, de la maison de Gœnsfleisch, se retira à Strasbourg en 1424, où il demeura long-temps. En 1439, un nommé Dritzehn lui intenta un procès dont Schœpflin nous a conservé les actes, que je rapporterai à l'article *Strasbourg*. Les témoins qui comparurent alors attestent le génie inventif de Guttenberg. On voit, par leurs dépositions, qu'il s'occupoit du *poli des pierres*, *des glaces*, *et d'autres arts et secrets tenant du merveilleux*. Par le document qui comprend l'enquête ordonnée par le sénat de Strasbourg, il paroît que le principal de ces arts et de ces secrets merveilleux étoit la *typographie*, la *mobilité des caractères* qui en est l'essence.

En 1444, Guttenberg étoit encore à Strasbourg porté sur le cadastre des contributions. Ce ne fut qu'en 1445 ou 46 qu'il retourna à Mayence, où il

avoit déjà loué, en 1443, la maison dite *Zum jungen*, dans laquelle il établit depuis ses premières presses.

Là, tourmenté pendant quatre à cinq ans du projet dont il avoit fait des essais infructueux à Strasbourg, miné de chagrin d'avoir exposé presque toute sa fortune dans l'invention de l'imprimerie, dérangé par les frais d'un procès qui en fut la suite, fatigué des obstacles sans cesse renaissans qu'il rencontroit dans son exécution, dénué de ressources, il étoit désespéré au point de renoncer entièrement à son entreprise. Enfin, Jean Fust, son concitoyen, vint à son secours; il l'aida de ses conseils, de ses moyens pécuniaires; et Guttenberg mit fin à l'art commencé.... *Qui* (Joannes Guttenberger), *cùm omnem pene substantiam suam pro inventione hujus artis exposuisset, et nimiâ difficultate laborans, jam in isto, jam in alio deficeret; jamque prope esset ut desperatus, negotium intermitteret, consilio tandem et impensis Joannis Fust, æque civis Moguntini, rem perfecit incœptam*... Trithem.

Jean Schœffer, probablemeet fils de Pierre, dans le *Tite Live* allemand qu'il imprima et dédia à l'empereur Maximilien, en 1505, atteste que Jean Guttenberg inventa la typographie à Mayence en 1450, et qu'elle fut perfectionnée par Jean Fust et Pierre

Schœffer dans la même ville. Würdtwein, p. 139; Méerman, tom. 2, p. 145.

Oberlin, pag. 19, cite les mêmes autorités; mais comment peut-il les concilier avec son opinion, lorsqu'il avance, pag. 14, que Guttenberg *avoit une presse montée à Strasbourg* en 1439? Sur quel titre l'illustre Schœpflin a-t-il fondé lui-même sa dissertation, que l'on trouve dans le 17[e] tom. des Mémoires de l'acad. des inscriptions, où il annonce que Guttenberg inventa l'art typographique à Strasbourg; et qu'il y imprima en 1440 et 1450 le *Soliloquium Hugonis* et le livre *de Miseriâ humanâ*, et d'autres encore?... L'on voit par-là que les grands noms servent quelquefois à éblouir et à égarer ceux qui dans leurs recherches se reposent sur leur autorité seule.

Jean Fust, *Faust*, un des citoyens notables de Mayence, distingué par ses moyens de fortune et par ses connoissances dans les arts, instruit des projets de Guttenberg et de son embarras, lui fit offre de sa bourse et de ses conseils. Il fut aussi secouru par Jean Meydenbach et quelques autres citoyens de Mayence, selon les rapports de Sébastien Munster, de Melchior Adami, de Serrarius, et de Würdtwein, pag. 56... De son côté, Fischer, pag. 40, prétend que Fust aida moins Guttenberg de ses conseils que de ses

fonds. Palmer, au contraire, dans son *History of Printing, London*, 1732, in-4°, ne voit dans Guttenberg qu'un prêteur d'argent et un associé de mauvaise foi. Pourquoi donc inventer ou atténuer des faits historiques sans raison et sans preuves?

Pierre Schœffer, *Schoyffer*, *Schoiffher*, qui signifie berger en allemand, *Petrus Opilio* en latin, Pierre de *Gernszheim*, lieu de sa naissance, petite ville enclavée dans le pays de Darmstadt, mais appartenant à l'électorat de Mayence, étoit un familier ou un ouvrier de Fust, *Clericus diocesis ejusdem* (*Magunt.*), comme il le dit lui-même; clerc, c'est-à-dire scribe, copiste, enlumineur. Fischer, p. 41, le peint comme un jeune étudiant, doué de beaucoup de connoissances, qui voyageoit et copioit des manuscrits. Soit qu'il en eût préparé pour la presse de Guttenberg, soit qu'il donnât des leçons à la fille de Fust, ces deux premiers imprimeurs l'initièrent dans leur art. Mais peut-on fixer par un document certain l'époque de cette initiation?....

Quoi qu'il en soit, Guttenberg s'associe Jean Fust en 1450. Comme il avoit besoin de beaucoup de fonds pour l'exécution de son projet, ils firent un accord entre eux. Par cette convention, « Fust promit « à Guttenberg de lui avancer la somme de 800 flo- « rins d'or, à 6 pour cent d'intérêts, pour la confec-

« tion des ustensiles et des instrumens nécessaires à « l'imprimerie, lesquels ustensiles seroient engagés à « Fust; que, de plus, celui-ci lui donneroit 300 florins « d'or pour les frais, comme aussi pour les gages des « domestiques, le loyer, le chauffage, le parchemin, « le papier, l'encre, etc.; que, si à l'avenir ils ne « s'accommodoient pas, Guttenberg lui rendroit les « 800 florins, et ses outils seroient dégagés. Il est « entendu que le profit du travail seroit partagé entre « les deux associés. » Oberlin, p. 23, traduction de l'acte original allemand du notaire Helmasperger, de Mayence. Fournier en avoit déjà donné une traduction dans son ouvrage de l'*Origine de l'imprimerie*. Paris, 1759, p. 116.

Anno autem Domini M.CCCCL, qui jubilæus erat, cœptum est imprimi. Chron. de Colog. 1499. Jean Schœffer, dans l'édition qu'il a donnée en 1515 des *Chroniques* de Jean Trithème, pose la même date M.CCCCL, *Indictione XIII, regnante illustriss. Rom. Imperatore Frederico III, præsidente sanctæ Moguntinæ sedi reverendiss. in Christo patre domino Theodorico, pincerna de Erpach, principe electore.*

Ce fut donc en 1450, lors de l'ouverture du grand jubilé du pape Nicolas V, que l'on commença à imprimer. Mais quels furent les premiers livres que

Guttenberg et Fust mirent sous presse ? Quel fut le mode de leur imprimerie?

Si l'on en croit Trithème, ils commencèrent à sculpter sur des planches de bois fixes, et en sens inverse, les lettres d'un petit vocabulaire, comme celui d'*Ex quo*, un *Donatus minor*. J'ai vu et revu deux planches de celui-ci qui se trouvent à la Bibliot. impér. *Voyez* le chap. précédent sur les *Donats*, p. 87 et 90.

Ensuite ils détachèrent de ces planches, ou ils sculptèrent à la main chaque caractère particulier de ce *Donat*, afin de les rendre mobiles, de les arranger en lignes à volonté, et d'en composer des formes. Nous avons des monumens existans de cette édition xylographique. *Voyez* les fragmens de celle de la Bibl. imp., et ceux de Fischer, pag. 68 et 69.

Enfin, de 1450 à 1453, ils trouvèrent une méthode de *fondre* LES FORMES *de toutes les lettres de l'alphabet latin, qu'ils appeloient matrices*; *et dans ces matrices, ils fondoient de nouveau des caractères d'étain*, etc. *Voyez* le chap. précédent, pag. 97.

Voilà donc trois genres d'impression pratiqués par Guttenberg et Fust en société, 1° l'impression *tabellaire*, en planches de bois *fixes*; 2° l'impression *xylographique*, en caractères *mobiles* de bois; 3° l'impression en caractères tirés des *matrices fon-*

dues, qui sont peut-être ceux que Méerman appelle *sculpto-fusi*... Mais avons-nous des éditions certaines de ce dernier genre d'impression?... S'il en existe, je dis qu'il est très difficile, s'il n'est pas impossible, de les distinguer des éditions faites en caractères mobiles de bois; car, quoique les deux procédés soient différens, ils ont pu produire des effets à peu près semblables, tels que la même inégalité de lettres, de lignes, etc. Nous aurons lieu de faire la même observation dans la description du Psautier de 1457. D'ailleurs je suis persuadé qu'avec leurs procédés mécaniques, quels qu'ils fussent, Guttenberg et Fust n'ont pu imprimer qu'imparfaitement et difficilement quelques livrets d'église ou d'école, tels que l'*Alphabet*, le *Vocabularius*, le *Donatus minor;* peut-être la *Grammatica latina Alexandri Galli*, de 5 à 6 feuillets; peut-être les *Statuta provincialia antiqua et nova Moguntina*, in-4° de 50 feuillets, décrits par Seemiller, etc., etc.

Schœffer invente les poinçons, les matrices, l'entonnoir, le moule. — Lettres d'indulgences du pape Nicolas V.

Anno autem M.CCCCLII (Joannes Fusth.) perfecit (artem imprimendi) deduxitque eam, diviná favente gratiá, in opus imprimendi, operá tamen ac multis necessariis adinventionibus Petri Schœffer de Gernsheim ministri suique filii adoptivi, cui etiam filiam suam Christinam Fusthin pro digna laborum multarumque adinventionum remuneratione nuptui dedit. Joan. Schœffer : subscriptio operis Chronicarum Joan. Trithem. Moguntiæ, 1515. Würdtwein, p. 145.

Jean Schœffer, petit-fils de Jean Fust, imprimoit en 1515, à Mayence, le livre des *Chroniques* de Trithème. Il nous apprend, dans sa souscription, que l'an 1452 Fust acheva l'art typographique, et l'éleva, par la grace divine, au point de pouvoir imprimer, toutefois par le secours de plusieurs inventions nécessaires de Pierre Schœffer de Gernsheim, son principal ouvrier et son fils adoptif, auquel il donna sa fille Christine Fusthin en mariage, pour récompense bien méritée de ses peines et de ses découvertes. Trithème, que j'ai déjà cité, avoit aussi consigné, vers l'an 1490, ce même fait dans ses *Annales* d'Hirsauge : *Petrus autem memoratus Opilio.... homo ingeniosus et prudens, faciliorem modum*

fundendi characteres excogitavit, et artem ut nunc est complevit. Pierre Schœffer trouva dans son génie et à force d'expériences une méthode plus facile de fondre des caractères, et compléta l'art tel qu'il est maintenant. Or les bibliographes et les auteurs les mieux instruits sont de même opinion sur ce point; et les mécaniciens-typographes conviennent unanimement que Schœffer n'a pu compléter l'art et le mettre en pratique que par la gravure du poinçon, sa frappe dans la matrice, et l'infusion du métal dans le moule; inventions sans lesquelles on ne peut obtenir ni caractères identiques, ni tiges proportionnées. Gloire donc à Guttenberg qui, le premier, conçut l'idée de la typographie, en imaginant la mobilité des caractères, qui en est l'ame; gloire à Fust qui en fit usage avec lui, et sans lequel nous ne jouirions peut-être pas de ce bienfait; gloire à Schœffer, à qui nous devons tout le mécanisme et toutes les merveilles de l'art!

Le *Donat* souscrit à Mayence par ce dernier artiste étant une preuve directe des monumens typographiques, il s'ensuit que cette édition peut être considérée comme un des premiers produits de son invention, et comme le prototype de ses nouveaux caractères mobiles de fonte. Sa souscription l'annonce: *Explicit Donatus arte nová imprimendi seu caracterizandi per Petrum de Gernsheym, in urbe*

Moguntina effigiatus. Art nouveau que l'on ne retrouve plus exprimé dans les souscriptions de Fust et de Schœffer, du *Psautier* des années 1457, 1459, ni dans le *Rational* de Durand, de 1459, ni dans les *Constitutions* de Clément V, de 1460, ni dans la *Bible* de 1462, comme on le verra plus bas.

Mais dans toutes les éditions postérieures à ce *Donat*, on y voit toujours la même formule de souscriptions, *adinventione artificiosâ imprimendi ac caracterizandi*, par une invention industrieuse d'imprimer et de *caractériser*, c'est-à-dire, de *figurer les lettres manuscrites.* C'est aussi le sens que donne à ce mot expressif Jean André, évêque d'Aléria, secrétaire de la bibliothèque du Vatican, chargé de revoir les manuscrits que Sweynheim et Pannartz mettoient sous presse à Rome. Dans la dédicace qu'il fit en 1468 à Paul II, des *Epîtres* de St. Jérôme, il loue les talens de ces deux Allemands et leur habileté dans l'art d'imprimer et de représenter au naturel les caractères des ouvrages qu'ils imprimoient, *in arte imprimendi et characteres effingendi.... Absque calami ulla exaratione sic effigiatus*, dit Schœffer, dans le *Psautier* de 1457, c'est-à-dire, rendu au naturel sans aucun trait de plume.

La relation de Jean-Frédéric Faust d'Aschaffenbourg, extraite des titres de sa famille, que l'on

trouve traduite en latin par Wolfius, dans ses *Monumenta typogr.*, tom. I, pag. 468, me paroît encore plus précise sur les inventions de Schœffer. « Pierre de Gernsheim, dit-il, ayant saisi le projet « de son maître Fausth, et plein de goût pour son art, « trouva par l'inspiration divine la manière de tailler « des caractères que l'on appelle *matrices ;* de fondre « par ce moyen d'autres caractères, de les multi- « plier, de leur donner la même forme, sans être « obligé de les graver chacun séparément. Il fit à « l'insçu de son maître une matrice abécédaire, et la « montra à Jean Fust, avec les caractères qu'il y « avoit fondus. Son maître en fut tellement enchanté, « que, dans le transport de sa joie, il lui promit sur- « le-champ sa fille unique Christine, qu'il épousa « peu de temps après. Mais ils rencontrèrent de « grandes difficultés dans ce genre de caractères, « comme auparavant dans ceux sculptés sur bois, « parceque la matière étoit trop molle pour pou- « voir résister à la pression. Enfin, par un amal- « game d'autres métaux, ils en trouvèrent une « capable de soutenir pendant quelque temps la « force de la presse. ».... Ils ont donc appris par l'expérience, comme nos fondeurs de caractères, qu'un métal d'alliage est plus dur que le métal pur.

Il est très probable que les nouvelles découvertes

de Pierre Schœffer lui auront mérité la faveur d'être initié dans le secret de Guttenberg et de Fust, vers 1453, selon la date de Jean Schœffer, citée ci-dessus... Il est à croire aussi qu'il aura produit à ses deux maîtres le *Donat* comme essai de ses nouveaux caractères de fonte, *arte nová*, puisque c'est le seul ouvrage, connu jusqu'à ce jour, qu'il ait souscrit de son nom privé, excepté ceux qui ont paru après 1466.

On attribue encore à Guttenberg et Fust en société, ou à Schœffer avec eux, des *Lettres d'indulgences du pape Nicolas V*, adressées à tous les fidèles de la chrétienté qui voudroient secourir le roi de Chypre, Jean II, de Lusignan, contre les incursions des Turcs. On leur donne ce titre : *Litteræ indulgentiarum Nicolai V, Pont. Max. pro rege Cypri, datæ Erffurdiæ, anno 1454, 15 novem.* Schelhorn en a découvert un exemplaire. On lit à la fin cette souscription. *Datum Erffurdie sub anno Domini MCCCCLIIII die vero quinta decima mensis novembris.* Les noms de ceux à qui cette lettre a été délivrée, et qui sont écrits dans un espace resté en blanc dans le corps du texte, comme dans les autres lettres, sont ceux-ci : *Dominus Joannes Kelner presbyter et Catherina Mathildis Magunt. diocesis.* Deux mots qui se trouvent dans les deux premières lignes, *Universis et Paulinus*, en lettres capitales,

sont exactement les mêmes, dit-il, que celles de la Bible dont il a donné le *simile.* Méerman qui possédoit cet exemplaire, a communiqué cette observation à Mercier, abbé de Saint-Léger. Cet exemplaire se trouve maintenant à Londres, dans la bibliothèque de lord Spencer, une des plus précieuses de l'Europe, mais il est sans date imprimée; on verra pourquoi.

Breitkopff et Heinecke en ont vu un autre plus complet, découvert par Gebhardi, professeur à l'académie de Lunebourg, avec cette date, CCCC. LIIIJ.

Hæberlin, conseiller aulique du duc de Brunswick-Lunebourg a donné le texte d'une troisième ou quatrième lettre d'indulgences, avec quelques notes, dans les *Analecta medii ævi*, qu'il a publiés à Nuremberg et Leipsick, en 1764, in-8°. J'ai vu ces *Analectes* à la biblioth. impér., et j'y ai lu, p. 565, cette lettre, dont voici le titre et le contenu.

Paulini Chappe, litteræ indulgentiarum impressæ, datæ Gofrido Becker, presbytero Verdensis diœcesis in Luneborch. A. C. 1455.

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis Paulinus Chappe, consiliarius, ambasiator, et procurator generalis serenissimi regis Cypri, in hac parte, salutem in Domino, etc., etc.

Cette lettre, dans Hæberlin, est de deux pages et demie d'impression, pet. in-8°. La souscription, la

date, et les notes de l'éditeur sont de la teneur suivante : *Datum in Lunenborck* (*hæc duo verba manu exarata sunt*) anno Domini M.CCCCL, *quinto* (*hæc vox pariter scripta*) *die vero vicesimâ sextâ mensis januarii* (*iterum hæc verba quæ litteris cursivis excusa sunt in originali, manu sunt adscripta*).

Après cette lettre, on trouve deux formules d'absolution, l'une pendant la vie, l'autre à l'article de la mort : *Forma plenissime absolutionis et remissionis in vita.... Forma plenissime absolutionis*, etc. *in articulo mortis* Ces deux formules sont dans Hæberlin d'une page et demie.

Paulinus Chappe a expédié cette lettre d'indulgences à Godefroid Becker, prêtre du diocèse de Verden ou Ferden, dans le duché de Lunebourg, pour avoir contribué de ses largesses à la défense de la foi et du royaume de Chypre.

Éclairé par Hæberlin, je vais essayer de dissiper les ténèbres répandues depuis si long-temps sur le titre, les dates variées, le motif et l'impression de ces lettres d'indulgences, en les accordant avec les *Annales ecclésiastiques.*

Baronius ou plutôt son continuateur Raynaldi, tom. XVIII, *Romæ*, 1659, in-fol., rapporte presque toutes les pièces émanées de la chancellerie romaine sous le pontificat de Nicolas V, Lettres, Indults, Brefs, Décrets, Indulgences. Je n'en ai trouvé au-

cune datée d'Erfurd, de Lunebourg, etc. Nicolas V n'a point quitté Rome, ni Assise, d'où ces brefs sont datés. Ainsi, *datum, datæ Erfurdie* ne signifient que publiés.

En 1452, les Turcs avoient porté le fer et le feu en Épire, et dans presque toute la Grèce. Ils enlevoient les chrétiens de tout âge, de tout sexe, hommes, femmes et enfans; les dépouilloient et les emmenoient captifs. L'île de Chypre étoit menacée. Le pape Nicolas V écrivit alors au roi Jean (II de Lusignan), pour l'engager à fortifier les murs de sa capitale, Nicosie, et à la mettre à l'abri des efforts des Mahométans. Il trouva même le moyen de subvenir aux frais des fortifications, en accordant au roi de Chypre la moitié des collectes faites dans les Gaules sur tous ceux qui avoient gagné les indulgences. Cette lettre est ainsi souscrite. *Dat. Romæ M. CCCCLII. III. kal. junii, pontificatus nostri anno V.*

Le 30 septembre 1453, Nicolas V publia un indult et des lettres d'indulgences à tous les fidèles de la chrétienté qui voudroient délivrer Constantinople de la domination des Turcs, qui, sous Mahomet II, la prirent d'assaut sur les Grecs le 28 mai 1453. L'indult est ainsi terminé : *Dat. Romæ anno M. CCCCLIII. pridie kal. octobris, pontificatus nostri anno VIII.* On désigna dans cette bulle des

missionnaires évangéliques pour aller porter les lettres d'indulgences dans tous les états chrétiens de l'Europe et en instruire les peuples.... Cette bulle est un chef-d'œuvre d'éloquence persuasive, comme toutes celles que j'ai lues.

Nicolas V, en octobre 1454, envoya Jean de Capistrano, Italien, de l'ordre des Mineurs, docteur en théologie, inquisiteur général, nonce du saint-siège, à Würtzbourg, Francfort, et dans d'autres états d'Allemagne, porter son indult, prêcher la croisade, et publier les indulgences.... Ce ne peut être qu'à cette époque, sur la fin de 1454, que ces lettres d'indulgences ont pu être publiées à Erfurt, et dans d'autres villes d'Allemagne. Oberlin, p. 31, a donc été induit en erreur par Joannis, Gudenus, et par d'autres, lorsqu'il dit que la lettre d'indulgences de Nicolas V a été accordée à Paulin Zappe, *le 12 août 1451*.... C'est ainsi que les erreurs les plus graves prennent de la consistance et se propagent sous les plumes célèbres.

Outre les missionnaires apostoliques chargés par le pape de publier les indulgences dans la chrétienté, le roi de Chypre avoit particulièrement, dans les mêmes états, des ambassadeurs, des chargés d'affaires, tels que Paulinus Chappe, dans le duché de Brunswick, *in hac parte*, revêtus tout à la fois de

son pouvoir et de celui du chef de l'église, pour accorder des lettres d'indulgences et pour en expédier des copies à tous les fidèles qui viendroient au secours de l'Église et de l'État par leurs contributions. Nous voyons même, par le texte cité par Hæberlin, que ces indulgences avoient un effet rétroactif sur tous ceux qui, à compter du 1er mai 1452, auroient secouru la foi catholique et le royaume de Chypre, selon leurs facultés.

Schelhorn, Gudenus, et après eux Méerman, Mercier, Oberlin, nous disent que le 15 novembre 1454, on a publié à Erfurt des lettres d'indulgences de Nicolas V pour le roi de Chypre, *imprimées*. Nous venons de voir que, le 26 janvier 1455, Chappe en a donné une semblable à Godefroid Becker. Nicolas V est mort à Rome le 25 mars 1455. C'est donc entre ces époques qu'il faut placer les impressions des lettres d'indulgences, et des formules d'absolution générale, qui forment tout au plus quatre pages typographiques ordinaires, petit in-8°.

Mais par quels procédés et par qui ces lettres ontelles été imprimées? *Litteræ indulgentiarum impressæ*. Les auteurs allemands, anglais, hollandais qui les ont eues entre les mains, et qui se sont plu à déterminer la similitude de leurs caractères, tantôt avec ceux de la Bible de Schelhorn, tantôt avec

ceux du Psautier de 1457, enfin avec ceux du *Rationale durandi* de 1459 (peut être, sans avoir les quatre monumens sous les yeux pour les comparer simultanément), ne nous ont rien communiqué de satisfaisant sur cette pièce du plus grand intérêt. Reprenons donc les notes d'Hæberlin.

1° *Impressæ* signifie-t-il *imprimées*, dans le sens que nous l'entendons aujourd'hui? *Imprimere*, *scribere*, *inscribere*, *informare* (former sur un autre) sont souvent synonymes. *Dolet. comment. linguæ latinæ... Impressus*, tracé, sillonné, écrit.... Le titre *Paulini Chappe litteræ*. A. C. 1455, *impressæ*, n'est-il pas l'ouvrage d'un héritier de Becker, ou d'un copiste, ou d'un propriétaire, qui l'aura noté de la sorte dans ses archives? Ce titre ne se trouve assurément point dans l'original, qui commence *Universis Christifidelibus*, etc.

2° En supposant qu'elles aient été imprimées, l'ont-elles été en caractères fixes sur planche, ou en caractères mobiles? On connoît, dit Oberlin, p. 31, quatre exemplaires de cette lettre d'indulgences, *imprimée* sur vélin *en forme de patente*, sans nous instruire du mode d'impression (1). Nous savons, il est

(1) Je ne sais comment on peut en compter quatre. Celui de Schelhorn a passé à Méerman, celui de Méerman au lord Spencer: ces trois ne font qu'un, et celui d'Hæberlin, deux.



vrai, que les rescrits, les bulles, les lettres encycliques de la cour de Rome sont écrites sur un vélin carré, en forme de patente, et en *lettres cursives* usitées dans la chancellerie romaine : Hæberlin le confirme ; *hæc verba quæ litteris cursivis excusa sunt in originali.* Mais les lettres d'indulgences annoncées par Schelhorn, Gudenus, Méerman, etc., sont-elles aussi imprimées sur une seule feuille carrée vélin, en forme de patente, ou sur une feuille pliée? La chancellerie romaine n'a-t-elle pas expédié à chaque missionnaire, à chaque propagandiste en Allemagne et ailleurs, une copie de la lettre originale d'indulgences de Nicolas V, du mois d'octobre 1454, en laissant en blanc les unités de la dixaine L., le *jour,* le *mois,* les *noms* du lieu et des contribuables auxquels ces lettres devroient être accordées par la suite, afin que le missionnaire, *in hac parte*, pût les remplir à la main, selon les personnes, le temps et les lieux? Ces lacunes sont prouvées par les *lettres* existantes : elles pouvoient s'opérer de même dans l'impression tabellaire et typographique. Ce n'est donc point sans motif que Breitkopf avoit conçu des doutes sur ces *Lettres* imprimées : le plus grand nombre des bibliographes les partagent avec lui ; et le doute sur des objets qui n'ont point été bien examinés est une science, dit Daunou.

La Bible aux trois Quaternions, de 870 feuillets, attribuée à Guttenberg et à Fust, en société à Mayence, n'existe point.

Anno autem Domini M. CCCCL, qui jubilæus erat, cæptum est imprimi, primusque liber qui excuderetur, Biblia fuere latina, impressaque ea sunt scripturâ grandiori, quali nunc Missalia solent imprimi. Chron. Colon. *Sicut audivi (ex ore Petri Opilionis de Gernsheim) magnam à primo inventionis suæ hæc ars impressoria magnam habuit difficultatem. Impressuri namque Bibliam priusquàm tertium complessent in opere Quaternionem, plusquàm 4000 florenorum exposuerunt.* Trithem. Annal. Hirsaug.

Le chroniqueur de Cologne, auteur médiat du 15ᵉ siècle, raconte que l'an 1450, qui étoit l'année du jubilé, on commença à imprimer, et que le premier livre fut la Bible latine, imprimée en gros caractères, tels que le sont maintenant les Missels. — Trithème, auteur immédiat, dit avoir appris de Pierre de Gernsheim que cet art typographique, à son origine, présenta de grandes difficultés; car Guttenberg et Fust, voulant imprimer la Bible, exposèrent plus de 4000 florins avant d'en avoir terminé le troisième quaternion... Il faut observer que Trithème, avant

de parler de cette Bible, dit que ces deux inventeurs firent d'abord les essais de leur art sur les *Donats*. *Voyez* le chapitre précédent.

D'après ces deux relations, les bibliomanes se sont mis à fouiller les archives, les dépôts littéraires, pour découvrir cette Bible, en gros caractères, dont les trois premiers quaternions avoient coûté plus de 4000 florins à Guttenberg et Fust. Les uns ont cru la reconnoître dans celle qui contient 870 feuillets en tout, reliés en 2 vol. in-fol. magno, que l'on peut diviser en 4. Elle est imprimée sur 2 colonnes de 36 lignes chacune, sans souscription, sans date de lieu et d'année. Les caractères gothiques ressemblent à *ceux des Missels* imprimés à la fin du 15e siècle. On la nommoit la Bible de Schelhorn, parceque c'est lui qui le premier l'a décrite, et qui en ait donné la figure des caractères, à Ulm, en 1760, dans son ouvrage, *de Antiq. latin. Bibl.* in-4°, que l'on retrouve aussi dans Panzer, t. 3, p. 136.

Or, le livre des *Quatre Histoires*, imprimé à Bamberg en 1462, que possède la bibliot. impér. depuis germinal an VIII (avril 1799), et dont Camus a donné le premier la notice la plus détaillée à l'institut, le même mois et la même année, a fait entièrement crouler le système de Schelhorn, de Panzer, de Zapf, etc. La souscription en vers allemands qui

se trouve au recto du 60e feuillet de ce livre est authentique ; Camus l'a fait calquer et graver : elle nous apprend que le jour de Sainte-Walburge, il a été fini à Bamberg, et imprimé dans la même ville par Albrecht Pfister, l'an 1462. La confrontation des types de cet ouvrage avec ceux de la Bible dont Schelhorn et Masch ont donné les épreuves établit entre eux la plus parfaite ressemblance. Le savant bénédictin D. Maugérard, qui a vu à Bamberg un exemplaire incomplet de ce livre, assure que Pfister a encore imprimé une Bible latine in-fol. sans date; qu'il en a tenu le premier volume, imparfait de plusieurs feuilles ; que la similitude parfaite de ses caractères avec ceux du livre des *Quatre Histoires* l'a convaincu qu'ils étoient du même artiste. Il est donc certain que la *Bible* de Schelhorn, *aux* 36 *lignes*, *caractères de Missel*, n'est point l'ouvrage de Guttenberg et de Fust en société.

Je dis plus. Les caractères de Missel, dont parle le chroniqueur de Cologne, ne sont point les marques distinctives de la priorité des Bibles. Son assertion à ce sujet est trop vague, trop indéfinie, trop générale pour servir de règle à notre jugement, et de mesure à notre confiance. En effet, qu'on ouvre les Missels imprimés sur la fin du 15e siècle (et je puis citer ici, sans craindre de me tromper, ceux que j'ai bien

examinés), celui de Messine, en Calabre, exécuté en 1480 par Henri Alding; celui de Mayence, en 1493, par Pierre Schœffer, et plusieurs autres; et l'on se convaincra qu'ils sont tous composés de 3 à 4 différens caractères. On en remarque de petits dans les introïts, les collectes, les graduels, les épîtres, les évangiles, les proses, et ceux-ci forment les quatre-cinquièmes des Missels en général. Il n'y a guère que le canon de la messe et d'autres prières destinées à être lues ou chantées de loin par l'officiant, qui diffèrent des autres types par leur grosseur. Ce sont aussi les seuls qui aient de la similitude, quant au corps, avec ceux de la Bible de Schelhorn, avec ceux du livre des *Quatre Histoires*, de Bamberg, 1462, avec ceux des psaumes, de 1457, dont je parlerai bientôt... Le chroniqueur de Cologne, qui probablement en 1499 ne connoissoit pas bien les différens types des Missels, a donc été une des causes de cette quantité d'hypothèses et de systèmes établis, depuis trois siècles, sur la première Bible sortie des presses de Guttenberg et de Fust.

Est-il même probable qu'ils aient commencé leur opération typographique par la Bible? En suivant la marche de l'esprit humain dans l'invention des arts, on verra qu'il tâtonne et qu'il fait des essais en petit, avant d'exécuter en grand une mécanique dont le

succès est douteux. Dans la supposition qu'ils l'aient commencée, je ne pense point qu'ils l'aient achevée. *Impressuri* est un participe futur qui désigne une circonstance de l'action, une volonté de faire, un commencement *in opere*, et point du tout la fin... Les trois premiers quaternions leur avoient déjà coûté 4000 florins du Rhin. Or, chez les anciens imprimeurs le *quaternion* étoit un assemblage de quatre feuilles, formant in-fol. 16 pages, et les trois quaternions 48. Selon le rapport des monnoies anciennes aux modernes, que l'on trouve dans le *Recueil* de Salzade, Bruxelles, 1764, in-4°, le florin du Rhin est évalué à 3 liv. de notre monnoie. Les trois quaternions auroient donc coûté 12,000 francs. Il falloit encore plus de cent quaternions pour achever une Bible de 870 feuillets, semblable à celle de Schelhorn. Que l'on juge par-là des travaux et des dépenses d'une pareille exécution! Mais les auteurs systématiques, les hommes prévenus rapprochent et discutent rarement les faits. L'opinion ou le préjugé une fois formés, ils ne se permettent plus le moindre doute. La Bible aux trois quaternions de Guttenberg et de Fust n'est donc pas celle qu'on a cru remarquer dans l'exemplaire décrit par Schelhorn. On ne la retrouvera point non plus dans celle aux 42 lignes qui suit.

La Bible de 640 feuillets en tout, reconnue pour la plus ancienne, a été imprimée à Mayence entre 1453 et 1455, avec les caractères de l'invention de Schœffer.

En typographie, il est des monumens incontestables qui forment la preuve directe de l'existence des faits et de leur auteur. Il en est d'autres composés des mêmes élémens que ceux-ci, qui n'ont pas, il est vrai, le même degré d'authenticité, mais qui, par leur parfaite similitude avec le prototype, nous donnent la certitude qu'ils dérivent du même principe. Ainsi, convenir d'un fait avéré, vérifier si l'inconnu que l'on cherche est égal sous tous les rapports au fait connu, voilà, je crois, les moyens les plus sûrs de constater les premières éditions du 15e siècle et d'en découvrir les véritables auteurs : c'est la pierre de touche de tous les systèmes, de toutes les hypothèses.

Or, les caractères du *Donat* souscrit par Schœffer, dont on voit ici le *simile*, p. 107, sont exactement les mêmes que ceux de la Bible imprimée sur papier en deux colonnes, formant 2 volumes, enluminée, reliée, et souscrite à la main, le 15 et le 24 août 1456, par Henri Cremer, vicaire de l'église collégiale de

Saint-Étienne de Mayence. Voici la souscription du premier volume en caractères abréviés dans l'original. *Et hic est hujus prime partis Biblie scilicet Veteris Testamenti. Illuminata seu rubricata et ligata per Henricum Albeh alias Cremer.* Anno Domini M. CCCC LVII, *festo Bartholomei apti.. Deo gratias... Alleluia* (en bleu).

A la fin de la seconde partie, terminée par l'Apocalypse, on lit, *iste liber illuminatus, ligatus et completus est per Henricum Cremer, vicarium ecclesie collegiate sancti Stephani Maguntini sub anno Domini millesimo quatringentesimo quinquagesimo sexto, festo Assumptionis gloriose virginis Marie. Deo gratias, alleluia* (tout en encre rouge).

Ces caractères sont les mêmes que ceux de la Bible sans date imprimée sur membrane à double colonne, dont les dix premières pages portent 40 et 41 lignes, et les autres régulièrement 42 dans les pages entières. On la voit à la biblioth. impér. Sallier, Debure, Méerman, Gaignat, Fournier l'ont décrite, et l'ont bien jugée exécutée entre 1450 et 1455.

On connoît plusieurs exemplaires sur papier et sur vélin de cette même édition que je viens d'indiquer. La bibliothèque Mazarine en possède un, sur papier, 2 vol. in-fol. Le roi de Prusse en a un autre sur vélin,

décrit par Stoschius, son bibliothécaire, et que M. Sieyes a vérifié lors de son ambassade à Berlin. Claude Duvius a donné la notice de celui de Hanovre. L'université de Leipsick se flatte aussi d'en conserver un dans sa bibliothèque. Il est facile de reconnoître cette édition *primaria*, la plus ancienne que nous connoissions jusqu'à ce jour, par la forme de ses caractères, de ses abréviations, de sa ponctuation, sans s'en rapporter à cette éternelle tête de bœuf que l'on met toujours en avant, et qui n'est autre chose que le filigrane du papetier. Elle fait si peu preuve, qu'on la retrouve dans les *Quatre Histoires* de 1462, d'Albert Pfister : il n'y a de différence que dans les cornes.

Les caractères du *Donat* de Schœffer sont les mêmes que ceux d'un fragment du *Calendrier* imprimé à Mayence en 1457, dont Fischer a fait la découverte, et dont il a enrichi la bibliot. impér., à la prière de M. Van Praet. Cette pièce très curieuse est imprimée sur papier d'un seul côté, en forme de placard, sur une demi-feuille grand in-fol. On lit en titre (caractères abréviés); *conjunctiones et oppositiones solis et lune.... Nec non dies pro medicinis laxativis sumendis in anno Domini M. CCCC. LVII*, etc. Les six premiers mois de l'année, *januarius*, *februarius*, *martius*, *aprilis*,

maius, *junius*, sont imprimés en marge, sur colonne. A chaque mois on voit en accolade les conjonctions et les oppositions du soleil et de la lune; les jours où il faut prendre médecine laxative; la lettre dominicale, qui étoit le b; le nombre d'or, qui étoit xiiij, etc. Les six autres mois, disposés de même, et qui formoient l'autre moitié du placard, manquent.

Les caractères de ce calendrier, sans inscription d'auteur et de lieu, sont évidemment les mêmes que ceux du *Donat* de Schœffer. Au premier coup-d'œil ils paroissent un peu plus gros, parceque la feuille a été passée à l'eau, lavée, et que par conséquent l'encre s'est étendue. Ces légères différences de caractères, sortis de la même matrice, se font remarquer souvent dans les imprimés. Elles procèdent, comme je l'ai déjà observé, d'un coup de presse plus ou moins fort, du mode de préparation inégale de la feuille de vélin ou de papier, de la composition de l'encre plus ou moins fluide.

La Bible sans date est imprimée à double colonne. La hauteur de la colonne pleine est de 10 pouces 8 lignes : la largeur d'une seule colonne est de 3 pouces 3 lignes; et la largeur des deux colonnes, en y comprenant l'espace qui les sépare, est de 7 pouces 4 lignes. Les dix ou onze premières pages pleines sont

de 40 et 41 lignes; les autres sont généralement de 42. La biblioth. impér. en possède deux exemplaires, l'un sur vélin, qui fut acheté en 1788, et que l'on a divisé en quatre volumes; superbe exemplaire, magnifiquement relié. L'autre sur papier a été acquis en 1792. Il est très incomplet; mais la souscription que j'ai copiée, p. 136, d'après l'orthographe de Cremer, la rend aux yeux de l'historien de l'imprimerie infiniment plus précieuse que la première. Cette souscription met en harmonie les caractères et la date de la Bible avec ceux du *Donat* de Schœffer.

En effet, les auteurs contemporains, Trithème déjà cité, et les artistes, parens de Schœffer, nous apprennent que l'an 1452 à 1453, *Petrus Opilio* a parfait et mis en action tout le mécanisme de la typographie : *et artem ut nunc est complevit.* Lui-même annonce ses nouvelles inventions dans la souscription du *Donat. Arte novâ imprimendi seu caracterizandi.* Or, de 1452 ou 1453 jusqu'à la fin de 1455, il a bien fallu ce long terme à Schœffer et à ses collaborateurs Guttenberg et Fust, pour choisir un texte manuscrit de la Bible, relire, corriger chaque feuille, fondre assez de caractères pour en imprimer une; préparer le parchemin, le papier, l'encre, la presse, et rubriquer les lettres initiales des chapitres et des phrases.

Le prote de Schœffer, dans les Institutes de Justinien, de 1468, nous donne une idée des difficultés de préparer seulement le texte à imprimer.

Credere difficile est doctores quàm preciosâ
Pendat mercede scripta recorrigere.

A plus forte raison, que de temps et de dépenses pour imprimer un ouvrage de 640 feuillets, grand in-fol., dont deux seuls demandoient onze mille 88 caractères de composition, et l'exécuter au point de croire, en le voyant, que l'imprimerie n'a point eu d'enfance. Je regarde donc ce *Donat* et cette Bible comme les premières productions de cet art merveilleux, et leurs caractères comme identiques.

Schwarz, Heinse, Oberlin, Méerman, l'abbé Rive, Debure, Maugérard ont avancé que cette Bible latine de 42 lignes dans la colonne est celle de Guttenberg, sans cependant, dit Fischer, p. 78, en donner des preuves suffisantes.

De son côté, Fischer prouve par l'identité des types, des points, des traits d'union, des signes d'abréviation, des lettres initiales du *Donat* et de la Bible, que celle-ci est la *véritable Bible* de Guttenberg. M. Millin a inséré dans son *Magasin encyclopédique*, année VII, tom. 3, pag. 475, une notice qui donne le même résultat, d'après

l'exacte comparaison des caractères du *Donat* et de la Bible... Mais il est évident que ces auteurs ont mis en principe ce qui est en question. Ils ont découvert heureusement quelques feuillets séparés d'un *Donat ;* et ils ont prononcé, sans preuves, *voilà le premier œuvre de* Guttenberg ; tandis qu'une autre découverte bien plus heureuse de quelques feuillets de la même édition prouve, par l'évidence de la souscription, que c'est l'œuvre de Schœffer.

M. de La Serna Santander est tombé dans la même erreur. J'ai lu dans le *Moniteur* du 21 octobre 1805, p. 110, cette assertion extraite de la première partie de son Dictionnaire bibliographique, etc. *Le premier fruit de l'association de Guttenberg avec Fust fut la Bible à 42 lignes par colonne, imprimée avec des caractères de fonte, mais ne portant aucune date.* Qu'il me soit permis de lui demander sur quel titre il fonde son assertion? Sur la tradition? Mais on sait que les faits transmis de bouche en bouche varient, s'altèrent de génération en génération, selon le temps, les lieux, les intérêts particuliers, les préjugés et le degré de connoissances des narrateurs : seule, elle ne fait point preuve. Sur un monument authentique, c'est-à-dire, solennellement établi, irrévocablement constaté? Mais où se trouve-t-il? M. Santander auroit-il eu l'art de

découvrir ce que l'on cherche depuis trois siècles ?... sur l'opinion générale ? Mais quelle en est la source ? Le chroniqueur anonyme de Cologne... Les savans les plus distingués dans ce genre de littérature *doutent ;* et le scepticisme, dans ce cas, est le cachet de la vraie philosophie.

Dissolution de la société de Guttenberg et de Fust, à Mayence, le 6 novembre 1455.

Guttenberg, malheureux à Strasbourg dans ses entreprises et dans le procès qu'il eut à soutenir, en 1439, contre ses associés Jean Riffe, André Heilmann et André Dritzhen, le fut bien plus encore dans sa patrie. Suivons mot à mot Oberlin, p. 32, et Fischer, p. 43, dans la traduction qu'ils ont faite de l'acte original allemand du notaire Helmasperger, concernant le procès que Fust suscita à Guttenberg, et les conditions stipulées dans leur convention de 1450.

« Fust assigne Guttenberg en justice pour répéter la somme de 2020 florins (d'or) provenant de 800 florins qu'il avoit avancés à Guttenberg, selon la teneur du billet de leur convention ; de même que d'autres 800 florins qu'il avoit donnés à Guttenberg, en sus de sa demande, *pour achever l'ouvrage*, et d'autres 36 florins dépensés, et des intérêts qu'il lui

avoit fallu payer, n'ayant pas lui-même les fonds suffisans. Guttenberg répliqua que les premiers 800 florins ne lui avoient point été payés selon la teneur du billet, tous et à la fois; qu'ils avoient été employés au *préparatif du travail;* qu'il s'offroit à rendre compte des derniers 800 florins; qu'il ne croyoit pas être tenu de payer les intérêts, ni usure. Le juge ayant déféré le serment à Fust, et celui-ci l'ayant prêté, Guttenberg perdit sa cause et fut condamné à payer les intérêts, de même qu'autant du capital que le compte par lui rendu prouveroit qu'il en auroit employé à son profit particulier. Ce dont Fust demanda et obtint acte du notaire Helmasperger, le 6 novembre 1455. »

Cet acte authentique fait naître deux observations frappantes. La première est que Guttenberg avoit épuisé les fonds de Fust à Mayence, comme il avoit épuisé les siens et ceux de ses associés à Strasbourg, en préparatifs. La seconde est que les préparatifs qu'il avoit faits à Strasbourg pour son art furent sans doute de très peu d'importance, puisqu'il fut obligé d'en faire tant d'autres à Mayence, sans achever complètement son ouvrage. On peut donc inférer de là que les frais énormes et les 4000 florins du Rhin, dépensés pour les trois quaternions de la Bible, que Fust eut seul à supporter dans leur entreprise, sans

aucun bénéfice, fut une des principales causes de la rupture de leur société; et d'un autre côté, que les nouvelles inventions de Pierre Schœffer, qui rendoient inutiles celles de Guttenberg, et ses essais infructueux, déterminèrent entièrement la scission. Le célèbre Heinecke, *Nachrichten*, p. 310, rapporte les mêmes motifs de séparation. Il ajoute que Guttenberg *apprit* de Fust et de Schœffer *l'art de fondre les caractères, et qu'auparavant il n'étoit jamais parvenu à rien imprimer....* *Voyez* aussi Oberlin, p. 33... Quoi qu'il en soit, Guttenberg, dans l'impuissance absolue de satisfaire aux frais, dommages-intérêts, auxquels il étoit condamné par sentence, fut obligé de céder tous les instrumens et tout l'attirail de l'imprimerie à Fust, à qui il les avoit engagés par contrat conditionnel.

Guttenberg, dépouillé de sa presse, en remonta une autre, secouru par le docteur Conrad Humery, syndic de Mayence. Cela est prouvé par un document tiré des archives de cette ville, que Kœhler a publié, de même que Joannis, dans *Scriptores rerum Moguntinarum*, tom. 3, p. 424. C'est une lettre, datée du vendredi après la St. Mathias 1468, par laquelle Humery reconnoît avoir reçu d'un officier de l'archevêque Adolphe, des formes, lettres, instrumens, outils et autres choses appartenant à

l'imprimerie, lesquels effets avoient été sa propriété, et que Guttenberg venoit de délaisser. (*Voyez* à 1460, *Catholicon*, le reçu d'Humery, que M. Van Praet a le premier traduit en français.) Jean Philippe de Lignamine, dans *Annal. Boj.*, lib. 8, p. 512, annonce, à l'année 1458, qu'il y avoit alors deux presses à Mayence, celle de Guttenberg et celle de Fustus. Il paroît que celui-là a transféré sa presse dans la maison *Zum guttenberg*, et qu'il eut pour aide Jean de Meydenbach, que peut être il avoit déjà eu dans sa société avec Fust, selon Serrarius, *Mogunt. rerum*. *Voy.* ici, p. 149.

M. Bodmann, savant collègue de M. Fischer, a découvert à Mayence un titre antérieur bien plus précieux et bien plus positif. C'est un acte passé entre Guttenberg, ses frères, et sa sœur religieuse de Ste Claire, en 1459, le jour de Ste. Marguerite, du consentement de leurs cousins Henne, Friele, et Pedirmann, en faveur du couvent de Ste Claire de Mayence. Cet acte a été publié en allemand et en français par Fischer, pap. 46, et rapporté par Oberlin, pag. 4. Voici la traduction de l'un et de l'autre.

« Nous Henne (Jean) Genszfleisch de Sulgeloch, nommé Gudinberg, et nous Friele Genszfleisch, frères, affirmons et déclarons publiquement par les

présentes, et savoir faisons à tous, que, du conseil et consentement de nos chers cousins Jean et Friele et Pedirmann Genszfleisch, frères, à Mayence, avons renoncé et renonçons par les présentes pour nous et nos hoirs simplement, totalement et à la fois, sans fraude ni ruse, à tout le bien qui a passé par notre sœur Hebele au couvent de Ste Claire de Mayence, dans lequel elle s'est faite religieuse, soit que ledit bien y soit parvenu de la part de notre père Henne Genszfleisch, qui l'a donné lui-même, ou de quelle manière que le bien y soit parvenu, soit en grains, argent comptant, meubles, bijoux ou quoi que ce soit, que les respectables religieuses, l'abbesse, et les sœurs dudit couvent ont reçu en commun ou en particulier, ou d'autres personnes du couvent (ont reçu) de ladite Hebele, peu ou beaucoup, et avons promis et promettons par les présentes de bonne foi pour nous et nos hoirs, que ni nous ni personne de notre part, ni encore les susdits nos cousins, ni aucun de leurs héritiers, ni personne de leur part ne redemanderont ni réclameront dudit couvent, ni de l'abbesse ni du couvent en commun ou des personnes qui s'y trouvent en particulier, ledit bien quel qu'il soit, ni à la fois ni par partie, et que nous ne le redemanderons jamais, soit par le juge ecclésiastique ou civil, soit sans le secours du juge, et que ni nous

ni nos hoirs ne molesterons jamais ledit couvent, soit par des paroles, soit de fait ni en secret ni en public d'aucune manière. Et, quant aux livres que moi, Henne susdit ai donnés à la bibliothèque du couvent, ils doivent y rester toujours et à perpétuité, et je me propose moi Henne susdit de donner aussi sans fraude à l'avenir audit couvent, pour sa bibliothèque à l'usage des religieuses présentes et futures, pour leur religion et culte, soit pour la lecture ou le chant, ou de quelle manière elles voudront s'en servir d'après les règles de leur ordre, les livres que moi Henne susdit *ai déjà imprimés à cette heure ou que je pourrai imprimer* à l'avenir, en tant qu'elles voudront s'en servir ; et pour ceci l'abbesse susdite, les successeurs et religieuses dudit couvent de sainte Claire ont déclaré et promis me laisser quitte moi et mes hoirs de la prétention qu'avoit ma sœur Hebele, aux 60 florins, que moi et mon frère Friele susdits avions promis de payer et délivrer à ladite Hebele pour sa dot et sa part provenant de la maison que Henne notre père lui a assignée pour sa part, en vertu des lettres qui ont été dressées là-dessus, sans fraude ni ruse. Et pour que ceci soit tenu par nous et par nos hoirs fermement et en son entier, nous avons donné auxdites religieuses et à leur couvent et ordre les présentes lettres scellées de nos sceaux. Fait et donné l'an

de la naissance de J. C., 1459, le jour de Ste Marguerite. »

Il est donc constant que Guttenberg, après l'époque du 6 novembre 1455, a levé un nouvel atelier à Mayence pour son propre compte, et qu'il y a imprimé, très probablement, selon les nouveaux procédés de Schœffer. Nous n'avons, il est vrai, aucun monument présumé de ses presses que le *Catholicon* de 1460. Mais d'après les données de Würdtwein, de Bodmann, de Fischer, etc. qui ont le mieux connu la biographie de leur compatriote, il n'est pas douteux que, dans un intervalle de quatre ans, Guttenberg n'ait mis au jour différens ouvrages, qui sont perdus dans la nuit des temps, ou qui sont devenus la proie des flammes, de l'ignorance, ou qui sont peut-être encore ensevelis dans la poussière des archives.

Tout ce que nous savons de certain, c'est que l'électeur de Mayence, Adolphe II, honora Guttenberg de ses faveurs, le reçut, en 1465, au nombre des gentilshommes de sa maison, et le gratifia d'une pension. Joannis, que j'ai cité plus haut, en a publié le brevet, de même que Kœhler; il est daté d'Eltvil, le jeudi après la St Antoine (après le 17 janvier) 1465.

Guttenberg, devenu chambellan, abandonna tota-

lement la presse. Il en laissa l'usage à ses collaborateurs, qui publièrent en 1467 le vocabulaire *ex quo*, un autre en 1469, un troisième en 1472, à Elfeld, Eltvil, *Alta Villa*, dans le Rhingau, qui étoit la résidence de campagne de l'électeur Adolphe. *Voyez* Serrarius, *Moguntinarum rerum ab initio usque ad* 1624, *libri quinque*, in-4°, p. 171. Nous ferons connoître ces vocabulaires à l'article *Catholicon*, 1460, et d'autres particularités de la vie de cet artiste immortel et de ses associés.

Guttenberg mourut avant le 24 février de l'année 1468. Adam Gelth érigea à sa mémoire un monument en marbre dans l'église des récollets, avec cette inscription, qu'on y lisoit encore en 1499:

D. O. M. S.

Joanni Genszfleich artis impressorie repertori,
De omni natione et lingua optime merito,
In nominis sui memoriam immortalem Adam Gelthus posuit.
Ossa ejus in ecclesia D. Francisci Moguntina feliciter cubant.

Trente-neuf ans après la mort de Guttenberg, Ivo Wittich, professeur aux décrétales, à Mayence, y éleva un autre monument lapidaire dans la maison de *Bonmont*, d'où Guttenberg tiroit son nom, et qui depuis servoit aux écoles de droit. L'inscription étoit conçue en ces termes :

Jo. Gutenburgensi Moguntino
qui Primus Omnium litteras œre
Imprimendas invenit, hac arte
de Orbe toto bene merenti
Ivo Witigisis hoc saxum pro Monimento
posuit MDVII.

Fust et Schœffer impriment en societé à Mayence.

Fust et Schœffer, unis pas affinité, par affection et par intérêts communs, conservèrent leur atelier, situé dans la maison dite *Zum Heimbrecht*, ou *Heimerhoff*, rue des Cordonniers, qui appartenoit à Fust. Le nom qu'elle a reçu plus tard, *Druckhof*, *Druckhaus*, qui signifie cour d'imprimerie, maison d'imprimerie, en est une preuve. Pierre Schœffer l'agrandit en 1478 par l'achat d'une maison contiguë, que l'on appeloit *Zum korbe*. Il paroît que leur commerce de livres fut très étendu, et qu'il devint pour eux une source de richesses. On voit par le rôle des tailles de la ville de Gernsheim, cité par Würdtwein, p. 57, que Pierre Schœffer, après la mort de son beau-père Jean Fust, y fit l'acquisition de trois arpens de terre en 1487; de trois autres en 1488; de deux en 1489; et de huit en 1497. Il est de fait qu'ils avoient des commis qui fréquentoient les

foires, les universités, les écoles célèbres, pour y vendre les livres qui sortoient de leurs presses. Ils avoient établi des magasins et des facteurs dans différentes villes d'Allemagne, de France, notamment à Paris, à Angers, pour faire connoître leurs livres, les distribuer et les vendre. Un octroi de Louis XI, du mois de février 1474, un autre du 21 avril 1475, donnés à Paris en faveur de *Conrart Hanequis et Pierre Scheffre, marchands bourgeois de la cité de Mayence en Allemagne*, le prouvent évidemment. On trouve ce privilège dans Wolfius, Würdtwein, et dans le 14ᵉ vol. des *Mémoires* de l'acad. des inscript. et belles-lettres, p. 247. On le verra ici tout entier à l'année 1466.

Psautier de Mayence, de 1457.

Le premier fruit des longs travaux, des grands frais de Fust et de Schœffer, le premier livre qui soit connu jusqu'à ce jour par la souscription d'une date précise, des noms des artistes et de lieu, est l'inimitable Psautier de 1457. C'est le plus grand et le plus beau monument de l'imprimerie naissante, qui, dans tous les siècles, fera l'étonnement et l'admiration des connoisseurs. On verra, par les observations suivantes, 1° que Fust et Schœffer l'ont exécuté en grosses

et en petites lettres de forme, semblables à celles des Missels du temps, et d'autres livres liturgiques manuscrits; 2° qu'il leur a fallu, pour composer une page, au moins 640 caractères, et pour une feuille, plus de 2,560, soit qu'ils les aient fondus, soit qu'ils les aient sculptés séparément sur bois; 3° qu'ils ont mis à part dans leur atelier ces deux espèces de caractères, qu'ils ont réservés et qui n'ont servi que pour la réimpression de ce Psautier en 1459, 1490, 1502 et 1516; 4° que ce sont diverses corporations ecclésiastiques qui ont contribué aux frais de ces différentes éditions, et qui ont fait disposer les psaumes, les antiennes, les hymnes, selon leur rit particulier, et selon l'usage de leur chœur. Je ne doute point que l'exécution de la première édition, décorée de plus de 288 capitales délicatement gravées en bois, ne leur ait demandé au moins deux années de travail. Je présume même, avec le savant Heinecke, que Fust et Schœffer l'ont commencée dans le temps de leur société avec Guttenberg.

Heinecke, Schelhorn, Breitkopf, Debure, Papillon, Fournier le jeune, etc. ont donné la description de ce Psautier de 1457, et des éditions subséquentes : j'ai fait aussi la mienne; mais personne ne me paroît en avoir donné une aussi détaillée, aussi exacte que M. Van Praet. Ce savant bibliographe a l'avantage d'en avoir

sous la main les précieux monumens : il a le mérite de les examiner souvent, de les comparer, de les discerner avec sagacité, et de les juger. Depuis quelques années, il consacre même ses veilles à un catalogue raisonné des livres de la bibliothèque impériale imprimés sur vélin. Il m'a fait le plaisir de m'en montrer les sept à huit premiers articles, qu'il a fait imprimer, grand in-fol., à un très petit nombre d'exemplaires qu'il se réserve pour lui seul. J'essayai de faire assaut à sa modestie, et de lui en demander l'usage et la publication; je l'obtins de son amitié. Ils sont pour mon ouvrage d'une valeur infinie, et pour les bibliographes littérateurs, d'un prix inestimable. Je les publie sans y faire de changemens notables. Je respecte trop l'opinion de leur auteur pour la combattre, quoiqu'elle ne soit pas toujours la mienne.

1457.

Psalmorum codex. Moguntiæ, Joannes Fust et Petrus Schœffer, 1457, grand in-folio.

Cette importante édition est du petit nombre de celles que la bibliothèque impériale n'a pu mettre encore au rang de ses innombrables richesses.

Elle est imprimée en grosses lettres de forme, rouges et noires, et faite sur le modèle des manuscrits liturgiques du 15e siècle. Ces lettres, semblables à celles des Missels et des autres livres d'église du temps, sont de deux sortes de grandeur. Celles de plus grande dimension sont employées aux psaumes, et les plus petites, pour la plupart, aux collectes, antiphones, répons, versets, etc.

Elle est à longues lignes : la première page en a 19, et toutes les autres en ont 20, excepté le verso du 137e feuillet où l'on en compte 21.

Elle est décorée de plus de 288 capitales ornées, artistement gravées en bois, et tirées d'une manière surprenante, par rentrée, à plusieurs couleurs, en rouge lorsque les ornemens sont en bleu, et en bleu lorsque les ornemens sont en rouge. (1)

Ces capitales servent d'initiales à chaque psaume. La plus grande, qui se voit sur la première page, et qui est aussi la seule imprimée en trois couleurs, bleu, rouge, et pourpre, a, compris les ornemens, 9 centim. 2 millim. (3 pouces 5 lignes) de haut, sur

---

(1) Les artistes ne conçoivent pas trop comment on peut imprimer, par rentrée de plusieurs couleurs, sur une même planche fixe, des lettres ornées d'arabesques, sans employer d'autres planches mobiles, comme cela se pratique dans les imprimeries sur papier-meuble ou sur les toiles de coton.

1 décimèt. 8 millim. (4 pouces) de large. Elle représente un B entouré d'arabesques, de feuillages et de fleurs, ayant dans un de ses jambages un lévrier courant une perdrix au vol. Heinecke l'a fait très exactement graver dans deux de ses ouvrages. Le volume est composé de 175 feuillets.

Le dernier feuillet offre au verso cette souscription tirée en encre rouge : *Presens Spalmorum Codex. Venustate capitalium decoratus rubricationibusque sufficienter distinctus, adinventione artificiosa imprimendi ac characterizandi. Absque calami ulla exaratione sic effigiatus, et ad eusebiam dei industrie est consummatus, per Johannem Fust, civem Maguntinum. Et Petrum Schœffer de Gernszheim. Anno Domini millesimo. CCCC. LVII. in vigilia Assumptionis.*

Würdtwein et Zapf ont donné aussi une copie, fidèlement gravée d'après l'original, de cette curieuse souscription, où le mot *Psalmorum*, par la transposition d'une lettre, est imprimé *Spalmorum*, faute qui se trouve dans tous les exemplaires.

On peut encore la voir également figurée, mais réduite au tiers, dans les deux ouvrages de Heinecke déjà cités.

Ce livre, qui passe à juste titre pour un chef-d'œuvre dans son genre, fait époque dans l'histoire

de l'imprimerie, parcequ'ayant une date clairement exprimée, et par conséquent incontestable, il est à la fois le plus ancien et le premier connu jusqu'à ce jour, portant avec lui l'année précise où il a été exécuté.

Mais si les historiens sont d'accord sur la date de son impression, ils ne le sont pas de même sur l'espèce de caractères qui ont servi à l'imprimer.

La plupart, et dans ce nombre on doit distinguer Schwartz, de Boze, Schelhorn, Fournier-le-jeune, fondeur de caractères, Papillon, graveur en bois, Breitkopf, habile imprimeur de Leipsick, frappés des inégalités et des différences qu'ils ont observées dans les mêmes lettres, sont d'avis que ce livre n'a pu être imprimé qu'avec des caractères mobiles gravés en bois. (1)

D'autres savans bibliographes, comme Heinecke, Rive, M. Daunou, etc., prétendent au contraire qu'on y a employé des caractères mobiles de fonte, et s'appuient non seulement sur la presqu'impossibilité d'exécuter par d'autres moyens un ouvrage d'une aussi grande étendue, mais encore sur

---

(1) Les caractères fondus dans des moules de plâtre, d'argile, etc. présentent des inégalités semblables dans les mêmes lettres. *Voyez* ici, pag. 98 et 117.

les difficultés, pour ainsi dire insurmontables, de régler avec assez de précision les dimensions des tiges sur lesquelles on auroit gravé les lettres, pour pouvoir les aligner et les fixer dans un châssis.

Enfin le savant Méerman a seul imaginé qu'ils pourroient être gravés sur des tiges fondues.

Pour peu cependant qu'on veuille examiner avec quelque attention chaque caractère en particulier, et comparer les mêmes lettres les unes avec les autres, on sera bientôt convaincu, comme l'ont été, sans exception, tous les gens de l'art, par les différences sensibles qu'on remarque dans les tailles et les contours de ces lettres, qu'elles ne peuvent être sorties si dissemblables de la même matrice.

D'après cette considération, à laquelle viennent naturellement se joindre plusieurs exemples de ces inégalités, rapportés par de Boze et Fournier, il est permis de croire que ce livre à été réellement produit avec des caractères mobiles de bois, quand bien même la possibilité d'un semblable procédé n'eût pas été démontrée jusqu'à l'évidence par le fréquent usage que l'on a fait depuis dans beaucoup d'imprimeries, et pendant fort long-temps, de gros caractères en bois, auxquels, dans la suite, on a souvent substitué des caractères fondus, dont la superficie seule étoit de métal, et qu'on fixoit sur des tiges de bois, afin d'en

rendre la fonte moins coûteuse, en économisant davantage de matière.

Au surplus, cette dernière opinion est aussi celle de M. Firmin Didot, si justement renommé pour l'élégance de ses types, et dont la décision, dans un tel différent, doit nécessairement être d'un grand poids aux yeux de ceux qui sont restés jusqu'ici dans le doute, ou qui ont vu, à cet égard, d'une toute autre manière que cet excellent graveur.

Ajoutons néanmoins, en faveur des bibliographes qui ont manifesté un sentiment contraire à celui qu'on vient d'exposer, que l'habile artiste de ces beaux caractères a su leur donner des proportions si exactes et si précises, qu'il n'est pas étonnant qu'au premier coup-d'œil, et faute de les avoir bien examinées en détail, ils aient regardé les différentes éditions du Psautier de Mayence comme les produits de caractères mobiles fondus.

Ordinairement destiné au chœur comme livre de chant, ce Psautier n'est proprement qu'un bréviaire. Aussi ne contient-il pas tous les psaumes de David, ni ne les offre-t-il pas dans le même ordre qu'ils se présentent dans la Bible. Cet ordre a été interverti pour les mieux accommoder aux dimanches et fêtes, auxquels on a voulu les rapporter. Ils sont d'ailleurs accompagnés ou suivis d'antiennes, répons, versets,

collectes, hymnes, etc, et terminés par la litanie des saints et par des prières. Dans quelques exemplaires, on voit le plain-chant écrit et noté dans des espaces laissés vides à cet effet.

On ne connoît plus de cette précieuse édition que six exemplaires dont l'existence soit bien constatée ; et ces exemplaires renferment tous plus ou moins de variantes. On les aperçoit sur-tout dans les feuillets qui suivent les psaumes : soit qu'elles présentent des additions, soit qu'elles consistent en retranchemens, il est vraisemblable que ces variétés furent commandées dans le temps, pour l'usage particulier des églises et des communautés qui firent l'acquisition de ce Psautier.

Voici l'indication des bibliothèques où on le conserve aujourd'hui.

1° A Toulouse, dans celle de M. Mac-Carthy, possesseur d'un des plus magnifiques cabinets de l'Europe, et d'une nombreuse suite d'éditions premières du 15e siècle. Cet exemplaire fut acquis en 1740 par de Boze : il venoit de l'église collégiale de St. Victor de Mayence. Après la mort de de Boze, en 1754, il appartint successivement au président de Cotte, à Gaignat, enfin à Girardot de Préfond, de qui M. Mac-Carthy l'acheta : il ne contient que 169 feuillets.

2° A Vienne, dans la bibliothèque impériale. C'est

le plus beau et le plus pur des exemplaires qui nous soient parvenus : jamais il n'a servi au chœur. Lambécius le découvrit en 1665, auprès d'Inspruck, dans le château d'Ambas, où l'archiduc François Sigismond avoit rassemblé une grande quantité de livres manuscrits et imprimés, entre autres le Psautier de 1457, qui venoit de la bibliothèque que Mathias Corvin, roi de Hongrie, avoit formée avec des soins et des dépenses infinies à Bude, et que les Turcs dispersèrent, lorsqu'ils s'emparèrent de cette ville en 1526. Il renferme 174 feuillets selon Heinecke, et 175 selon de Murr : il est semblable au précédent, excepté que les écussons de Fust et de Schœffer y sont imprimés au bas de la souscription.

3° A Dresde, dans la bibliothèque du roi de Saxe. Cet exemplaire a appartenu à l'école publique de Freyberg : il est composé seulement de 137 feuillets ; il est très mal conditionné.

4° Dans la bibliothèque que possédoit à Mayence l'archevêque électeur. Il avoit tiré cet exemplaire du chapitre de l'église métropolitaine, où il servit longtemps au chœur : Gercken et Würdtwein l'ont indiqué. Ce Psautier et les livres les plus précieux du chapitre furent transportés au-delà du Rhin, pendant la guerre de la révolution française ; et depuis il a disparu : il contenoit 175 feuillets : il est complet et sans écussons.

5° A Londres, dans la bibliothèque du roi. Cet exemplaire est reconnu pour le plus beau, après celui de Vienne. Duve, conseiller de la cour du roi d'Angleterre à Hanovre, l'avoit légué avec sa riche bibliothèque à l'université de Gottingue. Celle-ci en fit présent au roi, qui depuis long-temps le désiroit pour sa bibliothèque particulière. Plus anciennement, il avoit appartenu aux religieuses ursulines de Hildesheim. Selon Heinecke et de Murr, il contient 138 feuillets.

6° A Londres, chez le lord Spencer, qui possède une des plus riches bibliothèques de l'Europe en tout genre de sciences et d'arts. En 1798, il fit l'acquisition de son exemplaire, pour 3000 florins d'Allemagne, des prémontrés de Roth, monastère situé en Souabe, dans le voisinage de Memmingen. Il contient 134 feuillets, selon Heinecke.

L'abbé Mercier, dans son supplément à l'Histoire de l'imprimerie de Marchand, seconde édition, p. 18, parle d'un septième exemplaire que Jamet, jeune, vit à Luneville en 1738, entre les mains de M. Bagger, Danois, qui le vendit à l'abbé comte de Zaluski, grand aumônier du roi Stanislas, depuis évêque de Kiow. Si ce rapport est vrai, il n'y a pas de doute que ce prince ne l'ait placé dans la fameuse bibliothèque qui portoit son nom, et dont la majeure partie,

celle qui échappa au pillage, fut transportée en 1795, de Varsovie à Saint-Pétersbourg, par ordre de Catherine II, impératrice de Russie.

1459.

Psalmorum codex. Moguntiæ, Joannes Fust et Petrus Schoiffer, 1459, grand in-folio.

Édition en lettres de forme de deux grandeurs, et tirées en encre noire et rouge, sans chiffres, réclames ni signatures, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages qui sont entières, avec 286 capitales ornées, gravées en bois, et imprimées en bleu et en rouge, et avec des espaces vides pour y écrire le plain-chant. La totalité des feuillets est de 136. Au verso du 136e on lit la souscription suivante, tirée en rouge avec la première capitale P en bleu, entourée d'ornemens en rouge.

Presens Psalmorum codex: Venustate capitalium decoratus. rubricationibusque sufficienter distinctus. adinvencione artificiosa imprimendi ac characterizandi : absque ulla calami exaracione sic effigiatus. et ad laudem Dei ac honorem sancti Jacobi est consumatus, per Johanem Fust civem Moguntinum. et Petrum Schoifher de

Gernszheym clericum. Anno Domini millesimo CCCC. LIX. XXIX. die. mensis Augusti.

Cette seconde édition du Psautier est exécutée avec les mêmes caractères, tant minuscules que capitales et grandes initiales, que la première. Mais les psaumes n'y sont pas suivis d'un égal nombre de prières, d'hymnes, etc., ni des litanies. C'est ce qui fait qu'on n'y trouve pas la même quantité de feuillets que Heinecke élève, par erreur sans doute, à 163, tandis qu'on n'en compte que 136.

Du temps de Maittaire, on ignoroit encore l'existence de cette rare édition. Schwartz est le premier qui, en 1740, en ait fait mention dans un ouvrage intitulé : *De Origine typographiæ primaria documenta II.* Altorf, 1740, in-4°, page 8. Suivant les termes de sa souscription, elle fut faite en l'honneur de St. Jacques : ce qui a donné lieu de croire que l'abbaye des bénédictins de St. Jacques de Mayence fournit dans le temps aux frais de son impression, et la tradition avoit appris aux religieux de nos jours que le chapitre de la collégiale de St. Alban de la même ville avoit contribué également à l'entreprise de l'édition de 1457.

Huit exemplaires sont tout ce qui existe aujourd'hui de l'édition de 1459.

Aux époques de 1770 et 1787 on en conservoit

quatre à Mayence, savoir, un dans l'abbaye de Saint-Jacques, et trois dans la bibliothèque de l'université, qui les avoit eus à la suppression des chartreux hors de cette ville, où ils servoient à l'office du chœur. De ces quatre exemplaires, tous composés de 136 feuillets, Mayence n'en possède plus qu'un seul dont est enrichie la bibliothèque de l'université. Les trois autres ont passé :

1° Dans la bibliothèque impériale de France. Cet exemplaire fut acheté en 1788, de M. de Geneste, administrateur des domaines à Metz, sous le ministère de l'archevêque de Sens. Il est assez bien conservé : les marges en sont larges : la première capitale B, gravée en bois, y est imprimée en encre bleue dans des ornemens en rouge. La même bibliothèque, en possède un autre exemplaire, dont les feuillets sont plus grands, mais auquel il en manque beaucoup, entre autres le premier et le dernier.

2° Dans la bibliothèque de mylord Spencer, à Londres, exemplaire semblable en tout à celui de la bibliot. impériale. Il vient de la vente des livres du cardinal de Loménie, où il fut acheté 2501 francs en assignats.

3° Chez un particulier d'Édimbourg. Le lord Spencer étoit posseseur de cet exemplaire; il le recéda lorsqu'il fut devenu propriétaire de celui du cardinal

de Loménie, qui l'emportoit beaucoup sur l'autre en grandeur et en beauté.

Le sixième exemplaire connu est à Toulouse, chez M. Mac-Carthy. Il a successivement appartenu à de Boze, au président de Cotte et à Gaignat. M. Debure l'aîné l'avoit acheté incomplet à la vente de ce dernier; il le vendit en 1770 au propriétaire actuel : un heureux hasard l'a depuis peu complété des onze feuillets qui y manquoient.

Le septième exemplaire se trouve dans la bibliothèque qu'a laissée M. Willett, à Merly, dans le comté de Dorset.

Le huitième est à Londres, dans la bibliothèque du roi.

Gercken et après lui Panzer ont indiqué deux exemplaires existans en 1786 à Mayence, l'un dans la collégiale de Saint-Alban, avec cette différence dans la souscription : *Ad laudem Dei ac honorem S. Albani;* l'autre dans celle de St. Victor, avec cet autre changement: *Ad laudem Dei ac honorem S. Victoris;* mais ces exemplaires sont chimériques.

La bibliothèque impériale possède encore trois exemplaires de trois éditions du Psautier, dont l'un est de 1490.

1490.

Cet exemplaire est sur vélin, grand in-fol. Il contient 383 pages : la 384e, qui est la dernière, contient dans sa moitié, au recto, cette souscription :

Presens Psalmorum codex venustate capitalium decoratus. rubricationibusque ac notis sufficienter distinctus. adinventione artificiosa imprimendi ac caracterizandi : absque ulla calami exaratione, in nobili civitate Moguntina hujus artis inventrice elimatriceque prima sic effigiatus. et ad laudem Dei ac honorem santi Benedicti per petrum Schoffer de Gernsheym est consummatus. Anno Domini M. CCCC. XC. ultima die mensis Augusti. Le tout en encre rouge.

La première lettre capitale B est fleuronnée en rouge et vert; on voit le lévrier en blanc dans un de ses jambages. Toutes les autres initiales des psaumes sont ornées et artistement gravées en bois, ou faites au pinceau. Les notes du plain-chant sont imprimées sur quatre portées ou lignes rouges : l'exemplaire est bien conservé.

1502.

Celui-ci, imprimé sur papier, est de 177 feuillets. On lit au verso la souscription de Schœffer, comme

ci-dessus, excepté sans *ac notis* qui sont ici faites à la main; et avec l'addition *et ad Eusebiani Dei industrie est consummatus... Anno Domini millesimo quingentesimo secundo. In vigilia sancti Thomæ.* Tout en encre rouge. Cet exemplaire est scellé du double écusson de Fust et de Schœffer en rouge. Les armoiries du premier y sont placées à droite : celles du second à gauche, suspendues à un tronçon d'arbre... La première lettre initiale manque au premier psaume, et les mêmes dans presque tous les autres. Les capitales qui s'y trouvent enluminées, le sont en rouge, au pinceau.

1516.

Psalterium ordinis S. Benedicti de observantia Burffeldensi. Tel est le titre de cet exemplaire in-fol., décoré d'un frontispice, où l'on voit le portrait de S. Benoît, gravé sur bois. Il forme 175 feuillets en papier, sans comprendre le frontispice, et les sept dernières lignes qui terminent l'ouvrage. La souscription est en lettres rouges et noires mêlées. — *Impressum Moguntie per Joannem Schœffer*, 1516.... Jean Schœffer étoit fils de Pierre.

La première lettre capitale B est fleurounée en rouge, gravée sur bois, avec le levrier. Toutes les

autres initiales des psaumes sont décorées en noir, de figures variées, gravées de même. Le plain-chant y est imprimé.

1459.

Guillelmi Durandi rationale divinorum officiorum. Moguntiæ, Joannes Fust et Petrus de Gernsheym, 1459, grand in-folio.

Édition en petites lettres de somme, sans chiffres, réclames ni signatures, avec initiales et sommaires en rouge, sur deux colonnes de 63 lignes chacune, contenant 160 feuillets. Le premier commence au recto, première colonne, par le titre, dont les deux premières lignes sont en rouge, en caractères abrégés.

Incipit racionale
Divinorum officiorum. etc., etc., etc.

Le dernier, au recto, deuxième colonne, finit par la souscription suivante, aussi tirée en rouge, sans écussons au-dessous.

Presens racionalis divinorum codex officiorum venustate capitalium decoratus. rubricationibusque distinctus. Artificiosa adinventione imprimendi ac caracterizandi: absque calami exaratione sic effigiatus. Et ad Eusebiam Dei industrie

est consumatus per Johannem Fust civem Moguntinum. Et petrum Gernszheym. Clericum diocesis eiusdem. Anno Dominimillesimo quadringentesimo quinquagesimo nono. Sexto die octobris.

Cette souscription est imprimée avec des caractères plus gros que ceux du texte. Ils sont les mêmes que Fust et Schœffer employèrent, en 1460 et 1462, dans leur édition des *Clementines* et de la *Bible.*

Cet ouvrage est le troisième sorti des presses de Fust et de Schœffer, et peut-être le premier, imprimé en caractères mobiles de fonte, que ces deux célèbres imprimeurs aient souscrit de leur nom, et marqué de l'année où ils le firent paroître.

Aux yeux des artistes, cette édition est un chef-d'œuvre de typographie, recommandable sur-tout par l'égalité parfaite du tirage, le bel ensemble de l'exécution, et la netteté des caractères, qui diffèrent totalement de ceux dont se servirent les mêmes imprimeurs pour les premières éditions du *Psautier*, Ces caractères représentent exactement l'écriture en usage alors dans toute l'Allemagne, et connue sous le nom d'écriture en lettres de somme.

Dans plusieurs exemplaires on retrouve les mêmes grandes initiales gravées en bois, et tirées en encre rouge et bleue, qui ornent les *Psautiérs* de 1457 et 1459.

Dans d'autres, et c'est le plus grand nombre, ces lettres sont omises à dessein, et remplacées par des initiales peintes en diverses couleurs.

Parmi les cinq exemplaires que possède la bibliothèque impériale, trois offrent cette singulière différence, dont on ne peut rendre raison, qu'en supposant qu'on ait voulu par ce moyen les varier. En voici le détail.

1° Le plus ancien et le moins beau vient du duc de La Vallière, qui, par arrangement, l'avoit obtenu des religieux de Saint-Vaast d'Arras. Il ne put le refuser, en 1766, aux instances de M. Capperonnier, célèbre conservateur des livres imprimés de la bibliothèque du roi, mort en 1775. Il a heureusement dans son neveu, de même nom, et qui occupe honorablement la même place, un digne héritier de ses talens et de son zèle pour l'illustration de ce dépôt immense.

Cet exemplaire est orné de huit lettres capitales en bois, savoir, au recto du premier feuillet, un Q en rouge avec ses ornemens en bleu, de moitié plus grand que les autres; capitale qui ne se trouve point employée dans les deux premiers *Psautiers* de Mayence.

Un P bleu avec ornemens en rouge, que l'on voit au verso du second feuillet; et un autre qui est au recto du 140e, sont tous deux semblables à celui qui est au 76e feuillet recto du *Psautier* de 1459.

Un J rouge avec ornemens en bleu, au verso du 14e feuillet; et un autre pareil, au recto du 82e, sont les mêmes que celui qui se trouve au 17e feuillet recto du *Psautier* ci-dessus.

Un I en rouge avec ornemens en bleu, le même qu'au 14e feuillet verso du même *Psautier*.

Un I en bleu avec ornemens en rouge, au 27e feuillet, semblable à celui du même *Psautier* au recto du 14e.

Un L en bleu avec les ornemens en rouge, au recto du 68e, est le même que celle du *Psautier* au 79e feuillet recto... La hauteur de l'exemplaire est de 14 pouces 9 lignes.

2° Très bel exemplaire sans ornemens au premier feuillet, provenant des bénédictins de Saint-Georges-le-Majeur de Venise, semblable en tout au précédent. Plus anciennement il avoit appartenu au monastère des bénédictins de Sainte-Justine du Montcassin, à Padoue. Une note écrite au-dessous de la souscription nous l'apprend, et nous instruit qu'il a été acheté en 1461, pour le prix de 18 ducats.

3° Le troisième a été sauvé, l'an III, de l'incendie de la bibliothèque des livres imprimés de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il diffère des précédens dans les abréviations des mots, des lignes. Les lettres initiales gravées en bois avec leurs ornemens, dans les

exemplaires que je viens de citer, sont faites dans celui-ci, au pinceau, en or et en couleurs... Sa hauteur est de 15 pouces et demi.

On lit dans deux notes écrites après la souscription, que cet exemplaire appartenoit, en 1472, à un prêtre qui étoit chanoine de St. André-des-Arcs, à Paris, dont le nom est effacé. Il fut vendu en 1478 par Pasquier Bonhomme, libraire de l'université de Paris, à un chanoine de Sens, dont le nom a aussi disparu. Il a passé depuis à maistre Merne Cadoet, qui en fit donation à maistre estienne Prostat.

4° Le quatrième exemplaire a été apporté de Bologne et tiré de la bibliothèque des chanoines de San Salvadore. Il est entièrement semblable à celui de Saint-Germain-des-Prés; mais on n'y remarque qu'une seule initiale en bois, celle du premier livre : la souscription en rouge et en dix lignes y est omise; on n'en aperçoit que la foulure. On lit à la place cette note manuscrite du temps. *M° iiij° 62. Ego presbiter Daniel Venturella emi hunc librum die iij° mensis junii.*

5° Exemplaire de la plus grande beauté, provenant de la bibliothèque du Vatican. Le premier feuillet est enrichi d'ornemens : la lettre initiale du premier livre est en bois; toutes les autres initiales sont peintes en couleur, rehaussées d'or.

Les autres exemplaires connus existent à Paris, dans la bibliothèque du Panthéon, que le zèle éclairé de M. Daunou a enrichie en peu de temps des plus rares éditions du 15e siècle. Ce magnifique exemplaire, apporté de Rome par ce littérateur célèbre, faisoit partiede l'intéressante collection de ces sortes de livres, que le pape Pie VI s'étoit plu à recueillir. La première page et les initiales sont élégamment peintes en or et en couleur.

MM. Debure, dont le nom est si avantageusement connu dans la bibliographie et dans le commerce des livres, en possèdent un exemplaire parfaitement conservé, dans lequel les initiales sont peintes. C'est celui d'Anisson du Perron, que ces MM. ont acheté 110,200 fr. en assignats.

Les bibliothèques publiques de Besançon, d'Amiens, en conservent des exemplaires. Le premier vient de l'abbaye de Saint-Vincent de la même ville; le second de l'abbaye de Corbie. A Toulouse, M. Mac-Carthy possède le double exemplaire de Gaignat.

En Allemagne... A Vienne, la bibliothèque impériale, le même qui a appartenu à Harley, de Boze, de Cotte, Gaignat, La Vallière. — A Bâle, dans la bibliothèque publique. — A Buxheim, chez les chartreux. — A Mayence, dans la bibliothèque de la

métropole; on ne sait ce qu'il est devenu. — Dans la bibliothèque du duc de Wolfenbutel. -- Dans celle du chapitre de Magdebourg. — Dans celle de la ville de Nuremberg. — A Jena, dans la bibliothèque électorale. — A Leipsick, dans celle de l'université. — A Dresde, dans la bibliothèque du roi, avec les initiales en bois; et dans la même ville, chez le baron de Fritsch. — A Copenhague, dans celle du roi.

En Italie... A Florence, dans la bibliothèque de la métropole, et dans celle de Magliabechi de la même ville. — A Milan, dans celle de Bréra. — A Turin, dans la bibliothèque publique.

En Angleterre... A Londres, à la bibliothèque du roi, exemplaire du consul britannique Smith. — Chez le lord Spencer, exemplaire de Pinelli. — Chez l'évêque de Rochester, exemplaire de l'archevêque de Sens. — A Merly, dans la bibliothèque laissée par Willett, exemplaire venant du docteur Askew, acheté 61 liv. sterl. — A Oxford, dans la bibliothèque Bodléienne, provenant de Crevenna. — A Bleinheim, dans la riche bibliothèque du duc de Marlboroug. — A Édimbourg, chez M. Stuart, exemplaire vendu il y a peu de temps par M. Edwards, libraire à Londres, pour 128 liv. sterl., enrichi d'initiales en bois, et de capitales peintes en or et en couleurs.

Outre ces 34 exemplaires que l'on connoît sur

vélin, il en est encore un grand nombre sur papier, du même temps ou des temps postérieurs, que l'on rencontre dans les bibliothèques publiques et particulières.

Guillaume Durandus, Durantus, ou Durante (car on trouve ce nom écrit de ces trois manières), de l'ordre des frères prêcheurs, mort évêque de Mende en 1296, composa, en 1286, ce cérémonial de l'église, qui fut long-temps le seul ouvrage où l'église romaine puisa la pratique de son rit. Aussi s'en fit-il des éditions multipliées dans les 15[e], 16[e] et même le 17[e] siècle. En 1372, le roi Charles V chargea un carme, nommé Jean Golein, de le traduire en français : et Antoine Verard, libraire de Paris, après en avoir fait rajeunir le langage, publia cette version en 1503.

Ce même Durand est encore auteur de deux autres ouvrages qui eurent un succès semblable, quoiqu'ils n'aient pas été aussi souvent réimprimés; savoir, le *Speculum juris* et le *Repertorium juris canonici*, l'un imprimé pour la première fois à Strasbourg en 1473, et l'autre à Rome en 1474, éditions très rares que possède la bibliothèque impériale.

1460.

Constitutiones Clementis Papæ V; Unacum apparatu Joannis Andreæ. Moguntiæ, Joannes Fust et Petrus Schoiffer, 1460, grand in-fol.

Édition d'une très belle exécution, sans chiffres, réclames, signatures ni initiales, pour lesquelles néanmoins il a été laissé des espaces vides. Elle est imprimée sur deux colonnes, en anciennes lettres de somme de deux grandeurs. Le texte est exécuté avec les plus grandes, et le commentaire qui l'entoure de toutes parts, avec les petites : les unes sont celles de la souscription de l'édition de Durand, de 1459 ; et les autres, celles du texte du même livre.

Ses sommaires sont en rouge. Le nombre de ses feuillets s'élève à 51. Le premier, qu'occupe presqu'en totalité la bulle du pape Jean XXII, adressée à l'université de Bologne, pour autoriser cette collection de constitutions, commence au recto par ces lignes, dont les trois premières sont en lettres rouges, et les mots abréviés.

Incipiunt Constitutiones Clementis pape V. Unacum apparatu
Domini Johannis Andree.
Johannes Episcopus servusque servorum dei dilectis filiis
Doctoribus et scolaribus universis Bononie commorantibus,

Au verso du 48e feuillet se trouve, au bas de la seconde colonne, la souscription tirée en rouge :

Presens clementis pape quinti constitutionum codex. unacum apparatu domini johannis andree. Suis rubricationibus sufficienter distinctus. Artificiosa adinventione imprimendi. ac caracterizandi. absque ulla calami exaratione sic effigiatus : et ad eusebiam dei industrie est consummatus. Per Johannem fust civem Moguntinum. Et petrum Schoiffher de Gernszheim. Clericum diocesis eiusdem. Anno Domini. M. CCCC. sexagesimo. XXV. die mensis junij.

Les trois feuillets qui terminent le volume, et qui sont sur deux colonnes de 56 lignes chacune, renferment,

1° La bulle du pape Clément V, pour expliquer la règle de St. François, et terminer le schisme des franciscains. Elle commence par ces mots : *exivi de paradiso* ; elle remplit deux feuillets.

2° *Constitutio execrabilis johannis pape XXII.*

3° *Constitucio extravagans. ad regimen. Benedicti pape XII.*

Cette édition est la première du Recueil des décrets du concile de Vienne et des Constitutions de Clément V ; compilation de ce pape, connue sous la dénomination de *Clémentines*, et laquelle ne parut

qu'en 1317, sous le pontificat de Jean XII, son successeur. Jean, fils d'André, professeur de droit à Bologne, mort en 1348, l'enrichit presqu'aussitôt de ses commentaires.

Elle est infiniment rare, et passe pour le quatrième livre daté depuis l'invention de l'imprimerie.

L'exemplaire de la bibliothèque impériale, qui n'a point à la fin la bulle de Clément V, contenue en deux feuillets, a été successivement la propriété de Harley, de de Boze, de de Cotte, de Gaignat, et du duc de La Vallière.

Il est d'une parfaite conservation, enrichi d'initiales peintes en or et en couleurs, et relié en maroquin rouge, avec de larges dentelles. Sa hauteur est de 4 décim. 8 centim. 7 millim. (18 pouces).

De Boze l'avoit acheté du libraire anglais Osborne pour 30 guinées. Celui-ci en étoit devenu propriétaire vers l'an 1742, en acquérant en totalité, pour la somme de 13,000 liv. sterl., la bibliothèque de Harley, comte d'Oxford, une des plus magnifiques qui aient existé, soit pour le nombre des éditions les plus rares du 15e siècle, soit pour la beauté des exemplaires et la recherche de leurs reliures. Le catalogue dressé aux frais d'Osborne, sous la direction de deux hommes célèbres, Maittaire et Samuel Johnson, parut en 1743, en deux volumes in-8°, sous le titre de

Bibliotheca Harleiana. Ils furent suivis, en 1744, des tomes III et IV, et, en 1745, du tome V.

Les autres exemplaires connus des *Clémentines*, de 1460, sont en petit nombre : ils sont tous sur vélin. Leurs possesseurs actuels sont; à Toulouse, M. Mac-Carthy. Le sien est décoré d'initiales et d'ornemens peints en or et en couleurs : il vient de la bibliothèque de Gayot; le dernier feuillet y manque. — A Vienne, la bibliothèque impériale. — A Nuremberg, la bibliothèque de la ville; le dernier feuillet y manque aussi. — A l'abbaye de Weingarten.

— Dans le Tyrol, les augustins de Neufstift. — A Bologne, le couvent des Espagnols. -- A Londres, le lord Spencer. — A Merly, la famille de Willett. — Au château de Bleinheim, le duc de Marlborough. — En 1792, le nonce du pape à Cologne en avoit un exemplaire, dont le premier feuillet manquoit; mais il a été refait à la plume à Paris, et modelé sur celui de la bibliothèque impériale. — Payne le jeune, libraire anglais, aussi connu à Paris qu'à Londres par ses talens bibliographiques, en avoit un dans son magasin, en 1802.

1460.

Summma quæ vocatur Catholicon, edita à Joanne de Janua, Moguntiæ, 1460, grand in-fol.

Ce volume est composé de 373 feuillets imprimés en lettres de somme, sur deux colonnes, dont celles qui sont entières ont 66 lignes. Il est destitué de chiffres, de réclames et de signatures. Il manque aussi d'initiales et de sommaires; mais devant y être ajoutés au pinceau ou à la plume, on a laissé, comme cela se pratiquoit pour les manuscrits d'alors, des espaces suffisamment vides pour les y recevoir. Les 64 premiers feuillets contiennent une grammaire divisée en quatre parties, qui traitent, 1° *de Orthographiâ;* 2° *de Prosodiâ;* 3° *de Etymologiâ et Dyasintasticâ;* 4° *de Vitiis et de Figuris.*

Elle est précédée d'un prologue qui commence au recto, première colonne, du premier feuillet, par les lignes suivantes, dont les deux premières, imprimées en rouge, en forme de sommaire, ne se trouvent pas dans tous les exemplaires.

Incipit summa que vocatur Catholicon. edita a fratre ihoanne de Janua ordinis fratrum predicatorum.

Prosodia quedam pars grammatice nuncupatur. Partes siquidem grammatice sunt quatuor.

Scilicet ortographia ethymologia diasintastica et prosodia. Ortographia dicitur ab orthos quod est rectum et graphia scriptura. In ortographia. i. (id est) *tractatus de recta scriptura literarum et sillabarum*, etc., tous mots en abrégé.

Au recto, seconde colonne, de l'avant-dernier feuillet, on lit cette souscription sublime :

Altissimi presidio cuius nutu infantium lingue fiunt diserte: Quique numero sæpè paruulis revelat quod sapientibus celat. Hic liber egregius. Catholicon. dominice incarnacionis annis MCCCCLX Alma in urbe Maguntina nacionis inclite Germanice. Quam dei clementia tam alto ingenij lumine. donoque gratuito. ceteris terrarum nacionibus preferre. illustrareque dignatus est non calami. stili. aut penne suffragio. Sed mira patronarum formarumque concordia proporcione et modulo. impressus atque confectus est. Hinc tibi sancte pater nato cum flamine sacro. Laus et honor Domino trino tribuatur et uno ecclesie laude libro hoc catholice plaude qui laudare piam semper non linque Mariam Deo. gracjas.

Au versò de ce feuillet se trouve la table des sommaires, qui finit au recto du feuillet suivant, par 8 lignes sur une seule colonne.

Cette édition, qui fait une nouvelle époque dans l'histoire de l'imprimerie, exécutée sans nom de typographe, avec des caractères dont Fust et Schœffer n'ont fait usage dans aucune de leurs éditions connues, est généralement regardée comme une production de Jean de Guttenberg. Sa souscription, écrite d'une formule qui lui est propre, nous annonce d'abord que Dieu, dans sa clémence, et par une grace spéciale, a préféré Mayence aux autres villes de la terre, en l'illustrant d'un génie si lumineux et si relevé (génie inventeur de la typographie) (1). Il désigne ensuite le mécanisme de son *Catholicon*, qui a été imprimé, dit-il, sans le secours du roseau, du stylet, ou de la plume, mais par un merveilleux ensemble des poinçons, des matrices et des lettres (2). Cependant ces belles proportions, qu'il se plaît à exalter, n'approchent point de celles qu'on admire dans les caractères et les impressions de Fust et de Schœffer, publiées avant et après l'édition du *Catholicon;* quoique depuis sa séparation, du 6 novembre 1455, il ait gravé de nouveaux types, et qu'il en ait

(1) Que répondront Strasbourg et Harlem à cet acte positif?

(2) Les bibliographes pensent généralement que par *patronæ*, *patronarum*, il faut entendre les poinçons des caractères; par *formæ*, *formarum*, les matrices frappées aux poinçons; et par *modulo* l'accord qui règne entre ces parties. *Voyez* ici, p. 103, et p. 119.

fait des essais dans quelques petits ouvrages qu'il a imprimés, comme il conste par l'acte du 13 juillet 1459, que j'ai rapporté plus haut.

L'auteur de ce grand *Catholicon* est Jean de Gênes. Il nous apprend lui-même son nom et son surnom, au mot *Janua* de son Dictionnaire. Il s'appeloit *Frater Joannes Januensis de Balbis* : il étoit de cette famille, originaire de Gênes, religieux de l'ordre des frères prêcheurs. Il avoit déjà publié d'autres ouvrages quand il commença celui-ci, qu'il intitula *Catholicon*, attendu que ce mot, signifiant universel, convient à un livre qui renferme les termes de presque toutes les sciences et de tous les arts. A la fin de ce gros volume il ajoute, qu'après avoir travaillé pendant un grand nombre d'années à le compiler, il y mit la dernière main, les nones de mars 1286. Quant à lui, il vivoit encore en 1298.

Priscien, les *Etymologies* de St. Isidore, et le *Vocabulaire* de Papias, publié en 1053, ouvrages qu'il cite souvent, paroissent avoir beaucoup servi à la composition de son dictionnaire étymologique. Comme il abonde en mots de la moyenne et basse latinité, il peut être encore aujourd'hui consulté très utilement.

Après le milieu du 15e siècle, il a été souvent

réimprimé ; mais on n'attache de prix qu'aux seules éditions de Mayence 1460, et d'Augsbourg 1469. Celle de Mayence de l'an 1462, citée par divers bibliographes sur la foi de Mentel, n'existe point. Panzer et Oberlin, après lui, en rapportent une autre, exécutée en 1467, à Eltwil, qu'ils ont confondue avec le petit Vocabulaire *ex quo*, réellement imprimé la même année, dans la même ville, que nous ferons connoître à la fin de cet article.

Exemplaires sur vélin du Catholicon de 1460, *connus jusqu'à ce jour.*

1° A la bibliothèque impériale de France, il existe un très bel exemplaire dont les initiales sont peintes de diverses couleurs, et les sommaires écrits en rouge : le premier est aussi imprimé en encre de cette dernière couleur. On lit sur le premier feuillet *de Bibliotheca Nigeonensi Minimorum.* Lorsqu'il appartenoit encore aux minimes de Passy, dits les bons-hommes, il étoit relié en un seul volume. Depuis, on l'a divisé en deux, d'épaisseur égale. Le premier, qui se partage facilement à la lettre H, contient 189 feuillets, et le second 184 : sa hauteur est de 14 pouces 2 lignes.

2° A Toulouse, chez M. Mac-Carthy. Cet exemplaire est de la plus grande beauté, partagé en 2 volumes, comme le précédent. Quelques unes des initiales sont peintes en or et en couleurs. La première page est décorée d'ornemens rehaussés d'or et dessinés à la plume. Une main du 15e siècle y a tracé ces mots, *E fratrum predicatorum conventu Francfordiensi....* Depuis que cet exemplaire est sorti du couvent des jacobins de Francfort, il a successivement passé dans les célèbres bibliothèques de Harley, de Boze, Cotte, Gaignat, et du duc de La Vallière.

3° A Besançon, dans la bibliothèque publique : il vient de celle des bénédictins de l'abbaye de Saint-Vincent de la même ville. Il y manque 12 feuillets, en différens endroits.

4° A Dresde, chez le roi de Saxe. C'est le second exemplaire de Gaignat, relié aussi en 2 volumes. Il s'y trouve deux feuillets imprimés seulement d'un côté, défectuosité appelée *moine*, en terme technique. On y a suppléé par une écriture imitant l'ancienne impression. M. Debure, l'aîné, l'avoit d'abord acheté à la vente des livres de Gaignat : quelque temps après il le revendit au baron de Heinecke, qui le céda à son tour à la bibliothèque de Dresde.

5° A Munich, à la bibliothèque du roi de Bavière.

Cet exemplaire appartenoit auparavant aux chanoines réguliers de Pollingen.

6° A Mayence, chez l'électeur, avant la révolution. On présume que cet exemplaire venoit des bénédictins de Saint-Jacques de la même ville. On ignore ce qu'il est devenu, de même que le suivant.

7° Dans la même ville, à la bibliothèque de la métropole.

8° Chez les chartreux de Buxheim, avant leur suppression. Il se peut que ce soit le même qui étoit à vendre à Iéna, l'an 1797.

Quant à l'exemplaire autrefois possédé par Uffenback, dont on ne connoît point le propriétaire actuel, il peut se faire qu'il soit dans le nombre de ceux qu'on vient d'indiquer.

Exemplaires du Catholicon sur papier.

La bibliothèque impériale en possède trois : le premier est parfaitement conservé : le second de même, qui vient de la bibliothèque de Bréra, à Milan. Le troisième, divisé en deux volumes, est un des trois exemplaires conservés autrefois chez les chartreux, près de Mayence. On l'a trouvé parmi les livres de

M. de Geneste, que la bibliothèque impériale a acquis en 1788.

Au Panthéon, un assez bel exemplaire, auquel le premier feuillet manque. — A l'Arsénal, un autre qui vient de la bibliothèque d'Hulsius : il est aussi défectueux.

M. Firmin Didot a un des plus beaux exemplaires connus. Il est bien naturel que celui qui produit tant de chefs-d'œuvre typographiques fasse choix des éditions qui, par la pureté du texte et par l'élégance de l'exécution, approchent le plus des siennes. — M. Debure en possède un, sans sommaire, qui vient de M. de Lauraguais.

La ville de Grenoble, un exemplaire bien conservé. — La ville de Mayence possède celui du pape Pie VI. La bibliothèque impériale le donna en échange du *Vocabularius teutonico-latinus*, d'Eltwil, 1469.

A Nanci, celui de M. d'Ourches, vient, dit-on, des chartreux de Buxheim.

Après 1460, Guttenberg abandonne ses presses.

Nous ne savons rien de positif sur la vie de Guttenberg depuis novembre 1455, jusqu'en janvier 1465. Nous avons vu plus haut que, par un acte passé entre Guttenberg, ses frères et sa sœur religieuse de Sainte-Claire, le 20 juillet 1459, Guttenberg s'engagea de laisser au couvent de sa sœur tous les livres qu'il avoit déjà donnés à la bibliothèque, et de lui donner encore ceux qu'il imprimeroit par la suite. Or, de tous ces livres dont il parle, nous ne connoissons jusqu'à ce jour que le *Catholicon*, ouvrage immense, exécuté sur membrane et sur papier, composé de 746 pages en deux colonnes, grand in-folio. Il n'est pas douteux que la taille et la fonte de ses nouveaux caractères, la préparation du parchemin, de ses nouvelles presses, de l'encre de diverses couleurs, etc. ne lui aient demandé environ deux années de travail. Il est donc probable qu'il aura commencé son *Catholicon*, vers la fin de 1457, époque où le *Psautier* de Fust et de Schœffer venoit de paroître.

En vertu d'un diplôme d'Adolphe II, électeur de Mayence, daté d'Eltwil, 1465, le jeudi après la St. Antoine, qui répond au 18 janvier de la même année (selon le calendrier du *Missale Maguntinum*,

édition de Mayence, de 1493), Guttenberg fut reçu au nombre des gentilshommes de la maison de ce prince, et favorisé d'une pension. Ce diplôme, qui n'apprend rien du motif de cette faveur, a été publié par Joannis, *Rerum Moguntinarum*, tom. 3, pag. 424; — par Kohler, *Ehrenreltung Guttenberg's*, p. 100.

Il est probable que Guttenberg, dès l'année 1465, abandonna l'exercice de son art, devenu incompatible avec la dignité dont il étoit revêtu, et qu'il transmit son imprimerie à d'autres artistes, qui peut-être avoient été ses collaborateurs dans son second établissement. Parmi ceux-ci on doit compter Henri Bechtermuncze, son frère Nicolas, et Weigand Spyes, de Orthenberg. En effet, ces deux derniers imprimèrent, le 4 novembre 1467, avec les caractères de Guttenberg, c'est-à-dire avec ceux du *Catholicon* de 1460, un Vocabulaire latin teuton, qui en est un abrégé, appelé communément *ex quo*, parcequ'il commence par ces mots. La souscription que j'ai copiée sur le livre est à peu près la même que celle du grand *Catholicon*. Elle annonce que dans le cours de l'impression, Henri Bechtermuncze, qui l'avoit commencée à Eltwil, ou Elfeld, est venu à mourir, et qu'il a été achevé par son frère Nicolas, et Spyes, à la gloire de dieu.

Presens hoc opusculum non stili aut penne suffragio sed nova artificiosa que invencione quadam ad Eusebiam dei industrie per Henricum Bechtermuncze pie memorie in alta villa est inchoatum. et demun sub anno Domini M. CCCC. LXVII. ipso die Leonardi confessoris qui fuit quarta die mensis novembris per Nicholaum Bechtermuncze fratrem dicti Henrici et Wigandum Spyes ; de Orthenberg est consummatum

Hinc tibi sancte pater nato cum flamine sacro
Laus et honor domino trino tribuatur et uno
Qui laudare piam semper non linque mariam.'

magnifique édition, petit in-4°, à longues lignes, de 62 feuillets, lettres initiales fleuronnées.

Les auteurs allemands annoncent la mort de Guttenberg avant le 24 février de l'an 1468, et cette date s'accorde assez avec les monumens suivans. Par le premier, on voit clairement qu'un docteur en droit, de Mayence, nommé Conrad Humery ou Homery, avoit fourni des fonds considérables, comme autrefois Fust, à Guttenberg, pour son établissement; que celui-ci avoit probablement engagé pour cautionnement tout l'attirail de son imprimerie au prêteur; que cet attirail, après la mort de Guttenberg, se

trouvoit, on ne sait pourquoi, ni comment, entre les mains de l'électeur, qui ordonna que ces presses ne seroient vendues qu'à des habitans de Mayence. L'acte de reconnoissance du docteur Homery, publié en allemand par Kohler et Würdtwein, p. 96, vient d'être traduit en français, pour la première fois, par M. Van Praet, qui me l'a communiqué manuscrit. Le voici.

« Je soussigné, Conrad Homery, docteur, re-
« connois par cette lettre que S. A. le prince mon-
« seigneur Adolphe, archevêque de Mayence, mon
« cher et aimé seigneur, m'a fait gracieusement livrer
« quelques formes, instrumens, outils et autres objets
« relatifs à l'imprimerie, qui avoient été laissés par
« Jean Guttenberg après décès, qui m'appartenoient
« et qui m'appartiennent encore; mais par honneur
« et pour le plaisir de S. A., je me suis engagé et
« m'engage par cette lettre que, si jamais je me sers
« de ces formes et outils pour imprimer à présent ou à
« l'avenir, je veux et dois le faire dans la ville de
« Mayence, et jamais autre part. Et même en cas que
« je voulusse les vendre, et qu'un bourgeois voulût
« m'en donner autant qu'un étranger, je passerai
« et livrerai lesdits objets au bourgeois domicilié à
« Mayence, en le préférant à l'étranger. En foi de
« quoi j'ai mis mon sceau à la fin de la présente,

« laquelle a été donnée l'année, lorsqu'on écrivit « après la naissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur, « M CCCC et LXVIII ans, le vendredi après le jour « de St. Mathieu (après le 21 septembre 1468). »

Il résulte de cette pièce authentique, 1° que Guttenberg toujours embarrassé dans ses finances; à Strasbourg, en 1439; à Mayence, en 1448, et 1457 environ, n'a pu y former un second établissement qu'avec les secours pécuniaires de Conrad Humery, comme il n'a pu faire le premier qu'avec ceux de Fust; Fust que l'on s'est plu à traduire à la postérité comme un homme ingrat, un usurier de mauvaise foi; 2° que Guttenberg, depuis 1439 jusqu'à 1453, n'a produit aucune œuvre marquante, ni connue, et que les types de son Catholicon, quoique d'un autre calibre de ceux de Schœffer, ont été gravés et surtout fondus d'après les procédés inventés par celui-ci; 3° que le docteur Conrad Homery, au lieu de se livrer à la pratique d'un art qu'il ne connoissoit peut-être pas, voulant remplir l'obligation qu'il avoit contractée avec l'électeur, d'une part; et de l'autre, intéressé à faire rentrer ses fonds prêtés, aura vendu tout l'attirail typographique à des Mayençais, qui, un an auparavant, en avoient l'usage à Eltvil, la résidence ordinaire de l'archevêque de Mayence, dépendante de sa capitale.

En effet, le 5 juin 1469, Nicolas Bechtermuntze, frère de Henry, donna seul une seconde édition du *Vocabularium Teutonicum ex quo.* Il employa les mêmes caractères que dans la première, qui sont incontestablement ceux du *Catholicon.* La souscription est aussi la même.

Presens hoc opusculum non stili aut penne suffragio sed nova artificiosaque invencione, etc. *industrie per Nicolaum Bectermuntze in Eltvil est consummatum sub anno Domini MCCCCLXIX ipso die Sti. Bonifacii qui fuit quinta die mensis junii. -- Hinc tibi sancte pater*, etc.

On n'a découvert jusqu'ici que quatre exemplaires de cette seconde édition. J'ai examiné celui de la bibliothèque impériale : le second se trouve chez le duc de Saxe-Gotha ; le troisième chez le lord Spencer, à Londres ; le quatrième à Bleinheim, chez le duc de Marlborough.

Deux autres éditions du *Vocabularium* ont été exécutées par Nicolas Bechtermuntze, à Eltvil, avec des caractères qui ont la même forme que les précédens, sans être toutefois le produit des mêmes poinçons. La première, connue par Marchand (*Hist. de l'impr.*, p. 61), est de 1472. La bibliothèque impériale en possède un exemplaire, qui vient de celle de Saint-Victor de Paris : il s'en trouve un autre, à

Nanci, chez M. d'Ourches. La seconde est datée de de 1477; Jean Heumann est le premier qui en ait fait mention; Schwartz et Breitkopf en ont tour à tour possédé un même exemplaire; celui que conserve la bibliothèque de Munich vient du couvent supprimé de Wossobrunn.

On doit encore au même Bechtermuntze *Tractatus racionis et consciencie de sumpcione pabuli salutiferi corporis Domini nostri Jesu Christi*, in-4° à longues lignes, sans date, sans nom d'imprimeur et de ville, mais imprimé dans le même format et avec les mêmes caractères que son *Vocabularium* d'Eltvil de 1467, vérifiés à la bibliothèque impériale, qui en possède deux exemplaires. Cet opuscule de Matthieu de Cracovie est de 21 feuillets et demi. Il commence par *Multorum tam clericorum quam laicorum querela est non modica*, etc.; il finit par le titre *Tractatus racionis*, etc. C'est le dernier ouvrage connu qui ait été imprimé avec les caractères du Catholicon de Guttenberg. Au verso du dernier feuillet de l'un de ces exemplaires, on trouve une note manuscrite du 15e siècle, qui nous apprend que Henricq Keppfer l'a vendu *duos sextenos*... On sait que ce Keppfer ou Kefer fut un des ouvriers ou un des domestiques de Guttenberg, qui comparut comme témoin dans son procès de 1455, à Mayence,

et qu'il imprimoit à Nuremberg, en 1473, *Panthologia Reinerii de Pisis.*

La bibliothèque impériale possède encore deux exemplaires d'un ouvrage de St. Thomas d'Aquin, qui a pour titre : *Summa de articulis fidei et ecclesie sacramentis.* Nicolas Bechtermuntze l'a imprimé avec les caractères qu'il a employés dans son édition du *Vocabularium* d'Eltvil, de 1472. Il commence, *Postulat a me vestra dilectio ut de articulis fidei et ecclesie sacramentis*, etc.; il finit par *Explicit summa de articulis fidei*, etc., in-4° à longues lignes, sans chiffres, réclames, signatures, et même sans aucune espèce de ponctuation. Il contient 12 feuillets.

Telle est l'histoire typographique de Guttenberg, la plus complète que nous ayons jusqu'à ce jour. Elle est fondée sur les titres avérés que les écrivains et les bibliographes les plus célèbres de l'Allemagne ont découverts si heureusement. Nous les avons copiés à la lettre et dans tout leur entier. Nous avons essayé de les mettre en harmonie avec les imprimés de la même époque, en profitant des observations lumineuses que les hommes les plus instruits dans cette partie littéraire nous ont libéralement communiquées.... Je reprends maintenant les productions des presses de Fust et de Schœffer à Mayence.

Bible de 1462.

Fust et Schœffer, après avoir donné, dans un court espace de temps, les éditions du Psautier des années 1457, 1459; celle du Rationel de Durand, de 1459; celle des Constitutions de Clément V, de 1460, mirent ensuite la Bible sous leurs presses particulières. Il n'est pas douteux qu'il n'y eût à Mayence une grande rivalité entre les deux ateliers qui s'y trouvoient établis. Le volumineux Catholicon venoit de paroître. Fust et Schœffer firent de nouveaux efforts d'industrie pour exécuter la Bible qu'ils appelèrent *Opusculum*, par modestie ou par dérision; car il est de fait qu'elle est aussi volumineuse que le Catholicon.

Biblia latina vulgatæ editionis, ex translatione et cum præfationibus S. Hieronymi. Moguntiæ, Joannes Fust et Petrus Schoiffher, 1462, 2 vol. grand in-folio.

Édition sans chiffres, réclames, signatures, imprimée en lettres de somme sur deux colonnes : celles qui sont entières ont 48 lignes. On voit un grand nombre de places vides destinées à recevoir des initiales peintes. Les sommaires des livres et des psaumes sont en encre rouge : la lettre de l'alphabet hébreu

par laquelle commence chaque stance des lamentations de Jérémie, l'est de même. Le premier volume, qui finit par les psaumes, contient 242 feuillets, le second en a 239. L'un commence au recto, 1ere colonne du premier feuillet, par ces lignes, dont les deux premières sont en rouge : *Incipit epistola Sancti Iheronimi ad Paulinum presbiterum*, etc., etc.

Il est terminé, au bas de la seconde colonne du verso du dernier feuillet, par la date en rouge, au milieu de laquelle se trouve l'écusson double de Fust et de Schœffer, de même couleur. *Anno. M:::: CCCC. LXII.*

Le second volume commence par le sommaire en rouge : *Epistola Sancti Ieronimi presbiteri ad chromatium et eliodorum episcopos de libris salomonis...* A la fin du dernier feuillet recto, seconde colonne, on lit une souscription en rouge qui n'est pas la même dans tous les exemplaires : elle est suivie de l'écusson des imprimeurs.

1ere souscription. — *Presens hoc opusculum artificiosa adinventione imprimendi seu caracterizandi. absque calami exaracione. in civitate moguntina sic effigiatum. et ad eusebiam dei industrie per Johannem Fust civem et Petrum Schoiffher de Gernszheym clericum diotesis eiusdem est consummatum. Anno domini*

M. CCCC. LXII. In vigilia Assumpcionis Virginis Marie.

2me souscription, dans d'autres. *Presens hoc opusculum finitum ac completum et ad eusebiam dei industrie in civitate Maguntina per Johannem Fust civem et Petrum Schoiffher de Gernszheym clericum diotesis eiusdem est consummatum. Anno incarnacionis dominice. M. CCCC. LXII. In vigilia Assumpcionis gloriose Virginis Marie....* On voit le mot Mayence écrit en latin, tantôt par *Mogunt.*, tantôt par *Magunt....*, et toujours *diotesis* pour *diocesis*.

3me souscription. *Presens hoc opusculum artificiosa adinventione imprimendi seu caracterizandi. absque calami exaracione in civitate Magunt sic effigiatum. et ad eusebiam dei industrie per iohannem Fust civem et petrum Schoiffher de Gernszheim clericum diotesis eiusdem est consummatum. Anno Domini M. CCCC. LXII. In vigilia Assumptionis Virginis Marie.*

Cette Bible porte par excellence le nom de Bible de Mayence, quoiqu'elle ne soit point la première sortie des fameuses presses de cette ville. Elle doit cette célébrité au précieux avantage d'être, entre toutes les Bibles, la première qui soit datée; elle réunit, en second lieu, à cette éminente qualité, l'éclat

d'une exécution parfaite, d'autant plus étonnante qu'elle a vu le jour à la naissance de l'imprimerie.

Les exemplaires que le temps a respectés nous sont parvenus sur papier et sur vélin. Ceux-ci, quoiqu'en plus grand nombre que les premiers, sont néanmoins plus recherchés, et leur valeur en est aussi plus considérable. En examinant ces deux espèces d'exemplaires, et en les comparant les uns avec les autres, on a découvert que tous ne se ressemblent pas exactement sous le rapport de la typographie. En effet, plusieurs diffèrent entre eux par la souscription, comme nous venons de le voir : d'autres offrent des feuillets réimprimés en entier, avec des changemens souvent si considérables, que, parmi les bibliographes qui ont pris soin d'indiquer quelques unes de ces différences, il en est qui se sont persuadés que cette Bible a été imprimée deux fois au moins sous la date de la même année.

Seemiller a manifesté cette opinion dans une dissertation particulière qu'il a publiée à Ingolstat en 1785, sous le titre *De Latinorum bibliorum cum nota anni 1462 impressa duplici editione Moguntina exercitatio*, in-4° de 10 pages. Il y fait voir, à la vérité, un certain nombre de variantes, tirées d'un exemplaire de la bibliothèque d'Ingolstat, et d'un second, dont s'est servi Masch pour décrire

ce livre dans la nouvelle édition de la *Bibliotheca sacra*, de Lelong, part. 2, tom. 3, p. 98.

Mais, parceque ces variantes existent réellement, doit-on en conclure que cette Bible a été mise sous presse autant de fois qu'il y a d'exemplaires dissemblables?... C'est ce qu'on ne peut raisonnablement admettre. Ceux qui ont eu sous les yeux de pareils exemplaires et qui les ont conférés n'y ont rien vu qui annonce la réimpression de la totalité des volumes. Premièrement, les feuillets réimprimés se réduisent à un petit nombre, et ils ne sont que des cartons qui contiennent ou des corrections importantes ou des omissions essentielles qu'on s'est empressé de rétablir dès qu'on les a découvertes. Pour ne citer qu'un seul exemple de ces dernières fautes, on remarquera qu'au fol. 51 du second volume, chap. 58 d'Isaïe, une ligne entière, ayant été omise dans la plupart des exemplaires, se trouve restituée dans plusieurs autres, au moyen de la réimpression totale de ce feuillet. Dans les premiers, il commence au recto, colonne première, par cette ligne *p. diē affligere hominē aīam suā? Nāquid.* et dans ceux pour lesquels on a fait un carton, il commence par la ligne suivante, qui avoit été omise *clamor vr. Nūquid tale ē ieiuniū. qđ' elegi:*

Secondement, si, dans tous les exemplaires, les

abréviations de quelques mots des sommaires imprimés en rouge ne sont pas toujours les mêmes, si dans quelques autres les sommaires manquent totalement, on ne doit attribuer le défaut de ceux-ci qu'à l'oubli de l'imprimeur, en opérant le tirage en rouge, et la différence des abréviations qu'à la réimpression de ces mêmes sommaires; le tirage en rouge n'ayant point été fait de suite sur tous les exemplaires, mais au fur et à mesure du débit de l'ouvrage.

Quant aux trois sortes de souscriptions employées par Fust et Schœffer dans cette Bible, on ne peut, il est vrai, pénétrer le motif qui a pu les engager à les diversifier... Gabriel Naudé, dans son *Addition à l'Histoire de Louis XI*, p. 290, prétend « que les « exemplaires où il ne se trouve point dans la sous- « cription les mots *Artificiosa adinventione impri-* « *mendi seu caracterizandi absque calami exara-* « *cione*, sont ceux qu'ils envoyèrent à Paris pour être « vendus comme manuscrits. Il ajoute que, sur la « plainte portée contre eux par plusieurs individus « à qui ils les avoient vendus à un plus haut prix « qu'à d'autres, Fust et Schœffer furent poursuivis « par le parlement pour débit de survente, et obligés « de fuir. »

Mais, à l'époque de la publication de cette Bible, la nouvelle de l'invention de l'art typographique étoit

répandue dans l'Europe entière. Cinq à six productions de cet art, depuis 1457, l'avoient hautement publiée. Nous n'avons aucune preuve que ces deux imprimeurs soient venus à Paris en 1462. De plus, après de soigneuses recherches faites dans les registres du parlement de cette ville, on n'a découvert aucune trace des poursuites exercées au nom de ce tribunal contre ces artistes, à l'occasion de la survente de leur Bible de 1462. Ces raisons sont assez puissantes pour faire rejeter l'opinion de Naudé et d'autres bibliographes; opinion que l'abbé Mercier a accréditée dans son *Supplément à l'Histoire de l'Imprimerie*, in-4°, p. 10.

Naudé a probablement puisé, sans examen, cette anecdote dans le *Decas fabularum humani generis*, de Walchius, *Argentorati*, 1609, in-4°, où elle a paru pour la première fois, et d'où elle a passé dans beaucoup d'ouvrages qui traitent de la typographie. Walchius dit l'avoir apprise d'un Belge, nommé Henri Schorus, qu'il nous représente comme un vieillard très instruit, afin de donner lui-même plus de poids à son récit. Schorus la tenoit des vieillards de son temps, et l'avoit transmise à Walchius dans la maison de Michel Theuser (probablement une taverne), à Strasbourg. C'est là où il lui raconta aussi l'histoire de Laurent Coster de Harlem, dans le sens

et dans les termes de Junius. J'ai lu l'une et l'autre historiette dans *Fabula nona* de Walchius, p. 178, que M. Van Praet m'a fait connoître, à la bibliothèque impériale. — *Voy.* plus bas, art. Harlem.

D'ailleurs est-il à présumer que Fust et Schœffer eussent osé se rendre coupables d'une supercherie, souscrite de leurs noms, tandis qu'eux-mêmes devoient la dévoiler au public, en divulguant dans d'autres exemplaires, en termes non équivoques, l'art qu'ils avoient aidé à inventer, et dont leur Bible étoit un des plus beaux produits.

Maittaire, dans le tom. 1, part. 1, édit. 1733, p. 272, avance qu'il existe des exemplaires où l'on trouve dans la souscription *Opus* au lieu d'*Opusculum*. Il est certain que ce dernier mot est peu propre à désigner un ouvrage aussi volumineux que la Bible, et que Schœffer, dans sa réimpression de 1472, y a substitué *Opus ;* mais il est constant que ce dernier mot ne se retrouve dans aucun exemplaire antérieur connu jusqu'à ce jour.

Duvius a décrit celui qu'il possède. Il dit que les initiales, excepté celles des psaumes, y sont imprimées; cependant dans tous les exemplaires qui se trouvent à Paris, elles sont peintes en bleu et en rouge.

Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que la Bible de 1462 renferme des livres, des prologues qui ne se trouvent

point dans les Bibles revues et corrigées par Sixte-Quint et Clément VIII, ou qui sont disposés dans un autre ordre. On y voit entre autres,

1° Tous les prologues ou préfaces de St. Jérôme, qu'il a mis au commencement de chaque livre.

2° La prière de Manassès placée entre le second livre des Paralipomènes et le premier livre d'Esdras.

3° Les livres 3 et 4 d'Esdras, qui ne sont plus regardés comme canoniques.

4° Les actes des apôtres sont placés après les épîtres de St. Paul et avant les épîtres canoniques, au lieu qu'aujourd'hui ils sont après l'évangile St. Jean.

Exemplaires sur vélin de la Bible de 1462.

M. Van Praet en connoît au moins trente; la bibliothèque impériale en possède quatre.... Le premier vient du couvent de Sainte-Croix de la Bretonnerie, de Paris. Il est d'une parfaite conservation, enrichi d'initiales peintes en or et en couleurs. Au bas de la première page se trouve en ornement une miniature qui représente St. Jérôme en habit de cardinal, écrivant sur un pupitre, ayant derrière lui pour emblême un lion. Aux deux coins sont les armoiries du premier propriétaire, qui avoit pour devise, *en attendant.* Il paroît que tous les ornemens ont été

exécutés en France vers 1470. La souscription est semblable à celle du n° 2 transcrite plus haut.

Le second exemplaire a appartenu aux chanoines de San Salvator de Bologne : il est aussi de la plus grande beauté, enrichi d'initiales de diverses couleurs ; la souscription est la même que celle du n° 1. Le troisième, en 2 vol., est celui du pape Pie VI, dont les armoiries sont dorées sur la couverture ; il est défectueux en plusieurs endroits. La souscription est celle du n° 2. Le quatrième est un présent fait par Benoît XIV à l'institut de Bologne, d'où on l'a retiré en 1796 : les armoiries de ce pape sont dorées sur l'une et l'autre couverture. Le premier feuillet est décoré d'une bordure peinte en or et en diverses couleurs : la souscription est celle du n° 2.

A Paris, on trouve encore différens exemplaires de ce chef-d'œuvre, savoir, l'un au Panthéon, parfaitement conservé, enrichi d'ornemens peints : il fut légué aux chanoines réguliers de Sainte-Geneviève par Le Tellier, archevêque de Reims : la souscription est celle du n° 2, de même que la suivante. — Aux Quatre Nations, ou à la Mazarine, qui vient de la bibliothèque du collège de Navarre, orné de lettres initiales, peintes en or et en couleur. — A l'Arsenal, deux exemplaires ; l'un a appartenu aux chanoines réguliers de St.-Victor ; l'autre a été acheté en 1784 du

baron de Heiss, par le marquis de Paulmy : la souscription est celle du n° 2 ; tous les deux sont richement décorés de lettres initiales.

A Toulouse, chez M. Mac-Carthy, magnifique exemplaire : c'est celui du duc de La Vallière, qui le tenoit de Gaignat, et celui-ci de la famille de Soranzo, de Venise.

A Mayence, les jésuites en avoient un que possède la bibliothèque de la ville. — A Rome, au Vatican. — A Milan, chez Bréra et chez Melzi. — A Florence, chez Magliabechi ; riche exemplaire, orné au premier feuillet d'une miniature qui représente St. Jérôme. — A Naples, chez le duc de Cassano-Serra, et chez Taloni ; celui-ci est un second exemplaire du pape Pie VI.

En Allemagne, l'empereur d'Autriche en possède un, relié en 2 vol. : il en avoit un second qui venoit de la bibliothèque du prince Eugène ; il a été échangé il y a quelques années contre d'autres livres. — A Dresde, chez le roi de Saxe. — A Berlin, chez le roi de Prusse. — A Munich, chez le roi de Bavière : son exemplaire a successivement appartenu aux carmes de la Place-Maubert de Paris, à Colbert, au prince de Soubise. — A Darmstadt, chez le prince de Hesse. — A Francfort, à la bibliothèque de la ville. — A Ingolstat, à l'université.

En Portugal, la bibliothèque royale en conservoit deux à Lisbonne : l'un avoit passé par Gaignat, de Boze, de Cotte; l'autre avoit appartenu au cardinal de Cunha. — L'évêque de Béja en avoit un.

En Angleterre, le roi possède seulement le second vol. — Le Muséum britannique en conserve un très beau, complet : il vient de la biblioth. du président de Lamoignon ; il a coûté 250 guinées. — A Londres, chez mylord Spencer, exemplaire sorti d'une bibliothèque de Bologne. — Dans la même ville, chez le libraire Edwards ; exemplaire qu'il a acheté en 1802 de M. Debure; celui-ci l'avoit tiré de la bibliothèque des récollets de Maestricht, en 1794. — Payne et Makenlay, libraires, en ont un qui est mal conservé. — A Blenheim, chez le duc de Marlborough. — A Oxford, à la bibliothèque Bodléienne. — Le lord Jorsey en possède un qui vient de Bryan-Fairfax.

On ignore les noms des possesseurs actuels de 8 à 10 autres exemplaires sur vélin, magnifiquement décorés, qui appartenoient au maréchal d'Estrées, au président de Verthamont, à Louis de Loménie, au comte de Lauraguais, à Gaignat, aux chartreux de Buxheim, près de Memingen, à de Harlay, à Coustard, conseiller au parlement de Paris, etc. Sur celui-ci étoit écrit en latin un acte de vente très curieux, cité par Méerman, Orig. Typog., tom. 1, pag. 7,

dont voici le sens... « Moi Herman, d'Allemagne, facteur de l'honnête et discret Jean Guymier, libraire-juré de l'université de Paris, confesse avoir vendu à l'illustre et savant maître Guillaume de Tourneville, archiprêtre et chanoine d'Angers, mon seigneur et très respectable maître, une Bible de Mayence, imprimée sur pergame, en deux volumes, pour prix et somme de quarante écus, que j'ai reçus réellement; laquelle vente je ratifie par ces présentes, promettant de ne point aller contre, et me constituant garant envers monseigneur, acquéreur de ladite Bible, contre quiconque voudroit l'évincer. En foi de quoi j'ai apposé ici mon sceau, ce 5e jour du mois d'avril, l'an du seigneur M. CCCCLXX. (N. S. 1471) » Herman.

N. B. Méerman s'est trompé en prenant Herman pour un facteur de Schœffer, et en qualifiant d'archevêque d'Angers Guillaume de Tourneville, qui en étoit archiprêtre.

Exemplaires sur papier, de la Bible de 1462.

Dans la notice que l'on donne ici des exemplaires sur vélin et sur papier, on a trouvé utile d'indiquer les diverses mains par lesquelles ils ont successivement passé avant d'arriver au dernier propriétaire,

afin de ne point en multiplier le nombre. Dans l'origine, ils n'ont peut-être pas été tirés à 200, comme on le verra bientôt.

Les exemplaires de la Bible de 1462 sur papier, que l'on connoît, se trouvent,

A la bibliothèque impériale : elle en possède un complet, qui vient de celle de Bréra, à Milan; elle a le second volume d'un autre, qui est magnifique, et qui vient des religieux du monastère de Sainte-Brigitte, à Termunde. — D'autres, dans les bibliothèques de l'arsenal, à Paris, Tours, Mayence, Cassel, Saxe-Gotha, Wurtzbourg.

A Nanci, celui de M. d'Ourches vient des chartreux de Buxheim. — Celui de Méerman, à la Haye, avoit appartenu au docteur Méad, Anglais ; il venoit des bénédictins de Saint-Jacques de Mayence, où il se trouvoit encore en 1745.

A Oxford, celui de Sodlei a eu pour possesseurs, à différentes époques, le président Achille de Harlay, le duc de La Vallière (vendu 2,500 liv.), Gerardot-de-Préfond, Mac-Carthy, Debure l'aîné, Crevenna.

En Portugal, l'université de Coimbre. — En Angleterre, M. Willett, à Dorset.

On ne sait ce que sont devenus les exemplaires du marquis de Ménard; de Pelau et Mansart; du marquis de Westerloo, à Bruxelles; de Prosper

Marchand, qui l'avoit eu des croisiers ou trinitaires de Cologne; du comte de Wassenaer; de Schwartz, qui n'avoit que le premier volume; de Jardel, à Braine, près de Soissons, qui n'avoit que le second; de celui qui faisoit partie des livres que possédoit M. Maugérard et dont la vente eut lieu en 1792, à Paris : cet exemplaire vendu d'abord 1,801 l., fut revendu ensuite à un libraire portugais 2,400 l.; de Pinelli; ni celui que j'ai vu long temps à Louvain, chez le libraire Kuypers, qui ne vouloit point le céder à moins de cent louis.

Quant aux autres Bibles latines, imprimées sans date, que l'on considère comme les plus anciennes, on trouvera à la fin de ce volume la notice que M. Daunou en a donnée dans son *Analyse* des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie.

1465.

Fust et Schœffer imprimèrent en société jusqu'en 1467 les ouvrages suivans, que j'ai tous examinés à la bibliothèque impériale.

Liber sextus Decretalium Domini Bonifacii papæ VIII, cum glossâ, 1465, grand in-fol.

Cet ouvrage a été exécuté sur le modèle des livres de droit ecclésiastique et romain que l'on conservoit manuscrits dans les dépôts littéraires. Il est imprimé

sur deux colonnes, en anciennes lettres de somme, de deux grandeurs. Le texte qui forme les colonnes dans les pages est composé des plus grandes; elles sont ici les mêmes que celles de la Bible de 1462 : la glose qui entoure le texte de toutes parts est formée des plus petites; elles sont les mêmes que celles de Durand *Rationale divinorum officiorum.* Cet exemplaire sur vélin contient 137 feuillets. Au recto du dernier, on lit cette souscription tirée en rouge, sans écussons au-dessous.

Presens huius sexti Decretalium opus alma in urbe Magontina inclyte nacionis Germanice, quam Dei clementia tam alto ingenii lumine donoque gratuito ceteris terrarum nacionibus preferre illustrareque dignatus est. Non atramento. plumali canna. neque erea. sed artificiosa quadam adinventione imprimendi seu caracterizandi sic effigiatum et ad eusebiam dei industrie est consummatum per Johannem Fust civem et Petrum Schoiffer de Gernsheym. Anno Domini M. CCCC. LXV. die vero XVII. mensis decembris.

Méerman, Wolfius, Schwartz, et Würdtwein, pag. 85, rapportent que, dans un autre exemplaire de la même année, se trouve une souscription un peu différente. *Presens hujus sexti Decretalium*

preclarum opus. non atramento, etc., etc. ***Per Johannem Fust civem Moguntinum et Petrum Schoiffer de Gernsshemy***, etc... On verra que Schœffer a donné seul une seconde édition de ces Décrétales en 1473.

1465 — 1466.

Cicero de Officiis. Moguntiæ, 1465, in-4°.

Au recto du premier feuillet on lit ce titre, ***Marci Tulii Ciceronis consulisque romani ac oratorum maximi. ad M. Tulium Ciceronem filium suum. Officiorum liber incipit.*** C'est un des chefs-d'œuvre de Fust et de Schœffer, imprimé à longues lignes, avec les mêmes caractères que ceux du Durandi, *Divin. Offic.* On en trouve des exemplaires sur papier et sur vélin ; mais ceux sur papier se rencontrent très rarement, selon le rapport de Schœpflin, Wolfius, Würdtwein, pag. 86. Les deux que j'ai vus à Paris, et à Strasbourg chez les religieux de Saint-Jean-de-Jérusalem, étoient sur vélin. C'est le premier ouvrage où des caractères grecs ont paru imprimés. Les Offices de Cicéron sont suivis de ses *Paradoxa.* On lit après ceux-ci, ***versus xij sapientum***, et à la fin des vers cette souscription tirée en

rouge, sans écussons : *Presens Marci Tulij Clarissimum opus. Johannes Fust Maguntinus civis. non atramento. plumali canna neque aerea. Sed arte quadam perpulcra. Petri manu pueri mei feliciter effeci finitum. Anno. M. CCCCLXV...* Au recto du dernier feuillet, on trouve l'Ode d'Horace à Manlius Torquatus, *Diffugere nives, redeunt jam gramina campis*, etc.

Le 4 février 1466, ils en ont donné une seconde édition, selon Schœpflin, Wolfius et Würdtwein : je n'en ai vu aucun exemplaire. La souscription ne diffère de la première que dans les mots *Moguntinus... manu Petri de Gernshem.... Anno M. CCCC. LXVI. quarta die mensis februarii.*

1466.

Grammatica vetus rhytmica. Moguntiæ, 1466, *in-fol. parvo.*

Cet ouvrage est tout à la fois grammaire et prosodie. Il ne contient que onze feuillets : les quatre premiers sont imprimés des deux côtés, le cinquième ne l'est qu'au recto ; les pages n'ont, presque aucune, le même nombre de lignes ; il en est plusieurs au bas desquelles on a substitué des vers manuscrits. J'en ai

vu deux exemplaires sur papier, l'un à la bibliothèque impériale, l'autre dans celle de la collégiale de St.-Barthélemi à Francfort. Ils sont imprimés à longues lignes, en caractères semblables à ceux de la glose du *Rationale divinorum officiorum*, sans titre, sans chiffres, sans réclames, et sans autre signe de ponctuation que les points. La date de l'année et le nom de l'imprimeur sont cachés dans les quatre vers énigmatiques qui se trouvent à la fin; les voici;

Artis ter deni jubilaminis octo bis annis.
Moguncia reni me condit et imprimit amnis.
Hinc nazareni sonet oda per ora Johannis.
Namque sereni luminis est scaturigo perennis.

On a beaucoup épilogué sur le sens renfermé dans ce quatrain. George Bathon, chanoine de St. Barthélemi, à Francfort, l'a interprété d'une manière qui me paroît la plus naturelle. *Jubilamen* signifie, selon Dufresne, un espace de 50 ans; ainsi 29 jubilés font 1450; si vous ajoutez à 1450 2 fois 8 années du trentième jubilé courant, vous aurez 1466 pour la date de l'impression, Mayence pour le lieu, et Jean Fust pour imprimeur. Würdtwein, p. 87.

C'est dans l'intervalle du mois de février 1466 au mois de juillet de la même année, que Fust étoit à

Paris. Il y fit présent d'un exemplaire des *Offices* de Cicéron, édition de cette même année, à Louis de La Vernade, écuyer, chancelier du duc de Bourbon et d'Auvergne. Schœpflin a vu cet exemplaire à la bibliothèque de Genève et la note suivante, écrite de la main même du possesseur : *Hic liber pertinet michi Ludoyico de la Vernade militi, cancellario domini mei ducis Borbonii et Alvernie, ac presidenti parlamenti lingue occitanie, quem dedit mihi Joa. Fust supra dictus Parisiis in mense julii, anno Domini M. CCCC, LXVI. me tunc existente Parisiis pro generali reformatione totius francorum regni.* On voit par-là que La Vernade étoit président du parlement de Toulouse, et membre de la *Ligue du bien public*, formée par les princes mécontens, sous Louis XI.

On présume que Fust mourut la même année, à Paris, de la peste qui enleva quarante mille personnes en août et septembre. Mais il n'est pas douteux (selon Naudé, pag. 55, addit. à l'Histoire de Louis XI), que dès l'année 1463, Fust, Schœffer et leurs compagnons, n'aient vendu ou échangé en Allemagne, en Italie, en France, et dans les universités les plus célèbres, le grand nombre de livres qu'ils avoient imprimés, et qu'ils les vendoient pour manuscrits. Gabriel Naudé nous dit encore que

Fust apporta à Paris un grand nombre d'exemplaires de la Bible de 1462. Comme ils étoient sur parchemin, et comme les capitales étoient de couleur bleue, pourpre et or, à la manière des anciens manuscrits, il les exposoit en vente comme manuscrits, et ne vendoit aucun exemplaire moins de 60 couronnes (évaluées de nos jours à 550 livres environ). Mais ceux qui les premiers en avoient acheté comparèrent entre eux leurs exemplaires. Bientôt ils s'aperçurent de leur ressemblance parfaite Ils apprirent ensuite que Fust en avoit encore vendu un grand nombre, et qu'il en avoit baissé le prix depuis 40 jusqu'à 20 couronnes. Ils découvrirent la fraude, et jugèrent enfin qu'il étoit impossible que tant d'exemplaires, aussi ressemblans, fussent manuscrits. Fust fut poursuivi en justice avec tant de chaleur, qu'il fut obligé de se sauver de Paris. Il retourna à Mayence, et ne s'y trouvant pas en sûreté, il se retira à Strasbourg pendant quelque temps, et apprit son art à Jean Mentelin... Mais tous ces faits ont été réfutés ici, à l'article de la Bible 1462, p. 201 et suiv.

Naudé dit encore avoir examiné avec la plus grande attention les types de la Bible de 1462, imprimée sur membrane, et reliée en deux volumes in-f°, dans la bibliothèque de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Il en a trouvé les formes tellement ressemblantes à celles

de l'écriture du 15e siècle, que le plus habile connoisseur s'y méprendroit. En effet, qu'on ouvre un pareil exemplaire à une personne qui n'est point prévenue, elle le jugera manuscrit. Il n'y a donc, selon Naudé, Méerman, Mercier, que la Bible de 1462, imprimée sur parchemin, qui auroit pu être vendue pour manuscrite, à Paris, par Fust et ses associés, et à laquelle, dans certains exemplaires, ils n'avoient mis ni date, ni souscription, qui pouvoient découvrir qu'elle étoit le fruit d'une nouvelle invention. *Artificiosa adinventione imprimendi absque calami exaratione.*

Mais je ne sais sur quelle autorité ou sur quelle tradition se fondent ceux qui avancent que Fust vendoit à Paris ses premières Bibles 4 à 500 couronnes chacune : prix énorme à cette époque, démenti par de bons garans. On lit, dans la chronique de Windesheim, que la Bible entière, très bien écrite, en trois volumes, coûtoit 100 couronnes; et c'étoit au commencement du 15e siècle. Jean André, secrétaire de la bibliot. du Vatican sous Paul II et Sixte IV, dans sa dédicace des Épîtres de St. Jérôme, édit. de 1468, dit qu'avant l'invention de l'imprimerie un pareil ouvrage manuscrit eût été vendu 100 écus d'or; au lieu qu'imprimé il n'en coûtoit pas 20. Or, l'écu d'or peut être évalué de nos jours à 4 liv. 10 s. environ.

Voyez ici les prix des manuscrits et des imprimés, dans le chapitre VIII.

Pierre Schœffer imprime seul à Mayence depuis 1467 jusqu'en 1503; fonde un Anniversaire à l'Abbaye de Saint-Victor de Paris; récupère tous les livres qu'il avoit en dépôt dans cette capitale, en vertu d'un diplôme de Louis XI.

Schœffer avoit perdu dans Fust son maître, son ami, son père. L'éloignement avoit encore augmenté sa douleur, son embarras, ses peines. Retenu à Mayence dans l'atelier qu'il dirigeoit seul durant l'absence de son associé; obligé d'un autre côté de se transporter à Paris, pour recueillir la succession de son beau-père et régler leurs affaires de commerce, il est probable qu'il s'y rendit, sans que nous puissions toutefois préciser l'année, et qu'il y laissa un monument durable de sa piété et de sa tendresse filiale. En effet, on a vu dans le nécrologe de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, rapporté par Maittaire, tom. 1, p. 285, et par Würdtwein, p. 108, daté du 3 kal. de novembre 1471, l'extrait suivant: *Anniversarium honorabilium virorum Petri Schœffer et Conradi Henlif ac Johannis Fust, civium de Moguntia, impressorum librorum, nec*

non uxorum, filiorum, parentum, amicorum et benefactorum eorundem. Qui Petrus et Conradus dederunt nobis Epistolas beati Hieronymi impressas in pergamo, excepta tamen summa duodecim scutorum auri, quam prefati impressores receperunt per manus Domini Joannis abbatis hujus ecclesiæ.

Il est donc constant que Pierre Schœffer et Conrad Henlif, un de ses premiers collaborateurs, ont fondé un anniversaire pour eux et pour Jean Fust, tous trois citoyens de Mayence, imprimeurs de livres; et pour leurs femmes, leurs enfans, parens, amis, bienfaiteurs; que Pierre et Conrad ont donné, pour cet anniversaire, aux religieux de St. Victor, les *Épîtres de St. Jérôme*, imprimées sur vélin, à condition cependant que ceux-ci leur rendroient douze écus d'or que lesdits imprimeurs ont reçus de dom Jean, abbé de cette église....

Quoique la date de l'anniversaire ne soit point énoncée dans le nécrologe, d'après la vérification que M. Van Praet a eu soin de faire dans le temps à l'abbaye de Saint-Victor, on peut cependant admettre celle de Maittaire, du 3 novembre 1471, puisque les Épîtres de St. Jérôme, que Schœffer et Henlif ont cédées à cette abbaye, avoient été imprimées à Mayence le 7 septembre 1470.

Il est intéressant d'observer ici que ce ne fut point la première fois que Schœffer vint à Paris. On trouve à la fin des *Vindiciæ Typographiæ*, de Schœpflin, à la planche numérotée VII, la notice d'un livre écrit de sa main, à Paris, l'an 1449, lorsqu'il n'étoit encore que clerc. *Voyez* ici p. 114. La forme de son écriture est de caractères carrés, gothiques, semblables à ceux que l'on voit sur les pierres sépulcrales du 14e et 15e siècle. Voici cette notice : *Hic. est. finis. Omnium librorum tam veteris quam nove. Logion. completi per me Petrum de Gernshevm. alias de Maguntina. Anno. M° CCCC XXXXIX° in gloriosissima universitate parisiensi...* C'est du moins comme nous la lisons; et si nous déchiffrons bien le mot *logion* (oracle), Schœffer y auroit copié l'ancienne et la nouvelle loi toute entière, comme il le dit, ou plutôt un abrégé, comme cela est bien plus probable. M. Van Praet lit *logice.*

Revenant à Paris, entre 1467 et 1475, Schœffer y parut comme un homme extraordinaire; célèbre par son industrie dans l'*art et l'usage de l'impression d'escriture;* considéré comme un artiste qui avoit rendu les services les plus importans à *toute la chose publique*, en étendant le domaine des sciences, et en multipliant leurs monumens par la voie de l'imprimerie. Il y étoit aussi attendu pour terminer avec

le gouvernement une affaire de commerce qui étoit pour lui du plus grand intérêt.

Nous avons déjà dit que Fust et Schœffer avoient des magasins de livres en Allemagne et en France, et particulièrement à Angers et à Paris. Ils avoient constitué dans cette dernière ville, pour leur facteur, un nommé Herman de Stathoen, né en Allemagne dans le diocèse de Munster. Stathoen vint à mourir sans lettres de naturalisation et sans puissance de tester. Les commissaires du roi, en vertu du droit d'aubaine, arrêtèrent, saisirent tous les livres et les effets qui se trouvoient chez ce libraire étranger. La plupart furent divertis et vendus, parceque Conrart Hannequis, le même que Conrart Henlif (devenu sans doute associé de Schœffer après la mort de Fust), et Schœffer, auxquels ils appartenoient, ne purent les réclamer en temps opportun, ou faire valoir leurs réclamations. Ils recoururent enfin à la protection du roi des romains, Frédéric III, et à celle de l'électeur de Mayence, pour récupérer leur dépôt saisi, aliéné, ou pour en recouvrer la valeur, estimée par eux-mêmes à deux mille quatre cent vingt-cinq écus et trois sols tournois. Louis XI, prenant en considération la recommandation puissante des exposans, et les grands services littéraires qu'ils avoient rendus à son empire, et nommément à l'u-

niversité de Paris, ordonna la restitution entière de la valeur des livres saisis, comme on le verra par l'acte suivant.

« Louys, par la grace de Dieu roy de France, à nos amés et féaux les généraux conseillers, par nous ordonés sur le fait et gouvernement de toutes nos finances, salut et dilection ; de la partie de nos chers et bien amés, Conrart Hanequis et Pierre Scheffre, marchands bourgeois de la cité de Mayence en Allemagne, nous a été exposé qu'ils ont occupé grant partie de leur temps à l'industrie, art et usage de l'impression d'escriture, de laquelle, par leur cure et diligence, ils ont fait faire plusieurs beaux livres singuliers et exquis, tant d'histoires que de diverses sciences, dont ils ont envoyé en plusieurs et divers lieux, et mesmement en nostre ville et cité de Paris, tant à cause de la notable université qui y est, que aussi, pource que c'est la ville capitale de nostre royaume, et ont commis plusieurs gentz pour iceux livres vendre et distribuer, et entre autres depuis certain temps en ce commirent et ordonnèrent pour eux un nommé Herman de Stathoen, natif du diocèze de Munster en Allemagne, auquel ils baillèrent et envoyèrent certaine quantité de livres pour iceux vendre là où il trueveroit au profit desdits Conrart Hanequis et Pierre Scheffre, ausquels ledit Stathoen seroit tenu

d'en tenir compte ; lequel Stathoen a vendu plusieurs desdits livres, dont à l'heure de son trespas il avoit les deniers par devers luy, et pareillement avoit pardevers luy plusieurs livres et autres qu'il avoit mis en garde tant en nostre ditte ville de Paris qu'à Angiers et ailleurs, en divers lieux de nostre dit royaume; et est iceluy Stathoen allé de vie à trespas en nostre ditte ville de Paris, et pour ce que par la loi générale de nostre royaume, toutesfois, que aucun estranger et non natif de iceluy nostre royaume, va de vie à trespassement sans lettre de naturalité et habilitation et puissance de nous de tester, tous les biens, qu'il a en nostre dit royaume, à l'heure de sondit trespas, nous compètent et apartiennent par droit d'aubenage, et que ledit Stathoen étoit de la qualité dessus ditte, et n'avoit aucunes lettres de naturalité, ne puissance de tester, nostre procureur ou autres nos officiers ou commissaires furent prendre, saisir et arrester tous les livres et autres biens, qu'il avoit avec luy, et ailleurs en nostre dit royaume, à l'heure de sondit trespas, et depuis et avant que personne se soit venu comparoir pour les demander, iceux livres et biens, ou la pluspart ont été vendus et divertys, et les deniers qui en sont venus, distribuez. Après lesquelles choses, ledit Conrart Hanequis et Pierre Scheffre se sont tirés pardevers nous et les gents de notre conseil,

ont fait remonstrer que combien que lesdits livres fussent en la possession dudit Stathoen à l'heure de sondit trespas, toutesfois ils ne luy apartenoient point, mais véritablement apartenoient et apartiennent ausdits exposants, et pour ce prouver et monstrer, ont exhibé le testament dudit Stathoen avec certaines cédulles et obligations, et produit aucuns tesmoins et autres choses faisant de ce mention, en nous requérants les faire restituer desdits livres et autres biens, ou de la valeur et estimation d'iceux, lesquels ils ont estimé à la somme de deux mille quatre cens vint-cinq escus d'or et trois sols tournois : pourquoy nous, les choses susdites considérées, et mesmement pour considération de ce que très haut et très puissant prince, nostre très cher et très amé frère, cousin et allié le roy des Romains nous a escrit de cette matière, aussi que lesdits Hanequis et Scheffre sont sujets et des pays de nostre très cher et très amé cousin, l'archevesque de Mayence, qui est nostre parent, amy, confédéré et allié, qui pareillement sur ce nous a escrit et requis, et pour la bone amour et affection que avons à luy, désirants traiter et faire traiter favorablement tous ses sujets, ayant aussy considération de la peine et labeur, que lesdits exposants ont prins pour ledit art et industrie de l'impression, et au profit et utilité

qui en vient et peut venir à toute la chose publique, tant pour l'augmentation de la science, que autrement, et combien que toute la valeur et estimation desdits livres et autres biens, qui sont venus à nostre cognoissance, ne montent pas de grand chose ladite somme de deux mille quatre cents vint-cinq escus et trois sols tournois, à quoy lesdits exposants les ont estimés, néantmoins pour les considérations susdittes, et autres à ce nous mouvants, nous sommes libéralement condescendus de faire restituer ausdits Conrart Hanequis et Pierre Scheffre ladite somme de deux mille quatre cents vingt-cinq escus et trois sols tournois, et leur avons accordé et octroyé, accordons et octroyons par ces présentes, que sur les deniers de nos finances ils ayent et prennent la somme de huit cents livres par chacun an à commencer la première année au 1er jour d'octobre prochain venant, et continuer d'an en an d'illec en avant, jusque à ce qu'ils soient entièrement payés de ladite somme de deux mille quatre cents vingt-cinq escus et trois sols tournois. Sy vous mandons et enjoignons expressément, que par nostre amé et féal conseiller Jean Briçonnet, receveur général de nos finances, ou autre qui pour le temps advenir sera, vous sur icelles nos finances faites payer, bailler et délivrer ausdits Conrart Hanequis et Pierre Scheffre, ou à leur procureur suffisament fondé par eux,

ladite somme de huit cents livres tournois par chacun an, à commencer ladite première année audit 1er jour d'octobre prochain venant, et continuer d'an en an, jusques à ce qu'ils soient entièrement payés de ladite somme de deux mille quatre cents vingt-cinq escus et trois sols tournois, et en rapportant ces présentes signées de nostre main ou vidimus d'icelles faits sous scel royal, avec quittance ou recognoissance sur ce suffisante desdits Conrart Hanequis et Pierre Scheffre. Nous voulons ladite somme de huit cents livres tournois par chacun an, ou ce qui en aura esté payé, estre alloué ès comptes et rabbatu de la recepte dudit Jean Briçonnet, ou d'autre qui sera nostre receveur général au temps advenir par nos amés et féaux gens de nos comptes ausquieux nous mandons d'ainsy le faire sans difficulté, et en outre voulons et décernons que le vidimus de ces dittes présentes, fait sous scel royal, vaille estat et rolle audit Briçonnet, ou autre nostre receveur général présent ou advenir pour les sommes dessus dittes, qui auront esté payées à la dessusditte, sans que besoin leur soit d'en avoir de nous autre rolle ou acquit, pourveu que par chacun an il sera tenu d'escrire ou faire escrire au dos de cesdites présentes les payements qui auront esté sur ce faits, et que au dernier payement et parfournissement de ladite somme, lesdits Conrart Hanequis et

Pierre Scheffre ou leursdits procureur ou commis seront tenus rendre et bailler à nostredit receveur général ce présent original, pour le rendre et rapporter sur son compte en nostre ditte chambre des comptes, car ainsi nous plaist-il estre fait, nonobstant que lesdites sommes ne soient enrotulées chacun an sur les rolles de nostredit receveur général, et quelconques restrictions, mandements ou défenses, à ce contraires. Donné à Paris le XXI jour d'avril, l'an de grace MCCCCLXXV, et de nostre règne le XIV. Ainsi signé Loys, par le roy, l'évesque d'Évreux, et plusieurs autres présents. LE GOUZ. »

Il est probable que l'état des finances de Louis XI ne lui permit pas de faire cette restitution tout à la fois, puisqu'il enjoignit à Jean Briçonnet, receveur général des finances, de payer à ces imprimeurs 800 livres chaque année, jusqu'au parfait remboursement. Or, sous Louis XI, l'écu valoit 22 sols, évalués de nos jours à 4 liv. 10 sols environ; la livre tournois valoit 18 sols 2 deniers : la somme totale que Conrart Hanequis et Pierre Schœffer avoient à récupérer seroit donc évaluée de nos jours à onze mille francs environ.

Mais Schœffer ne se bornoit point à la vente de ses propres éditions; il faisoit aussi commerce de celles des autres imprimeurs. MM. Van Praet et

Debure ont vu à la fin d'un exemplaire, de Duns, *Joannis Scoti in quartum librum sententiarum Opus Anglicanum, Nuremberg.* Koburger, 1474, l'attestation suivante, écrite en ancienne bâtarde de la main même de Schœffer : *Ego Petrus Schœffer impressor librorum moguntinus recognosco me recepisse a venerabili magistro Johanne Henrici cantore pisiensi tria scuta pro pretio huius libri, quod protestor manu propria.* Voyez Catal. de la Vall., additions, p. 26. — Les trois écus valoient 66 s., équivalant à 13 liv. 10 s. environ.

Liste des éditions faites à Mayence par Schœffer depuis 1467 jusqu'en 1503.

On ne verra plus le nom de Jean Fust dans aucune souscription des livres qui se sont imprimés à Mayence. Celui de Pierre Schœffer, de Gernsheim, y paroîtra seul avec le double écusson qu'il a toujours conservé. Il n'entre point dans mon plan d'en donner une notice détaillée qui formeroit plus d'un volume. Voici la liste chronologique de ceux qui sont connus jusqu'à nos jours.

1467. *Secunda secundæ doctoris sancti Thomæ de Aquino. Questio prima de fide et ejus objecto*, in-fol. *magno*, imprimé en deux

colonnes, sur membrane et sur papier, sans écussons. La formule de la souscription est la même que celle du Catholicon et du Sexte de 1465.

1467. *Constitutiones Clementis papæ V, unacum apparatu Joannis Andree bononiensis*, in-fol. max. Seconde édition, exécutée dans tous les points comme la première de 1460, avec la même souscription, sans écussons.

1468. *Institutiones Justiniani*, in-fol. max. Le texte et le commentaire sont imprimés et disposés de même que dans les Clémentines et le Sexte. La souscription comme les précédentes. Elle est suivie des 24 vers composés par un prote de Schœffer. *Schema tabernaculi Moïses Salomon que templi*, etc., avec écussons.

1469. *Beati Thomæ de Aquino Opus Quatriscripti*, in-fol. max., imprimé sur papier en deux colonnes : la table des questions théologiques est à la fin, suivie du double écusson : la souscription comme les précédentes.

1470. *B. Jeronimi Epistolæ*, sous le titre *Introductorium in Epistolare B. Jeronimi*, 2

vol. in-fol. *magno*, sur papier, avec la souscription de Schœffer, différente des premières.

1470. *Mammotractus*, in-fol., espèce de dictionnaire où les termes de la Bible sont expliqués : la souscription est de même que celles de Fust et de Schœffer en société.

Decretalium Sextus. Seconde édition, parfaitement semblable à celle de 1465.

1471. *Valerii Maximi Opus*, in-fol., sur pergame et sur papier. Cette édition est regardée comme la première de cet auteur : elle est très rare. Schœffer dans une courte souscription prend, pour la première fois, la qualité de maître dans l'art typographique. *Per egregium Petrum Schoyffer de Gernsshem artis impressorie magistrum feliciter est consummatum.*

Constitutiones Clementis pape V, in-fol., troisième édition exécutée comme les premières.

D. Thomæ de Aquino prima secundæ, 2 vol. in-fol., sur membrane et sur papier : l'autre volume comprend *secunda secundæ* de 1467, cité plus haut.

1472. *Biblia sacra*, 2 vol. in-fol. max., sur papier. C'est une seconde édition de la Bible de 1462. Elle lui est tellement conforme, que sans la date et le mode de souscription, imitée du Catholicon, on pourroit facilement les confondre l'une avec l'autre. Elle est scellée de deux écussons; le premier se trouve après les psaumes, 1 tom.; l'autre est à la fin du second.

Decretum Gratiani, in-fol. max., imprimé, dit Schœffer, dans l'illustre ville de Mayence, que nos ancêtres ont surnommée la *ville d'or... In nobili urbe Moguncia que nostros apud majores aurea dicta ...* avec le double écusson.

Imperatoris Justiniani institutionum juris civilis libri IV, cum glossis, in-fol., seconde édition, semblable à la première de 1468.

1473. *Sextus decretalium*, in-fol., troisième édition, semblable aux premières.

Bartholomæi Brixiensis, apparatus ad decretalium Gratiani, in-fol. max.

Augustinus de civitate Dei, in-fol., avec le double écusson.

1473. *Decretales Gregorii IX, glosa cum ordinaria D. Bernhardi*, in-fol. max., caractères et souscription comme ceux du *Decretum Gratiani*, avec écussons.

1474. *Speculum aureum decem preceptorum Dei, frat. Henr. Herp., ordinis minor.*, in fol., imprimé en deux colonnes, avec écussons.

Johan. de Turrecremata cardin. expositio brevis et utilis super toto psalterio, in-fol. *Editio primaria*, scellée du double écusson.

1475. *B. Bernardi abbatis Clarevallensis sermones*, in-fol. min., avec écussons.

Justiniani codex, in-fol., avec écussons.

1476. *Johan. de Turrecremata expositio super toto psalterio*, in-fol., seconde édition, exécutée comme celle ci-dessus.

Institutiones Justiniani, in-fol., quatrième édition, exécutée comme les précédentes.

Constitutiones Clementis pape V, in-fol., quatrième édition, semblable aux premières.

1477. *Decisiones Rotæ romanæ*, in-fol., avec écussons. Cette édition a été faite sur celle de Rome; mais Schœffer a augmenté la sienne d'autres décisions.

1477. *Rayneri de Pisis, ord. fratr. predicat. summa, seu nucleus theologiæ, quæ panteologia inscribitur*, in-fol.

Novellæ constitutiones D. Justiniani, cum glossis, in-fol. max. Schœffer a souscrit cette édition de son nom, et de la date de l'année. Il n'en a point fait de même dans

Consuetudines feudorum, cum glossa, in-fol., édition exécutée dans le même temps et avec les mêmes caractères que la suivante qu'il a souscrite; ces trois ouvrages de coutumes féodales étant toujours inséparables.

Feudorum Authenticum, in-folio, avec écussons.

1478. *Scrutinium scripturarum*, in-fol. *magno*, avec écussons. Cet ouvrage a été composé par le R. P. Paul de Sainte-Marie, évêque de Burgos, archichancelier du roi de Castille et de Léon.

Johan. de Turrecremata expositio super toto psalterio, in-4°, troisième édition.

Bartholomæi de Chaymis, de Mediolano ordin. Minorum interrogatorium seu confessionale perutile, in-4°, avec écussons.

1479. *Decretales Gregorii XI*, in-fol. max., avec écussons. Troisième édition, dit Schœffer, plus correcte que la première qu'il a donnée, et que celle qui a été revue soigneusement à Padoue.

1482. *Missale Moguntinum*, in-fol. min.

1484. *Herbarius cum herbarum figuris*, in-4°.

1485. *Hortus sanitatis, cum herbarum figuris* (*germanicè*), in-fol. min.

1487. *Breviarium Moguntinum. Pars hyemalis et æstivalis*, in-fol. min.

1490. *Psalmorum codex*, in-fol. mag. *Voyez* ici, p. 165.

1492. *Kroneke Van Kayseren*, etc. *der Sassen*, in-fol. min. sur papier, souscrit par Schœffer.

1493. *Missale Moguntinum jussu Bertholdi archiepisc. castigatum et emendatum*, in-fol.

1502. *Psalmorum codex*, in-fol. mag. *Voyez* ici, pag. 166.

C'est le dernier ouvrage qui ait paru souscrit de Pierre Schœffer. On a dû remarquer que depuis 1480, il en étoit sorti très peu de ses presses. Würdtwein croit qu'il faut en attribuer la cause à un pèlerinage qu'il auroit fait dans la Terre Sainte. Cela peut être; mais je crois en trouver une autre dans l'établissement de diverses presses à Mayence, à peu près

à la même époque. En effet, nous voyons Erhard Reüwich, d'Utrecht, imprimer avec sa souscription à Mayence, le 11 février.

1486. *Bernardi de Breydenbach decani ecclesiæ Maguntinensis opusculum sanctarum peregrinationum in montem Syon, ad venerandum Christi sepulchrum in Jerusalem atque in montem Synai ad divam virginem et martyrem Katherinam. Moguntiæ per Erhardum Reüwich de Trajecto inferiori impressum in civitati Moguntina,* anno salutis M. CCCC. LXXXVI. die XI. februarii, in-fol. gothique, avec figures.

Idem liber, germanicé; per eundem Erhardum, Mogunt. eodem anno.

1488. *Bernardi de Breydenbach idem opus, germanicé. Moguntiæ per Gerardum Reüwich de Trajecto*, anno 1488, die 24 maii, in-fol. gothique.

1491. *Hortus Sanitatis*, in-fol., avec les figures des herbes, des fleurs, des animaux, des oiseaux, des poissons peints avec leurs couleurs naturelles; imprimé aux frais et par les soins de Jacques de Meydenbach, citoyen

de Mayence. *Anno salutis millesimo, quadringentesimo nonagesimo primo.* Cet imprimeur étoit probablement le fils ou le parent de ce Jean de Meydenbach, qui secourut Guttenberg dans ses entreprises. *V.* ici, p. 113.

1495. Le même Jacques de Meydenbach imprima à Mayence, le 31 mars 1495, *Explanatio beatissimi Gregorii pape in septem psalmos pœnitentiales*, in-4°, avec sa souscription.

1494. Enfin, nous voyons Pierre de Friedberg, très expert dans l'art typographique, comme il le dit lui-même dans ses souscriptions, imprimer différens traités de Jean Trithème, abbé de Sphanheim.

De laudibus sanctissimæ matris Anne tractatus D. Joan. Trithemii abb. Sphanh. impres. in nobili civitate Maguntina per Petrum Friedbergensem. Anno M. CCCC. XCIIII. XII kal. Augusti, in-4°.

Theoderici Gresemundi junioris Moguntini lucubraciuncule, etc. *impres. in nob. civ. Mogunt. per Petrum Friedbergensem*, 1494, in-4°.

1494. *De laude scriptorum tractatus Joan. Trithemii*, in-4°, avec la même souscription.

De laudibus ordin. fratr. Carmelitarum R. P. D. Joan. Trithemii libri duo, in-8°.

Institutio vitæ sacerdotalis, etc. *ejusdem Joannis Trithemii*, in-4°.

1495. *Joannis Trithemii liber de proprietate monachorum*, in-4°.

Libellus perutilis de fraternitate sanctiss. et rosario beatæ virginis Johan. de Lamheym can. regul. in Kirssgarten, in-8°, avec cette souscription : *Desideratus jam pridem finis huic tersissimo opusculo imponitur per Petrum Friedbergensem impressorie artis non ignarum in aurea Maguncia anno human. restauracionis.* M. CCCC. XCV.

Liber de vanitate et miseria humane vite, D. Joh. Trithemii, imp. per Petrum Friedbergensem, 1495, in-8°.

Joan. de Trittenhem abb. Sphanhem. ord. D. Bened. liber lugubris, de statu et ruina monastici ordinis, in-4° min.

1496. *Oratio de cura pastorali in capitulo generali abbatum provincie Maguntie et*

Bambergensis habita, anno 1496, etc. *impressa Maguncie per Petrum de Friedberg*, in-8°.

1497. *De laudibus sanctiss. matris Anne tractatus*, etc., in-4° min. C'est une seconde édition, faite sur celle de 1494.

Joan. Paleonydori liber de Ortu Carmelitarum. Arte magistri de Friedberg, 1497.

1498. *Liber de triplici regione claustralium et spirituali exercicio monachorum... Joan. Trithemii*, in-4°, avec cette souscription : *Finis adest exercicii spiritualis claustralium per Petrum Friedbergensem in nobili urbe Maguntina. Octava Idus Augustias anno salutis M. CCCC. XCVIII.*

1503.

Jean Schœffer, un des notables citoyens de Mayence, sorti de cette famille illustre, qui par d'heureux destins inventa l'art presque céleste de la chalcographie, devint l'héritier des talens de son père, surnommé *Opilio*. Le premier ouvrage qu'il fit paroître

sous les auspices de la Divinité, comme l'annonce sa souscription, fut *Mercurius Trismegistus de potestate ac sapientia Dei*, du 8 d'avril 1503, in-8°, terminé de cette sorte. *Impressum atque expletum est divinum præsens Opusculum in nobili urbe Moguntina, artis impressoriæ inventrice illuminatriceque prima, per Johannem Schœffer, anno Domini MDIII. in vigilia palmarum.*

La bibliothèque impériale de Paris possède tous les livres qui sont sortis des premières presses de Mayence, que je viens de citer. Les conservateurs ont mis le plus grand soin à les rechercher de toutes parts et à les recueillir avec ordre. Ce sont les pièces les plus authentiques pour servir à l'histoire de l'imprimerie. Ceux qui s'occupent de cette partie de la littérature trouvent les plus grandes ressources dans ce dépôt immense, et dans chacune des personnes préposées au service de l'établissement, les lumières unies à la complaisance et à l'urbanité.

CHAPITRE VII.

Lieu de naissance de l'imprimerie, revendiqué par Strasbourg et Harlem.

Semblables aux sept villes de la Grèce, Smyrne, Rhodes, Colophon, Salamine, Chios, Argos, Athènes, qui jadis se disputèrent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère, plus de quinze villes de l'Europe prétendent à celui d'avoir vu naître l'imprimerie dans leurs murs. L'amour de la patrie plutôt que celui de la vérité a perpétué ces opinions opposées dans l'esprit de chacun de leurs divers partisans. Ces opinions, depuis près de trois siècles, sont soutenues en sens contraire par les plus grands talens. De nos jours ils ne sont plus divisés qu'en trois classes, qui continuent à plaider, 1° la cause de Mayence, 2° celle de Strasbourg, 3° celle de Harlem.

Mais il me semble que la plupart des écrivains qui ont consacré leurs veilles à éclaircir l'origine de l'imprimerie n'ont fait que grossir les nuages qui l'enveloppent, et accroître notre scepticisme. L'abus qu'ils

ont fait des termes est une des premières causes de leurs ténèbres et des nôtres : or, dit Helvétius, donnez du jour à la caverne obscure des péripatéticiens, forcez-les d'attacher des idées nettes aux mots dont ils se servent, votre triomphe sera assuré.

Je demande donc ; qu'est-ce que *l'imprimerie ?* C'est l'art de faire une empreinte sur un corps quelconque en le pressant par un autre. Or cet art a été pratiqué dans tous les siècles par le moyen des sceaux, des anneaux, des cachets, des médailles, des monnoies, sur la cire, sur le plâtre, sur le plomb, sur l'airain ; et par le moyen de planches sculptées, sur le coton, sur les perses, les indiennes, etc. (*Voyez* les 1er et 3e chapitres.) Donc l'imprimerie, dans ce sens, appartient à tous les peuples, et particulièrement aux Orientaux, aux Grecs, aux Romains, etc.

Qu'est-ce que la gravure? c'est l'art de tailler en relief ou en creux, des figures, des lettres, des noms sur les corps solides. Or, les anciens ont exercé cet art en caractères fixes et en caractères mobiles. (*Voy.* chap. 1, 3, 4.) Mais, si l'on excepte les Chinois, les Japonais, les Persans, ils n'ont point tiré d'empreintes ou d'images en taille-de-bois ; pas un d'eux en taille-douce. Les Européens n'ont des monumens de la taille-de-bois que de la fin du 14e

siècle, et du commencement du 15e, et de la taille-douce que sur la fin de ce dernier.

Mais comment les lettres des livres d'images ont-elles été gravées? En relief ou en creux? A rebours ou au droit? Je n'ai pas vu cette question agitée; elle est toutefois de la plus grande importance. Cette espèce de gravure étoit, selon moi, la plus difficile à imaginer et à exécuter ; car les figures ou lettres gravées au droit sur bois ou sur métal se trouvoient inverses sur l'empreinte : dès-lors elles ne pouvoient être d'aucune utilité dans la véritable représentation des objets.

Or, les monumens qui nous restent de la fin du 14e siècle et du commencement du 15e, et qui nous viennent de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Batavie, prouvent invinciblement que les lettres du texte ont été sculptées inverses. Dono Harlem, Strasbourg et Mayence, ne peuvent s'attribuer exclusivement les honneurs de cette découverte.

La fusion des métaux, les moules destinés à les recevoir pour y prendre la figure et la forme tracées par l'artiste, sont aussi anciens que les monnoies, les statues, les cloches, les canons, les poids, les mesures. Donc leur invention ne peut être revendiquée par aucune de ces trois villes.

Dans la ciselure, la sculpture, la gravure, les

anciens, comme les modernes, ont employé trois procédés successifs : 1° ils ont sculpté le bois ; 2° ils ont gravé les métaux ; 3° ils ont fondu dans des moules ou frappé au marteau des figures, des caractères. C'est la marche naturelle et progressive de l'esprit humain dans les sciences et les arts. Sa foiblesse ne lui permet pas de s'élancer du même bond, du principe à la fin, sans parcourir la ligne intermédiaire.

Telle fut la marche de ces hommes qui, dans la typographie, ont fait l'étonnement de leur siècle et des siècles suivans. Ils ne sont parvenus à ce degré de perfection qu'après avoir été de long-temps précédés par d'autres artistes, qui leur ont servi de modèles en différens genres. Tous ceux qui ont visité les ateliers des graveurs, des imprimeurs, des cartiers, des orfèvres, des fondeurs, des papetiers, et qui ont étudié leurs divers procédés, confesseront de bonne foi qu'il est impossible qu'un seul homme ait inventé la *typographie ;* et qu'il est absurde qu'une ville quelconque se couvre exclusivement de cette gloire. Ceux qui dans le même atelier ont réuni tout à la fois la *gravure*, la *fonderie*, l'*impression*, en imaginant tous les instrumens de mécanique propres à chacun de ces arts, et qui les ont mis en pratique; ceux-là seuls sont les véritables inventeurs de la

typographie. La ville qui les a vus naître leur doit des statues : or, nous avons démontré dans le chapitre précédent que Mayence et le monde littéraire les doivent à Guttenberg, Fust et Schœffer.

Cinge caput, victrix tandem Maguntia, lauro.

Titres de la ville de Strasbourg.

Combien de titres dont l'autorité s'ébranle quand on les discute!

La basilique que l'on élevoit à Strasbourg dès le commencement du 11e siècle, et que l'on achevoit dans le 15e, avoit attiré dans cette ville un grand nombre d'architectes, de maçons, de tailleurs de pierres, de serruriers, de graveurs, de sculpteurs, de fondeurs, d'horlogers de tous les pays, et particulièrement de l'Allemagne. Le magistrat de Strasbourg avoit déjà fait ériger en 1291 les statues équestres de Clovis, Dagobert, et Rodolphe de Habsbourg, en mémoire des services qu'ils avoient rendus à l'Alsace. On les voit encore au-dessus du portail de la cathédrale. Chaque prince y est représenté à cheval, vêtu d'un manteau royal, la couronne sur la tête, le sceptre en main. Leur tête est entourée d'un cercle de fer, où on lit en lettres gothiques, à la première *Clodovœus ;* à la seconde *Dagobertus*

magnus; à la troisième *Ruodolphus de Habsburg, rex romanorum.* Au-dessus de l'inscription de Rodolphe est son écu, où sont sculptés l'aigle de l'Empire et le lion de Habsbourg.

On fondoit des cloches à Strasbourg en 1316 et 1333. Celle appellée la *cloche de la foire* fut refondue en 1379, avec cette incription en relief:

O rex gloriæ, Christe, veni cum pace. 1379.

Les orgues de la cathédrale furent renouvelées en 1326. L'horloge fut achevée en 1354. La tour en pierres de taille, une des plus élevées et des plus belles de l'Europe, fut terminée en 1439, après soixante-deux ans de travail. La toiture et les plates-formes du chœur et de la nef furent couvertes de plomb en 1365 et en 1459, etc. (Voyez l'*Histoire de l'église cathédrale de Strasbourg,* par Grandidier.)

L'art de la peinture sur verre florissoit à Cologne dès l'an 1260. Il fut porté à son plus haut degré vers 1450. — Il déclina dès l'an 1600, et disparut ensuite entièrement. — L'apprentissage des élèves en peinture sur verre duroit au moins 6 ans. — Ils passoient graduellement du dessin à la peinture et à la fonte des couleurs. Cette dernière partie étoit la plus difficile et le complément de l'instruction de

l'apprenti. Les vitrages de la cathédrale de Strasbourg sont décorés de plus de 120 sujets de religion, de mystères et de portraits, qui ont été peints en grande partie, en 1348, par Jean de Kircheim (ville de la Souabe). — On trouve dans les archives de l'Oratoire de la Toussaints à Strasbourg le nom de cet artiste, désigné par *Magister Johannes de Kircheim Pictor vitrorum in ecclesia argentinensi.* On y voit qu'il fut nommé exécuteur testamentaire de Berthold d'Huningue, chapelain, par acte du 10 mars 1348.

Il est probable que la célébrité des artistes et des chefs-d'œuvre qu'on admiroit à Strasbourg fut une des causes qui détermina l'ingénieux Guttenberg à venir s'y établir en 1424, lorsqu'il émigra de Mayence, sa patrie. *V.* ici, p. 111.

Un document authentique en langue allemande, tiré du protocole du grand sénat de Strasbourg daté du 12 décembre 1439, publié dans cet idiôme et traduit en latin en 1760 par l'illustre Schœpflin, dans ses *Vindiciæ typographicæ*, annonce que Jean Guttenberg commença dans cette ville ses premiers essais de typographie. Mais quels furent ces essais? C'est ce que l'on ne sait point positivement.

Nous voyons par les instrumens du procès de Jean Guttenberg et par la sentence de 1439, qui en fut la

suite, que Guttenberg avoit formé une société avec André Dritzehn, Jean Riffe et André Heilmann, bourgeois de Strasbourg, par laquelle il s'engageoit à leur découvrir des secrets importans qui devoient assurer leur fortune. Ils stipulèrent d'abord entre eux une mise de quatre-vingts florins chacun; puis Guttenberg leur en fit ajouter une autre de cent vingt-cinq. André Dritzehn, qui tenoit chez lui le laboratoire commun, vint à mourir. Guttenberg envoya son domestique Beildeck au frère du défunt, Nicolas Dritzehn, pour lui recommander de ne laisser entrer personne dans ce laboratoire, de peur qu'on ne vînt à découvrir leur secret, et enlever les pages, les formes, qui s'y trouvoient. Mais elles étoient déjà disparues. Cette fraude et la prétention de Nicolas, qui demandoit à succéder à son frère André Dritzehn dans la société, devinrent la matière d'un procès entre les associés. Ils furent entendus. Voici les dépositions des six principaux témoins, traduites de l'original en français par Fischer et Oberlin.

« Anne, femme de Jean Schultheiss, ouvrier en bois, a déclaré que Laurent Beildeck vint un jour chez elle trouver Nicolas Dritzehn son cousin et lui dit : mon cher Nicolas Dritzehn, feu André Dritzehn a laissé quatre pièces dans une presse; Guttenberg a prié de les ôter et de les séparer, afin qu'on ne

puisse voir ce que c'est, car il ne veut que personne les voie.

« Jean Schultheiss a déclaré qu'après la mort d'André Dritzehn, Laurent Beildeck étant venu trouver chez lui Nicolas Dritzehn, frère du défunt, lui avoit dit : feu André Dritzehn votre frère a laissé là-bas quatre pièces dans une presse ; Jean Guttenberg vous a prié de les en ôter et de les mettre séparément sur la presse, parcequ'alors on ne peut pas voir ce que c'est.

« Conrad Sahspach a déclaré qu'André Heilmann vint un jour le trouver dans la rue Kraemergasse, et lui dit : mon cher Conrad, André Dritzehn est mort; tu as fait les presses et tu sais ce dont il s'agit ; va tirer les pièces de la presse et décompose-les, alors personne ne saura ce que c'est.

« Lorenz Beildeck a déclaré que Jean Guttenberg l'envoya un jour auprès de Nicolas Dritzehn, après la mort de son frère André, pour lui dire de ne montrer à personne la presse qu'il avoit chez lui, ce que ce témoin fit aussi; il le pria, de plus, de se donner la peine d'aller à la presse pour en ouvrir les deux vis, qu'alors les pièces se sépareroient d'elles-mêmes; qu'il n'auroit qu'à les mettre au-dedans ou au-dessus de la presse, et que par ce moyen personne ne pourroit ni voir ni deviner.

« Ce témoin a, en outre, déclaré qu'il savoit bien que Guttenberg avoit envoyé, peu avant Noël, son domestique auprès des deux André, pour chercher toutes les formes, et que là elles furent refondues sous ses yeux, parcequ'il y en avoit quelques unes dont il n'étoit pas content.

« Mais qu'après la mort d'André, ce témoin sachant que beaucoup de monde étoit curieux de voir la presse, Guttenberg leur dit d'envoyer à la presse, qu'il craignoit qu'on ne la vît ; il y envoya même son domestique pour la décomposer.

« Jean Dunne, orfèvre, a déclaré qu'il y avoit trois ans environ que Guttenberg lui avoit fait gagner près de trois cents florins, seulement pour ce qui concerne l'imprimerie.

« Barbe de Zabern a dit : Mais mon Dieu, quel est donc votre bénéfice ? Vous avez déjà avancé plus de 10 florins ; tu es folle, lui répondit-il, crois-tu que je n'aie avancé que 10 florins? Écoute, si tu avois ce qu'il m'en a coûté au-delà de 300 florins, tu pourrois passer tranquillement le reste de tes jours ; car j'ai certainement bien dépensé près de 500 florins, sans parler de ce qui m'en coûtera encore à l'avenir, c'est pourquoi j'ai hypothéqué tout mon bien. Mais, miséricorde, lui disoit ce témoin, mais si votre entreprise ne vous réussit pas, qu'allez-vous devenir ? oh,

lui répliqua-t-il, notre succès est certain, et avant qu'un an soit passé, nous en aurons retiré notre capital, et même de quoi nous rendre tous heureux, à moins que Dieu n'en dispose autrement.

André Dritzehn mourut peu de temps après cet entretien. Ses frères citèrent aussitôt Guttenberg au tribunal de Strasbourg, et demandèrent ou la restitution des sommes que Dritzehn avoit mises en commun, ou d'être admis eux-mêmes dans la société. Guttenberg déclara qu'effectivement André Dritzehn s'étoit présenté à lui pour apprendre l'art de polir les pierres et autres arts merveilleux et secrets; qu'ils étoient convenus d'une certaine somme, dont une partie avoit été payée d'avance. Les juges décidèrent que la mort d'André Dritzehn l'ayant empêché de retirer de cette association des avantages proportionnés aux dépenses qu'il avoit déjà faites, Jean Guttenberg devoit restituer aux héritiers une partie de la somme que leur frère avoit avancée.

Que conclure de tout ceci?... Le vague et l'obscurité des expressions laisseront éternellement un doute sur la véritable pensée de cette pièce. Il est certain qu'à la naissance de l'imprimerie, les mots techniques manquoient pour en exprimer les instrumens. De là l'obscurité du texte original allemand, et la difficulté de le traduire. Il dépendra donc

toujours de ceux qui connoissent l'art de contourner ces mots équivoques à leur sens ou à leurs préjugés.

Les quatre pages, formes, colonnes, étoient-elles versatiles ou fixès? Schœpflin les soutient versatiles, et Fournier fixes... Étoient-elles métalliques ou xylographiques? Schœpflin les soutient de plomb: Fournier et Méerman les soutiennent de bois... Étoient-elles sculptées ou gravées en sens inverse? c'est la question principale qui n'a pas été mue. *Prelum* signifie-t-il *pressoir*, lieu du laboratoire d'André Dritzehn? *Prela* signifie-t-il *presse* ou *forme?* voilà autant d'énigmes à expliquer.

L'ensemble des dépositions des témoins invite à croire que Guttenberg, qui avoit expressément recommandé de *rompre* les *quatre formes retenues par deux vis*, d'en *disperser les caractères*, et de les cacher sous le pressoir, de peur qu'on ne vît le secret de son mécanisme, tailloit des caractères mobiles qu'il disposoit en pages ou colonnes. Tous les auteurs contemporains ont étayé et répandu cette opinion. Jean Philippe de Lignamine, entre autres, dans sa chronique des souverains pontifes et des empereurs, publiée à Rome en 1474, et plus de 30 autres historiens avouent que Guttenberg trouva à Strasbourg un nouveau *genre d'écrire* (*l'art*

incomplet de l'imprimerie), qu'il perfectionna à Mayence.

Il paroît donc certain que Guttenberg a taillé en bois des caractères mobiles. Il est douteux qu'il ait employé le métal, soit en gravure, soit en fonte, pour ses caractères. Les douze à quatorze années qu'il passa en tentatives à Strasbourg, celles qu'il employa à Mayence depuis 1444 jusqu'à 1452, prouvent évidemment qu'il rouloit dans sa tête le projet d'un art merveilleux qui devoit changer la face du monde littéraire, mais qu'il ne put exécuter seul dans l'une et l'autre ville.

On ne peut donc qu'avec indulgence accorder à Guttenberg la découverte de la mobilité des caractères à Strasbourg. D'ailleurs il s'est prononcé lui-même en faveur de Mayence, pour le lieu de l'invention de l'imprimerie. *Voyez* la souscription de son Catholicon, p. 181.

1465.

Jean Mentelin, Mentell, est le premier qui exerça l'art typographique à Strasbourg vers 1465. L'empereur Frédéric III, en lui accordant des lettres de noblesse, lui donne ce titre dans le diplôme qu'il lui

adressa. *Joanni Mentelio primo argentorati chalcographo.* Il étoit originaire de Schelestadt. Il vint à Strasbourg en 1440. Admis au nombre des citoyens de cette ville en 1447, il fut inscrit dans la tribu des peintres et des orfèvres la même année. Il est probable qu'il aura appris son art à Mayence, dans la société de Guttenberg, Fust et Schœffer, et qu'il sera revenu l'exercer à Strasbourg, où il mourut en 1478, dans les premiers jours de février.

Mentelin nous a laissé une note de quelques volumineux ouvrages qu'il a imprimés. Elle se trouve dans deux petits catalogues que l'on a découverts depuis peu dans la bibliothèque impériale de France, et dans la bibliothèque royale de Munich. Le premier consiste en un feuillet de format in-8°, imprimé d'un seul côté. Il contient un avis qui annonce au public les ouvrages sortis de ses presses, et le magasin ou la boutique, *hospicium*, où on les trouvera. Cet avis se lit à la tête des épîtres de St. Jérôme. *Volentes emere epistolas Aurelii Augustini*, etc. Tous ceux, dit-il, qui voudront acheter les Épîtres de St. Augustin, évêque d'Hippone, dans lesquelles ils rencontreront non seulement toutes les graces de l'élocution, mais encore l'explication des passages les plus difficiles des saintes écritures, etc., etc., etc., sont invités à venir à cette boutique, *veniant ad*

hospicium..... Ils les trouveront et les ouvrages suivans :

Fortilitium , fortitium (arx), fidei.
Item. Epistolas beati Jeronimi.
Josephum de antiquitatibus et bello Judaico.
Virgilium... Terentium.
Scrutinium Scripturarum.
Librum confessionum beati Augustini.
Valerium maximum.

Le second catalogue de Mentelin fut trouvé collé à la couverture d'un livre intitulé : *Summa seu opus de Virtutibus Vilhelmi episcopi Lugdunensis*, in-fol., etc. Il est imprimé avec les caractères de son *Liber quartus de doctrina christiana.* Au verso d'une partie du feuillet 162 d'un autre ouvrage imprimé aussi par Mentelin , dont le titre est *Fratris Conradi de allemania concordantie bibliorum*, il annonce encore quelques unes de ses éditions, avec cet avis au lecteur, *Cupiens igitur pertactum volumen emere*, etc. ; que celui qui veut acheter ce livre et d'autres vienne au magasin désigné ci-dessous; il y trouvera un libraire qui s'empressera de le lui vendre, et les livres suivans:

Item. Speculum historiale Vincencii. } *V.* ici ,
Item. Summam Astexaniensem. } p. 258.

Item. Archidyaconum super decretis. C'est *Guidonis a Baiiso, archidiac. bononiens. Rosarium, seu in decretorum volumen commentaria,* un énorme in-fol., imprimé sur deux colonnes.

Item. Ysidorum ethimologiarum. C'est *Isidori junioris hispalensis Episcopi Ethymologiarum libri numero viginti,* in-f° max.

L'adresse du magasin où ces livres étoient à vendre restoit en blanc dans les catalogues de Mentelin. Il est donc à présumer qu'il remettoit un certain nombre d'exemplaires des ouvrages qu'il imprimoit, soit à ses confrères de Strasbourg, soit aux libraires de quelques autres villes, qui écrivoient leur nom et leur demeure respective dans l'espace resté vide au bas du catalogue.

Outre les livres que Mentelin annonce dans son catalogue, il en est quantité d'autres sortis de ses presses, sans date, sans noms de ville et d'auteur, tels qu'un *Catholicon,* in-fol. mag. — *Pharetra doctorum,* in-fol. mag., imprimé sur deux colonnes comme le précédent. — *Rabanus Maurus, de Universo,* in-fol., imprimé en deux colonnes. Ce livre, que Louis-le-Germanique demanda à Raban-Maur, est divisé en 22 chapitres qui traitent de toutes sortes de matières. A la fin du dernier, seconde

colonne au verso, on lit dans une note manuscrite que cet exemplaire appartenoit, en 1467, à un chanoine de Cambrai, docteur en droit. *Est Ambrosii de Cambray juris utriusque doctoris et canonici Cameracen*, 1467.'

La bibliothèque impériale possède le recueil des imprimés de Mentelin, et dans leur grand nombre il ne s'en trouve que trois où il soit nommé.

1° *Augustinus de doctrinâ christianâ... sive libellus de arte predicandi*, in-fol. parv., à longues lignes, contenant 21 feuillets, compris le *canon pro recommendatione huius operis*, qui est en tête, et la table des matières à la fin.

C'est le quatrième livre de la doctrine chrétienne de St. Augustin, dans lequel il donne aux orateurs des préceptes sur l'éloquence. L'éditeur de ce petit traité dit dans sa préface que, désirant en faveur des ecclésiastiques multiplier ce livre par la voie de l'impression, il a jugé convenir le donner à Jean Mentelin, afin qu'il l'imprimât conformément à son exemplaire. *Discreto viro Johanni Mentelin incole argentinensi impressorie artis magistro.* Cet ouvrage est sans date. Jean Fust l'a imprimé de même à Mayence, in-fol., contenant vingt-deux feuillets, en petits caractères. Il est aussi sans date, sans nom de ville et d'imprimeur. J'en ai vu un

exemplaire à la bibliothèque impériale. L'éditeur dit aussi dans son avertissement qu'il a persuadé de toutes les manières Jean Fust de l'imprimer. *Discreto viro Johanni Fust incole maguntinensi impressorie artis magistro modis omnibus persuasi*, etc. Fust mourut en août 1466 : il a donc imprimé cet ouvrage la même année, ou en 1465. On peut en dire autant de Mentelin : mais qui des deux imprima le premier ce traité?...

2° Une *Bible* latine, en 2 vol. in-fol. max., sans date, mais que l'on juge de 1466. Je l'ai vue chez de Servais, datée par le rubricaire sous la même année 1466. Il y a à la bibliothèque du consistoire de Stuttgard un exemplaire de la *Bible allemande*, imprimé à Strasbourg par Jean Mentelin. Quoique l'on n'y trouve aucune indication de ville, d'année et d'imprimeur, cependant *Nast*, dans ses Éclaircissemens historiques et critiques des six premières éditions allemandes de la Bible, qu'il a publiés en allemand; et Steigenberger, dans sa Dissertation sur les mêmes éditions, affirment que celle-ci a été exécutée à Strasbourg, en 1466, par Mentelin. Ils appuient leur assertion sur la souscription du Calligraphe qui a rubriqué les lettres initiales de cette Bible de Stuttgard, et les lignes suivantes, *Explicit liber iste anno Domini millesimo quadringentesimo*****

sexagesimo sexto, formatus arte impressoria per venerabilem virum Johannem Mentell in argentina. A la place des quatre étoiles, le même enlumineur avoit écrit *quinquagesimó*, mais voyant aussitôt son erreur, il effaça ce mot d'une ligne assez forte, et ajouta *sexagesimo.*

3° *Epist. St. Jeronimi*, gros vol. in-fol., imprimé en deux colonnes, sans date. Mais Jean Rickenback, chapelain, qui l'a relié, y a mis la sienne, de 1469. La première édition que l'on connoisse de ces épîtres, est celle de Rome, de 1468, 2 vol. in-fol., par Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz.

4° *Summa de casibus conscientiæ, per fratrem Astexanum, ord. frat. Minor. compilata*, in-fol., sans date, sans nom de ville et d'imprimeur, mais de Jean Mentelin, à Strasbourg. J'ai lu à la fin du premier volume la souscription et la date écrites en lettres rouges par le relieur : *Explicit primum volumen summe de casibus quem ligavi et clausi pro necessitate hujus ecclesiæ anno Domini* 1469. Or, ceci est conforme à l'assertion de Schœpflin, et à la note de Santander, dans son catalogue, n° 650.

5° J'ai vu une énorme compilation imprimée par Mentelin à Strasbourg, en 10 vol. in-fol., depuis 1473 jusqu'en 1476, intitulée, *Vincentii Burgundi, ord. prædicatorum et episcopi bellovacensis*,

bibliotheca mundi; seu speculum quadruplex; id est naturale, doctrinale, morale, et historiale; argentorati, per Johannem Mentellin, anno 1473. Koberger l'a réimprimée à Nuremberg, en autant de volumes, depuis 1483 jusqu'en 1486.

Un des plus curieux ouvrages de Mentelin est un petit in-fol. de dix feuillets, portant la date de 1477. Le texte est un poëme allemand sur les expéditions guerrières de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne. On y voit huit estampes grossièrement coloriées, qui représentent les villes, les forts de Granson, de Morat en Suisse, et de Nancy, devant lequel ce prince téméraire mourut le 5 janvier 1476.

Henri Eggesteyn, de Strasbourg, fut le contemporain et probablement le disciple et l'associé de Mentelin. C'étoit un homme lettré, maîtres-ès-arts en philosophie. J'ai vu à la bibliothèque impériale à Paris quelques unes de ses éditions, entre autres celle des *Constitutions* du pape Clément V, avec la souscription de 1471, qui annonce qu'il avoit déjà auparavant imprimé une infinité de volumes de droit civil et canon. *Hic Clementis quinti constitutionum liber, una cum apparatu famosissimi juris doct. domini Jo. And. suis rubricationibus bellissime distinctus, per venerabilem philosophiæ*

magistrum ac etiam inclitæ argentin. civitatis civem bene meritum dominum Henricum Eggesteyn, hujus artis peritissimum ut innumera ante hâc divini humanique juris per istum testantur volumina, summa cum maturitate ac diligentia impressus est, anno Domini M. CCCC. LXXI. kalend. decembris, in-fol. max., imprimé en quatre colonnes. Les deux du milieu renferment le texte, les deux de côté le commentaire.

Le *Decretum Gratiani cum Glossis*, en 2 vol. in-fol. max., est imprimé de même, en caractères gothiques : les lettres initiales rouges et bleues faites au pinceau : la souscription du 2e vol. est : *Presens Gratiani decretum una cum apparatu Barthol. Brixiensis in suis distinctionibus causis et consecrationibus bene visum et correctum; artificiosa adinvencione inprimendi absque ulla calami exaracione sic effigiatum, et ad laudem omnipotentis Dei est consummatum per venerabilem virum Henricum Eggesteyn artium liberalium magistrum, civem inclite civitatis argentin. Anno Domini M. CCCC. LXXI...* Son édition du 15 septembre 1472, *Justiniani imperatoris institutiones, cum apparatu*, in-fol., est très-connue.

Consuetudines feudorum, unacum apparatu, in-fol., imprimé sur 4 colonnes; les deux du milieu

renferment le texte, les deux de côté le commentaire. Souscription : *Hic feudorum liber, unacum apparatu suis rubricationibus per optime distinctus per venerabilem philosophie magistrum ac inclite argentinensis civitatis civem bene meritum Dominum Henricum Eggesteyn artis impressorie peritissimum summa cum diligencia ac maturitate impressus. Anno M. CCCC. LXXII, xvij kalend. octobris.* Tout en rouge.

Strasbourg peut donc se glorifier d'avoir vu les premiers essais de Guttenberg. Jean Mentelin, en 1466, et Henri Eggesteyn, en 1471, avoient déjà rendu cette ville célèbre par leurs presses. Les chronographes contemporains nous apprennent qu'ils imprimoient trois cents feuilles par jour. *Johannes quoque, Mentelinus nuncupatus, apud argentinam ejusdem provinciæ civitatem, ac in eodem artificio peritus trecentas cartas per diem imprimere agnoscitur.* Tel est le témoignage qu'on trouve dans la chronique de Jean-Philippe de Lignamine.

Marc Reinhard, de Strasbourg, et Nicolas-Philippe de Bensheym, imprimoient aussi en société dans cette ville. On connoît une édition latine de la Vulgate qu'ils ont donnée en 1482, in-fol.

Tous ces faits, ces détails s'accordent avec les

témoignages des meilleurs bibliographes allemands, italiens, français. On conserve à la bibliothèque publique de l'université de Strasbourg le portrait de Jean Guttenberg, inventeur des caractères mobiles. Mentelin est enterré dans la cathédrale de cette ville : sur sa tombe, on a sculpté une presse; son épitaphe est en allemand : en voici la traduction :

« Je repose ici, Jean Mentelin, qui, par la grace « de Dieu, ai le premier inventé dans Strasbourg « des caractères d'imprimerie, par le moyen desquels « un homme écrira plus dans un jour qu'autrefois « dans un an, etc. »

Titres de la ville de Harlem.

His quæ narrata sunt non debemus citò credere :
Multi ementiuntur ut decipiant, multi quia decepti sunt.
SENEC. *de irâ.*

Il ne faut pas croire si légèrement tout ce que l'on nous raconte : plusieurs inventent pour tromper, et plusieurs parcequ'ils ont été trompés.

Un siècle s'étoit écoulé depuis l'invention de l'imprimerie, lorsque les Hollandais commencèrent à revendiquer les honneurs de cette découverte. Adrien Junius leur en a fait naître l'idée. Cet écrivain avoit commencé sur la fin de ses jours la description de la

Hollande, sous le titre de *Adriani Junii Batavia*, qu'il dédia aux États-Généraux le 4 janvier 1575. Sa mort, arrivée le 16 juin de la même année, à l'âge de 63 ans, mit fin à son entreprise. Elle fut continuée après son décès, et ne parut qu'en 1588. C'est donc un ouvrage posthume qu'un ou plusieurs continuateurs ont pu varier, interpoler, étendre à leur gré. En voici l'analyse exacte, d'après l'édition de Plantin, 1588, in-4°, p. 255.

Redeo ad urbem nostram (Harlemum), dit Junius... « Je reviens à notre ville de Harlem, et je soutiens qu'on doit à juste titre lui attribuer la gloire de l'invention de l'art typographique. Il est cependant en faveur de Mayence une opinion invétérée dans certains esprits, qui y tient de manière *encaustique*, et qui vient offusquer la clarté de la mienne. Plût à Dieu que je puisse la déraciner »... Ainsi soit-il! mais l'encaustique tiendra long-temps.

Dicam igitur quod accepi a senibus. « Je vais donc raconter ce que m'ont appris des hommes respectables par leur âge, par leurs fonctions publiques, par la confiance, et le crédit dont ils jouissent, et ce que par tradition ils tiennent de leurs ancêtres. »... La tradition orale est un passe-port banal décrié dans l'histoire.

« Il existoit, il y a plus de cent trente-deux ans, à

Harlem, dans un vaste édifice, une fabrique que l'on voit encore aujourd'hui dans son entier. Jean Laurent, surnommé *Coster*, d'une charge honorable et lucrative, héréditaire à sa famille, qu'il occupoit à la cour du prince, étoit propriétaire et fondateur de cette fabrique (1). C'est ce même Laurent qui, dans sa juste colère, redemande aujourd'hui à corps et à cris le laurier typographique dont il a toujours été en possession, et que des mains sacrilèges veulent lui arracher. »

« Un jour se promenant par hasard hors de la ville, dans un bois ordinairement fréquenté par les désœuvrés, qui vont y digérer, *sumpto cibo*, il commença par détacher des écorces de hêtre, et par y former des lettres en sens inverse. Puis il les imprimoit séparément l'une après l'autre sur du papier, et prenoit plaisir à en faire une ligne, puis une seconde, pour servir d'exemple et de leçon à ses descendans. Encouragé par ces succès, son génie prit un nouvel essor. De moitié avec son gendre, Thomas Pierre (qui par parenthèse laissa quatre enfans), il

(1) Nous nous sommes tous trompés quand nous avons fait de Jean Laurent un marguillier de paroisse, un maître de fabrique... Réparation d'honneur... Selon le texte de Junius, *Palatii Regalis ædituus custosve*, signifie qu'il étoit préposé à la garde du *Palais royal* de Harlem ; qu'il en étoit le gouverneur.

trouva un genre d'encre plus glutineuse et plus tenace que celle de l'écriture ordinaire. Ensuite il tira des épreuves qui figuroient les caractères qu'il avoit réunis. J'en ai vu plusieurs de ce genre imprimés sur un seul côté du papier : c'étoient les rudimens de l'art. Ce livre étoit une traduction du *Speculum salutis*, faite par un anonyme en langue vulgaire belgique. Les feuillets au *verso*, qui n'étoient point opistographes, étoient collés à ceux qui étoient au *recto*, afin de cacher la difformité des pages qui étoient vides ; ce que l'on ne remarquoit pas dans aucun des premiers livres de l'imprimerie. (*V.* p. 71.)

« Bientôt après, Laurent changea ses types de hêtre en types de plomb, puis en types d'étain, afin de les rendre plus solides et moins flexibles. On en voit encore aujourd'hui quantité de restes en magasin, dans la fabrique de Laurent, occupée par son arrière-petit-fils, Gerard-Thomas (1).

« Cette invention devint pour Laurent et pour sa famille un surcroît de fortune, et une branche de commerce inouïe jusqu'alors. La fabrique étoit encombrée d'acheteurs... (où sont les livres vendus)?...

---

(1) Junius montre quelques principes dans son roman. On y remarque la règle des trois unités, comme dans les drames ; unité d'action, de temps et de lieu. L'art typographique s'exécute à Harlem dans les 24 heures ; mais il a oublié de préciser l'année, le mois, le jour.

L'art croissant avec son produit, Laurent prit des ouvriers qu'il associa à ses grands travaux. Il en étoit un parmi eux qui s'appeloit *Jean*, que l'on soupçonne être Jean Faustus, nom de mauvais augure, funeste ét traître à son maître, *hero suo infaustus.* » (Belle antithèse *Faustus, infaustus.*)

« Cet ouvrier, tenu par le serment au secret de l'invention, après avoir appris l'art de former et d'assembler les caractères, de les fondre, et de fabriquer tous les instrumens nécessaires à la typographie, saisit le temps opportun de la nuit de Noël pour enlever furtivement à son maître son mobilier typographique, *Choragium omne typorum involat... Instrumentorum herilium supellectilem convasat.* Il prit clandestinement la fuite en dirigeant sa marche par Amsterdam, Cologne, et se réfugia, comme dans un asile sûr, à Mayence, où il retira des fruits abondants de ses larcins. Car il est constant que dans le courant de l'année 1442 il s'est servi des caractères particuliers de Laurent pour mettre au jour une grammaire alors fort en usage, appelée *Alexandri Galli doctrinale, cum Petri Hispani tractatibus.* »

N. B. Fournier le jeune, Kæhler, Schœpflin, Fischer, et quantité d'autres, se sont amusés à réfuter sérieusement ce récit. Naudé, p. 121, demande à

Junius et à ses partisans comment Jean Faust, ou un autre Jean, a pu seul emporter, sur son dos, les presses, les caractères, les casses, les tables de pierre, etc.? Mais cet incident du vol est maladroit dans le roman de Junius; car en supposant Faust ouvrier de Laurent, par conséquent instruit du mécanisme de l'art, il lui étoit très inutile et très embarrassant d'en enlever les instrumens.

« Voilà, reprend Junius, ce que j'ai appris des vieillards courbés sous le poids des ans, *senibus annosis*, dignes de foi, qui, par tradition, l'ont tenu de leurs prédécesseurs, comme un flambeau allumé qui passe de main en main sans s'éteindre. Je me souviens aussi que *Nicolaus Gallius*, mon précepteur, homme d'une mémoire de fer, d'une tête chenue, avoit ouï dire plus d'une fois qu'un certain *Cornelius*, relieur de livres, pas moins qu'octogénaire, qui avoit servi Laurent dans le même temps que Jean, fondoit en larmes, comme un enfant, toutes les fois qu'il se rappeloit le vol insigne fait par ce dernier à son bon maître. »... (Il faut convenir au moins que tous ces témoignages sont respectables : ce sont des siècles parlans, et ambulans.) *Voyez* Schorus et Walchius, p. 202.

Tel est le titre sur lequel Harlem base ses prétentions..... Mais lorsque la distance des lieux et des

siècles dérobe à notre esprit et à nos sens un fait, un évènement quelconque, quelles sont les voies que nous devons quêter pour l'atteindre, et obtenir une certitude morale de son existence?.. Il y en a quatre : 1° la déposition des témoins oculaires, ou contemporains; 2° la tradition orale; 3° l'histoire écrite; 4° les monumens.

Or, il n'est aucun témoin ou contemporain de Laurent qui ait vu sa fabrique d'imprimerie, depuis l'an 1430 jusqu'à 1440 : et quand même il l'auroit vue, son témoignage isolé, dans une découverte aussi compliquée, seroit nul. Il ne pourroit acquérir de poids que par la concordance de plusieurs autres témoins oculaires, instruits, probes et dégagés de passions.

La tradition orale est une chaîne de témoignages rendus par des personnes qui se sont succédées les unes aux autres, dans toute la durée des siècles, à commencer à l'époque où le fait s'est passé. Cette tradition n'est fidèle et sûre que lorsqu'on peut facilement remonter à sa source par les degrés intermédiaires des témoins, et arriver à ceux qui ont été les contemporains du fait; car si cette chaîne est cassée, interrompue par intervalles, alors la série des témoignages ne tenant à rien ne conduit qu'au mensonge : or Laurent n'a point eu de témoins oculaires de son inven-

tion ; donc il ne peut avoir de *tradition orale* en sa faveur.

L'histoire écrite rapporte un fait éclatant, arrivé sous les yeux d'une foule de témoins intègres qui déposent en sa faveur. L'historien les a entendus; il a calculé leurs différens degrés de lumière, de probité ; il a combiné leurs passions, leurs intérêts divers ; il a lié leurs dépositions au fait ; il les a jugés sur les lieux ; il ne peut en imposer à la postérité que son siècle ne réclame contre lui, ou ne s'entende avec lui. Or, de l'aveu même de Méerman, les historiens hollandais n'ont parlé de la découverte de Laurent que cent trente ou cent quarante ans après sa mort; savoir, Van Zuyren en 1561 ; Guichardin en 1567 ; Natalis Comes en 1581 ; Junius en 1588. Avant eux, Reinier de Snoy, Brassica, Heda, de Roya, Erasme, n'en ont dit mot.... Charles Van Mander et Jacques de Jongh, qui ont donné l'histoire des artistes hollandais vingt ans après Junius, ne font aucune mention de Coster : ils doutent même qu'il ait existé... Dans les œuvres posthumes de Jean Wagenaar, publiées à Amsterdam en 1787, in-12, sous le titre, *Histories Chryver Jan Wagenaar*, on trouve, pag. 108 du second volume, une réponse de Méerman à ce célèbre historien, qui lui avoit demandé son avis sur l'histoire de Laurent Coster ; il lui dit franchement

qu'il n'y croyoit guère... Il s'est, dit-on, rétracté dans une autre lettre subséquente : il n'étoit donc point ferme dans son opinion.

Hadrianus *Barlandus... in libro historiarum ad ann.* 1440, dit : *Frederico tertio regnante, ars impressoria est inventa apud moguntiam Germaniæ civitatem.* Erasme même, dans sa préface de l'édition de Tite-Live exécutée à Mayence en 1518 par Jean Fust, donne la gloire de cette invention à Mayence et à Fust.

Il est vrai que, dans la chronique de Cologne, de 1499, Ulric Zel témoigne que la première ébauche de l'imprimerie s'est faite en Hollande, et que ce sont les Donats, qui long-temps auparavant y avoient été sculptés, qui en ont fourni l'idée. Mais l'opinion générale des savans et de Méerman même est que six à sept autres ouvrages du même genre ont été gravés sur tables de bois en Allemagne, en Italie, avant les Donats. D'ailleurs, s'il eût été constant que les Donats eussent été sculptés à Harlem, Ulric Zel n'auroit pas manqué de désigner cette ville et Laurent, comme il a clairement déterminé Strasbourg et Guttenberg pour les essais de l'art, et Mayence pour le lieu de sa perfection.

Les monumens qui remontent à l'origine des faits qu'ils représentent sont sans contredit la plus forte

preuve des vérités historiques. Leur nombre, leur conformité, leur accord prouvent la réalité du fait, du moment même qu'ils paroissent. Il est impossible que les contemporains qui les ont vu créer aient été trompés sur des faits notoires et multipliés. Il est impossible que les savans de nos jours, qui ont sous les yeux ces mêmes monumens authentiques et parlans, puissent tous se méprendre sur leur ancienne existence et sur les évènemens qui y sont consignés.

Or, je demande quel est le monument authentique de l'invention de Laurent?....... Où se trouve-t-il? Méerman a travaillé cinq ans, il est vrai, à la confection de ses *Origines typographicæ.* Karnebeck a gravé avec le plus grand soin les épreuves des prétendus types de Laurent. Il n'est guère possible de trouver plus de recherches et plus d'érudition dans cet ouvrage. Méerman a compulsé tous les auteurs allemans, espagnols, italiens, français, anglais, suisses, hollandais, qui ont traité de la typographie, et les a fondus dans ses notes et ses preuves. Il a le mérite d'avoir été en relation avec les savans de tous les pays, qui lui ont communiqué leurs observations, leurs lumières. Il a eu la ressource des meilleures bibliothèques publiques et particulières. Ses voyages en Angleterre, en France, en Allemagne, ont accru ses connoissances. Il a rendu les termes techniques de l'art en

langue latine avec une facilité, une clarté, une précision peu commune. Personne ne lui contestera la science héraldique qu'il a montrée dans la généalogie de Laurent Coster, qu'il fait descendre d'un bâtard de la maison de Brédérolde, et auquel il donne les mêmes armoiries. Mais jamais il n'a prouvé que les *fragmens des prières* précédées de l'*alphabet*, trouvés par Enschedius, collés à un vieux livre imprimé des deux côtés, soient l'ouvrage oraire de Laurent, pas plus que les Donats, les *Speculum salutis*, etc., qu'il lui attribue gratuitement.

Son système n'a pas même le mérite de la vraisemblande. Car est-il apparent que Laurent, à l'âge de soixante à soixante-dix ans, auroit tout à coup sculpté des lettres à rebours sur des écorces de hêtre; gravé des ouvrages xylographiques; détaché les types des planches pour les rendre mobiles; changé ses types de hêtre en plomb, en airain; justifié ses lettres de manière à pouvoir imprimer des deux cotés du feuillet, avec une encre de son invention, un papier nouveau, une presse nouvelle, en un mot, imaginé tous les instrumens et tous les détails d'un art que Guttenberg, aidé de plusieurs associés, n'a pu atteindre qu'après quinze années de travail et de frais énormes?

Est-il croyable que Jean, domestique de Laurent,

qui lui avoit enlevé tout son secret, avant l'an 1440, pour le transporter à Mayence, ne l'eût fait valoir que douze ans après? Est-il croyable qu'aucun compagnon de son travail et de ses découvertes n'auroit mis son art à exécution?

Les inscriptions, les monumens érigés dans le 17me siècle par le sénat et le peuple de Harlem à la gloire de Laurent; les médailles frappées; la fête jubilaire célébrée dans le même temps; sa qualification de prototypographe; tous ces monumens élevés, deux siècles après Laurent, par l'amour de la patrie, par les préjugés, les passions, la crédulité, ne sont que des instrumens propres à donner du poids à la fumée. Ils ne peuvent rendre aujourd'hui le fait plus certain ni plus croyable qu'il l'étoit alors. D'ailleurs on sait que les erreurs, même les plus grossières, ont eu leurs monumens.

Méerman, dans son hypothèse, a suivi la marche de Junius ou de son continuateur. Plus instruit que ses prédécesseurs de la théorie et de la pratique de l'imprimerie, il est parvenu à enchaîner une foule de faits les uns aux autres, à les expliquer, à rendre raison des procédés de l'art, à montrer son origine, ses progrès. Ses observations érudites prouvent ses talens, sa patience et sa faculté de lier tous ces rapports. Mais jamais il n'a prouvé la vérité du premier principe. Il

avoue lui-même (dans son 1er. tome, page 147) que le premier livre qui ait paru à Harlem avec la date de l'année, les noms de l'imprimeur et de la ville, est un ouvrage flamand, traduit du latin de Barth, Anglais, intitulé *De proprietatibus rerum*, imprimé par Jacques Bellaert en 1485.

J'ai vu chez Ermens cet ouvrage *Van de Proprieteyten der dingen*, Harlem, Jacob Bellaert, 1485, in-fo. en 2 colon., avec figures sur planches de bois; caractères flamands-gothiques carrés, ressemblans à ceux du *Speculum Belgicum*, dont Méerman a donné le calque, *tabul.* VI. L'auteur de ce traité *des Propriétés des choses* est Barth de Glanvill, cordelier anglais, qui florissoit en 1360. Déjà en 1372 il avoit été traduit du latin en français, d'après le commandement de Charles V, roi de France, par Jehan Corbechon, religieux augustin. Mais on avoit déjà imprimé à Harlem, en 1484, le dernier jour de mai, sans indication de typographe, *Somme le Roy, of de Konincx somme*, etc. in-4° à longues lignes, avec figures sur planches de bois, caractères flamands-gothiques, semblables à ceux de l'édition précédente, lettres initiales de diverses couleurs, etc. J'ai vu cet ouvrage flamand chez Ermens. Selon lui, la première édition s'en est faite à Delft, en 1478, in-4°. On en a vendu un exemplaire à Bruxelles, en avril 1792.

Voyez le 4[e] *Catalogue des livres des couvens supprimés*, n° 1486. La seconde édition est celle de Harlem, de 1484, que Marchand et Paquot ont regardée, par erreur, pour la première.

Frère Laurent, des frères prêcheurs, a composé cet ouvrage en gaulois, par ordre de Philippe-le-Hardi, roi de France, l'an 1279, sous ce titre, *La somme le Roy, ou la Somme des Vices et des Vertus.* Jean de Brédérode, de l'ordre des chartreux, en a fait la traduction en flamand, et l'a achevée en 1409. Théodore Petreïus, bibliothécaire de l'ordre des Chartreux, Valère-André, Swertius et Foppens, dans leur bibliothèque belgique, n'ont point fait mention de cette traduction.

Je conclus donc avec Chevillier, Fournier, Heinecke, Fischer, et avec la grande majorité des bibliographes instruits et libres de préjugés, qu'il n'existe aucune preuve que Laurent, surnommé Coster, ait été graveur, sculpteur, imprimeur.

CHAPITRE VIII.

Epoque de la propagation de l'imprimerie en Allemagne, en Italie, en France. — Remarques sur les éditions du 15e siècle, et sur le mode de leur exécution.

Nous n'avons, jusqu'à présent, aucune date plus reculée de la propagation de l'imprimerie, que celle de 1461. Un *Recueil de fables*, en allemand, accompagné de gravures en bois, connu par Saubert, Bourckhard, Swartz, qui se trouve à la bibliothèque du duc de Wolfenbuttel, et qui a été décrit par Heinecke, a été imprimé à Bamberg en 1461. Le livre des *Quatre Histoires*, dont Camus a donné la notice à Paris, l'an 7 (1799), a été imprimé dans la même ville par Albert Pfister en 1462. M. Van Praet attribue aussi à cet imprimeur un fragment de calendrier portant la date de 1457 ; mais je le crois sorti des presses de Fust et de Schœffer. *Voy.* ici, p. 157.

Nous avons vu Mentel et Eggesteyn établis à Strasbourg vers 1466. Olric ou Ulric Zel, de Hanau, sa patrie, du diocèse de Mayence, clerc, c'est-à-dire

calligraphe, enlumineur, lettré, porta le premier l'art de l'imprimerie de Mayence à Cologne, vers l'an 1465. J'ai vu chez MM. Gasparoli sa première édition des deux petits traités de St. Augustin, l'un *De vita christiana*, l'autre *De Singularitate clericorum*, in-4° à longues lignes, formant en tout cinquante-deux feuillets de vingt-sept lignes dans les pages entières, avec la souscription, dans laquelle Zel supprima le millésime et les centésimes de la date, *anno sexagesimo septimo* (1467). Cet exemple fut imité par d'autres typographes. Méerman a donné l'épreuve de ses caractères dans la table IX. Ce bibliographe et Mercier avancent qu'ils sont semblables à ceux de Fust et de Schœffer; mais ils se trompent. A la vente de la Vallière, ce livret a été payé 850 liv. Zel n'est pas le seul qui soit venu s'établir à Cologne : Pierre de Olpe y imprimoit en 1470, de même que Jean Koelhoff, de Lubeck, et Conrad Winters, de Homburch; Arnold Therhoernen, en 1471; Jean Veldener, à peu près dans le même temps; Nicolas Gotz, de Schelestadt, en 1474; Jean Landen, en 1477, trop peu connu; Jean Guldenschaff, de Mayence, imprimoit à Cologne en 1477; Henri Quentel, en 1479, etc. Mais je ne vois que Zel qui, dans ses souscriptions, ait pris le titre *d'artis impressoriæ magistrum*.

La chronique de Cologne dit que l'imprimerie passa d'abord de Mayence à Cologne, puis à Strasbourg, ensuite à Venise. Mais cette assertion n'est pas exacte, comme nous venons de le voir. Il est constant que Conrad Sweynheim, Arnold Pannartz et Ulric Han, de Vienne en Autriche, appelé en latin *Ulricus Gallus* (le coq), tous ouvriers sortis de l'atelier de Mayence, furent les premiers qui, en 1465, transportèrent leur art en Italie au commencement du pontificat de Paul II; soit qu'ils aient été mandés par le cardinal de Cusa, soit que d'eux-mêmes ils y aient été chercher fortune. Ils établirent premièrement leurs presses dans le monastère de Sublac, dans la campagne de Rome, où des religieux allemands leur avoient donné l'hospitalité. Ils y formèrent des élèves, et imprimèrent le *Donat* sans date, et les œuvres de Lactance, en caractères romains, avec souscription et date du 30 octobre 1465. Ils y publioient encore, le 12 juin 1467, le livre de *la Cité de Dieu* de St. Augustin.

Deux frères, protecteurs des arts, Pierre et François de Maximis, attirèrent à Rome Sweynheim et Pannartz, leur donnèrent un local dans leur maison, où ils publièrent, en 1467, les *Épitres familières* de Cicéron. Ils y avoient déjà été devancés par Udalricus Han, que le cardinal de Turrecremata avoit

fait venir de Sublac. Celui-ci imprima, le 31 décembre 1467, les *Méditations* de son bienfaiteur, avec figures, édition in-fol. de la plus grande rareté; et en 1470 ses *Commentaires* sur le Psautier. Il eut pour disciple Simon-Nicolas, de Lucques, qu'il associa à ses entreprises. Ils imprimèrent ensemble quantité de bons ouvrages, dans la maison de Jean-Philippe de Lignamine, de Messine, un des érudits de Rome qui revoyoit et corrigeoit les éditions de ces deux artistes.

George Laver, de Wurtzbourg, appelé à Rome par le cardinal Caraffa, établit ses presses dans le monastère de St. Eusèbe, ordre des célestins, vers 1469. Il avoit pour correcteurs Pompon. Lætus, Platina et plusieurs autres gens de lettres qui florissoient à Rome.... Adam Rot, clerc du diocèse de Metz, y exerça son art depuis 1471 jusqu'à 1475; on prétend qu'il introduisit dans l'imprimerie l'usage des diphtongues. On comptoit encore dans cette capitale, à peu près à la même époque, une vingtaine d'autres imprimeurs.

Lorsqu'on réfléchit sur ce grand nombre d'artistes, qui dans la même ville s'efforçoient par une noble émulation de se surpasser les uns les autres, soit par la beauté, la rondeur de leurs types, soit par la bonté, la blancheur, la force et le carré de leur

papier, soit par le choix, le savoir et le mérite des correcteurs et des éditeurs; on n'est plus surpris de voir Sweynheim et Pannartz aux pieds de Sixte IV, pour le supplier de venir à leur secours, se voyant sur le point d'être ruinés par le peu de débit de leurs livres, et par les avances considérables qu'ils leur avoient occasionnées. En effet, dans l'espace de sept ans ils avoient imprimé douze mille quatre cent soixante-quinze volumes de différens auteurs. Et quels auteurs? Lactance, Cicéron, St. Augustin, St. Jérôme, Apulée, Aulugelle, César, Platon, Virgile, Tite-Live, Strabon, Lucain, Pline, Suétone, Quintilien, Ovide, etc.

La même émulation régnoit parmi les gens de lettres, leurs contemporains, leurs amis, leurs protes, qui revoyoient, collationnoient, épuroient, interprétoient les manuscrits des auteurs grecs et latins, et leur rendoient la vie. Jean Audré, évêque d'Aléria; Antoine Campanus, évêque de Crotone; Rodriguez, évêque de Zamora; François Aretin ou Accolti; Mathias Palmerius; Guarini, de Vérone; Adam de Montalto, de Gênes; François Piccolomini, cardinal; Nicolas Perolli; Laurent Valla, Le Pogge, Bessarion, etc. Que de noms illustres et chers aux sciences et aux arts!

A Venise, Jean, de la ville de Spire, imprimoit

en 1469 les livres de Pline le naturaliste, in-fol. à longues lignes, de sept cent cinquante pages, achevés en trois mois : édition magnifique par la netteté, la rondeur, l'égalité des types, et par la beauté du papier; très rare, parce qu'il n'y en a eu que cent exemplaires de tirés. J'en ai vu un à la bibliothèque impériale; un autre au collège Mazarin : les lettres initiales des chapitres leur manquent; elles étoient réservées aux enlumineurs. Il publia la même année les *Épîtres familières* de Cicéron, en mêmes caractères, dans un même espace de temps, et au même nombre d'exemplaires. Il avoit commencé l'édition de la *Cité de Dieu* de St. Augustin, lorsqu'il vint à mourir; Vindelin son frère l'acheva en 1470. La même année, il donna les œuvres de Virgile.

Nicolas Jenson, Français d'origine, instruit à l'école de Fust et de Schœffer, porta ses talens à Venise. Il y imprimoit en 1470 les *Épîtres* de Cicéron, d'après l'édition de Jean de Spire; et en 1471 le *Decor puellarum*, que l'on attribue à dom Jean-de-Dieu, chartreux, son intime ami, etc. Il est peu d'artistes qui aient acquis et mérité autant de réputation que lui dans les trois parties de la typographie. Dans la même ville, Jean Petit, imprimoit en 1475, in-4°, *Diogenes Laertius*, que j'ai vu chez le grand-duc de Baden.

Aldus Pius Manutius, chef de la famille des Manuces, qui s'est tant illustrée par ses éditions, imprimoit à Venise en 1476 *Doctrinale puerorum*, ouvrage de grammaire, que l'on croit d'Alexandre de Ville-Dieu, franciscain du 13e siècle. Erhardus Ratdolt, d'Augsbourg, Bernardus Pictor, et Pierre Loslein, de Langenzeen, en Franconie, imprimoient en société l'*Histoire d'Appien d'Alexandrie*, édition à longues lignes, en lettres rondes de la plus grande beauté.

Rome et Venise, qui avoient acquis un nouveau genre de gloire et de célébrité par l'imprimerie, eurent bientôt pour émules Bologne, Milan, Mantoue, Florence, Vicence, Parme, Padoue, Sienne, Udine, etc. Peu de temps après, cet art merveilleux se répandit à Tolède, à Séville, à Barcelone, à Pampelune, à Grenade, à Madrid, à Londres, à Oxford, à Westminster, etc.

En France, on croit que Louis XI, sur la fin de 1461, ou au commencement de 1462, avoit déjà dépêché à Mayence Nicolas Jenson, l'un des bons graveurs de la monnoie de Paris, « pour s'informer se- « crètement de la taille des poinçons et caractères au « moyen desquels se pouvoient multiplier par im- « pression les plus rares manuscrits, et pour en en- « lever subtilement l'invention... » Jenson ne revint

point dans sa patrie, déchirée en 1464 et 1465 par la ligue des mécontens, appelée *Ligue du bien public*, formée contre le roi, par Charles, duc de Berri, par le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, etc. Il est probable que Jenson sera parti de Mayence pour l'Italie avec Sweynheim, Pannartz, Ulricus Han, Jean et Vindelin, de Spire.

Mais il est constant que, sous le règne de ce monarque, Jean de La Pierre, prieur de la maison de Sorbonne, fit venir de Mayence à Paris, en 1469, trois ouvriers imprimeurs; savoir, Martin Crantz, Ulric Gering et Michel Friburger, auxquels il donna un local en Sorbonne. Ils commencèrent par imprimer les *Épîtres de Gasparini*, de Pergame, littérateur distingué qui florissoit au commencement du 15e siècle. Ces épîtres avoient été revues et rétablies dans leur pureté primitive par Jean de La Pierre. Ils donnèrent ensuite les *Épîtres cyniques* de Cratès le philosophe; les six livres des *Élégances de la langue latine* de Laurent Valla; les *Institutions oratoires* de Quintilien, dont La Pierre fut aussi l'éditeur; le *Speculum vitæ humanæ* de Rodrigue de Zamora, etc. J'ai vu à la bibliothèque impériale et à la Mazarine les *trois livres de rhétorique* de Guillaume Fichet, docteur de Sorbonne, ami de La Pierre, imprimés par les mêmes artistes, sans date, et sans

leur nom, in-4° à longues lignes, en caractères romains assez gros, lettres initiales rouges et bleues; points et deux points en étoile; virgules et lignes obliques, et parenthèses : la première page encadrée en fleurons de couleur or, azur et verte : souscription *In Parisiorum Sorbona conditae fichetae rethoricae finis... Roberti Gaguini sequitur panagiricus in auctorem*, etc. Gaguin a fait aussi une épigramme, *De arte metrificandi*, où il fait l'éloge des bienfaits de l'imprimerie. *Voyez* Naudé.

Robert Gaguin, général de l'ordre des Trinitaires, bibliothécaire au Louvre, travailla de concert avec La Pierre et Fichet à faire revivre en France le goût de la belle latinité, et à donner un nouvel éclat aux sciences et aux arts, ensevelis dans le chaos de la barbarie gothique. Leurs soins ne furent pas perdus. Ils firent sortir de la poussière des archives une multitude d'excellens ouvrages historiques, littéraires, moraux, etc. Les trois Allemands formèrent des élèves, et bientôt on compta dans Paris seul plus de quarante imprimeurs, qui multiplioient à l'envi les copies des manuscrits avec une rapidité surprenante. Peu de temps après, on vit cet art établi à Rouen, Lyon, Langres, Abbeville, Toulouse, Angers, Angoulême, Bourges, Provins, Nanci, etc. Les typographes de Paris eurent, dans le commencement, pour

ennemis, les copistes, qui gagnoient leur vie à transcrire les manuscrits et à les altérer par leur ignorance. Ceux-ci présentèrent requête au parlement contre eux. Ce tribunal, aussi superstitieux que le peuple, qui prenoit les imprimeurs pour des sorciers, fit saisir et confisquer tous leurs livres. Louis XI défendit au parlement de connoître de cette affaire, l'évoqua à son conseil, et fit rendre les imprimés aux typographes.

Ce prince, qui étoit le *Tibère* de la France, aimoit cependant passionnément les lettres et protégeoit ceux qui les cultivoient. C'est lui qui fit transporter de Fontainebleau à Paris tous les manuscrits que Charles VI et Charles VII y avoient amassés avec beaucoup de soins : il les fit placer au Louvre, et chargea Gaguin de leur conservation. Il avoit appris que la faculté de médecine de Paris possédoit un manuscrit original de Rasis, célèbre médecin arabe au 10[e] siècle : il ordonna au président Jean de La Driesche de donner à la faculté de médecine sa vaisselle d'argent pour gage, afin d'en avoir communication et de le faire transcrire : c'est ce qui fut exécuté le 29 novembre 1471. Ce fut encore Louis XI qui fonda, en 1474, dans l'église des Saints-Innocens, rue St. Denis, à Paris, six enfans de chœur, pour y faire le service divin *en musique*.

Cette anecdote n'aura rien d'étonnant pour ceux qui savent que, dans le courant du 14[e] siècle et au commencement du 15[e], les manuscrits étoient si précieux, si rares et si chers qu'ils se vendoient par contrats, comme des immeubles, et qu'on les donnoit en dot, en gages, en fidéicommis, en héritage. On lit dans le 2[me] livre des *Antiquités de Paris*, qu'en 1332, Geoffroy de St. Liger, l'un des clercs libraires, reconnoît et confesse avoir vendu, cédé, quitté, transporté sous hypothèque de tous et chacun de ses biens, et garantie de son corps même, un livre intitulé, *Speculum Historiale in consuetudines Parisienses,* divisé et relié en quatre tomes, couverts de cuir rouge, à noble homme messire Girard de Montagu, avocat du roi au parlement, moyennant la somme de quarante livres parisis (évaluées de nos jours à plus de 200 francs).

César Nostradamus, dans sa chronique de Provence, raconte que, vers l'an 1392, Alazacie de Blevis, épouse de Boniface de Castellane, baron d'Allemagne, faisant son dernier testament, laissa à sa fille une certaine quantité de livres, où étoit écrit tout le corps de droit, *formé et peint en belle lettre de main sur parchemin,* avec obligation qu'au cas qu'elle vînt à se marier, elle eût à prendre un homme de robe longue, docteur, jurisconsulte,

et « qu'à ces fins elle lui laissoit ce beau et riche tré-
« sor, ces exquis et précieux volumes, en diminution
« de sa dot. »

Le 2 novembre 1447, Lantimer, de Gisors, passa un contrat en forme dans la même ville avec Guillaume Tuleu, procureur de l'Hôtel-Dieu de Paris, par lequel il donne audit hôpital, pour y demeurer et appartenir perpétuellement, un manuscrit intitulé le *Pélerinage de la vie humaine,* composé vers l'an 1358, par Guilleville, religieux bernardin de Chaalis, afin, dit Lantimer, « d'avoir le pardon « de ses péchés, que le saint-père le pape a promis « dans ses bulles octroyées audit Hôtel-Dieu pour la « somme nécessaire à son entretien... Et en intention « sous la miséricorde de Dieu que luy, sa femme et « enfans, son père, mère, amis, bienfaiteurs pré- « sens, défunts, et à venir, et en espécial son parrain « feu maistre Nicole Ducar, jadis chirurgien du roy « Charles, que Dieu absoille, qui lui delaissa ce « livre, soyent accompagnez et participans ès bons « pardons, etc. »

On lit dans les *Annales de Pavie* que Jacques Piccolomini, cardinal, écrivit vers 1450 à son ami Donat Acciaioli, savant illustre de Florence, pour le prier de lui acheter un Josèphe (Flavius). Celui-ci s'excusa de le prendre parcequ'il étoit trop cher;

mais il lui offrit trois volumes de *Plutarque*, au prix de 80 écus d'or, et les *Épîtres* de Sénèque pour 16... Les *Vies de Plutarque* furent ensuite traduites en latin par Acciaioli, et imprimées à Florence en 1478.

Alphonse V, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile négocioit lui-même des manuscrits. Antoine de Palerme, qui étoit à son service, nous apprend cette particularité dans le livre de ses Épîtres : « Vous « m'avez mandé de Florence, dit-il à Alphonse, que « vous connoissiez un beau *Tite-Live* à vendre au « prix de cent vingt-cinq écus d'or. Je prie votre « majesté de l'acheter pour mon compte et de me l'en- « voyer. Entretemps je me procurerai l'argent néces- « saire pour vous rembourser. Mais je désirerois sa- « voir de vous qui du Pogge ou de moi a le mieux « fait? Le Pogge a vendu *Tite-Live* (le roi des « livres), qu'il avoit très bien écrit de sa main, « pour acheter une campagne près de Florence; et « moi j'ai affiché mon bien à vendre pour acheter « *Tite-Live*... »

On trouve dans la vingtième Épître de Gaguin à Fichet, dont j'ai parlé plus haut, qu'un de ses amis d'Italie l'avoit chargé d'acheter les *Concordances de la bible*, à Paris; qu'il n'en connoissoit qu'une, écrite supérieurement, que le libraire

Paschassius lui vendroit au prix de cent écus d'or.

Pétrarque rapporte dans une de ses lettres à son ami Luc Penna, Provençal, que Tuscus, son maître de grammaire et de rhétorique, grand libertin, fut obligé d'engager deux petits volumes de Cicéron manuscrits pour acquitter ses dettes.

L'invention de l'imprimerie fit tomber le prix des manuscrits et la main-d'œuvre des copistes. Déjà en 1468 les manuscrits perdoient plus de 80 pour 100. Jean André, évêque d'Aléria, dans son épître dédicatoire à Paul II, placée à la tête de l'édition qu'il a donnée des épîtres et des traités de St. Jérôme, revus sur d'anciens manuscrits, dit au pape qui avoit introduit l'imprimerie à Rome : « Que d'actions de « graces ne vous rendra pas le monde littéraire et « chrétien! n'est-ce pas une grande gloire pour votre « sainteté d'avoir procuré aux plus pauvres la faci- « lité de se former une bibliothèque à peu de frais, « et d'acheter pour vingt écus des volumes corrects, « que dans des temps antérieurs on pouvoit à peine « obtenir pour cent, quoique remplis de fautes de « copistes. Sous votre pontificat, les meilleurs livres « ne coûtent guère plus que le papier et le parche- « min nus... Maintenant on peut acheter un vo- « lume moins cher que ne coûtoit autrefois sa re- « liure... L'Allemagne, à laquelle nous devons cette

« invention si précieuse, sera donc honorée et célé« brée dans tous les siècles; et tant que la répu« blique des lettres existera, ce bienfait, et celui que « vous venez d'accorder à la capitale du monde, ne « s'effaceront pas de la mémoire des hommes. »

Remarques sur les éditions du 15ᵉ siècle et sur le mode de leur exécution.

Les caractères gothiques employés dans les éditions du 15ᵉ siècle n'ont rien de commun avec ceux que les Goths apportèrent en Italie et en Espagne, lors de leurs incursions. Celui dont Ulphilas, évêque arien, Goth de nation, est réputé l'auteur, se nomme *gothique ancien*, composé du grec et du latin. Le gothique moderne est la consommation de la décadence de l'écriture dans les 13ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ siècles.

Né dans le moyen âge, avec la scolastique, époque de la décadence des arts et des bonnes études, il est le fruit de la bizarrerie et du plus mauvais goût. C'est l'écriture latine dégénérée et chargée de traits absurdes et superflus. Ce gothique, qui avoit déjà paru dans le 12ᵉ siècle, s'étendit dans tous les états de l'Europe dès le commencement du 13ᵉ. Les monnoies, les sceaux, les médailles, les monumens

lapidaires, les cloches en furent empreints. Les états du Nord en conservent encore aujourd'hui l'usage. Ce goût d'écriture se multiplia et fut diversifié selon le génie des peuples et le caprice des copistes dans les manuscrits et les abréviations.

Ces caractères, dans l'imprimerie, sont connus sous le nom de *lettres de forme*, à cause des traits angulaires, pointus, qui rendent la forme de ces lettres plus composée. Ils étoient d'abord destinés en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, en Flandre, pour les inscriptions publiques, pour les livres d'église, les livres d'images. La *Bible des Pauvres*, l'*Histoire de St. Jean*, le *Donat* et les autres ouvrages, dont j'ai parlé, chapitre IV, ont été exécutés avec cette espèce de caractères, avant l'invention de la typographie. Guttenberg, Fust, Schœffer et la plupart des imprimeurs du 15e siècle, ont employé dans leurs éditions les *lettres* de *somme*, moins chargées d'angles et de pointes que les lettres de *forme*. Les Anglais les désignent sous celui de *black-letter*; les Flamands sous celui de *lettres-St.-Pierre*; et la plupart des autres peuples sous celui de *caractères flamands* ou *allemands*.

La *bâtarde* ancienne, en usage en France dans les 14e et 15e siècles, dérive des lettres de forme, dont on a retranché les angles et quelques traits. Notre *ronde*

financière, dont on ne s'est point encore défait, en conserve quelques traces. On les remarque plus particulièrement dans le livre de *la Civilité* que l'on donne aux enfans pour les préparer à la lecture des vieilles écritures.

L'*italique* tire son origine des lettres *cursives*, employées dans la chancellerie romaine. On les appelle aussi lettres *vénitiennes*, parceque les premiers poinçons en ont été faits à Venise; *aldines*, parceque Alde-Manuce en est l'inventeur : mais le nom d'*italique* a prévalu, parceque ce caractère vient d'Italie : presque tous les peuples l'ont adopté. Le pape Jules II, dans son privilège du 27 janvier 1513, accordé au premier Alde-Manuce, relativement à son invention des caractères *cursifs* ou de chancellerie, dit que dans l'impression on les prendroit pour l'écriture. *Cum tu... græcorum et latinorum auctorum volùmina summa cura et diligentia castigata, a paucis annis ad communem omnium literatorum utilitatem characteribus, quos vulgus cursivos seu cancellarios appellat, imprimi tam diligenter et pulchré curaveris, ut calamo conscripta esse videantur.*

Ange Roccha, dans sa *Bibliotheca vaticana*, dit qu'Alde-Manuce donnoit tant de soins à la

correction des épreuves, qu'il n'imprimoit tout au plus que deux feuilles par semaine.

Le *caractère romain* fut renouvelé, en Italie, dans les sceaux des papes vers l'an 1430. L'empereur Frédéric III fit graver le sien en Allemagne en 1470, en même caractère. La France, sous Louis XI, l'employa dans les fabriques de monnoie. Bientôt ils eurent des imitateurs dans les autres états... Gunther Zayner, de Reutlingen, est le premier qui, dans l'imprimerie, ait introduit en Allemagne l'usage de ces caractères, en 1472.

Nicolas Jenson, Français, principal graveur de la monnoie de Paris, fut au moins un des premiers artistes qui détermina la forme et les proportions du caractère romain tel qu'il existe aujourd'hui dans les imprimeries. Il le forma de capitales latines, qui servirent de majuscules : il prit les minuscules des autres lettres latines, espagnoles, lombardes, saxonnes, carolines, qui se ressembloient beaucoup : il apprécia la figure de ces minuscules, en leur donnant une forme simple et gracieuse. Il est peu de typographes qui aient réuni autant de talens dans la taille des poinçons, dans la fonte des caractères et dans l'impression.

Ce furent Friburger, Guering, Crantz, et après eux, Simon de Coline, Robert Étienne et Michel

Vascosan qui contribuèrent le plus à l'abolition du gothique en France. Il fut toujours chéri en Allemagne, en Hollande, en Flandre. Il n'y diffère que par ses formes plus ou moins grossières, plus ou moins carrées ou angulaires, dans les majuscules, les minuscules et les cursives. Les pointes et les angles multipliés, les jambages rompus en angles saillans et rentrans, caractérisent le *gothique majuscule.* (*Voyez* les anciens livres d'images et la souscription du Psautier de 1457.) Les angles, les pointes et les carrés constituent le *minuscule.* (*Voyez* le gothique flamand.) La cursive, composée de ces deux élémens, est formée de lettres liées et jointes avec la précédente, ou avec la suivante, ou avec les deux ensemble, et chargée d'abréviations qui la rendent presque indéchiffrable. (*Voyez* les caractères gothiques des Frères de la vie commune, article *Bruxelles.*) En un mot, le gothique *majuscule* répond au *parangon flamand*, le gothique *minuscule* répond au *saint augustin flamand*, le gothique *cursif* répond au *cicéro* et *philosophie* flamand. Les figures de ces caractères n'ont point pris naissance si précisément avec un siècle, qu'on ne les trouve dans le précédent. Elles n'ont point non plus fini tout à coup avec le même siècle : elles se sont perdues insensiblement ou au commencement, ou au milieu du siècle suivant.

Les caractères employés dans la Belgique par les imprimeurs du 15e et du 16e siècle sont souvent mixtes. Ceux de Jean de Westphalie tiennent du romain et du gothique : je les nomme semi-gothiques. Ceux de Martens d'Alost sont, tantôt d'un gothique affreux, tantôt d'un semi-gothique, et, dans le 16e siècle, d'un beau romain. Ceux de Gérard Leeu sont semi-gothiques et gothiques. Ils ont entre eux quelques nuances de grosseur et de forme, il est vrai; mais, en général, les caractères allemands, hollandais, flamands, du même âge, ont une telle conformité, que sans indication d'imprimeur, de lieu, ou sans objets de comparaison, il est presque impossible de décider à quel typographe ils appartiennent.

Il n'est pas douteux que les Bataves et les Belges n'aient imité et adopté les caractères des Germains, leurs prédécesseurs et leurs maîtres, ou la forme des lettres des manuscrits autographes qu'ils ont mis sous presse. Et comment les distinguer les uns des autres sans la règle de jugement que je viens d'établir ?

Les lettres *tourneures*, ainsi nommées à cause de leurs figures rondes et tournantes, servirent dans les premières impressions au commencement des chapitres, comme elles avoient servi dans les manuscrits.

Les lettres *grises* sont de grandes lettres initiales à la tête des chapitres et des livres, travaillées en marqueterie, en broderie, en points, en perles; historiées et représentant des figures d'homme, d'animaux, d'oiseaux, de fleurs, de feuillages, etc. Les copistes dans les manuscrits, les imprimeurs dans leurs éditions, laissoient en blanc les initiales et les capitales des livres; ou y mettoient seulement une minuscule, afin que l'enlumineur eût la latitude et la liberté d'orner ce cartouche selon son goût. Les imprimeurs, dès le commencement de la typographie, avoient des moules particuliers pour les lettres grises. On les voit dans le Psautier de 1457.

Les abréviations datent de l'origine de l'écriture. Les sténographes, les tironiens, les notaires, les siglaires les ont imaginées : les scribes, les copistes, les clercs, les chancelistes les ont imitées. Ils les ont variées et multipliées au point qu'ils ont rendu leur écriture énigmatique, soit en conservant une partie des lettres d'un mot, soit en substituant des signes arbitraires à celles qu'ils supprimoient.

Ces abréviations devinrent tellement excessives dans le 13e siècle, qu'au commencement du 14e on en sentit tout le danger, les inconvéniens et les abus. Philippe-le-Bel, voulant bannir des minutes des notaires les abréviations, qui exposoient les actes à

être mal entendus, ou falsifiés, rendit une ordonnance en 1304, qui les fit disparoître des actes juridiques. Déjà, l'empereur Justinien, dans le 6e siècle, et Basile, dans le 9e, avoient rendu des édits qui décernoient la peine de crime de faux contre ceux qui se serviroient d'abréviations ou de sigles, en copiant les lois de l'empire. Les *abréviateurs du grand parquet*, dans la chancellerie romaine, en ont conservé l'usage.

Les manuscrits des 13e et 14e siècles en fourmillent, et on les doit à la barbarie des temps scolastiques. Les éditions du 15e siècle en sont tellement chargées que l'on a été obligé en 1483 de publier un traité sur la manière de les lire. *Liber dans modum legendi abbreviaturas*. De La Curne de Sainte-Palaye a recueilli un alphabet des abréviations latines, pour aider à déchiffrer les écritures. De Vaines et les autres diplomatistes ont aussi donné le leur; mais l'usage aide plus à cette lecture que la théorie.

Les signes d'abréviations dans les *livres d'images*, dans les premières éditions de Mayence, dans celles de Cologne, de Strasbourg, de la Hollande et de la Flandre, etc., sont à peu près les mêmes. Ils diffèrent seulement en nombre.

Les abréviations sont désignées au-dessus des lettres par une petite barre horizontale, par une s

courbée ∽ dans le bas des lettres, à la fin des mots par la forme d'un 9, exemple : *decoratg decoratus;* par la forme d'un 3, *rubricationibusq3 rubricationibusque;* par la forme d'un ɔ à rebours *ɔcipit concipit;* par un *x̄pm christum;* deux *ēē* pour *esse;* *z̈c et cetera; magistrum magistꝝ*; quelquefois par un point *p̣ponatur proponatur; profunditas p̣funditas; paruipendere p̣uipedere.* Martens, d'Alost, excelloit dans ce genre d'abréviations multipliées.

La manière d'écrire les mots latins a varié selon les siècles, et selon l'idiome des peuples. La prononciation est la cause et la raison de cette variété. Un même mot prononcé par un Romain, un Italien, un Espagnol, un Allemand, un Français, un Anglais, un Batave, un Belge, est susceptible d'une différence étonnante de sons : de là naît la différence de l'orthographe chez les différentes nations. L'ignorance ou le caprice des copistes, les systèmes des grammairiens, des philologues, ont encore infiniment étendu cette variété.

Dans les manuscrits et dans les imprimés du 15e siècle, les voyelles et les consonnes u et v, i et j, sont confondues, et indistinctement employées pour l'une et pour l'autre. On n'y trouve aucune diphtongue *æ-œ;* l'*e* simple, ou *ae-oe*, en tiennent lieu; natio, oratio, s'écrivent *oracio, nacio, phantasma*

fantasma, *michi*, *nichil*, pour *mihi*, *nihil*; *contemplacio*, *cotidiqna*, *servicia*, *subiicias*, *sompnum*, etc. pour *contemplatio*, *quotidiana*, *servitia*, *subjicias*, *somnum*.

Les Grecs et les Romains ont séparé chaque mot par un point, quelquefois par deux, dans les inscriptions et les monnoies. Ils ont distingué les pauses et le sens complet ou incomplet du discours de la même manière, et dans l'origine, par un espace en blanc.

On croit que la ponctuation des manuscrits est aussi ancienne qu'Aristophane, qui vivoit deux siècles avant l'ère chrétienne. On accorde même à ce grammairien l'invention des signes distinctifs des parties du discours. Le point seul, placé tantôt au haut, tantôt au bas, tantôt au milieu de l'espace, qui suivoit la dernière lettre, marquoit ces trois sortes de distinctions. L'une n'étoit qu'une petite pause, nommée *komma* chez les Grecs, *incisum* chez les Latins, *virgule* chez nous. Dans les éditions du 15[e] siècle, elle est désignée par une ligne oblique. La seconde étoit une pause un peu plus grande, mais qui laissoit encore l'esprit en suspens : on l'appeloit *kolon* chez les Grecs, *membrum* chez les Latins; on la note par deux points perpendiculaires. Le demi-membrène ou *semi-kolon* est désigné par un point

et une virgule. La dernière pause termine le sens complet du discours, et se marque par un point mis au bas du mot. Dans les imprimés du 15e siècle il a la figure d'une étoile.

Charlemagne avoit tellement senti la nécessité de la ponctuation pour l'intelligence des auteurs, qu'il la fit rétablir par des règles tirées de la version latine de la Bible par St. Jérôme. Il en fit même un des points les plus importans de ses capitulaires. Alcuin les fit exécuter à la lettre dans toutes les écoles des métropoles et des monastères, en plaçant au-dessus des bancs où l'on copioit les livres cette inscription...

Hic sedeant sacræ scribentes flamina legis....
Per cola distinguant proprios et commata sensus,
Et punctosa ponant ordine quisque suo.

Alcuin. Carm. 126.

Démosthène, Cicéron, St. Jérôme, ont introduit les *stiques*, ou divisions en versets ou demi-versets, dans les manuscrits grecs et latins.

Vinrent ensuite les *alinéa*, désignés d'abord par un vide dans le corps du texte; puis par une lettre initiale majuscule, qui indiquoit le commencement du discours. Enfin, dans le même discours, on introduisit trois sortes d'*alinéa*, que l'on trouve dans les éditions du 15e siècle et des suivans, savoir, les

alinéa alignés, qui sont de niveau avec les autres lignes de la page : les *alinéa saillans*, qui outrepassent de quelques lettres les autres lignes : les *alinéa rentrans*, qui laissent un espace vide au commencement de la ligne, comme on les voit dans les éditions modernes.

Les *traits-d'union* ont été inventés par les anciens grammairiens pour marquer la jonction des lettres d'un même mot. On les a rendus par un simple trait horizontal ou par un double =, quelquefois par une espèce de ç couché ɑ. On les voit dans les premiers livres d'images, dans les premières éditions de Mayence, et assez généralement dans celles du 15e siècle, désignés par deux petites lignes obliques ″, quelquefois par une seule.

Il en est de même des *guillemets*, qui portent le nom de leur inventeur, dont on se servoit déjà dans les anciens manuscrits, pour distinguer les citations : on les connoissoit sous la dénomination d'*anti-lambda*. Leurs signes ressembloient assez à ceux des traits-d'union. Dans l'imprimerie, ils sont désignés par deux petits ɔ renversés, ou virgules doubles ». On les remarque déjà dans les premières éditions des bibles. Les anciens se servoient des mêmes signes que nous pour exprimer la *parenthèse*. Deux c (le premier en sens naturel, le second à contre-sens)

désignoient des propositions incidentes, étrangères au sujet, ou qui n'y étoient pas nécessairement liées. Jean de Westphalie, Veldener, Gerard Leeu, Martens d'Alost en ont fait usage dans leurs éditions.

Les *astérisques* étoient connus du temps d'Aristophane, d'Origènes, de St. Jérôme, de St. Grégoire, dans les manuscrits grecs et latins. Ils étoient figurés en petite étoile, ou en ✕ cantonné de quatre points. Ils servirent à différens usages. C'étoit tantôt une marque d'omission ou de restitution d'un texte; tantôt le signe d'un sens tronqué, ou de phrases dérangées; tantôt un indice des maximes, des sentences les plus remarquables d'un ouvrage, ou celui d'addition au texte. C'est dans ce dernier sens que je les ai vus employés, en 1475, par Jean de Westphalie dans le *Breviarium dom. Joan. Fabri super codicem*, afin de distinguer le texte du codex d'avec le commentaire.

Les *signatures des livres* sont des lettres numérotées que l'on trouve au bas des premiers feuillets de chaque cahier. Ces signatures étoient dans les manuscrits, comme dans les imprimés, quelquefois en chiffrés romains ou arabes, et quelquefois en lettres et en chiffres. Elles servent à marquer l'ordre que l'on doit suivre en accouplant ou en reliant les cahiers. Un cahier est composé d'une feuille, tantôt

pliée en deux, c'est l'in-fol.; tantôt en quatre, c'est l'in-4°, tantôt en huit, c'est l'in-8° ; tantôt en douze, c'est l'in-12, etc. Les signatures se placent ordinairement au bas de la première page qui commence chaque cahier. On les remarque déjà dans les livres d'images avant l'invention de l'imprimerie, pour désigner l'arrangement des planches. Chacune de ces planches est distinguée par une lettre de l'alphabet. On en recommence un second, lorsque toutes les lettres du premier ont été employées ; et afin de distinguer le second alphabet du premier, on marque les cahiers par des lettres *minuscules*, ou par des lettres *entre deux points*, ou par des lettres numérotées a I. a 2. b I. b 2. b. 3., etc. Ulric Gering les employoit déjà en 1470. Dans les éditions du 15e siècle, le mode de ces signatures varie. On voit quelquefois les quatre premiers feuillets signaturés a I. a II. a III. a IIII, etc. ; d'autrefois les lettres sont suivies d'un chiffre arabe, etc.

Le *registre* est l'ordre où la rencontre des lignes et des pages, qui doivent être placées et rangées également les unes sur les autres. Il se trouve quelquefois au commencement du volume ; mais plus souvent à la fin. Il indique les signatures de 4, de 8, de 6 feuillets, etc. Les anciens assembloient leurs feuilles imprimées tantôt par 5, tantôt par 4, quelquefois

par 5 et 4, dans la même édition; et ils en désignoient le nombre à la fin du livre : ternion, assemblage de 3 feuilles; quaternion de 4; quinternion de 5.

Les *réclames* sont des mots, mis au bas du *verso* des pages et répétés au haut du *recto* du même feuillet pour indiquer la suite de la phrase. Ces réclames, dans les manuscrits, datent du 11e siècle : elles devinrent communes dans le 14e, cependant je n'en ai presque point rencontré dans les imprimés du 15e (*initium sequentis paginae referunt*).

Les *chiffres*, appelés par les latins *custodes paginarum*, sont arabes ou romains. Les chiffres arabes étoient connus en Europe, avant le milieu du 13e siècle, dans les manuscrits pour marquer leurs dates. On en trouve quelquefois dans les imprimés du 15e siècle, qui servent au même usage, soit dans les souscriptions, soit dans la première lettre grise de l'ouvrage; mais ils sont rares. Les figures de ces chiffres ont subi le sort de l'écriture : elles ont varié comme elle. Il y en a de particulières au 15e siècle, dont les diplomatistes ont donné la forme. On en verra quelques modèles à l'article *Louvain*.

Les chiffres romains ont été d'un usage presque universel dans les premières éditions, soit pour numéroter les pages au haut du *recto*, ou à la marge,

soit pour marquer l'an, le mois, le jour, où elles ont été achevées. On croit que le nombre des pages a paru pour la première fois en 1469, dans l'édition de Tacite, faite à Venise par Jean de Spire. Je les ai vus dans les éditions de Ther Huernen, exécutées à Cologne en 1470 et 1471, marqués en marge; et dans les éditions de la Belgique, marqués en haut de chaque feuillet au *recto* seulement. Chevillier nous apprend que Crantz, Gering et Friburger ont employé pour la première fois les chiffres au bord supérieur des pages, en 1477, dans *Sermones aurei fratris Leonardi de Utino*, *ord. prædic.*

Dans les anciennes éditions les livres n'ont aucun *intitulé*, ni lettres initiales des chapitres. Le chrysographe ou l'enlumineur étoit chargé de les peindre et de les orner de diverses couleurs. Il distinguoit même dans le corps de l'ouvrage les initiales de chaque phrase par un trait rouge ou bleu. Le papier étoit gros, jaune, gris, épais, inégal. Les premiers typographes à Rome commencèrent à le perfectionner. On voit à travers ces lignes transversales et serrées, qui sont comme la trame apparente de l'étoffe, que l'on appelle *vergeures ;* de même que les lignes écartées qui les traversent du haut en bas de la feuille, que l'on nomme *pontuseaux.* Les papetiers

étoient encore loin de ce nouveau procédé de fabrication qui, en faisant disparoître toutes ces inégalités dans le papier, lui donne cet éclat, cette blancheur, ce poli et ce coup-d'œil du vélin que l'on admire dans les belles éditions de Didot, d'Ibarra, de Bodoni, de Baskerville.

Les *marques du papier* sur lesquelles on insiste pour déterminer, par leurs ressemblances, le nom de l'imprimeur et souvent la date, ne prouvent absolument rien. Ces marques appartiennent au fabricant papetier et nullement à l'imprimeur.

Chaque page in-fol., in-4°, in-8°, étoit ordinairement divisée en deux colonnes : très souvent aussi elle étoit imprimée à longues lignes. Ces lignes varioient de longueur et de nombre dans les pages, parceque les anciens artistes ne savoient pas encore donner à toutes les lettres de fonte une égalité parfaite de corps et de proportion; ils ne connoissoient pas assez l'*approche*, qui consiste à donner à la tige qui porte les lettres l'épaisseur juste qui leur convient, afin qu'elles soient entre elles dans une égale distance; ils ignoroient l'usage des interlignes de fonte, qui sont des lames de métal justes et égales d'épaisseur, que l'on emploie aujourd'hui dans l'imprimerie pour élaguer les lignes d'un caractère, et donner à chaque page une dimension géométrique;

enfin ils ont employé des caractères d'un œil différent, et fondus dans diverses matrices, pour composer une même forme.

Les *marges* dans les principales éditions étoient fort larges, soit afin que les auteurs ou les lecteurs pussent y ajouter leurs remarques à la plume, soit afin que les possesseurs eussent la faculté de les faire embellir d'ornemens de diverses couleurs, comme les anciens manuscrits.

L'encre à écrire, à raison de sa fluidité, ne pouvoit servir à imprimer. Il a fallu en imaginer une plus gluante qui pût tenir sur les caractères. Celle que l'on employoit dans l'imprimerie tabellaire, pour la confection des images, étoit claire et pâle. Jean et Hubert Van Eyck, en trouvant l'art de mêler avec les couleurs l'huile de lin ou de noix, pour en faire un corps solide et éclatant, ont probablement donné lieu à l'invention de l'encre d'imprimerie. Elle s'est perfectionnée particulièrement à Mayence, en Hollande, en Flandre, où elle a atteint un noir d'une si grande perfection, qu'elle n'a éprouvé aucun déchet, depuis plus de trois siècles, comme on peut s'en convaincre en voyant les premières éditions.

Les ornemens typographiques furent employés par les premiers artistes allemands. On verra aussi que

Jean de Westphalie en 1475, Jean Veldener en 1476, Colard Mansion en 1477, Gerard Leeu en 1480, et presque tous les imprimeurs bataves et belges, ont enrichi leurs éditions de portraits, d'écussons, d'images, de lettres grises et de figures gravées sur bois.

Quant au nombre d'exemplaires que les premiers imprimeurs tiroient d'un ouvrage, généralement il n'excédoit pas trois cents. Le papier, le parchemin, la presse, les enlumineurs, les traducteurs, les correcteurs nécessitoient de grandes dépenses. De là, la rareté, la cherté même des livres de première édition. Ils imprimoient tout au plus trois cents feuilles par jour. Cette petite quantité procédoit du défaut de leurs presses, qui n'avoient ni la mobilité, ni le roulement des nôtres. Il est probable qu'ils en employoient plusieurs pour l'impression d'un même ouvrage. Ma conjecture est fondée sur le récit authentique de Braun. Il nous apprend qu'un ancien abbé, Melchior de Stamham, voulant établir une imprimerie dans l'abbaye de St.-Ulric à Augsbourg, prit en 1472 un habile ouvrier de cette ville, nommé Saurloch. Il employa une année à préparer tous les instrumens nécessaires. Il acheta de Jean Schuessler cinq presses, qui lui coûtèrent 73 florins du Rhin (évalués de nos jours à 290 livres environ) : il en fit

construire cinq autres petites, fit fondre des caractères d'étain, et commença à imprimer en 1473. Il donna une édition du volumineux *Miroir* de Vincent de Beauvais. Il en achevoit la troisième partie lorsqu'il mourut. Il avoit dépensé 702 florins à élever son imprimerie et à la faire valoir. Son successeur Henri, trouvant sa maison obérée, vendit les trois parties du *Speculum* pour 24 florins.

Le prix des livres varioit dans une même ville, à raison du nombre des imprimeurs et des imprimés. Nous avons déjà dit que, dans l'espace de sept ans, Sweinheym et Pannartz avoient imprimé à Rome plus de douze mille quatre cents volumes, et que Philippe de Lignamine, dans la même ville, en avoit déjà vu sortir de ses presses plus de cinq mille en 1476. Souvent un typographe réimprimoit dans le même endroit l'ouvrage mis au jour par un de ses concitoyens. Les premières éditions étoient contrefaites dans d'autres états et circuloient de proche en proche : il se faisoit un commerce d'échange entre les principaux imprimeurs. Le prix des livres, pour les particuliers, varioit selon les localités et les circonstances. Le *Catholicon* de Jean de Janua fut vendu en 1465, au monastère de Ste-Marie d'Altenbourg, quarante-un écus (évalués de nos jours à 170 liv. environ)... Le même, dix ans après, ne coûta que 13

florins d'or (52 liv.).... La *Bible de Mayence* de 1462, imprimée sur parchemin, fut achetée quarante écus d'or par Guillaume Tourneville, évêque d'Angers, et ce fut Herman de Stathoen, facteur de Fust et Schœffer, qui la lui vendit en 1470.... Le *Missel* de Würtzbourg, imprimé sur membrane, fut cédé à William Kewsth, Anglais, pour 18 florins d'or (72 liv.) en 1481.

ANALYSE

DES OPINIONS DIVERSES

SUR

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE,

PAR M. DAUNOU,

Membre de l'Institut de France, et de la Légion d'Honneur, Archiviste de l'Empire,

Lue à la séance de l'Institut le 2 floréal an X (22 avril 1802.)

AVIS.

Nous avons jugé indispensable de réunir à notre travail l'*Analyse* des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie, que M. Daunou a faite il y a huit ans. Il a eu l'art de renfermer dans quelques pages la quintessence de sept à huit cents écrivains qui ont traité diversement de l'origine de l'imprimerie et de ses premiers produits. Son ouvrage peut servir de modèle de style et d'impartialité à tous ceux qui, par la suite, voudront revenir sur cette matière, l'objet de tant de discussions. On a réimprimé, avec l'agrément de l'auteur, le texte et les notes tels qu'ils se trouvent. J'ai seulement indiqué au bas des pages, par un astérisque, les changemens que j'ai faits dans mon premier ouvrage, et les rapprochemens entre l'opinion de M. Daunou et la mienne, les différences qui s'y font remarquer, en renvoyant toutefois à mon texte. Je présume que par ce moyen les bibliographes auront, jusqu'aux temps présens, le recueil des pièces les plus essentielles à l'histoire de l'imprimerie.

ANALYSE

DES OPINIONS DIVERSES

SUR

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE.

Nous sommes trop près encore des premiers jours de l'imprimerie pour mesurer son influence; nous en sommes déjà trop loin pour connoître avec certitude les circonstances de son origine. Il est difficile de prévoir ses derniers bienfaits, et de discerner ses premières tentatives, Mais l'intérêt qu'excite un art dont la puissance, aujourd'hui si vaste, peut s'accroître encore, excuse au moins les efforts même infructueux qui tendent à éclaircir ses annales. Puisqu'on lui doit tant, puisqu'on espère davantage, puisqu'il est devenu le principal véhicule de l'instruction, son histoire tient étroitement à celle de l'esprit humain. Rechercher en quel lieu, en quel temps, et par qui fut inventé un tel art, ce n'est pas seulement une curiosité légitime, c'est aussi de la reconnoissance.

Pour s'instruire sur ces questions, je pense qu'il faut examiner, 1° les premières productions de l'art

d'imprimer; 2° les témoignages de ceux qui l'ont vu naître; 3° les divers systèmes des écrivains qui ont traité cette matière. Mais, avant d'entreprendre ce triple examen, il est sans doute à propos qu'entre des procédés très différens qui produisent des effets à peu près semblables, on détermine celui ou ceux à qui l'on donnera le nom d'*imprimerie*.

En effet, pour former le type des copies qu'on veut tirer d'un même discours, on peut employer ou une planche fixe, solide, d'une seule pièce, ou des caractères mobiles : ces caractères peuvent être de bois ou de métal, et, dans le second cas, sculptés ou fondus.

On appelle *xylographique* l'impression opérée par des planches de bois, et en général *tabellaire* celle qui provient de planches solides : ce n'est là que la gravure appliquée à la représentation du discours écrit.

Mais, pour qu'il y ait *typographie* proprement dite, suffit-il que les caractères soient mobiles, ou bien faut-il qu'ils soient métalliques et même fondus? On pourroit dire qu'il ne s'agit là que d'une définition purement nominale et conventionnelle; cependant il me semble que la seule idée d'employer des caractères mobiles quelconques a donné naissance à un art véritablement nouveau. Ce fut sans doute une conception grande et féconde, que celle de tailler des

poinçons, de frapper des matrices, de fondre des lettres séparées; tandis que la seule mobilité des types est une pensée tellement simple et immédiate, qu'il est étonnant qu'elle ait été si tardive (1). Mais nous n'avons point à déterminer ici quel pas a été le plus grand; il est question de reconnoître le premier, c'est-à-dire, celui par lequel la typographie est sortie du cercle de la gravure. Or ce pas, il faut l'avouer, c'est la mobilité des caractères.

Après avoir distingué ces divers procédés, nous avons à considérer d'abord les plus anciennes productions ou xylographiques ou typographiques, celles qui sont ou qui ont passé pour être antérieures à l'année

---

(1) On a remarqué avec raison que l'idée des caractères mobiles est exprimée dans ce texte de Cicéron (*De nat. Deor.* lib. II) : *Hic ego non mirer esse quemquam qui sibi persuadeat...... mundum effici...... ex concursione fortuitâ! Hoc qui existimet fieri potuisse, non intelligo cur non idem putet, si innumerabiles unius et viginti formæ litterarum, vel aureæ, vel qualeslibet, aliquò conjiciantur, posse ex his in terram excussis, annales Ennii, ut deinceps legi possint, effici.* * p. 45-46.

Voyez sur ce passage les observations de Toland, intitulées : *Conjectura vero similis de prima typographiæ inventione*, observations insérées p. 904-910 du tom. II des *Monumenta typographica* Chr. Wolfii, *Hamburgi*, Herold, 1740, 2 vol. in-8°. — Et p. 297-303 de la *Collection of several pieces of J. Toland*, London, 1726, in-8°. *Concludendum*, dit Toland, *quod si hujus inventi suggestio ab ullo antiquorum manaverit, ea Ciceroni imprimis tribuenda videatur.*

1457. Je m'arrête à cette époque, parceque c'est celle où parut le premier livre qui porte une date certaine; savoir, le premier psautier de Mayence.

Méerman (1) place à la tête des plus anciennes productions typographiques celle qu'il désigne sous le nom de *Horarium.* Le seul exemplaire connu est un morceau de parchemin trouvé à Harlem, imprimé des deux côtés, offrant sur chaque côté quatre petites pages, sur chaque page neuf courtes lignes, et contenant les lettres de l'alphabet, l'oraison dominicale avec quelques autres prières. Les grandes initiales manquent; quelques lettres, comme *ce*, *de*, sont liées deux à deux. Cette feuille a été, selon Méerman, exécutée en caractères mobiles de bois par Laurent Janssoen, dit Coster, à Harlem, vers 1450.

On connoît mieux certains livres avec figures, imprimés plusieurs fois dans le quinzième siècle. Voici les principaux, ceux qu'on croit les plus anciens.

Biblia pauperum, sive figuræ veteris et novi Testamenti. (40 planches de figures et textes) (2).

(1) Tom. I, cap. 4, et t. II, tab. 1 *Origin. typograph. Hagæ-Comitum*, 1765, 2 vol. in-4°.

(2) Voyez p. 292 de l'*Idée générale d'une collection d'estampes*, par Heinecke, 1771, in-8°. — Pag. 64 des *Recherches sur l'imprimerie*, par Lambinet. Bruxelles, Flon, an 7, in-8°. — Pag. 296 du tom. IV de Schelhorn : *Amœnitates litterariæ*, etc. Francofurti, 1725 et seq. 14 vol. in-8°.

C'est un recueil de figures accompagnées de quelques textes. Chaque planche contient quatre bustes, deux en haut, deux en bas, trois sujets historiques, et diverses inscriptions. Les deux bustes supérieurs représentent des prophètes ou d'autres personnages dont les noms sont toujours écrits au-dessous. Les deux bustes inférieurs sont anonymes. Des trois sujets, l'un est tiré du *Nouveau Testament;* c'est le type ou sujet principal : il occupe le milieu de la page, entre les deux anti-types. On appelle ainsi les deux autres sujets qui font allusion au premier. Les inscriptions distribuées en haut et en bas sont des textes de la *Bible* et des vers léonins.

Ainsi, dans la 40e planche, les deux bustes de David et d'Isaïe, accolés et placés au milieu de la partie supérieure de la page, séparent deux textes, l'un du *Cantique des Cantiques*, l'autre de l'*Apocalypse*. On voit au-dessous des deux bustes le type, c'est-à-dire, Dieu couronnant un élu ; au-dessous des deux textes, les deux anti-types, qui sont, d'une part, la fille de Sion couronnée par son époux ; de l'autre, un ange qui parle à saint Jean. La partie inférieure de la planche présente sous le type deux bustes anonymes ; sous les anti-types ces vers : *Laus anime vere sponsam bene sensit habere,* et *Sponsus amat sponsam Christus nimis et speciosam.* Enfin on

lit sous les deux bustes anonymes : *Tum gaudent anime sibi quando bonum datur omne.*

Chaque planche est ainsi partagée en trois tranches inégales. L'intermédiaire, qui est la plus grande, offre le type entre les deux anti-types; la supérieure, deux textes de la *Bible*, séparés par deux bustes encore qui séparent deux vers léonins, et qui en dominent un troisième.

Les feuillets ne sont imprimés que d'un côté : ils sont, dans la plupart des exemplaires, collés deux à deux et dos à dos. Une lettre de l'alphabet placée sous les deux premiers bustes indique le rang de chaque planche. Après que les lettres, depuis *a* jusqu'à *v*, ont été employées pour les vingt premiers feuillets, elles recommencent pour les vingt autres, mais accompagnées de deux points, *a. b.* etc.

On compte cinq éditions latines de la *Bible des pauvres*. La cinquième est facile à distinguer ; elle a 50 planches. Les quatre autres ne se distinguent que par des différences légères ; il est difficile de déterminer la plus ancienne : c'est peut-être celle qui n'a point de lettres pour marquer l'ordre de ses feuillets.

Tout annonce que dans ces éditions les textes sont, comme les figures, gravés au moyen de planches de bois. Il faut en dire autant des quatre articles qui vont suivre.

Historia Joannis Evangelistæ cum ipsius visionibus apocalypticis. (48 planches de figures et textes, imprimées d'un seul côté) (1).

Presque toutes les planches sont divisées en deux parties; les textes sont fort courts. On distingue six éditions de ce livre : Heinecke regarde comme la plus ancienne celle dont il a trouvé un exemplaire dans l'abbaye de Gotwic en Autriche. Les titres qui indiquent l'ordre des feuillets ne sont pas les mêmes dans toutes les éditions de cet ouvrage.

Historia seu providentia virginis Mariæ, ex Cantico Canticorum (16 planches de figures et textes, imprimées d'un seul côté) (2).

Chaque planche offre deux sujets : les textes, qui sont très courts, se lisent sur des rouleaux qui couronnent les personnages, ou qui sortent de leurs bouches, quelquefois dans leurs mains. On discerne deux éditions sans date de ce livre (3).

Ars memorandi notabilis per figuras evangelis-

---

(1) Heinecke, *ibid.* p. 334. — Lambinet, *ibid.* p. 67. — Laire, t. I, p. 1 du *Catal. de Brienne*, ou *Index libror. ab invent. typogr. ad ann.* 1500, etc. 1790. 2 vol. in-8°.

(2) Heineck. p. 375. — Laire, t. I, p. 3. — Lambinet, p. 69.

(3) L'exemplaire de la bibliothèque nationale est d'une édition postérieure à ces deux-là; il est daté de 1470. Les feuillets y sont imprimés des deux côtés.

tarum, sive *Memoriale 4 evangelistarum.* (30 planches, 15 de figures, 15 de texte, imprimées d'un seul côté) (1).

Les feuillets qui contiennent les textes sont cotés par des lettres qu'on voit sur les tombeaux dans les anciennes églises. On cite deux éditions de ce livre ; dans la seconde l'encre est moins pâle, et le dessin moins informe.

Ars moriendi sive De tentationibus morientium, (24 planches, 11 de figures, 13 de texte, imprimées d'un seul côté) (2).

Entre sept éditions de cet ouvrage, toutes sept latines, non datées et xylographiques, on regarde comme la plus ancienne celle que distingue la réunion des circonstances suivantes.

La préface occupe les deux premiers feuillets, les 22 autres se partagent en 11 de texte et 11 de figures. Quand le texte devient trop long, le caractère est plus petit dans les dernières lignes. L'encre est fort pâle. Le dessin des figures est lourd et chargé. Elles offrent toutes, dans la partie inférieure, la maison du mourant, sa cave remplie de tonneaux, et un cheval

(1) Heineck., p. 394. — Lambinet, p. 71.

(2) Heineck., p. 399. — Lambinet, p. 70. — Dav. Clément, p. 143 du tom. II de la *Biblioth. curieuse, histor. et crit.*, etc. 1750-1760, 9 vol. in-4°.

qu'on lui amène pour son voyage. Dans la partie supérieure le malade étendu sur un lit est entouré d'anges, de diables, de quelques autres personnages. Les dix premières figures représentent alternativement une tentation diabolique et une inspiration angélique, en sens contraire. Dans la dernière figure, les démons vaincus expriment leur rage par des attitudes hideuses (1).

Speculum salutis, sive *humanæ salvationis*. (63 feuillets imprimés d'un seul côté, 5 de préface, et 58 avec figures) (2).

C'est un recueil d'histoires principalement tirées de la *Bible*. Le texte est une prose latine en lignes rimées, dans le goût de celles-ci, qui sont les deux premières :

Prohemium cujusdam incipit nove compilationis,
Cujus nomen et titulus est humane salvationis.

On attribue cette compilation à un moine du treizième ou du quatorzième siècle.

Chacun des 58 derniers feuillets est orné en haut d'une vignette historique, gravée en bois, et qui

(1) Il ne faut pas confondre l'*Ars moriendi* ou les Tentations des mourans, avec un autre livre d'images moins ancien, intitulé : *Tentationes dæmonis*. (*Voyez* Méerman, t. I, p. 239.)

(2) Heineck. p. 432. — Lambinet, p. 71.

réunit dans un encadrement gothique deux sujets qu'un mince pilier sépare.

Il y a deux éditions sans date du *Speculum salutis* ; la plus ancienne se détermine par le nombre de feuillets qui est de 63, et par leur distribution en cinq cahiers. La préface y est imprimée à longues lignes ; mais les textes qui sont au bas des 58 vignettes sont sur deux colonnes. Ces textes ne paroissent pas tous imprimés par le même procédé. Les uns (1) sont purement xylographiques; leur empreinte est aussi forte sur les verso que celle des vignettes ; les autres semblent imprimés avec des caractères de fonte. Heinecke conclut de là que cette édition, quoique la première, n'est pas aussi ancienne qu'on le pense, et qu'elle pourroit avoir été exécutée par un ouvrier de Guttenberg et de Faust, peut-être après 1457.

Toutes les productions que je viens d'indiquer sont sans date, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans indication de lieu. Les figures sont faites grossièrement et au simple trait ; les textes sont en caractères gothiques.

Je n'ai parlé que des éditions latines. Parmi les traductions que l'on a faites de ces ouvrages en idiomes

---

(1) Les feuillets 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 26, 27, 31, 32, 51, 61.

modernes, une seule pourroit mériter ici quelque attention ; c'est l'édition du *Miroir du salut* en langue belgique que Méerman (1) donne pour la seconde production (2) des presses de Laurent Coster à Harlem, et qu'il déclare exécutée avec des caractères mobiles de bois. Mais personne ne partage aujourd'hui cette opinion ; la pâleur de l'encre, la forme des caractères, toutes les circonstances annoncent une impression xylographique ; rien n'autorise à supposer un autre procédé. Entre cette édition et celles que Méerman lui même croit imprimées avec des planches solides, la ressemblance est parfaite.

Plusieurs autres livres d'images ont été décrits par Méerman et par Heinecke ; mais, quoique xylographiques, ils peuvent n'être pas antérieurs à 1457. Les plus remarquables sont :

Historia beatæ Mariæ ex evangelistis et patribus excerpta et per figuras demonstrata. (16 planches de textes et figures) * P. 70.

Le livre (allemand) de l'*Antéchrist.* (39 planches de textes et figures) (3).

(1) Tom. I, p. 80 et 117; t. II, tab. 3.

(2) La première est l'*Horarium*, ci-dessus, p. 5.

(3) Quelques exemplaires qui sont datés 1472 paroissent appartenir à une seconde édition. Celle qu'on donne pour la première contient des citations de certains ouvrages qui n'ont été imprimés qu'après 1460, mais qui étoient composés depuis la fin du treizième siècle. * P. 75.

Sujets tirés de la Bible in-4°. (32 figures, dont chacune est accompagnée de quinze vers allemands).

La *Chiromancie du docteur Hartlieb* (en allemand), 24 feuillets imprimés des deux côtés, avec figures (1).

Après ou avec ces recueils de textes et de figures, on place au nombre des plus anciennes productions de l'imprimerie, diverses éditions d'un abrégé de grammaire qu'on appelle *Donat*, parcequ'on le considère comme principalement extrait des ouvrages d'un écrivain de ce nom. Les premières éditions de cet opuscule sont, dit-on, de Harlem et de Mayence. Je n'ajoute point celle de Rome dont il ne reste aucun fragment, et qu'il convient d'ailleurs de regarder comme postérieure à l'année 1457 et même 1460. Elle est le premier essai de Sweynheym et Pannartz, dont la seconde production, savoir, l'édition de *Lactance* à Subiaco, n'est que de 1465.

Méerman décrit trois *Donats* qu'il dit de Harlem, et dont il a fait graver des fragmens (2); il attribue le troisième aux héritiers de Laurent Coster, et soutient

---

(1) La date 1448 qu'on trouve à la première page est celle de la composition ou de la traduction de l'ouvrage, bien plutôt que de l'impression. * p. 75.

(2) Tom. II, tab. 2, 4 et 6. * p. 87.

que les deux premiers ont été imprimés en caractères mobiles de bois par Coster lui-même. Ces trois *Donats* sont in-4° et sans date, ainsi que ceux qu'on croit de Mayence, et dont Panzer ne portoit le nombre qu'à trois.

Ce bibliographe (1) indique d'abord celui qui est connu par les deux planches de bois que l'on conserve aujourd'hui à la bibliothèque impériale (2). Le caractère est gothique; ces pages ne ressemblent d'ailleurs à aucun des trois fragmens de Harlem gravés dans l'ouvrage de Méerman.

Le second *Donat* de Mayence, mentionné par Panzer, est d'un caractère semblable à celui de la Bible sans date, qu'on croit imprimée dans la même ville. Le troisième se rapproche davantage de la *Bible* de 1462, et des *Offices de Cicéron* de 1465, du moins quant aux lettres initiales.

Le cit. Fischer, bibliothécaire à Mayence (3), vient

---

(1) Tom. II, p. 139, *Annal. typogr.* Norimbergæ, 1793-1802, 10 vol. in-4°.

(2) Ces planches viennent du cabinet de La Vallière; on en voit des épreuves au t. II de son *Catalogue*. L'une a vingt lignes, l'autre seize; elles appartiennent peut-être à deux éditions différentes... * P. 87.

(3) *Magasin encyclopédique*, septième année, t. III, p. 475. — Oberlin, p. 21 de l'*Exercice public de bibliographie*. Strasbourg, an 9, in-8°. * Chap. V, p. 85.

de faire connoître des fragmens de trois éditions de *Donat*, éditions certainement différentes de celles que Méerman a décrites, et peut-être aussi distinctes de celles que Panzer a indiquées.

Le premier de ces fragmens paroît purement xylographique : on en juge ainsi à cause de l'égalité des lignes, de l'inégalité des lettres, de leurs angles tranchans, et de quelques autres circonstances. Les caractères n'ont qu'une ligne et demie de hauteur, ce qui annonce une autre édition que celle à laquelle ont servi les deux planches de la bibliothèque impériale, car la hauteur des caractères de ces planches excède deux lignes.

Le second fragment est annoncé par le citoyen Fischer comme imprimé avec des caractères isolés, et sculptés en bois. On y trouve des lettres renversées ; les caractères ont deux lignes de hauteur.

Ceux du troisième fragment n'en ont qu'une. Ils proviennent, a-t-on dit, de types mobiles et métalliques, taillés. Le citoyen Oberlin n'admet point cette conjecture (1). Il pense que la réunion des deux lettres, telles que *ce*, *de*, etc., a été pratiquée dans les caractères taillés en bois : il pouvoit ajouter un fait bien plus sûr; c'est que cette réunion a lieu dans l'une

(1) Le citoyen Fischer paroît y avoir renoncé depuis.

des deux planches fixes que la bibliothèque impériale possède : les lettres *ce* et quelquefois *do* y sont liées ensemble dans les mots *docear*, *doceantur*, etc.

Aux livres avec figures et aux *Donats*, Méerman fait succéder quelques ouvrages latins, sortis selon lui de l'imprimerie de Harlem, après la mort de Laurent Coster, c'est-à-dire, après 1440. Tels sont les *Combats d'Alexandre-le-Grand*, *l'Abrégé de Vedatus* (Végèce) *sur l'art militaire*, le *livre des Hommes illustres*, par S. Jérôme, les *Œuvres de Thomas-à-Kempis*, éditions faites avec des caractères de bois, sculptés et séparés, s'il en faut croire Méerman (1).

C'est au même procédé que Mercier de Saint-Léger (2) attribuoit les *Confessionalia*, livret plus cité que décrit, mais que ce bibliographe avoit cru reconnoître dans un in-4° de vingt-quatre pages, intitulé : *Confessio brevis et utilis tam confessori quàm confitenti* (3). C'est, dit-on, l'une des

(1) Tom. I, cap. 6 et 7, et t. II, tab. 7.

(2) Page 3 du *Supplément à Prosper Marchand*, seconde édition, Paris, Pierres, 1775, in-4°.

(3) Mercier, *ibid.*, dit qu'on trouve à Sainte-Geneviève cette *Confessio generalis*, reliée avec un Donat du même caractère. Ce volume, qui seroit fort précieux, a échappé à toutes les recherches que j'ai faites pour le retrouver dans la bibliothèque du Panthéon.

premières productions de l'imprimerie de Guttenberg à Mayence.

On a souvent compté au nombre des livres sortis des mêmes presses une *Grammaire latine* d'Alexandre de Ville-Dieu, accompagnée ou séparée de la logique de Pierre d'Espagne; une *Table abécédaire* à l'usage des écoles, et même un *Catholicon* : mais ces éditions n'existent plus, ou du moins l'on a peine à les discerner parmi les éditions sans date que l'on a de ces ouvrages.

L'édition d'Alexandre de Ville-Dieu, que Méerman (1) croyoit exécutée à Mayence avec des caractères volés à Laurent Janssoen, Panzer (2) la rend aux presses de Harlem, et la désigne comme contemporaine du troisième des *Donats* publiés dans cette ville. L'on ne retrouve plus l'*Abécédaire*, et enfin l'on a peine à se persuader que Guttenberg ait réellement imprimé, avant 1450, un ouvrage aussi étendu que le *Catholicon* de Balbi (3). Il en existe bien trois

(1) Tom. I, chap. 4.

(2) T. I, p. 456.

(3) La Somme ou le *Catholicon* du Génois Jean Balbi, ou de Balbis, renferme une grammaire latine assez étendue et un plus long dictionnaire. La grammaire a quatre parties, dont la première traite de l'orthographe, la seconde de la prosodie, la troisième des noms et des verbes, la quatrième du barbarisme, du solécisme, des tropes, de la période. Ces quatre parties, qui comprennent cent trente-trois chapitres, sont suivies

éditions non datées, mais l'une semble peu antérieure à 1486 (1); une autre est aujourd'hui assez généralement attribuée à Mentellin, imprimeur à Strasbourg (2). Quant à celle qui a cinquante-six lignes par page, et qui est chiffrée depuis 1 jusqu'à 12 à la quatrième partie du volume (3), cette dernière circonstance ne permet guère de la mettre au nombre des plus anciens essais de l'art typographique.

On s'accorde davantage à faire sortir des premières

---

du lexique. On peut s'étonner qu'un si volumineux ouvrage ait été souvent confondu avec de simples livrets d'école; mais les noms de *somme*, *vocabulaire*, etc., qui lui sont communs avec ces opuscules, ont donné lieu à cette erreur. C'est ainsi que Laire (ind. 1, p. 59) annonce une édition du *Catholicon* de Balbi, publiée, dit-il, à Mayence par Bechtermuncze, en 1467, in-4°, dont il dit avoir vu à Cologne un exemplaire acheté depuis par la bibliothèque impériale. Cet exemplaire existe en effet dans cette bibliothèque; mais ce n'est point un *catholicon*, c'est le vocabulaire latin-allemand, dont l'intitulé commence par *ex quo*, et qui a été réimprimé in-folio en 1469, à Mayence, par Nicolas Bechtermuncze. Ainsi, d'une part, l'édition de 1469 du vocabulaire *ex quo*, que l'on donne pour la première, n'est réellement que la seconde, et, de l'autre, il n'existe point d'édition du *Catholicon* par Bechtermuncze, à Mayence, en 1467. Cette méprise qui a passé de l'*Index* de Laire dans les *Annales typographiques* de Panzer, t. II, p. 117, n° 13, a été remarquée par le citoyen Van Praet, l'un des conservateurs de la bibliothèque impériale, et l'un des premiers bibliographes de l'Europe.

* P. 180, 184, 189, 193. contraire.

(1) Panzer, t. IV, p. 92, n° 151.

(2) *Id.* t. I, p. 79.

(3) *Id.* t. IV, p. 92, n° 150.

presses de Mayence, sinon les *Statuta moguntina* (1): du moins une lettre du pape Nicolas V (2), et l'une des Bibles latines sans date; je veux parler de celle qui a, deux volumes in-f°, de 637 feuillets en tout, 40 lignes au moins en chaque colonne, 42 au plus, et dont le caractère ressemble à celui du Psautier de 1457 (3). Il existe à Paris trois exemplaires de cette Bible : l'un aux Quatre-Nations, et les deux autres à la bibliothèque impériale; sur l'un de ces derniers, on lit des notes manuscrites qui apprennent que cet exemplaire a été enluminé et relié en 1456.

Une autre Bible a été quelquefois annoncée comme la plus ancienne de toutes, et attribuée aussi aux presses de Guttenberg, à Mayence : c'est celle qui a 870 feuillets, et 36 lignes par colonne. On la distingue

---

(1) *Statuta provincialia antiqua et nova moguntina*, in-4° de cinquante feuillets, caract. goth. décrit par Seemiller, p. 72 du second fascicule de *Bibliothecæ Ingolstadiensis incunabula typogr.*, etc. Ingolstadt, 1787, etc. 4 fasc. in-4°.

(2) *Litteræ indulgentiarum Nicolai V pont. max. pro rege Cypri, datæ Erffurdiæ, anno* 1454, 15 *nov.* Le caractère est semblable à celui du *Rationale Durandi* de 1459, mais un peu plus grand. On connoît quatre exemplaires de cette édition qu'on dit être de 1455 ou même de 1454. * P. 122 à 130.

(3) Freytag. *Analect. litterar. de libris rarioribus*, p. 115. *Lipsiæ*, 1750, in-8°. — D. Clément, t. IV, p. 62. — Méerman, t. II, p. 284. — Heineck. p. 261. — Panzer, t. II, p. 137. * P. 135.

par le nom de *Bible de Schelhorn*, parceque ce bibliographe est le premier qui l'ait décrite (1). On pense aujourd'hui qu'elle a été exécutée à Bamberg par Albert Pfister, vers 1461 ; les observations que le citoyen Camus (2) a publiées sur cette Bible, et sur sa ressemblance avec les livres de Bamberg, ont rendu cette opinion très vraisemblable.

Ces deux Bibles passent assez généralement pour antérieures à toutes celles qui comme elles ne sont point datées, et dont les plus anciennes paroissent avoir été imprimées entre 1460 et 1470, à Bâle, à Cologne, à Strasbourg ou à Ausbourg (3).

---

(1) *De antiquis. latin. Bibl.* Ulmæ, 1760, in-4°. — Panzer, t. III, p. 136.

(2) *Notice d'un livre imprimé à Bamberg*, p. 30. Paris, Baudoüin, an 7, in-4°. * P. 131.

(3) Le nombre des *Bibles latines* sans date, aujourd'hui connues, peut être porté à plus de quinze, en y comprenant celle de Mayence et celle de Bamberg. Après ces deux-là, voici les sept qu'on peut regarder comme les plus anciennes :

Biblia latina, in-fol. goth. 2 col. 427 feuillets, 49 lignes par colonne. On la croit de Mentelin, à Strasbourg, vers 1466, même vers 1462, selon Braun, p. 5 et 6 du premier fascicule de *Notitia de libris ante annum* 1500, etc. *Augustæ Vindelicorum*, 1788 et 1789, 2 fascic. in-4°.

Bibl. lat. in-fol. 2 col 424 f. 56 l. caractères du Vincent de Beauvais, imprimé à Strasbourg par Mentelin, en 1473. * P. 257.

Bibl. lat. 2 vol. in-fol. goth. 2 col. 328 et 312 f. 41 l. (d'Eggesteyn à Strasbourg, vers 1467.)

Mais on désigne plusieurs autres livres comme imprimés à Strasbourg, sinon avant 1445, époque où Guttenberg quitta cette ville, du moins dans les années qui suivirent immédiatement son départ.

Shœpflin (1) cite d'abord onze feuillets in-4° intitulés, *Gesta Christi*, édition que Panzer (2) relègue avec celles dont rien n'indique ni le lieu ni le temps. Il en est de même d'une explication de l'oraison dominicale, qui fait partie d'un in-fol. de quinze feuillets (3).

Bibl. lat. 2 vol. in-fol. goth. 2 col. 248 et 244 f. 45 l. (aussi d'Eggesteyn); un exemplaire offre la date manuscrite de 1468.

Bibl. lat. 2 vol. in-fol. goth. 2 col. 249 et 244 f. 45 l. (on l'a crue long-temps imprimée par Baëmler à Ausbourg; elle est attribuée aux presses d'Eggesteyn, par Braun, t. I, p. 118, et par Panzer, t. I, p. 82. Panzer croit qu'il n'existe point de *Bible* d'Ausbourg sans date).

Bibl. lat. in-fol. goth. 2 col. le premier volume ayant 216 f. 50 l. (Bale, Berthold Rodt, entre 1460 et 1465, selon Braun, tom. I, p. 53 et 54).

Bibl. lat. 2 vol. in fol. goth. 2 col, 345 et 334 f. 42 l. (Cologne, Ulric Zell, vers 1466.)

(1) Page 39 de l'ouvrage qui a pour titre : *Vindiciæ typographicæ*; Argentorati, 1760, in-4°.

(2) Tom. IV, p. 110.

(3) *Henrici de Hassia expositio super dominicam orationem, xv foliis, per Columellas impressa.* Telle est la citation de Schœpflin, pag. 39. Cet opuscule se trouve réuni à plusieurs autres du même auteur dans une collection que Panzer annonce comme inséparable, et composée de 15 feuillets in-fol. (*Annales typogr.* t. IV, p. 138.)

On n'a guère plus de renseignemens ni sur l'in-folio que Schœpflin (1) appelle *Consuetudines feudorum*, ni sur le livre *De missâ* qu'il dit (2) composé de vingt-huit feuillets (3), ni enfin sur le *Soliloquium Hugonis*, dont il a fait graver une page (4).

Quant au Psautier latin in-12, mentionné aussi par Schœpflin (5) au nombre des anciennes éditions strasbourgeoises, Panzer (6) le revendique pour Nuremberg, et ne le croit pas antérieur à 1470.

Il y a plus de raison de croire que le traité *De judæorum et christianorum communione* (7) a été réellement imprimé à Strasbourg; mais les caractères sont ceux de Martin Flach (8), dont les premières éditions datées ne commencent qu'en 1475.

On doit vraisemblablement au même Flach une

(1) Page 39.

(2) *Ibid.*

(3) Panzer, t. IV, p. 162, n° 814, indique : *Declaratio et repræsentatio missæ*, in-4° de 28 feuillets, caract. goth., sans aucune conjecture sur le temps ni sur le lieu de l'impression.

(4) *Vind. typogr.* tab. 2.

(5) Page 40.

(6) Tom. IV, p. 180, n° 1011, et p. 388, n° 340 b. Ce *Psautier* est un petit in-8° ayant 16 lignes par page, d'un caractère gothique. C'est, selon Panzer, l'un des premiers essais typographiques de Koberger, à Nuremberg.

(7) Schœpflin, p. 39.

(8) Braun, I, p. 34. — Panzer, t. I, p. 89.

édition du *Pastoral* du pape Grégoire (1), que Naudé (2) faisoit remonter aux premiers temps de l'imprimerie de Mayence.

J'ai déjà parlé du *Catholicon* qu'on croit imprimé par Mentellin (3). C'est, selon toute apparence, l'une des plus anciennes éditions de Strasbourg. Quelques bibliographes la disent antérieure à celle de Mayence, datée de 1460 (4). Méerman et Mercier de Saint-Léger (5) trouvent cette conjecture très hasardée; elle est au moins dénuée de preuves positives.

Schœpflin (6) allègue encore un livre de Lotaire ou Innocent III sur la misère de la condition humaine (7);

---

(1) *Gregorii pape liber regule pastoralis*, petit in-4° semi-goth. 152 f. 24 l. — Bien décrit par Debure, *Bibliogr. instruct.* n° 495. — Voyez aussi Fournier, *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie*, etc. Paris, Barbou, 1759, in-8°, p. 40-43 et 84. — Mercier de Saint-Léger, *Journal de Trévoux*, août 1763, p. 2047, etc.

(2) Chap. 7 de l'*addition à l'histoire de Louis XI*. Paris, 1630, in-8°.

(3) *Joannis (Balbi) Januensis Catholicon*, in-fol. caract. semi-goth. 2 col. 370 f. 47 l.

(4) La souscription ne contient le nom d'aucun imprimeur. Plusieurs bibliographes croient que cette édition est de Schœffer et de Faust; d'autres la donnent à Guttenberg.

(5) Méerman, *Orig. typogr.* t. II, p. 98. — Mercier, *Supplément à Prosper Marchand*, p. 20.

(6) Page 40, tab. 1.

(7) *Liber de miseria humane conditionis Lotarii diaconi, qui postea Innocentius III appellatus est*, anno 1448 in-fol.

il soutient que la date 1448, qu'on lit au commencement de ce volume, exprime la véritable époque de son impression. On convient assez que l'édition est de Strasbourg, mais on doute fort qu'elle soit antérieure à 1470; la date ne paroît convenir qu'au manuscrit d'après lequel on l'a faite (1).

Beaucoup d'autres livres portent des dates antérieures à 1457; mais toutes ces dates sont depuis long-temps reconnues ou pour fausses, ou pour celles de la composition, ou de la traduction, ou de la transcription de ces ouvrages. Personne ne croit plus qu'on ait réellement imprimé, en 1443, le roman composé par Æneas Sylvius (2); en 1446, les sermons de Léonard d'Udine (3); en 1452 et 1453, les actes des Conciles de Wurtzbourg (4), etc., etc.

---

(1) Panzer, t. I, p. 97.

(2) *Historia de duobus amantibus Eurialo et Lucretia*, ouvrage de Piccolomini ou Æneas Sylvius, depuis Pie II. Une édition de Leyde, in-4°, est datée 1443, au lieu de 1483, comme l'explique Méerman, t. II, p. 293. Ces erreurs ne sont pas très rares.

(3) C'est l'année où ce prédicateur dominicain mit par écrit ses sermons *De sanctis*. Cette date 1446 se retrouve jusque dans les éditions où l'imprimeur a d'ailleurs mis la sienne, comme dans l'édition de Cologne en 1473. L'édition (de Mayence) qui porte la date de 1446, n'est vraisemblablement que de 1475. (Panzer, t. II, p. 142.)

(4) 1452 et 1453 sont les dates de la tenue de ces conciles. (*Esprit des journaux*), mars 1780, p. 225. — Panzer, t. I, p. 461. — Camus, *Notice d'un livre imprimé à Bamberg*, p. 30 et 31.



Si nous rejetons ces dates fautives, si nous écartons aussi et les éditions citées par Schœpflin, et celles dont aucun exemplaire n'est aujourd'hui connu, il ne restera plus au nombre des livres qui sont ou peuvent être antérieurs à 1457, que quatre classes de productions : 1° des livres avec figures ; 2° des livres d'église ou d'école ; 3° quelques autres opuscules, comme la lettre de Nicolas V ; 4° un seul ouvrage d'une grande étendue ; savoir, la Bible (1).

Or, si l'on nous demande quels sont, sur ces quatre sortes de livres, les résultats les plus vraisemblables de la plupart des observations bibliographiques,

Nous dirons que la Bible de 637 feuillets nous semble à la fois la plus ancienne de toutes les Bibles, et le principal fruit de l'association de Guttenberg et de Faust, entre 1450 et 1455; nous ajouterons qu'une telle entreprise exigea sans doute beaucoup de travaux ; et nous nous abstiendrons de déterminer, dans le cours de ces cinq années, l'époque précise où parut cette importante édition. *Pag. 135—139.

Nous dirons que cette Bible, et peut-être la lettre de Nicolas V, sont les premiers produits des caractères de fonte, nous reconnoîtrons les mêmes procédés dans les

(1) Je n'ajoute pas le *Catholicon*, puisque, selon toute apparence, l'édition qui porte la date de 1460 a précédé celle de Mentellin, la plus ancienne des non-datées.

statuts de Mayence, et nous ne déciderons point d'ailleurs si ces statuts ont précédé ou suivi le Psautier de 1457.

Nous dirons que parmi les *Donats* sans date, quelques-uns sont probablement sortis des presses de Guttenberg, entre 1445 et 1450 ; mais, dans ces premiers *Donats* de Mayence, nous ne verrons que des impressions xylographiques, aussi bien que dans ceux qui paroissent avoir été publiés auparavant en Hollande, et spécialement à Harlem.

Nous regarderons comme des productions plus anciennes encore et de la xylographie et de la même ville de Harlem, quelques livrets sans figures, et sur-tout certains livres composés de textes et d'images. Mais, dans ce dernier genre de livres, nous aurons soin d'en distinguer, qui, bien qu'exécutés avec des planches de bois, sont moins âgés que des ouvrages imprimés en caractères de fonte (1). Nous craindrons même d'attribuer trop d'ancienneté au *Speculum salutis* : production mixte, xylographique et typographique à la fois, bien postérieure peut-être aux travaux de la société de Fust et de Guttenberg (2).

Ainsi, dans Harlem, ou plus généralement en Hollande, des éditions xylographiques même avant 1440;

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 9, note (2).

(2) Heinecke, p. 447.

à Mayence, des *Donats* xylographiques, entre 1445 et 1450 ; dans la même ville de Mayence, une Bible imprimée en caractères de fonte, entre 1450 et 1455 : voilà, ce semble, les monumens les plus importans parmi ceux qui sont ou qui ont passé pour être les premiers produits de l'imprimerie.

Ces résultats ne sont pas tellement constans, qu'ils n'aient besoin d'être fortifiés par des témoignages contemporains : j'appelle ainsi des actes publics, des écrits privés, les textes de quelques écrivains qui auroient assisté à la naissance ou aux premiers progrès de l'imprimerie, de ceux même qui venus plus tard se diroient instruits par des témoins oculaires dont ils rapporteroient les dépositions.

Parmi ces diverses pièces, celle dont la date est la plus ancienne est l'une de celles dont la découverte est la plus récente. C'est une lettre écrite en 1424 par Guttenberg, et publiée en 1801 par les citoyens Fischer et Bodman. Elle est signée par Henne (Jean) Genssfleich, dit Sulgeloch, qui écrit de Strasbourg à sa sœur Berthe, religieuse de Sainte-Claire à Mayence. Il n'y est pas question d'imprimerie, mais d'affaires de famille. On s'en sert pour prouver que Guttenberg étoit riche, et qu'il séjournoit à Strasbourg en 1424 (1).

(1) Fischer, p. 24 de l'*Essai sur les mon. typog. de Gutt.* Mayence, an X, in-4°.

On le trouve à Mayence en 1430. On a du moins sous cette date un acte d'accommodement entre la noblesse et la bourgeoisie de Mayence, dans lequel Henne Guttenberg est nommé avec la qualité de noble.

La richesse du même Guttenberg se conclut d'un second acte daté par lui de 1434, où, après avoir mis au nombre de ses débiteurs plusieurs citoyens, consuls et sénateurs de Mayence, il consent à laisser sortir de prison le greffier Nicolas qui lui doit 310 florins, mais qu'il tient quitte par égard pour le sénat de Strasbourg qui l'en a prié. Schœpflin (1) a tiré cet acte du protocole des contrats de Strasbourg.

Dans les archives de la même ville, Schœpflin (2) a retrouvé les dépositions de dix-sept témoins durant le procès que Guttenberg soutint, en 1439, contre Georges Dritzehen. Ce qui nous intéresse dans cette longue enquête, c'est qu'il est question d'un art secret dont Guttenberg avoit promis de donner connoissance à ses associés, d'une presse à deux vis qu'il redemanda, qu'il ordonna sur-tout de tenir cachée, qu'il fit même ouvrir pour briser les formes, pour rompre les pages, afin que personne ne pût y rien voir ou du moins y rien comprendre. Le jugement

---

(1) *Vindiciæ typogr.* p. 3 des pièces justificatives.

(2) *Ibid.* p. 5.



déclare que Jean Genssfleich de Mayence, dit Guttenberg, demeurant à Strasbourg, se trouvoit, par la convention faite entre lui et ses associés, débiteur envers eux d'une somme de cent florins, mais que cette somme est réduite à 15 par le serment que fait Guttenberg d'en avoir payé 85 à André, décédé avant le procès.

Deux actes de constitution de rentes, passés en 1441 et 1442, font voir que Guttenberg habitoit alors Strasbourg, et qu'il y jouissoit d'une assez grande fortune (1).

Son séjour dans la même ville, depuis 1439 jusqu'en 1445, est encore prouvé par les rôles d'impositions (2).

Un acte souscrit du notaire Helmasperger, à Mayence, en 1425, concerne un procès entre Guttenberg et Fust. Ce dernier demandoit 2020 florins, formant le capital et les intérêts des sommes par lui avancées à Guttenberg pour des travaux typographiques. Guttenberg observoit que les 800 premiers florins n'avoient point été livrés tous à la fois comme la convention l'exigeoit : il ajoutoit qu'ils avoient été absorbés par les seuls préparatifs; il offroit de rendre

---

(1) *Vindiciæ typogr. p.* 27 des pièces justificatives.
(2) *Ibid*, p. 40.

compte des 800 autres florins, et refusoit les intérêts. Le serment fut déféré à Fust ; on condamna Guttenberg à payer les intérêts et la partie du capital qui se trouveroit avoir été employée à son profit personnel (1).

Après cette pièce, l'ordre chronologique en amène une dont la publication récente est due au citoyen Fischer (2). C'est un acte fait en faveur du couvent de Sainte-Claire, à Mayence, par les frères Jean et Friele Genssfleich. Ils renoncent aux biens qui ont passé à ce couvent par leur sœur Hebele. La clause la plus importante est celle par laquelle Henne Genssfleich de Sulgeloch, dit Gudinberg, déclare qu'il se propose de donner aux religieuses les livres qu'il a déjà imprimés à *cette heure* (c'est-à-dire en 1459), et ceux qu'il pourra imprimer à l'avenir.

Pour prouver que Guttenberg étoit encore à Mayence en 1465, on cite un acte portant cette date, où il est admis au nombre des courtisans pensionnés de l'archevêque Adolphe (3).

---

(1) Fournier, *Dissertat. sur l'origine de l'imprimerie*, p. 116. — Méerman, t. II, p. 58. * P. 114-142.

(2) *Description de quelques raretés bibliographiques*, n° 1, 1800, in-8°. — Oberlin, *Exercice de bibliogr.* * Voy. l'acte, p. 145.

(3) Prosper Marchand, *Hist. de l'imprimerie*. La Haye, 1740, in-4°. part. II. p. 13.

C'est de cet archevêque que Conrad Humery reconnoît, par une lettre du 25 février 1468, avoir reçu les presses et les instrumens de Guttenberg (1), après la mort de celui-ci.

Je passe aux témoignages qu'on peut recueillir dans les ouvrages des écrivains du quinzième siècle; et, pour suivre l'ordre des temps où ces ouvrages paroissent avoir été composés, je commence par le texte qu'on a extrait (2) d'un manuscrit latin, daté de 1459, et conservé dans la bibliothèque de Cracovie. L'auteur, nommé Paul de Prague, nous représente l'imprimerie comme établie à Bamberg avant cette époque. Son texte n'est d'ailleurs pas très clair; il est encore moins élégant. *Libri pagus*, dit-il, *est artifex sculpens subtiliter in laminibus æreis, ferreis ac ligneis solidi ligni atque aliis imagines, scripturam et omne quodlibet, ut priùs imprimat papyro, aut parieti, aut assieri mundo. Scindit omne quod cupit, et est homo faciens talia cum picturis; et tempore mei Bambergæ quidam sculpsit integram bibliam super lamellas, et in quatuor septimanis totam bibliam in pergamena subtili præsignavit sculpturam.*

(1) Prosper Marchand, *Hist. de l'impr.*, etc. * V. l'acte, p. 191.

(2) *Biblioth. polon.* 1788. — Camus, *Notice d'un livre imprimé à Bamberg*, p. 33.

Je ne m'arrêterai point aux auteurs qui, comme François Philelphe, Jean André, évêque d'Aléria, etc., se contentent d'attribuer à l'Allemagne la gloire de l'invention de l'imprimerie, sans désigner plus particulièrement l'époque, le lieu, l'inventeur; je laisse aussi vingt-quatre mauvais vers qu'un prote de Pierre Schœffer a placés à la suite de la souscription de la première édition des Institutes de Justinien, en 1468 : ces vers indiquent Mayence comme le berceau de l'imprimerie, Guttenberg, Fust, et Schœffer lui-même (1), comme les inventeurs. On ne trouve guère plus de détails dans une chronique imprimée à Rome, en 1474, chez Philippe de Lignamine (2): on y lit seulement, sous l'année 1458, que Jacques, surnommé Cutembero, natif de Strasbourg, et un autre,

(1) *Quos genuit ambos urbs Maguntina Joannes*
Librorum insignes prothocaragmaticos,
Cum quibus optatum Petrus venit ad Polyandrum,
Cursu posterior, introeundo prior. * P. 97, 102.

Les deux Jean sont Guttenberg et Fust; Pierre est Schœffer, qui commença le dernier et arriva le premier à la perfection de l'art.

(2) Méerman, t. II, p. 117, attribue à Philippe de Lignamine cette chronique, dont l'auteur n'est pas bien connu. — Echard, *Script. medii ævi*, t. I, 1050, prétend que la première partie est de Ricobalde de Ferrare, et la seconde de Phil. de Lignamine. — Audiffredi rejette cette conjecture, p. 162 du *Catalog. edit. Romanar. sec. xv.* 1783, in-4°.

nommé Fustus, imprimoient à Mayence avec des formes de métal, *cum metallicis formis*, et que le même procédé étoit pratiqué à Strasbourg par Jean Mentelin. Pierre Schœffer n'est point mentionné.

La chronique d'Eusèbe a été continuée jusqu'en 1449 par Mathieu Palmer de Florence, et depuis 1449 jusqu'en 1481 par Mathias Palmer de Pise. Ce dernier, qui mourut en 1483, dit que Jean Guttenberg Zum Jungen inventa l'imprimerie en 1440; les mots, *Maguntiæ Rheni*, qui se trouvent dans ce texte, y sont placés de telle manière, qu'ils sont indifférens à signifier que Guttenberg étoit de Mayence, ou qu'il inventa son art dans cette ville.

Quelques autres chroniqueurs, comme Henri Wircsburg, continuateur du *Fasciculus temporum* de Werner Rolevinck, Guillaume Caxton, qui a traduit en anglais et continué le *Polychronicon* de Ranulphe Higden, nous disent bien que l'imprimerie fut inventée à Mayence, mais ils ne nous apprennent point par qui. Jacques de Bergame, auteur du *Supplementum chronicarum*, publié en 1483, nomme à la vérité les inventeurs ou ceux qu'on regardoit comme tels; mais il en désigne trois concurremment et sans rien décider entre eux, Guttenberg de Strasbourg, Fust, et Nicolas Jenson.

Cette invention n'est attribuée qu'à Guttenberg, Al-

lemand, par Bossius (1); qu'à Guttenberg chevalier à Mayence, par Coccius Sabellicus (2); qu'à Guttenberg de Strasbourg, par Fulgose (3). C'est là d'ailleurs à peu près tout ce qu'ils en disent. Sabellicus ajoute pourtant une conjecture sur l'époque de cette invention; il croit que l'imprimerie existoit déjà depuis seize ans, lorsqu'au commencement du pontificat de Pie II elle s'introduisit en Italie (4).

Le titre de l'ouvrage de Polydore Virgile promet plus de recherches, puisqu'il s'agit des inventeurs de

---

(1) Donati Bossii *Chronica*. Mediolani, Zarot, 1497, in-fol. Le texte relatif à l'imprimerie est sous l'année 1457.

(2) M. Ant. Coccii Sabellici *Historia universalis, sive Enneades*, etc. *Venet.* 1498, in-fol., lib. VI, enn. 10.

(3) Baptistæ Fulgosi *Dict. et fact. memorab.* Medionali, 1508, in-fol. Cet ouvrage étoit composé en italien avant 1494; il y est question de l'imprimerie au livre VIII.

(4) Suivant cette indication, l'imprimerie auroit été inventée en 1442, et introduite en Italie en 1458.

Ces dates, dont la seconde paroît trop ancienne, sont exprimées par Pierre Mexia, qui nomme aussi Jean Guttenberg Allemand comme inventeur, et Mayence comme le berceau de l'imprimerie. (*Silva de varia lexicon;* Hispali, 1542, liv. III.)

Venegas de Busto, dont le témoignage est conforme au précédent, relativement à Mayence et à Guttenberg, substitue aux années 1442 et 1458 l'année 1440 pour l'invention de l'art typographique, et l'année 1459 pour son introduction chez les Italiens. Le livre de Venegas, intitulé : *Differentia de libris*, parut pour la première fois à Tolède, en 1546, in-4°.

tous les arts, *De rerum inventoribus*. On lit en effet dans la première édition de ce livre, donnée en 1499, qu'un Allemand nommé Pierre inventa l'imprimerie à Mayence, et que seize ans après, savoir, en 1458, un autre Allemand, nommé Conrad, l'apporta en Italie. Mais ce passage est changé dans l'édition de 1517, où, au lieu de Pierre (prénom de Schœffer), on trouve Jean Guttenberg.

Aucun livre du quinzième siècle n'offre plus de détails sur les origines typographiques qu'une chronique de Cologne, écrite en allemand, et publiée en 1499. L'auteur cite pour garant de son récit Ulric Zell, le fondateur de l'imprimerie à Cologne. C'est par lui qu'il sait que cet art fut inventé à Mayence vers 1440, qu'il se perfectionna durant les dix années suivantes, qu'en 1450 on commença d'imprimer, et que le premier livre qui sortit de la presse fut une Bible latine, d'un caractère semblable à celui dont on se sert pour les Missels ; qu'à la vérité on avoit auparavant imprimé des *Donats* en Hollande, mais que des productions si grossières étoient les avant-coureurs plutôt que les premiers essais d'un si bel art. L'auteur semble faire de ce qui s'étoit pratiqué en Hollande, et de ce qui s'exécuta dans Mayence, deux inventions différentes, qu'il ne distingue pas néanmoins par les procédés propres à chacune : il se con-

tente de dire que la seconde fut très supérieure à la première, infiniment plus ingénieuse. Il observe qu'on a voulu mal à propos désigner un Français, nommé Nicolas Jenson, comme l'inventeur de l'imprimerie: ce fut, dit-il, un citoyen de Mayence, né à Strasbourg, nommé Jean Gudenburch. Il ajoute que de Mayence cet art fut porté d'abord à Cologne, puis à Strasbourg, ensuite à Venise.

Trithème, qui naquit en 1462, et mourut en 1516, parle de l'imprimerie en divers endroits de ses ouvrages; mais le passage le plus important et le plus détaillé est celui qu'on lit, pag. 421 du tom. II de ses *Annales d'Hirsauge* (1). En ces temps-là, dit-il sous l'année 1440, l'imprimerie fut inventée, non en Italie, mais à Mayence, par Jean Guttenberg, qui, ruiné par cette entreprise, s'aida pour la continuer des conseils et de la fortune de Jean Fust, citoyen comme lui de Mayence. Ils se servirent d'abord de caractères formés sur des tables de bois, et imprimèrent ainsi le *Catholicon*. Mais ces caractères étant sculptés et inamovibles, on ne pouvoit plus s'en servir pour aucune autre impression. Ils imaginèrent donc des types métalliques, fondus dans des matrices (2). Cependant

(1) J. Trithemii *Annal. monasterii Hirsaug. ad ann.* 1514, typis monast. S. Galli, 1690, 2 vol. in-fol. * P. 109.

(2) *Post hæc inventis successerunt subtiliora, inveneruntque modum*

les difficultés étoient encore extrêmes : ayant entrepris une Bible, ils en avoient à peine achevé le troisième cahier (la quarante-huitième page) (1), qu'ils étoient déjà en avance de 4000 florins. Heureusement Pierre Opilio (2), domestique, puis gendre de Jean Fust, trouva un moyen plus facile de fondre les caractères (3); il acheva l'art. Trithème, qui déclare avoir appris tout ce détail de Pierre Opilio lui-même, ajoute que les trois associés demeuroient à Mayence dans une maison dite Zumjungen, et depuis nommée *Maison de l'imprimerie*, qu'ils y tinrent leur art fort caché durant quelque temps, mais que leurs ouvriers le répandirent à Strasbourg et chez toutes les nations.

Pierre Opilio ou Schœffer eut de Fusthine, fille de Fust, un fils nommé Jean Schœffer, qui exerça aussi l'art de l'imprimerie, et qui, dans les souscrip-

---

fundendi formas omnium latini alphabeti litterarum, quas ipsi matrices nominabant, ex quibus rursùm æneos sive stanneos characteres, fundebant, ad omnem pressuram sufficientes, quos priùs manibus sculpebant. * Pag. 94.

(1) *Tertium quaternionem.* * P. 130.

(2) *Opilio*, *berger*, en allemand *schaeffer.*

(3) *Petrus autem Opilio, tunc famulus, posteà gener inventoris primi Joannis Fust, homo ingeniosus et prudens, faciliorem modum fundendi characteres excogitavit, et artem, ut nunc est, complevit.* * P. 118.

tions de plusieurs des éditions qu'il a publiées, désigne comme inventeur de cet art son aïeul et son père, sans faire aucune mention de Guttenberg. Un témoignage moins suspect et plus remarquable est celui de Jean Turemaier, surnommé Aventinus, du nom d'une ville de Bavière, Abensberga, où il naquit en 1444. Cet Aventinus, au liv. VII de ses Annales (1), après avoir fait à Faust et à Pierre Schœffer tout l'honneur de l'invention de l'imprimerie, nomme à la vérité Jean Guttenberg, mais c'est pour en faire un des ouvriers des deux autres, et pour l'indiquer même comme celui par lequel leur secret fut divulgué dans l'Allemagne. On retrouve à peu près le même recit dans les Annales d'Augsbourg par Gassari (2). Erasme, dans la préface de l'édition de *Tite-Live*, donnée à Mayence en 1519, garde le silence sur Guttenberg; il ne nomme pas non plus Pierre Schœffer : c'est Jean Fust seul qu'il célèbre comme le créateur de la typographie.

Wimpheling écrivoit, en 1502 (3), que Jean Guttenberg, né à Strasbourg, après avoir inventé, en

(1) *Annal Boïci.* Ingolstadii, 1554. Réimpr. à Bâle en 1580, en 1615, en 1627; à Leipsick en 1710, in-fol.

(2) *Annal. Augsburg.* p. 1660 du tit. 1er des *Scriptor. rer. Germanic.* edit à S. B. Menckenio, 1728 et 1730, 3 vol. in-fol.

(3) Méerman, t. II, p. 138.

1440, l'art d'imprimer, étoit allé le perfectionner à Mayence, laissant à Strasbourg Jean Mentel occupé des mêmes travaux. Ce Jean Mentel, Mantel ou Mentelin, est représenté comme le premier inventeur par Spiegel, qui, né en 1483, écrivoit vers 1520 (1), et par Jérôme Gebwiler qui vivoit à peu près dans le même temps (2). Mais les livres où se trouvent les témoignages de ces deux auteurs sont imprimés à Strasbourg, et la plupart même chez Jean Schott, petit-fils de Mentelin. On peut remarquer aussi dans ces témoignages assez de variations sur l'époque des premiers essais de Mentel : c'est tantôt 1440; tantôt 1442, 1444, etc.... Deux chroniques manuscrites de Strasbourg, dont Schilter a publié des extraits (3), attribuent au même personnage l'invention de l'imprimerie ; mais, de plus, elles lui donnent pour gendre Pierre Schœffer, et pour domestique Jean Genssfleich, qui, disent-elles, lui vola son secret, et alla le mettre en œuvre à Mayence, en s'associant un homme riche, nommé Guttenberg : elles ajoutent que Mentel en mourut de chagrin, et que Dieu punit Genssfleich en le privant de la vue.

(1) Méerman, t. II, p. 160.

(2) *Ibid*, p. 161.

(3) Transcrits par Méerman, *Orig. typogr.*, t. II, p. 199. L'auteur de l'une de ces chroniques est Daniel Speckle, architecte ; on ne connoît pas le rédacteur de l'autre.

Il n'est point question de Mentel dans ce qu'ont écrit sur l'origine de cet art Sébastien Munster, Arnold de Bergel et Marie-Ange Accurse, écrivains du seizième siècle.

Munster dans l'édition originale de sa *Cosmographie universelle* (1), ne nomme que Guttenberg, auquel les éditions postérieures adjoignent deux autres Mayençais, Jean Fust et Jean Medimbach.

Arnold de Bergel, correcteur d'épreuves, auteur de 454 vers sur l'imprimerie (2), fixe l'origine de cet art à l'année 1450 (3). La ville de Strasbourg est désignée dans ce poëme, ou comme la patrie (4) du premier imprimeur Guttenberg, ou du moins comme le lieu de ses premiers essais (5); mais on ajoute que cet inventeur travailla plus heureusement à Mayence (6),

---

(1) Basil. Henric. Petr. 1554, in-fol.

(2) Joannis-Arnoldi Bergellani *Encomion chalcographiæ*. Maguntiæ, Behem, 1541, in-4°. Ce poëme est transcrit, p. 21, etc., de la seconde partie de l'*Histoire de l'imprimerie*, par Prosper Marchand; — page 13, etc du tom. I de la collection de Chr. Wolf, intitulée : *Monumenta typogr.*

(3) *Secula bis septem numerabant ordine fati*
Christigenæ, hinc illis lustra decemque dabant.

(4) *Quam veteres nobis argenti voca vocarunt*
A puero fertur sustinuisse virum.

(5) *Primitias illic cœpit formare laboris.*

(6) *Illa huic civi largita est munera grata*

aidé par Fust, et sur-tout par ce Pierre Schœffer, qui, le premier, y fabriqua des matrices et fondit des lettres.

Ce que nous avons de Marie-Ange Accurse sur ce sujet consiste dans quelques lignes qu'il avoit écrites sur un *Donat*, et que Roccha (1) nous a conservées. Ces lignes disent que ce *Donat* a été imprimé en 1450 avec les *Confessionalia ;* que le même abrégé de grammaire avoit été auparavant imprimé en Hollande au moyen de planches de bois ; que les caractères métalliques ont été imaginés par Jean Fust, et perfectionnés par *son fils* Pierre Schœffer.

Guttenberg et Medimbach, qui ne sont point mentionnés dans ce passage d'Accurse ou de Roccha, reparoissent dans un ouvrage manuscrit et inédit, cité par Serrarius (2) : là, Jean Guttenberg, Mayençais, invente l'imprimerie à Mayence, dans la maison de Zumjungen. Les difficultés de son entreprise l'obligent à prendre deux associés, qui sont Jean Fust et Jean Medimbach : bientôt après, Pierre Opilio ou Schœffer, *gendre de Guttenberg*, perfectionne ce nouvel art.

Cui clarum nomen Mogus habere dedit....

..... Hic maturum protulit artis opus.

(1) *Appendix ad biblioth. Vatican.* Romæ, 1591, in-4°.

(2) Lib. I, cap. 38. *Rerum Moguntiac.*, 1722, 2 vol. in-fol.

La Hollande, indiquée par Marie-Ange Accurse, est expressément déclarée le berceau de la typographie dans un manuscrit anglais, dont Atkyns (1) a publié un fragment. On y lit que Thomas Bourchier, archevêque de Cantorbéry, détermina Henri VI à introduire l'imprimerie en Angleterre. Il s'agissoit de séduire un ouvrier de la ville de Harlem, où Jean Guttenberg venoit d'inventer cet art. Il fallut 1000 marcs d'argent : l'archevêque en fournit 30, et le roi trouva le reste. On dépêcha Robert Turnour et Caxton. Ils eurent besoin de précautions extrêmes ; car on avoit déjà empoisonné à Harlem plusieurs étrangers qui y étoient venus avec une mission pareille. Turnour s'y introduisit masqué : pour Caxton, qui faisoit un grand commerce avec les Hollandais, il se fit voir à son ordinaire. Après avoir passé quelque temps à Harlem, Turnour écrivit à Henri VI que l'affaire étoit fort avancée, mais qu'il étoit cependant indispensable d'envoyer encore 500 marcs d'argent. Enfin, tant fut procédé, qu'un ouvrier fort habile, nommé Corsel ou Corsellis, changea d'habit, se glissa hors de la ville, s'embarqua avec les deux embaucheurs, et vint fonder une imprimerie à Oxford.

Un témoignage plus souvent cité en faveur de la

(1) *The origin. and growth of printing*. London, 1664, in-4°.

ville de Harlem, est celui qu'on trouve dans l'ouvrage intitulé *Batavia* (1), composé par *Hadrianus Junius* qui vécut depuis 1511 jusqu'en 1575. Cet écrivain se récrie contre l'opinion accréditée qui fait de Mayence le berceau de l'imprimerie. Il s'indigne longtemps contre un préjugé si invétéré, si opiniâtre. Enfin il invoque en faveur de la ville de Harlem des autorités qu'il déclare irréfragables. Il tient de plusieurs vieillards que Laurent Jean, surnommé *Æditūus* ou *Custos*, habitant de Harlem, s'avisa, en se promenant dans une forêt voisine, de tailler des écorces de hêtre en forme de lettres, et de s'en servir pour imprimer un ou deux versets. Cette première tentative ayant réussi à merveille, Laurent, aidé de son gendre Thomas Pierre, composa une encre glutineuse et tenace, avec laquelle il imprima le *Speculum nostræ salutis*. Bientôt après, il employa, au lieu de hêtre, du plomb, puis de l'étain : si bien qu'on voit encore, dit Junius, quelques-uns de ces types métalliques dans la maison que l'inventeur habitoit sur la place de Harlem, vis-à-vis du palais. Cependant, parmi ses trop nombreux ouvriers, il se trouva un serviteur infidèle, nommé Jean, soit Jean Fust, dit

(1) Adriani Junii *Batavia. Lug. Batav.* 1588. in-4°, * P. 262 à 275.

encore Junius, soit un autre Jean. Cet ouvrier, pendant la nuit de Noël, profitant de l'heure où tout le monde étoit à la messe, déroba tous les caractères, tous les instrumens typographiques, avec lesquels il s'enfuit prestement à Amsterdam, puis à Cologne, enfin à Mayence. C'est dans cette dernière ville, qu'en 1442 ces mêmes caractères servirent à imprimer la grammaire d'Alexandre et les traités de Pierre d'Espagne. Or, les vieillards qui ont appris tous ces faits à Junius les tenoient d'un témoin oculaire, d'un nommé Corneille, qui avoit été au service de Laurent, et qui fondoit en larmes toutes les fois qu'il les racontoit, sur-tout lorsqu'il en étoit à l'article du vol nocturne.

Les témoignages que je viens de rappeler peuvent se diviser en cinq classes :

1° Des récits fort suspects, dictés par des prétentions nationales ou par des affections particulières : tels ont paru ceux de Junius, du manuscrit anglais cité par Atkyns, des deux chroniques de Strasbourg, et des écrivains imprimés par Jean Schott ; récits arrangés tout exprès, soit pour faire de la ville de Harlem le berceau de l'imprimerie, soit pour transporter cet art à Oxford avant 1460, soit pour le faire naître dans Strasbourg, soit pour en attribuer l'invention à Jean Mentelin ;

2° Des indications sommaires, vagues et fugitives, comme celles que présentent les chroniques de Philippe de Lignamine, de Palmer de Pise, de Jacques de Bergame, de Bossius, etc., etc.; indications peu d'accord entre elles sur divers points, mais desquelles il résulte pourtant qu'une opinion assez répandue en Europe, durant les trente dernières années du quinzième siècle, nommoit Guttenberg l'inventeur de l'art typographique, en lui associant quelquefois Schœffer, Fust, ou Meydenbach, ou Mentelin;

3° Des récits plus détaillés, comme ceux d'Aventinus, d'Arnold de Bergel, etc., mais qui ne sont pas d'une date très ancienne, et qui d'ailleurs ressemblent à des panégyriques plutôt qu'à des témoignages;

4° Les dépositions plus anciennes, plus positives, de Schœffer dans les annales de Trithème, d'Ulric Zell, dans la Chronique de Cologne; chronique pourtant bien fabuleuse à d'autres égards, et trop souvent digne des reproches que lui font Prosper Marchand et Fournier;

5° Enfin, des monumens authentiques, sinon ceux qui n'apprennent que des circonstances indifférentes de la vie de Guttenberg, du moins ceux qui, comme les pièces de ces deux procès, nous le montrent occupé de travaux typographiques à Strasbourg, avant 1439; à Mayence, avant 1455.

En comparant entre eux ces divers témoignages ainsi appréciés, on en pourroit conclure,

Que les impressions exécutées en Hollande dans le cours des quarante premières années du quinzième siècle étoient purement xylographiques;

Que Guttenberg, né à Mayence, fit à Strasbourg un séjour assez long, durant lequel il essaya d'imprimer, et conçut même l'idée des caractères mobiles;

Que, de retour à Mayence, il continua les mêmes travaux; qu'en 1449 ou 1450, il forma une société avec Fust, et que les caractères de fonte furent inventés et employés par eux avant 1455, époque de la rupture de leur association;

Que Schœffer enfin, l'un de leurs ouvriers, et depuis le gendre de Fust, perfectionna l'art de fondre les caractères.

Mais si l'on envisage à la fois tous les témoignages que j'ai parcourus, et si l'on ne considère que leur extrême discordance, on ne sera point étonné de la diversité des systèmes auxquels ils ont donné lieu, et dont je vais rendre compte.

Plus de quinze villes ont revendiqué l'honneur d'avoir vu naître l'art typographique : on n'a pas manqué de remarquer combien ce nombre est supérieur à celui des cités qui jadis se disputoient Homère. Ces villes

sont : Augsbourg (1), Bâle, Bologne, Dordrecht, Feltri (2), Florence, Harlem, Lubeck, Mayence, Nuremberg, Rome (3), Russembourg (4), Strasbourg,

---

(1) Selon Gilbert Cognatus, *Silvæ Narrationum*, p. 278, Basileæ, 1567, in-8°, Augsbourg est la patrie de Schœffer, inventeur des caractères de fonte. Mais quand Schœffer seroit l'inventeur de l'imprimerie, et quand même il seroit né à Augsbourg, s'ensuivroit-il que cette ville dût être considérée comme le berceau de cet art? Les raisons que l'on allègue pour Bâle, Bologne, Dordrecht, Florence, Lubeck, Schélestat, sont de la même force. * P. 240.

(2) *Della nobile casa Castaldia.... nè uscirono fra gl' altri Panfilio poeta eruditissimo, il qual trovò l'arte di stampare i libri l'anno* 1440, *e poscia la communico a Fausto comesburgo suo grand' amico, che la mise in uso in Germania nella citta di Magonza l'anno* 1450. Cette opinion singulière, qui n'est appuyée d'aucune preuve, est énoncée par Ant. del Corno, p. 124 de ses mémoires sur Feltri, *Memorie istoriche di Feltre.* Venetia, 1710, in-4°. — *Monstrosa relatio*, dit Schœpflin, *Vind. typog.* p. 36, n. (*e*).

(3) Volaterrani *Comment. urban.* lib. XXXIII. — Fulvii *Antiquit. urbis Romæ*, p. 314, 1545, in-8°. « Il faut mieux passer outre, dit « Naudé, sans nous arrêter à l'opinion du bon homme Volaterran, qui « dit tout naïvement que *duo è Germania fratres (Sweynheym et Pan- « nartz) Romæ eam cœperunt anno* 1465, *primumque omnium Augus- « tinus de civitate Dei et Lactantius prodiére ;* d'autant que s'il est « d'avis par ces mots que l'imprimerie ait commencé à Rome, et que « ces deux livres aient été les premiers de tous imprimés, il se trompe « si lourdement, qu'il n'a besoin que d'une ferme négative pour toute « réponse.

(4) Francisc. Irenic. *Exegeseos Germaniæ*, lib. II, cap. 47. Ceux qui prétendent, avec cet écrivain, que les premiers livres furent imprimés à Russembourg, ajoutent qu'on les transportoit aussitôt à Mayence.

Schélestat, Venise, etc. La liste des personnages désignés comme inventeurs est bien plus nombreuse : on y trouve jusqu'à Saturne(1), Job(2) et Charlemagne(3): elle comprend les noms de Castaldi, Coster, Fust, Gensfleich, Gresmund (4), Guttenberg, Ulric

Cette opinion n'a guère d'autre fondement que le nom même de Russembourg, nom qui rappelle, dit-on, le bruit de l'imprimerie. C'est un village, ou même une simple maison de campagne en Alsace.

(1) Deux anciens écrivains ecclésiastiques, Cyprien dans un opuscule sur les *Idoles*, et Minutius Félix dans l'*Octavius*, ont dit que Saturne enseigna le premier en Italie l'art d'imprimer les lettres : *litteras imprimere et signare nummos*. Pomponins Lætus s'est servi de ces passages pour prouver que l'imprimerie étoit née en Italie, et Peutinger a pris la peine de réfuter sérieusement un tel système. (P. 17 *Sermon. conviv. de Germaniæ mirandis*. Argentorati, in-4°.)

(2) *Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei? Quis mihi det ut exarentur in libro, stylo ferreo et plumbi laminâ, vel celte sculpantur in silice ?* (Job. c. XIX.) * P. 5.

(3) Licimandri *Panegyric. in laudem typographiæ*, p. 595-607 du t. II de la collection de Wolf, *Monum. typogr.* — *Certum est*, dit Licimander, *jam anno* 811 *Carolum Magnum, Germanorum imperatorem, qui omnia eruditæ antiquitatis monumenta ex oblivionis cinere excitavit, leges et statuta veterum, itemque carmina Germanica colligi, rhythmosque suos in Genesin confectos, ligno insculpi, hinc verò atramento quodam in membranâ et chartâ describi curâsse, cujusmodi exemplum in bibliothecâ Cæsareâ Vindobonensi adhùc adversatur.* Les livres dont parle Licimander sont mis par Lambecius au nombre des manuscrits de Vienne.

(4) Érasme avoit dit, en parlant de Mayence : *Quippè quæ cùm alios permultos.... edidit, tùm verò præcipuè Theodoricum Gresmundum... huic* URBI *boni omnes.... non parùm debent ob egregium illud ac*

Han (1), Mentelin, Jenson (2), Regiomontanus (3), Schœffer, Sweynheym et Pannartz, Louis de Vaelbeke, etc., etc.

---

penè divinum inventum stanneis typis excudendi libros. Victorius, abrégeant ce texte, et ne faisant point attention au mot *urbi*, s'est exprimé en ces termes : *Moguntiacum...... urbs Germaniæ.... ex quâ, ingenio Theodorici Gresmundi, ars imprimendi libros primùm prodiit.* Cette distraction de Victorius a fait de Thierry Gresmund, contemporain et ami d'Érasme, l'inventeur d'un art qui étoit né avant eux.

(1) Les vers de Campanus qui servent de souscription à la plupart des éditions d'Ulric Han ou Uldaricus Gallus, n'attribuent pas expressément à cet imprimeur l'invention de l'art : ils ne font qu'un éloge de son talent.

Anser Tarpeii custos Jovis, undè, quod alis
Constreperes, Gallus decidit, ultor adest
Uldaricus Gallus ; ne quem poscantur in usum
Edocuit pennis nil opus esse tuis.
Imprimit ille die quantùm non scribitur anno.
Ingenio haud noceas, omnia vincit homo.

(2) *Qui librariæ artis inventor, non ut scribantur calamo libri, sed veluti gemmâ imprimantur ac propè sigillo, primus omnium ingeniosè monstravit.* C'est ainsi que s'exprime sur Jenson, Ognibène de Lonigo (Omnibonus Leonnicenus) dans la préface de l'édition de Quintilien, exécutée par Jenson lui-même en 1471. On doit supposer qu'Ognibène ne parle ici que de Venise, et qu'il veut dire seulement que Jenson est le premier qui ait imprimé dans cette ville ; mais cela même est fort douteux. Le *Decor puellarum*, souscrit par Jenson et daté 1461, n'est que de 1471, selon toute apparence ; et Jean de Spire avoit imprimé à Venise dès 1469.

(3) Jean Muller de Montréal, plus connu comme mathématicien que

Je ne discuterai pas toutes ces prétentions. La plupart ne sont fondées sur aucun monument authentique, sur aucun témoignage positif. Il seroit long et superflu d'expliquer les inadvertances, les méprises, les malentendus qui ont fait naître tant de systèmes. Entre les villes, Harlem, Strasbourg et Mayence; entre les inventeurs désignés, Laurent Coster, Mentelin, Guttenberg, Fust et Schœffer, sont les plus dignes d'attention.

Le nombre des ouvrages publiés depuis 1560, spécialement depuis 1600, sur l'invention de l'imprimerie, est extrêmement considérable. A deux époques sur-tout, savoir, au milieu du dix-septième siècle, et au milieu du dix-huitième, on a composé, pour célébrer l'année séculaire de l'art typographique, une multitude de traités, de dissertations, de thèses, de harangues, de poëmes, où l'on traite des bienfaits de cet art, de ses progrès, et sur-tout de son origine. Wolf, en 1740, a réuni, sous le titre de *Monumenta typographica* (1), une grande partie

---

comme imprimeur, a néanmoins exercé ce dernier art à Nuremberg; mais qu'il l'ait inventé, on ne trouve aucune preuve de ce singulier système dans les écrits de ceux qui l'ont soutenu, comme Ramus (*Schol. mathem.* lib. II), Zwinger, Paulus Peter, etc. Ils se fondent sur les tables de Purbach, où il est dit seulement que l'imprimerie fut inventée *du temps* de Regiomontanus.

(1) Hamburgi, Herold. 2 vol. in-8° de 1104 et 1232 pages.

de ce qui avoit été publié jusqu'alors sur cette matière. On formeroit une collection plus volumineuse et plus savante, en recueillant ce qu'ont écrit depuis Schwarz, Fournier, Schœpflin, Méerman, Heineke, etc. (1).

(1) Je ne ferai aucune mention de plusieurs écrivains qui n'ont jeté aucune lumière sur la question. Il en est qui la déclarent indécise, sans rendre compte des motifs qu'ils ont de la juger telle. D'autres embrassent une des opinions connues avant eux, sans en éclaircir les difficultés, même sans en rappeler les preuves. Quelques-uns traitent si légèrement, si rapidement cette matière, qu'on voit qu'ils attachent eux-mêmes fort peu d'importance à ce qu'ils en disent d'après les auteurs auxquels ils renvoient. La plupart enfin avoient négligé de recueillir les premiers faits de l'histoire typographique.

En conséquence, je ne dirai rien du livre de Mathieu Judex, publié à Copenhague en 1566, sous le titre : *De typographiæ inventione et de prælorum legitimâ inspectione*. L'auteur désigne vaguement comme inventeurs, d'abord Jean Fust, orfèvre de Mayence, puis ses associés Schœffer et Guttenberg. Les questions qui l'arrêtent sont de savoir si l'imprimerie est un art mécanique ou libéral, quelles en sont les causes efficientes, instrumentales, matérielles, formelles, finales, occasionnelles, etc. La partie la moins inutile de cet opuscule est celle où l'auteur examine en quoi doit consister la liberté de la presse.

Je ne dirai rien d'une dissertation de Besolde, l'une de celles qui entrent dans le recueil intitulé : *Christ. Besoldi Pentas dissertationum philologicarum*, 1° *De jure regis Samuelis*, 2° *De invent. bombardarum*, 3° *De* INVENTIONE TYPOGRAPHIÆ, 4° *De Judæorum conversione*, 5° *De angelis imperiorum*, Tubingæ, 1620, in-4°. Besolde ne croit point que les Européens soient redevables de l'art typographique aux Chinois, qui ne pratiquoient que l'imprimerie tabellaire, et avec lesquels d'ailleurs les Allemands du quinzième siècle n'avoient aucune

Parmi tant d'ouvrages, les plus importans peuvent se diviser en trois classes, selon qu'on y soutient que

---

communication. Du reste, il ne décide point entre Strasbourg, Mayence et Harlem.

Je ne m'arrêterai point à l'ouvrage d'André Rivin : *Hecatomba laudum et gratiarum ob inventam in Germaniâ abhinc annis CC. calcographiam.... immolata, cùm in carminibus.... cùm declamatiunculâ solemni.....* Lipsiæ, 1640. Tout se réduit, dans les vers et dans la prose de Rivin, à quelques déclamations contre les prétentions de Harlem, et à quelques citations en faveur de Mayence. C'est d'ailleurs Jean Fust qui est célébré comme le principal inventeur ; Schœffer et Guttenberg lui sont associés, ainsi que dans la dissertation de Mathieu Judex.

La question est encore moins traitée dans la plupart des harangues et des pièces de vers que Wolf a recueillies à la fin du premier volume de ses *Monumenta typographica*. Elle ne l'est pas davantage dans l'*Opuscule* de Catherinot sur l'*Art de l'imprimerie* (Bourges, 1685, in-4°) ; opuscule qui présente plutôt des détails techniques sur la pratique de l'imprimerie, que des recherches sur son origine. Catherinot se borne à nommer comme inventeurs Guttenberg et Schœffer, à Mayence, vers 1455, etc., etc.

J'omettrai aussi la dissertation de Casimir Oudin, qui se trouve dans le tome III de ses *Comment. de scriptor. ecclesiast.* Lipsiæ, 1722, in-fol. Cette dissertation très superficielle est divisée en cinq chapitres. Les deux derniers, qui traitent de la propagation de l'imprimerie dans les diverses contrées de l'Europe, après la prise de Mayence en 1462, sont étrangers aux questions qui nous occupent ici. Le premier chapitre est destiné à combattre les prétentions de la ville de Harlem. Oudin n'accorde à Laurent Coster que des productions xylographiques. Dans les chapitres 2 et 3, il affirme, d'après Serrarius, que l'imprimerie fut inventée à Mayence par Guttenberg, aidé de Meydenbach. Il cite

l'imprimerie a commencé dans Harlem, dans Strasbourg, ou dans Mayence.

Scriverius, né à Harlem à la fin du seizième siècle, est le premier qui ait plaidé la cause de cette ville avec quelque étendue (1). Au témoignage d'Adrianus Junius, il joint ceux de Volchard Coornhert et de Guicciardin (2): il regrette beaucoup la perte d'un livre que Van Zuren avoit composé sur les origines; il en cite quelques fragmens, et particulièrement la préface, où l'on voit que Van Zuren se proposoit en effet de revendiquer pour Harlem les premiers essais de l'imprimerie. Scriverius discute ensuite les prétentions de Mayence, de Strasbourg, d'Augsbourg, de Bâle et de Rome. Il pense que de toutes ces villes, Mayence est celle dont les productions typographiques

---

quelques unes des éditions publiées en cette ville, comme le *Psautier* de 1457, le *Durand* de 1459, etc. Oudin ne possédoit qu'une assez foible partie des connoissances que plusieurs de ses contemporains avoient sur cette matière.

(1) *Laurecrans voor Coster van Haerlem*, etc. Harlem, 1628, in 4°; traduit en latin par Georges Quapner, sous le titre de *Petri Scriverii*, *Laurea Laurentii Costeri Harlemensis, primi typogr. inventoris*, etc.

(2) *Description des Pays-Bas*, article de *Harlem*. « C'est, dit Guicciardin, dans cette ville, dans toute la Hollande, une tradition constante, appuyée d'ailleurs du suffrage de quelques écrivains, confirmée « par des monumens, que l'imprimerie fut inventée à Harlem, et fut de « là transférée à Mayence par un ouvrier de l'inventeur. » Il ajoute qu'il ne prétend rien affirmer sur ce fait.

sont les plus anciennes ; mais elles ne remontent qu'à l'année 1460, tandis que dès 1430, Harlem avoit vu paroître les livres avec figures imprimés par Laurent Coster. En décrivant ces livres, Scriverius avoue qu'ils sont presque tous xylographiques ; il excepte toutefois le *Speculum salutis*, qu'il croit imprimé, non avec des caractères mobiles de bois, procédé qui lui semble à peu près impraticable, mais avec des caractères de fonte.

Cet ouvrage de Scriverius est beaucoup plus instructif, et vaut mieux à tous égards que celui qui fut publié douze ans après par Boxhorn (1) sur le même sujet. Boxhorn ne fait guère que citer et commenter deux inscriptions qui se lisent, l'une sur la maison, l'autre sous la statue de Laurent Coster : la première, *Memoriæ sacrum, typographia ars omnium conservatrix hîc primùm inventa circa annum* 1440. La seconde, *Viro consulari Laurentio Costero Harlemensi, alteri Cadmo, et artis typographicæ circa annum Domini* 1430 *inventori primùm benè de litteris ac toto orbe merito, hanc Q. L. Q. C. statuam, quia æream non habuit, pro monumento posuit civis gratissimus*. La différence des dates

(1) Marci Zuerii Boxhornii *Dissertatio de typographicæ artis inventione*. Lugd. Batav. de Vogel. 1640, in-4°.

1440 et 1430 peut faire quelque difficulté ; Boxhorn n'y répond qu'en soutenant que 1430 est une date encore trop modeste, qu'il n'eût pas fallu hésiter de dire 1420 ; il indique d'ailleurs deux livres avec figures, imprimés, dit-il, à Harlem entre 1428 et 1440 : ce sont la *Bible des pauvres* et l'*Apocalypse*.

L'opinion de Boxhorn fut reproduite, et assez peu développée par Ellis et par Bagford au commencement du dix-huitième siècle. Ce qu'ils ont écrit sur cette question se trouve dans les *Transactions philosophiques* (1) de la société de Londres. Ellis n'offre aucun developpement nouveau ; Bagford expose le plan d'un ouvrage sur l'invention de l'imprimerie. Il ne croit point que cet art nous soit venu des Chinois : il aimeroit mieux en rapporter l'origine aux cachets et aux monnoies des Romains. Il pense au reste que, chez les peuples modernes, ce sont les cartes à jouer qui présentent les premiers essais de la presse. C'est en imitant le procédé employé pour la confection de ces cartes qu'on fit à Harlem, selon Bagford, les premiers livres avec et sans figures : on se servit ensuite des caractères mobiles. L'auteur se proposoit d'écrire

(1) Pag. 11-26 de la seconde partie du tom. V des *Philosophical transactions from the year* 1700, *to the year* 1720, *abridged and disposed under general heads*, by Henri Jones. London, 1721, in-4°.

une histoire complète de cet art ; elle devoit s'étendre à tout ce qui concerne l'encre, le papier, la reliure, etc. Mais il ne fait qu'indiquer ici ces détails, et se hâter de terminer cette espèce de prospectus par une relation de ses voyages dans la Belgique et dans la Hollande : Il a vu à Harlem la maison de Laurent Coster, et des exemplaires de ses éditions.

Personne n'a défendu la cause de Coster et de Harlem avec plus de soin et d'érudition que Méerman. Son ouvrage (1) est divisé en neuf chapitres. Dans le premier, il distingue les divers procédés auxquels on a donné le nom d'*imprimerie*, depuis les planches de bois jusqu'aux caractères de fonte : il fait consister l'art typographique dans la mobilité des types, quelle qu'en soit la matière, et annonce qu'il va prouver que Laurent Coster a le premier employé des caractères mobiles de bois. Le second chapitre est une histoire généalogique de cet inventeur. Descendant d'un fils naturel d'Alfert, comte de Brederode, Laurent Janssoen naquit vers 1370. Il exerça l'emploi de sacristain dans l'église de Harlem, d'où lui est venu le nom de *Custos* ou *Coster*. Il fut échevin en 1423, et mourut au plus tard en 1440. Les témoignages

---

(1) *Origines typographicæ*. Ger. Méerman. Hagæ-Comitum, 1765, 2 vol. in-4°. * P. 271.

occupent le troisième chapitre : ce sont ceux du relieur Corneille dans Adrien Junius, d'Ulric Zell dans la chronique de Cologne, de Marie-Ange Accurse cité par Roccha, du fragment anglais publié par Atkyns, etc. Le premier de ces témoignages, le plus important de tous, le seul même qui soit bien direct, est discuté dans le quatrième chapitre : là, Méerman, tout en défendant en général la vérité du récit de Junius, en rectifie certains détails. Coster employa, suivant Junius, des caractères métalliques; il n'employa, suivant Méerman, que des caractères de bois, mais mobiles. Junius fait entendre que l'infidèle ouvrier de Coster lui ravit tous ses instrumens, tous ses types, son imprimerie toute entière. L'enlèvement subit d'un si considérable attirail paroît impossible à Méerman; il n'y eut de volé que le secret, avec quelques pièces propres à servir de modèles. Qui fut le voleur? Junius soupçonne Jean Fust, et Méerman Jean Genssfleich qu'il distingue de Jean Guttenberg; il en fait deux frères. Dans le chapitre V, quelques éditions, et sur-tout la première du *Miroir du salut* (en langue flamande) sont attribuées à Laurent Coster, et représentées comme les plus anciennes productions véritablement typographiques : l'auteur veut qu'elles aient été exécutées avec des caractères mobiles de bois. Le chapitre VI contient l'histoire de l'imprimerie

de Harlem sous les successeurs de Laurent, depuis 1440 jusqu'à 1472, c'est-à-dire avant l'arrivée de l'imprimeur Martens et de ses associés en Flandre. Méerman traite, dans le VII[e] chapitre, de l'imprimerie de Mayence : elle doit son origine au vol commis par Genssfleich ; mais l'art s'y perfectionna par l'emploi des caractères métalliques. Ces caractères étoient d'abord taillés, ou plutôt (car Méerman a modifié lui-même son opinion sur cet article) la lettre étoit sculptée sur le métal fondu (1). Schœffer inventa ensuite l'art de fondre la lettre même, comme on le pratique aujourd'hui. Quant à la ville de Strasbourg, qui est l'objet du chapitre VIII, l'auteur ne peut lui accorder aucune part à l'invention de l'imprimerie. Guttenberg s'y ruina, et ce fut tout : il ne produisit qu'à Mayence. Dans le dernier chapitre, il s'agit de l'impression tabellaire, c'est-à-dire avec des planches fixes. Cette impression existoit à la Chine dès le X[e] siècle. En Europe, les caractères formés sur la monnoie auroient dû en donner l'idée; mais il falloit une encre propre à cette opération, et ce fut aussi Laurent Coster qui trouva cette encre. Méerman soutient qu'alors les cartes à jouer n'étoient point imprimées,

(1) *Caracteres sculpto-fusi.* Méerman, t. II, p. 51, etc.

mais peintes à la main comme les ornemens des manuscrits.

Ainsi Coster est le premier qui ait imprimé avec des types mobiles ; c'est de cette manière qu'il exécuta le *Speculum* : il est encore le premier en Europe qui ait appliqué la gravure ou les planches fixes à la représentation du discours écrit ; et c'est à ce procédé qu'on doit les textes de la *Bible des pauvres* et de quelques autres recueils d'images. Tels sont les résultats des recherches de Méerman.

Il y a deux manières de prétendre que l'imprimerie est née à Strasbourg : l'une, en faisant de Mentelin, ou Mentel, l'inventeur de cet art ; l'autre, en soutenant que ce fut à Strasbourg que Guttenberg en publia les plus anciens essais. Adam Schrag, en 1640 (1), a défendu les premiers systèmes par les témoignages de Daniel Speckle, de Gebwiler et de Spiegel. Il y a joint quelques observations qui tendent à prouver que les Chinois n'ont inventé que l'imprimerie tabellaire ; que Laurent Coster n'en a point connu d'autre, que la typographie proprement dite n'a été pratiquée en Italie et en France qu'après l'avoir été à Mayence, et

(1) L'ouvrage de Schrag, écrit en allemand, a été traduit en latin par Sucksdorf, sous le titre : *Historia tygographiæ Argentorati inventæ*. Dans Wolf, t. II, p. 1-67.

qu'elle n'a été introduite à Mayence même que par un ouvrier de Mentelin. Ces assertions qui passoient alors à Strasbourg pour incontestables, sont répétées, sans aucune preuve, dans les harangues que Schmid et Boeckler (1) y prononcèrent dans le cours de la même année, en l'honneur de l'imprimerie.

Entre les partisans les plus zélés de Mentelin, on distingue un de ses descendans, Jacques Mentel (2), qui d'ailleurs, malgré l'intérêt si vif qu'il prend à la question, n'ajoute presque rien à ce qu'avoit écrit Adam Schrag dix ans auparavant. Jean Stohr, dans une thèse soutenue en 1666 (3), avoue que Guttenberg fut le maître, le propriétaire de la première imprimerie; mais il prétend que Mentelin fut le premier typographe: il distingue de Guttenberg, l'ouvrier Genssfleich, qui, après avoir volé Mentelin,

(1) *Conciones tres sacræ eucharisticæ in memoriam præstantissimæ artis typographicæ, anno 1440, divino instinctu Argentorati inventæ*, à Jo. Schmidio. Trois sermons, traduits de l'allemand en latin par Boeckler, dans Wolf, t. II, p. 58-165.

Jo. Henr. Boeckleri *Oratio habita kal. oct. anno 1640, in quâ de typographiæ Argentorati inventæ divinitate et fatis, seculari pietate disseritur.* Harangue imprimée à la suite de celles de Schmid, à Strasbourg, 1654, in-8°; et dans Wolf, t. II, pag. 166-188.

(2) Jacobi Menteli *De vera typographiæ origine parænesis.* Parisiis, Ballard, 1650, in-4°. * P. 252 et suiv.

(3) Dans Wolf, t. II, p. 456-494.

alla s'établir à Mayence vers 1450. Je ne dirai rien de la dissertation de Moller en 1692 (1), de la thèse de Schroedter en 1697 (2), productions scolastiques, assez ridicules pour avoir contribué au discrédit de l'opinion qu'on y énonce en faveur de Mentelin, Depuis lors du moins, le système qui consiste à dire que Guttenberg publia ses plus anciennes éditions à Strasbourg, a prévalu parmi les Strasbourgeois.

Dès 1689, ce système avoit été désigné comme le plus probable par Norrman, professeur à Upsal (3); mais, en 1700, il fut développé par Tentzel (4), qui réfuta l'opinion de Schrag aussi bien que celle de Scri-

(1) Dan. Guill. Molleri *Dissertatio de typographiá.* Altorfii, 1692, in-4°. — Réimprimée à Nuremberg en 1727, in-4°. — Moller dit qu'en recherchant l'origine de l'imprimerie, il faut soigneusement distinguer *inter absolutè sive simpliciter, et inter respectivè sive secundùm quid;* cela veut dire ici : entre les premiers essais de l'art et ses progrès.

(2) Dans Wolf, t. II, p. 614-632. Il s'agit dans cette thèse du nom de l'imprimerie, de son existence, de son essence, de sa cause efficiente première qui est Dieu, de sa cause efficiente seconde qui est Mentelin à Strasbourg; de ses causes matérielles, *ex quâ, in quâ, circa quam*, etc.

(3) *Dissertatio academica de renascentis litteraturæ ministrâ typographiâ.* Dans Wolf, t. II, p. 550-594.

(4) *Dissertatio de inventione artis typographicæ in Germaniâ, à Wilhelmo Ern. Tentzelio;* traduite de l'allemand en latin par Klefeker, dans Wolf., t. II, p. 645-700.

verius, en opposant sur-tout à l'une et à l'autre l'autorité de Trithème. Tentzel parle d'ailleurs de Guttenberg comme d'un Strasbourgeois qui créa dans Strasbourg, en 1440, l'art qu'il alla, vers 1450, perfectionner à Mayence. On retrouve la plupart de ces idées dans une dissertation très prolixe que Paulus Pater fit paroître en 1710 (1). Ce fut, selon ce dernier auteur, par les conseils du mathématicien Muller (Regiomontanus), que Guttenberg, né à Strasbourg, consacra dans cette même ville son riche patrimoine à des entreprises typographiques : depuis il eut à Mayence, pour associé, Jean Fust, auquel Paulus Pater et Tentzel donnent le surnom de Genssfleich. Paulus Pater déclare de plus avoir vu, dans sa jeunesse, quelques uns des caractères de bois dont Guttenberg et Fust avoient fait usage avant d'avoir imaginé les caractères de fonte.

Schœpflin communiqua, en 1741, à l'académie des inscriptions et belles-lettres (2) une dissertation où il distingue, dans l'histoire des premiers temps de l'imprimerie, deux époques : l'une, depuis 1440 jus-

---

(1) *De Germaniæ miraculo optimo, maximo, typis litterarum earumque differentiis, dissertatio, quâ simul artis typographicæ universam rationem explicat Paulus Pater.* Lipsiæ, Gleditsch, 1710, in-4°.

(2) *Mémoires de l'académ. des inscript.*, t. XVII, in-4°, pag. 762-786.

qu'en 1450, l'autre depuis 1450 jusqu'en 1460. Dans la première époque, Guttenberg est à Strasbourg, il y invente l'art typographique; il imprime le *Soliloquium Hugonis*, le livre *De miseriâ humanâ*, etc. (1). Dans la seconde, il travaille à Mayence avec Fust et Schœffer. Schœpflin, lorsqu'il écrivoit ce mémoire, n'avoit point encore découvert les pièces du procès de Guttenberg à Strasbourg, en 1439 (2). Lorsqu'il les eut trouvées, il fit un livre (3). Là, après avoir accordé à la ville de Harlem et à Laurent Coster l'invention des planches de bois, à Mayence et à Schœffer l'invention des caractères de fonte, il revendique pour Guttenberg et pour Strasbourg celle des caractères mobiles de bois, et par conséquent les plus anciens produits de la typographie proprement dite. Il n'exige plus, à la vérité, que l'on regarde comme des éditions de Guttenberg lui-même celles que je rappelois tout à l'heure : il permet de les attribuer aux presses de Mentel ou d'Eggesteyn, après 1444, pourvu cependant qu'on les considère comme strasbourgeoises. Nous avons vu que ces éditions ne sont pas si anciennes, et que la plupart ont été publiées en d'autres villes.

---

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 333.

(2) *Voyez* ci-dessus, p. 339.

(3) *Vindiciæ typographicæ*. Argentorati, Bauer, 1760, in-4°

Schœpflin n'est pas plus heureux en conjectures, lorsqu'il dit qu'en 1455, après la rupture de la société de Fust et de Guttenberg, ce dernier se retira dans la ville de Harlem, et y demeura dix ans. Les pièces que nous avons parcourues (1) prouvent qu'il continua d'habiter Mayence jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'en 1468.

Sur ce dernier point et sur quelques autres, les opinions de Schœpflin sont abandonnées, combattues même dans un ouvrage récent, où l'on adopte d'ailleurs les principales idées de son système. Quoique cet ouvrage ne soit qu'un simple programme (2), on y trouve une chronologie raisonnée de la vie de Guttenberg durant les soixante-six premières années du XVe siècle, précédée de l'indication des pièces justificatives, et du texte même de celles dont la découverte est récente. L'auteur de cet excellent précis, le savant Oberlin, croit que Guttenberg a publié à Strasbourg quelques éditions exécutées, soit avec des caractères mobiles de bois, soit avec des caractères de fonte, soit peut-être même avec les caractères que Méerman appelle *sculpto-fusi*. Mais quelles sont ces

---

(1) *Voyez* ci-dessus, p. 340-341.

(2) *Exercice public de bibliographie*, ou *Essai d'Annales de la vie de Guttenberg*, par Jacq. Oberlin. Strasbourg, an IX, in-8°. A Paris, chez Treuttel et Koënig.

éditions ? Le citoyen Oberlin s'abstient de les désigner, et par-là, ce me semble, il laisse subsister presque tous les doutes que l'on a élevés contre le système qu'il embrasse.

Que Mayence ait vu naître l'imprimerie, c'est l'opinion la plus commune : mais ceux qui la soutiennent ne sont d'accord ni sur l'époque, ni sur l'auteur de cette invention. Quelle est, depuis 1440 jusqu'en 1457, la véritable date de son origine ? Le créateur de l'art est-il Guttenberg, ou Fust, ou Schœffer ? Y ont-ils contribué tous trois ? et quelle part chacun d'eux y a-t-il prise ? Les noms de Guttenberg et de Genssfleich appartiennent-ils à deux hommes, ou à un seul ? et celui-là étoit-il né à Mayence ou à Strasbourg ? Etoit-il gentilhomme ou valet, artiste ou prêteur de fonds ? Jean ou Pierre Fust ou Fusth étoit-il orfèvre ou libraire ? s'appeloit-il aussi Gusman, ou bien est-ce lui qu'il faut surnommer Genssfleich ? Est-ce lui encore qu'il faut reconnoître dans le fabuleux personnage, célèbre sous le nom du magicien Fauste (1) ? Schœffer étoit-il pâtre ou clerc ? devint-il gendre de

(1) « Fauste, prétendu magicien (dit Prosper Marchand, *Dict.* « *histor.*, t. I, p. 249), personnage imaginaire dont il seroit tout-à-fait « ridicule de se souvenir ici, si quelques savans ne s'étoient imaginé « reconnoître sous ce nom le fameux Jean Fust de Mayence, ainsi « défiguré par les moines, en haine de ce qu'il avoit inventé l'imprime-

Guttenberg ou de Fust? n'y eut-il dans cette première imprimerie qu'un seul Schœffer? ou faut-il en distinguer deux, l'un ecclésiastique et l'autre laïc? Quels ont été les premiers procédés de l'inventeur ou des inventeurs? a-t-il ou ont-ils d'abord employé des planches fixes, ou des caractères mobiles de bois? a-t-on fait ensuite usage de caractères métalliques taillés, ou de tiges fondues sur lesquelles on gravoit la lettre? ou bien a-t-on passé immédiatement des caractères mobiles de bois aux caractères de fonte, tels que nous les employons aujourd'hui? ce genre de caractère a-t-il été inventé ou seulement perfectionné par Schœffer? quels livres enfin sont sortis les premiers des presses de Mayence? par qui, quand et comment ont-ils été imprimés? Ces questions, sans doute, ne sont pas toutes également problématiques, ni toutes également importantes; mais il n'en est aucune qui ne soit résolue de différentes manières dans les divers écrits publiés depuis 1600 jusqu'en 1802,

---

« rie, et si divers autres n'avoient pris soin de réfuter très sérieusement « une imagination si extraordinaire. »

Voy. Jo. Conr. Durrii *Epistola Johanne Fausto*, dans les *Aménités littéraires* de Schelhorne, t. V, p. 50-80. — Zetzneri *Schediasma de Fausto præstigiatore ex Joh. Fausto à quibusdam ficto.* — Georgii Neumanni *Dissert. historica de Fausto præstigiatore*, 1711, in-4°, etc.

par ceux mêmes qui s'accordent d'ailleurs à faire de Mayence le berceau de l'imprimerie.

Au commencement du XVIIe siècle, Henri Salmuth (1) a déclaré Jean Fust le véritable inventeur de cet art. Il a prétendu que ce Fust, après avoir, vers 1440, imprimé un Abécédaire et un Donat, au moyen de colonnes ou de planches de bois, avoit ensuite employé des caractères mobiles, jusqu'à ce qu'un de ses ouvriers, Pierre Schœffer, en fondît de métalliques. Pour Guttenberg, ce n'étoit, selon Salmuth, qu'un homme opulent et avide, qui, dans l'espoir d'un gain considérable, associa une partie de ses fonds à l'industrie de Fust, et manqua bientôt après à ses engagemens; ce qui occasionna, en 1455, un procès entre eux, et la rupture de leur société.

Naudé, en 1630 (2), exprime ainsi l'opinion à laquelle il s'arrête, après en avoir discuté quelques autres : « L'honneur de cette merveilleuse invention « se doit, sans conteste, rapporter à Jean Gutten- « berg *de la ville de Strasbourg* : lequel ayant tâ- « ché, quoiqu'en vain, de la faire réussir en sa per-

---

(1) Commentaire sur le titre 3 du livre II de Pancirolle, *De rebus memorabilibus*. Les premières éditions du *Commentaire de Salmuth sur Pancirolle* sont de 1600, 1606, 1612, in-8°.

(2) Chap. 7 de l'*Addition à l'histoire de Louis XI*. Paris, Targa, 1630, in-8°.

« fection en ladite ville, se transporta enfin à celle de
« Mayence, où il demeura tout le reste de ses jours,
« y ayant obtenu le droit de bourgeoisie; d'où vient
« qu'il est appelé *Moguntinus* dans beaucoup d'au-
« teurs, et même en l'inscription qui fut mise, l'an
« 1507, sur la maison où il avoit demeuré en ladite
« ville (1). Or, s'étant ainsi établi à Mayence, il con-
« tinua de travailler à l'accomplissement de cette
« sienne entreprise; mais avec de si grands frais, que,
« ne les pouvant seul supporter, il fut contraint de
« s'associer avec un libraire de la même ville, qui
« s'appeloit Jean Faust ou Fust; lequel, assisté d'un
« sien parent nommé Pierre Schœffer de Gernsheim,
« ou Opilio, qui trouva le premier les poinçons et
« matrices, mit enfin cet art en pratique. »

Mallinckrot, dans un ouvrage publié en 1640 (2), s'attache sur-tout à revendiquer pour la ville de Mayence l'origine de l'imprimerie. Du reste, il ne décide rien entre Guttenberg *strasbourgeois*, Fust et Schœffer, ou plutôt il les nomme tous trois comme inventeurs.

---

(1) *Joanni Guttembergensi Moguntino, qui primus omnium litteras ære imprimendas invenit, hâc arte de orbe toto benè merenti, Ivo vintigensis hoc saxum pro monumento posuit.*

(2) *De ortu ac progressu artis typograph. dissertatio historica, à Bernardo Mallinckrot*; Coloniæ Agripp. Kinchius, 1640, in-4°.

En 1689, Lacaille (1) répéta ce que Naudé avoit écrit ; et lorsque Chevillier eut encore, en 1694 (2), embrassé la même opinion, en la fortifiant du témoignage nouvellement connu de Trithème (3), elle demeura établie en France durant plus de cinquante ans. Guttenberg y fut, *sans conteste*, célébré comme inventeur. Du reste, Chevillier donne pour le plus ancien livre imprimé une Bible latine sans date, qu'il croit publiée vers 1450.

Cependant, dès le commencement du dix-huitième siècle, quelques écrivains étrangers adoptèrent d'autres systèmes. Maittaire, par exemple, en 1719 (4), mit sur une même ligne Fust, Guttenberg et Schœffer; il les désigna tous trois comme étant les premiers ou entre les premiers imprimeurs; car il ne voyoit là rien de très certain. Il ajoutoit que leur société ayant été rompue en 1455, Guttenberg s'étoit retiré d'abord à Strasbourg, puis à Harlem, où il avoit eu pour ouvrier ce Corsellis qui fut attiré à Oxford en 1459 (5).

(1) *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, par Lacaille. Paris, 1689, in-4°.

(2) *L'origine de l'imprimerie de Paris*, dissertation historique et critique par André Chevillier, Paris, Delaulne, 1694, in-4°.

(3) La seconde partie des *Annales hirsaugienses* fut imprimée pour la première fois en 1690.

(4) *Annal. typograph.* t. I. Hagæ-Com. 1719, in-4°.

(5) *Voyez* ci-dessus, p. 353.

Maittaire conjecturoit au surplus que l'imprimerie avoit commencé en 1440, et qu'après avoir employé des planches sculptées, on s'étoit servi de caractères mobiles de bois et enfin de caractères de fonte.

Palmer reproduisit, en 1732 (1); l'opinion de Salmuth : il ne vit dans Guttenberg qu'un prêteur d'argent et un associé de mauvaise foi, dont le nom d'ailleurs n'est joint, dans la souscription d'aucun livre, aux noms des deux véritables inventeurs, Fust et Schœffer. Palmer fixe à l'année 1440 l'origine de l'imprimerie ; il place l'invention des caractères de fonte entre 1440 et 1450 ; il donne pour la plus ancienne production typographique aujourd'hui subsistante une Bible non datée, mais imprimée, dit-il, vers 1455. En transcrivant ce que raconte de Corsellis la chronique citée par Atkyns, Palmer élève quelques doutes sur ce reçit (2), et s'en tient à dire qu'au moins, en 1468,

(1) *History of printing*, by Palmer. London, 1732, in-4°.

(2) *Neither Atkyns nor his nameless friend pretend to have seen the original, much less to have compared the copy with it. — They give no account when and by whom this chronicle was written, and how it was bequeathed to the Lambeth library. — No author, that I know of, besides Atkyns, mentions this chronicle in Lambeth library, except those who quote it from him..... — It is not to be found there now ; for the earl of Pembroke assured me that he employed a person for some time to search for it, but in vain. — It gives an account of some particulars altogether inconsistent with the more authentic accounts which we are now masters of,*

on imprimoit à Oxford ; ce qui même a été fort contesté depuis par les écrivains anglais plus recommandables que Palmer (1).

---

with respect to the circumstances of the first discovery of the art ; so that we may suppose , that , whoever the author was , he has taken some part of his account from common report , and from the Dutch , wo have laid claim to this invention.... etc. (Book. III. c. I.)

(1) On peut distinguer chez les écrivains anglais trois opinions sur l'introduction de l'art typographique dans leur pays.

Les uns , comme Atkyns (*Orig. and growth of printing.* London , 1664, in-4°), admettent le récit de la chronique manuscrite tel qu'on l'a vu ci-dessus , p. 353.

Les autres , comme Palmer , sans affirmer la vérité de ce récit , ou même en le révoquant en doute , soutiennent qu'on a imprimé à Oxford, en 1468 , un in-8° intitulé : *Sancti Jeronimi expositio in symbolum Apostolorum ad papam Laurentium ;* ouvrage de Ruffin , attribué à Jérôme dans l'édition qui porte en effet la date 1468 , 17 décembre , à Oxford.

Lewis (*Caxtoni vita*, 1713); Middleton (*Dissert. concern. the orig. of printing in England*, p. 321-372 , du t. V, de ses œuvres mêlées , London , 1755 , in-8°) , et plusieurs autres , sont persuadés que cette date est erronée , qu'on a mis 1468 au lieu de 1478 , et que le véritable fondateur de la typographie anglaise fut Guillaume Caxton , qui imprima en 1474 , à Westminster , *The game of the chess* , in-fol. ; traduction anglaise du livre de Jacques de Cessoles, sur le jeu des échecs, faite par l'imprimeur Caxton lui-même.

L'ouvrage le plus étendu que nous ayons sur l'histoire de l'imprimerie dans les îles britanniques , est celui qui a été commencé par Joseph Ames, et augmenté par Will. Herbert; il est intitulé : *Typographical antiquities* , or *An Account of the origin and progress of printing in Great Britain and Ireland*, etc. London , Payne, etc. 1785-1790, 3 vol. in-4°. Ames et Herbert s'abstiennent de prononcer

Dans une histoire de l'imprimerie, publiée en 1740 (1), Prosper Marchand, conformément à l'opinion qui, comme j'ai dit, dominoit alors parmi les écrivains français, nous raconte fort au long comment Guttenberg, vers 1440, imagina chez les Strasbourgeois, et perfectionna chez les Mayençais l'art typographique. Cet art, selon Prosper Marchand, ne consista long-temps qu'à graver des lettres à rebours et en relief sur des planches de bois : c'est de cette manière que, peu avant 1450, Guttenberg, aidé de Meydinbach et de Fust, imprima un *Abécédaire*, un *Donat*, même un *Catholicon*. Entre ces planches et les caractères métalliques, Marchand n'admet point les caractères mobiles de bois ; il pense même que ces premiers artistes n'ont pu rien exécuter avec des caractères mobiles de métal, tant qu'ils n'ont su que les sculpter : c'est avec des caractères fondus par le pro-

entre les systèmes que je viens d'exposer : c'est toutefois Caxton qu'ils semblent reconnoître aussi pour le fondateur de l'imprimerie en Angleterre. Ils rappellent les éditions qu'il avoit d'abord données à Cologne, et commencent ensuite leur catalogue des éditions anglaises par celle de la traduction du jeu des échecs en 1474. Lorsqu'à l'article d'Oxford ils parlent de l'*Expositio in symbolum*, datée 1468, ils se contentent de rendre compte des diverses opinions sur cette date. Mais ils paroissent peu disposés à croire ce qu'on raconte de Corsellis.

(1) *Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie*, par Pr. Marchand. La Haye, 1740, in-4°.

cédé qu'inventa Schœffer, qu'ils commencèrent leur plus ancienne Bible, vers 1450. L'auteur de l'histoire de l'imprimerie ne prononce rien sur la patrie de Guttenberg : il laisse indécises beaucoup d'autres questions, ou contredit lui-même les réponses qu'il y fait. L'érudition est le mérite ou le caractère principal de ce livre : elle déborde dans l'ouvrage même, dans les notes, dans les remarques sur les notes, dans les additions, dans les observations sur les pièces justificatives ; mais les résultats de tant de citations ne sont ni précis ni invariables.

Schwarz écrivoit aussi en 1740 des dissertations sur l'origine de l'imprimerie (1). Dans la première, il cite les pièces du procès entre Guttenberg et Fust, la lettre de Conrad Humery ; la chronique publiée à Rome chez Philippe de Lignamine, et celle de Palmer de Pise. De ces autorités, Schwarz conclut que Guttenberg étoit noble et Mayençais ; qu'il imprimoit avant 1449, époque de la formation de sa société avec Fust ; que ce Fust n'a contribué aux progrès de l'art typographique que par ses conseils et par son ar-

(1) *Primaria quædam documenta de origine typographiæ*, auctore Chr. Gott. Schwarz. Altorfii, 1740, in-4° : cet ouvrage a été réimprimé en 1793, à Nuremberg, dans un volume in-4° qui contient d'autres écrits du même auteur, et qui est intitulé : *Chr. Gott. Schwarz opuscula quædam academica.*

gent ; que Schœffer, clerc du diocèse de Mayence, qui inventa des caractères de fonte, n'est pas le même que Schœffer de Gernsheym, simple ouvrier et laïc, marié à Fusthine ; qu'enfin Guttenberg est mort avant le 25 février 1468. Les mêmes conséquences résultent, dans la seconde dissertation, de l'examen qu'y fait Schwarz des premières éditions de Mayence ; mais il en conclut de plus que Guttenberg continua d'imprimer dans cette ville après la rupture de la société avec Fust. C'est aux presses de Guttenberg qu'il attribue, par exemple, le *Catholicon* de 1460, dont la souscription ne nomme aucun imprimeur. La troisième dissertation de Schwarz confirme les résultats des deux autres par divers détails sur les premières imprimeries de l'Italie et de l'Allemagne (1).

Un autre système a été développé par Fournier dans les quatre ouvrages qu'il a fait paroître depuis 1758 jusqu'en 1761 (2). Il prétend que Guttenberg

(1) Le *Jubilé typographique* de 1740 a produit plusieurs autres dissertations qui n'ajoutent rien à ce que nous avons vu jusqu'ici. Telles sont les *Remarques* d'Engel adressées au *Journal helvétique*, juillet 1741 ; la *Défense de Guttenberg*, par Kohler ; la *Typographia jubilans* de Fred. Chr. Lesser ; diverses pièces de Chr. Munden, de Klettemberg, de Schlotzhaver, recueillies dans un vol. in-12, à Francfort, en 1741, etc.

(2) *Dissert. sur l'orig. et les progrès de l'art de graver en bois.* Paris, Barbou, 1758. — *De l'orig. et des product. de l'imp. primitive en*

n'est point l'inventeur de l'imprimerie ; mais il le prétend par des motifs qui pourroient être employés à soutenir l'opinion contraire. Cela vient de ce qu'il définit la typographie, proprement dite, tout autrement que la plupart des écrivains. Il la distingue de la *taille de bois*, nom générique sous lequel il comprend les planches de bois fixes et les caractères mobiles de la même matière ; c'est dans les caractères de fonte qu'il fait consister la typographie. D'après ces définitions peu ordinaires, et que d'ailleurs il n'expose peut-être ni assez nettement ni assez tôt, il soutient, 1° que, long-temps avant Guttenberg, la taille de bois avoit été employée à l'impression des images et des inscriptions qui les accompagnoient ; 2° que Guttenberg, durant son séjour à Strasbourg, essaya d'appliquer cet art à l'impression des livres ; 3° que, de retour à Mayence, sa patrie, il imprima d'abord, au moyen de tailles sculptées et solides, le *Donat* et le *Catholicon* (1) ; 4° qu'ensuite Guttenberg et Fust *imaginèrent de séparer les lettres en les sciant sur le bois, afin de pouvoir en varier la composition ;* 5° que, par cette seconde espèce de

---

taille de bois. Ibid. 1759. — *Observat. sur les* Vindiciæ typograph. de Schœpflin. Ibid. 1760. — *Remarques*, etc. *pour servir de suite au* Traité de l'orig. de l'imprim. *Ibid.* 1761, in-8°.

(1) C'est du *Catholicon* de Jean Balbi que parle ici Fournier.

taille de bois, ils donnèrent deux éditions de la Bible, dont la première fut entreprise vers 1450; 6° qu'après la rupture de la société entre Fust et Guttenberg, il s'en forma une autre entre Fust et Schœffer, qui imprimèrent avec des caractères mobiles de bois les *Psautiers* de 1457 et 1459; 7° enfin, que Schœffer inventa, vers 1458, la typographie véritable, c'est-à-dire, les caractères de fonte, dont les premiers fruits furent le *Durandi rationale* de 1459, et le *Catholicon*, qui, commencé avant le *Durand*, ne fut achevé qu'en 1460.

Quoiqu'on pût contester à Fournier ses définitions, plusieurs de ses conjectures (1), et même quelques-uns des faits qu'il avance (2), son système, fort prôné au moment de sa publication (3), avoit fait une sorte de fortune, lorsqu'en 1771 il fut renversé par Heinecke (4), qui y substitua le récit dont je vais donner un abrégé.

---

(1) Par exemple, que la première *Bible* sans date et les deux premiers *Psautiers* soient en caractères mobiles *de bois*....

(2) Par exemple, que Guttenberg ait imprimé un *Catholicon* de Jean Balbi avant la première *Bible* sans date; que Guttenberg et Fust aient donné deux éditions non datées de la *Bible*.... Il est aussi fort douteux que le *Catholicon* de 1460 soit de Fust et de Schœffer.

(3) *Journal des Savans*, 1758, p. 479; 1759, p. 709, etc.

(4) *Idée générale d'une collection complète d'estampes.* Leipsick, etc. 1771, in-8°.

Les cartiers sont les premiers qui aient exécuté des sujets historiques, entremêlés de textes, le tout gravé sur des tables de bois. Guttenberg, en considérant leurs ouvrages, imagina que si l'on tailloit chaque lettre séparément, on pourroit, avec les mêmes caractères, imprimer successivement tout ce qu'on voudroit. Il s'occupa si sérieusement de cette entreprise, qu'il y dépensa tout son bien et celui de ses associés à Strasbourg, sans jamais venir à bout d'imprimer une seule feuille nette et lisible. Il falloit régler avec justesse les dimensions de toutes ces tiges, percer chaque lettre d'un trou, faire passer un fil dans les trous de toutes les lettres d'une même ligne, contenir ensuite toutes les lignes avec un châssis et des vis : chacune de ces opérations présentoit beaucoup de difficultés, et obtenoit fort peu de succès. Obligé, par le mauvais état de ses affaires, de quitter la ville de Strasbourg, Guttenberg vint à Mayence, et y continua son entreprise avec Jean Fust. Ils commencèrent par un *Donat*, ou *Vocabulaire*, ou *Catholicon*, car ces trois noms ne désignent vraisemblablement qu'un même ouvrage; mais comment fut-il exécuté? avec des tables de bois sans nul doute; car on en possède encore quelques-unes. Ce n'est pas que la recherche d'un autre procédé n'occupât toujours Guttenberg et Fust; mais, ni les lettres mobiles de bois, ni les

caractères mobiles de métal, sculptés, façonnés au couteau, amollis au feu, ne purent jamais leur servir à l'impression d'un seul livre. Après avoir donc perdu beaucoup de temps et d'argent dans ces essais, Fust, peut-être avec l'aide de Pierre Schœffer, imagina enfin les poinçons et les matrices pour fondre des lettres de métal. Le premier fruit de cette invention fut la Bible latine qui parut entre 1450 et 1452. Elle fut suivie des Lettres de Nicolas V, des Statuts de Mayence, enfin du Psautier, en 1457.

Un supplément à l'histoire de l'imprimerie, de Prosper Marchand, supplément dont la première édition est de 1773, et la seconde de 1775 (1), a pour auteur Mercier, abbé de Saint-Léger. Ce savant bibliographe a évité d'énoncer dans cet ouvrage une opinion bien formelle sur l'origine de l'imprimerie : cependant si l'on rassemble un certain nombre des observations critiques dont il a composé ce supplément, on en pourra conclure qu'il trouvoit peu satisfaisant ce qui s'étoit dit en faveur de Harlem et de Strasbourg ; qu'il croyoit qu'après les planches fixes, on avoit employé des caractères mobiles de bois, et que ce second procédé avoit servi à l'impression des *Confessionalia* et d'un *Donat;* qu'il doutoit de la possibilité d'exécuter xylographiquement le volumi-

(1) Paris, Pierres, in-4°.

neux *Catholicon de* Jean Balbi ; qu'il regardoit comme la première édition de cet ouvrage celle qui porte la date de 1460, et qui est incontestablement faite avec des caractères de fonte ; que des caractères du même genre lui paroissoient avoir servi, non seulement pour les Psautiers de 1457 et 1459, mais antérieurement pour les lettres de Nicolas V ; que d'ailleurs il distinguoit, comme Méerman, deux frères Genssfleich : l'ancien, qui n'avoit point habité Strasbourg, et le jeune, dit Guttenberg, qui, de Strasbourg, où il s'étoit retiré avant 1439, vint, en 1445, rejoindre son aîné à Mayence, dans la maison de Zumjungen.

Würdtwein, au contraire, dans sa *Bibliothèque* (1) *mayençaise*, publiée en 1789, ne reconnoît qu'un seul Jean Genssfleich, autrement dit ou Guttenberg ou Sorgelock. Il pense que ces trois noms appartiennent à un même homme né à Mayence, non à Strasbourg, et auquel on doit les premières productions typographiques. L'auteur ne met point au nombre de ses productions l'édition chimérique du *Doctrinal* d'Alexandre *de Villâ Dei*, citée par Adrianus Junius. Il s'arrête peu au *Donat*, à la *Table abécédaire* et aux autres ouvrages qu'on dit

(1) *Bibliotheca Moguntina*, à Steph. Alex. Würdtwein, Augustæ-Vindelic. Bugler, 1789, in-4°.

exécutés au moyen des planches de bois. Le premier livre imprimé avec des caractères mobiles ou de bois ou de métal, lui paroît être la Bible sans date, commencée en 1450.

M. Lambinet (1) doit être mis au nombre de ceux qui attribuent à la ville de Mayence les premières productions de la véritable typographie. Il dit, à la vérité, que Strasbourg est le berceau de cet art; mais tout ce qu'il entend par là, c'est que Guttenberg fit dans cette ville ses premiers essais et y conçut même l'idée des caractères mobiles : d'ailleurs il pense que ces tentatives y furent infructueuses, il ne les reconnoît dans aucune édition aujourd'hui subsistante; il trouve de l'obscurité dans les actes du procès de 1439; il ne sait si les *formes* dont ces actes font mention étoient solides, ou composées d'élémens mobiles, et, dans le dernier cas, si ces élémens étoient de bois ou de métal; il soutient de plus contre Schœpflin, que Guttenberg, retournant, en 1445, à Mayence, ne laissa dans Strasbourg ni presses ni élèves; il donne une date bien moins ancienne aux éditions de Mentelin et d'Eggeystein. M. Lambinet ajoute qu'à Mayence Guttenberg, Fust son associé, et quelques autres, *commencèrent*

(1) *Recherches sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissemens dans la Belgique*, Bruxelles, an 7, in-8°, refondues dans cette seconde édition.

par imprimer en caractères fixes, gravés sur des planches de bois, un Vocabulaire latin *ou* Catholicon, *qui n'étoit que la grammaire abrégée qu'on appelle aussi* Donat : il n'admet aucune production intermédiaire entre cet opuscule et le Psautier de 1457, premier fruit, selon lui, des caractères de fonte ; il ne veut attribuer à la société de Guttenberg et de Fust aucune des Bibles sans date (1), et il conjecture que la lettre de Nicolas V a été imprimée plus tard que Schelhorn, Breitkof, Haerbelin, Heinecke et Méerman ne l'ont cru. Au surplus, il pense, avec plusieurs autres bibliographes, qu'après 1455, il y eut deux imprimeries à Mayence : celle de Fust et Schœffer, qui produisit deux Psautiers, le *Durand* de 1459, etc. ; et celle de Guttenberg, à laquelle il rapporte le *Catholicon* de 1460. L'exposition de ce système est précédée, dans l'ouvrage de M. Lambinet, de plusieurs recherches sur la gravure en relief et en creux chez les anciens, sur l'imprimerie par tables fixes chez les Chinois, sur les cartes à jouer fabriquées en Allemagne et en France au quatorzième siècle, et sur les premiers livres avec figures.

(1) Cette opinion particulière contredit à la fois le témoignage de Trithème, une tradition constante, et les résultats de beaucoup de recherches bibliographiques. * *Bible.* P. 130-135. *Donat.* P. 104. *Lettres de Nicolas V.* P. 122.

L'auteur traite de fables tout ce qu'on a dit de Laurent Coster. « Il n'existe, dit-il, aucune preuve que « ce personnage ait été graveur, sculpteur, imprimeur, et il est même douteux qu'il ait été cartier ou « faiseur d'images. »

Enfin, il vient d'être publié, en l'honneur de la ville de Mayence, un très estimable *Essai sur les monumens typographiques de Guttenberg.* L'auteur, M. Fischer, en adoptant la plupart des idées de M. Lambinet, en rejette expressément quelques unes, et sur-tout celle qui concerne la première Bible non datée. Il ne doute point que cette Bible, l'un des plus anciens produits des caractères de fonte, ne soit due aux presses des associés Guttenberg et Fust.

Parmi les systèmes qui tendent à placer le berceau de l'imprimerie ailleurs qu'à Mayence, Strasbourg et Harlem, on distingue celui de Desroches, secrétaire de l'académie de Bruxelles (1). Desroches a trouvé, dans le recueil des privilèges d'une confrérie de Saint-Luc, à Anvers, un acte émané du sénat de cette ville, le 22 juillet 1442, acte où les *printers* sont mis au nombre des artistes qui composent cette confrérie. Or, dans la langue belgique du quinzième

(1) *Mémoires de l'Acad. de Bruxelles*, t. I, p. 513, 1780, in-4°. *Voy.* tom. II, art. *Anvers*.

siècle, le mot *printer* signifie imprimeur de livres: c'est en ce sens que l'emploient plusieurs autres actes contemporains. L'auteur cite aussi une chronique manuscrite de Brabant, commencée en 1318, finie en 1530, dans laquelle, sous le règne de Jean II, duc de Brabant, mort en 1312, il est question d'un Louis de Valbeke, inventeur de l'art d'imprimer; inventeur, ajoute Desroches, non des caractères de fonte qu'on doit à Schœffer, non des caractères métalliques sculptés qu'on peut attribuer à Guttenberg, à Fust ou à Mentel, mais de l'imprimerie en bois, tant par estampes que par types isolés. Pour Laurent de Harlem, il n'inventa rien, selon Desroches, qui rassemble ici beaucoup de preuves négatives contre l'opinion de Méerman. L'académicien de Bruxelles conclut que c'est à Louis de Valbeke et à ses élèves immédiats que nous devons les premiers livres avec figures, les plus anciens *Donats*, les plus anciens livrets d'église et d'école. Si vous lui dites que les auteurs du quatorzième siècle n'en parlent pas, il répond que des productions si chétives ne devoient pas exciter leur attention; les savans connoissoient à peine l'existence d'un art naissant, incapable encore de leur rendre d'importans services, et qui ne satisfaisoit qu'aux goûts du peuple et aux besoins des enfans. Voilà comment, selon Desroches, l'imprimerie,

même en caractères mobiles, auroit été inventée et ignorée au quatorzième siècle.

Cette opinion est absolument dénuée de preuves en ce qui concerne la mobilité des types : mais sur les autres points elle n'a été peut-être que bien foiblement réfutée par Ghesquière (1). Il est fort possible que Louis de Valbeke ait en effet imprimé, au quatorzième siècle, des cartes, des et même des images accompagnées de quelques textes; et rien sur-tout n'empêche que, dans un acte de 1442, le mot *printers* ne signifie des imprimeurs (2) en planches solides.

En réfutant Desroches, Ghesquière propose lui-

(1) Dans l'*Esprit des journaux*, juin 1779, p. 232. — Breitkopf a publié aussi en 1779, contre le système de Desroches, des observations qui doivent être développées dans un ouvrage qu'il a laissé sur l'histoire de l'imprimerie, et dont la publication est encore attendue. *Voyez* aussi Lambinet, Tom. II, art. *Anvers*.

(2) Mercier de Saint-Léger a relevé dans l'*Esprit des journaux*, novembre 1779, p. 256, plusieurs erreurs de Ghesquière; mais avant de les réfuter il dit que cet écrivain a *démontré victorieusement que les printers n'étoient point imprimeurs*. J'avoue que je n'ai vu dans la lettre de Ghesquière aucune démonstration. Il faut d'ailleurs s'entendre sur le sens du mot *imprimer*, qui peut s'appliquer sans doute à d'autres procédés qu'à l'emploi des caractères mobiles. *Printers* est traduit par *imprimeurs sur bois* dans les *Recherches* de M. Van Praet *sur Colard Mansion*. (*Esprit des journaux*, février 1780, p. 231.)

même (1) un système non moins singulier. Il prétend que, dès 1445, on vendoit à Bruges des livres *jetés en moule* (2), tels que le *Doctrinale* (3), le *Liber faceti* (4), et il ajoute que, vers 1450, Jean Brit ou Briton fit paroître dans la même ville un in-4° de soixante pages (5), imprimé en caractères de fonte.

---

(1) *Esprit des journaux*, juin 1779, et avril 1780, p. 221.

(2) *Getés en molle*, *mis en molle*, *escripts en molle*, *mollés*, mots employés dans plusieurs chroniques et dans quelques souscriptions d'éditions du quinzième siècle pour dire *moulés*, *imprimés*; mais c'est à l'imprimerie tabellaire que toutes ces expressions ont été d'abord appliquées.

(3) Le *Doctrinal* mentionné comme acheté à Bruges, dans le *Mémorial* de l'abbé de Saint-Aubert, est, selon Ghesquière, le *Doctrinal de sapience* de Guy de Roye, ouvrage théologique assez épais. Mercier de Saint-Léger (*Esprit des journaux*, novembre 1779), prouve qu'il ne s'agit que de l'opuscule grammatical d'Alexandre de Villedieu, *Doctrinale puerorum*.

(4) *Liber faceti docens mores hominum.* Il ne paroît point du tout que l'abbé de Saint-Aubert ait fait acheter ce livret imprimé. Il est dit seulement dans son *Mémorial* qu'il paya la *fachon* de ce livre, que le maître d'école avoit fait faire en papier pour son élève ; ce qui, comme l'observe Mercier, n'a aucun rapport à l'imprimerie.

(5) Intitulé ainsi : « C'est cy la coppie des deux grands tableaux..... « attachiez au-dehors du chœur de l'église de N. D. de Terewane..... « pour l'instruction et doctrine des Xpiens..... laquelle doctrine fut « composée..... par Jehan Jarson (Gerson)..... et ce à la requête « de..... l'évêque de Terewane Mathieu Regnault, dont N. S. J. veuille « avoir l'ame. »

A la fin du livre on lit les six vers suivans :

Supposons, si l'on veut, qu'au milieu du quinzième siècle quelques livrets aient été vendus dans la ville de Bruges, du moins rien n'invite à les regarder comme des produits de l'imprimerie en caractères mobiles; ils n'appartiendroient qu'à l'imprimerie tabellaire. Quant à l'in-4° sans date de Jean Briton, où

Aspice præsentis scripturæ gratia quæ sit,
Confer opus opere : spectetur codice codex.
Respice quàm mundè, quàm tersè, quàmque decorè
Imprimit hoc civis Burgensis Brito Johannes,
Inveniens artem nullo monstrante mirandam
Instrumenta quoque non minùs laude stupenda.

« Qu'est-ce que ce volume? dit Mercier ; le voici, selon les apparen-« ces. A la demande de l'évêque de Térouanne, Jean Gerson composa « un écrit que le prélat fit transcrire en deux grands tableaux attachés en « dehors du chœur de son église. Jean de Brit, écrivain habile, copia « depuis ces deux tableaux, et au bas de sa copie il mit les six vers latins « dans lesquels il relève la beauté, l'élégance, la netteté de cette copie, « ajoutant qu'il a trouvé un art (d'écrire) et des instrumens (pour l'é-« criture) fort étonnans. Vint ensuite un imprimeur (vers 1478 ou plus « tard encore), qui mit sous presse cette belle copie de Jean de Brit, et « qui fit passer dans son édition les vers latins du manuscrit. »

Imprimit ne signifie pas toujours imprimerie proprement dite, et peut ne désigner que l'écriture. Parmi les exemples qu'on en donne, l'un des plus frappans est celui que Mercier tire d'un poëme adressé par César Malvicin à Spannochi, Siennois célèbre dans l'art de tracer de fort petits caractères, maître d'écriture de Charles IX et de Henri III ; on remarque dans ce poëme ces deux vers :

Quin alii in latam nequeunt traducere frontem,
Arte tuâ impressum *quod brevis unguis habet.*

est la preuve qu'il ait paru vers 1450? Il est infiniment plus vraisemblable qu'il a été publié vers 1478 seulement, non par Briton, qui n'étoit qu'un copiste (1), mais par un imprimeur qui aura transcrit la souscription d'un manuscrit dû à l'art de ce Briton de Bruges. On ne manque point d'exemples de ces souscriptions empruntées, qui ont passé ainsi des manuscrits aux imprimés, et quelquefois même des imprimés à des manuscrits postérieurs (2).

Après avoir parcouru tant d'opinions diverses, on est étonné, affligé même de l'incertitude qu'elles répandent sur des faits peu reculés, et qui sont d'ailleurs importans, puisqu'ils concernent l'origine d'un art dont l'influence est si vaste. Cependant les abrégés, les dictionnaires vont répétant *que Guttenberg inventa l'imprimerie à Mayence en* 1440 : aucun n'avertit que chaque mot de cette ligne n'est, après tout qu'une conjecture. Ils se transmettent comme une formule cet assemblage de circonstances, dont quelques-unes sont incompatibles; car nous

(1) On ne trouve le nom de Jean Briton dans la souscription d'aucune édition du quinzième siècle. Le fondateur de l'imprimerie à Bruges fut Colard Mansion (vers 1472.) *Voy.* tom. II, art. *Bruges*.

(2) Voyez la notice d'un manuscrit intitulé : *Tournois de la Gruthuse*, par M. Van Praet. (*Esprit des journaux*, octobre 1780, pag. 226.)

avons vu qu'en 1440 Guttenberg n'étoit point à Mayence. Combien de semblables lignes dans l'histoire! combien de ces résultats courts et commodes dont l'autorité s'ébranle lorsqu'on les discute ! Mais, dira-t-on, que deviendroient nos connoissances historiques, si, après en avoir retranché les mensonges bien reconnus, il falloit en exclure encore les à-peu-près, les traditions vagues et les vraisemblances?

Quoi qu'il en soit, si je dois dire quel est sur l'origine de l'imprimerie le système que je préfère, je désignerai celui de Heinecke, mais modifié à beaucoup d'égards, et sur-tout proposé comme une timide conjecture.

Voici au surplus comment je conçois la série des faits qui tiennent à l'histoire de l'imprimerie :

1° On sait que les anciens ont gravé en creux et en relief des figures et des caractères sur le bois, sur les écorces, sur les pierres, sur le marbre, sur les métaux. L'art monétaire qu'ils ont connu est sans doute très voisin de l'imprimerie, au moins tabellaire ; et l'on peut dire même qu'ils ont eu quelque idée des caractères mobiles (1). Il semble qu'il leur restoit assez

(1) Les transpositions et les renversemens de lettres que l'on remarque en certaines médailles, ont fait quelquefois conjecturer que les anciens se servoient de caractères séparés. J'ai transcrit ci-dessus, p. 315, le texte de Cicéron où l'idée de la mobilité des lettres semble exprimée:



peu de pas à faire pour arriver à la typographie ; mais ces pas en apparence si faciles, il ne les ont point faits ; enfin ils ont continué d'employer, pour la transcription et la propagation des livres, des moyens beaucoup moins commodes, moins rapides et moins sûrs.

2° Ceux qui recherchent dans les premiers siècles de l'ère vulgaire des essais de l'art d'imprimer, citent sur-tout le livre d'Ulphilas, conservé dans la bibliothèque d'Upsal. C'est une traduction des quatre évangiles en langue gothique, rédigée, dit-on, par Ulphilas, évêque des Goths, vers 370. Ce volume, souvent désigné sous le nom de *Codex argenteus*, présente des lettres d'or et d'argent tracées sur un vélin de couleur de pourpre. On l'avoit généralement considéré comme un manuscrit, lorsqu'en 1752, Ihre (1) prétendit qu'il étoit imprimé avec un fer chaud (2).

---

elle ne l'est peut-être pas moins dans Quintilien (*Inst. orat.* lib. I, cap. 1), lorsqu'il parle de lettres d'ivoire avec lesquelles les enfans peuvent apprendre à lire en se jouant : *Eburneas litterarum formas in lusum offerre.* Jérôme, dans sa lettre à Læta, dit aussi : *Fiant ei* (Paulæ) *litteræ vel buxeæ, vel eburneæ, et suis nominibus appellentur. Ludat in eis, ut et lusus ipse eruditio fiat*, etc. * P. 47.

(1) *Ulphilas illustratus*, à Joh. Ihre. Holmiæ, 1752; Upsaliæ, 1755, dissert. duæ, in-4°. * Pag. 26.

(2) *Nec pennâ nec calamo scriptum ; sed..., calefacto quodam ferro litteras membranæ impressas fuisse.*

L'empreinte des caractères, concave d'un côté, convexe de l'autre; les feuilles usées en certains endroits, des lettres transposées, d'autres effacées, quelques-unes figurées seulement par des trous; la parfaite ressemblante des traits, une colle employée pour maintenir l'adhérence des couleurs : telles sont les circonstances sur lesquelles Ihre a fondé son opinion. Selon lui, ce livre est un monument de l'écriture encaustique des anciens (1), art dont la pratique subsiste encore dans les procédés que les relieurs emploient pour empreindre des titres sur le dos des livres (2). On a fort combattu ce système (3) : on a dit que l'application d'un fer chaud auroit fait retirer en tous sens chaque feuille de vélin; on a dit que l'encaustique employée par les anciens, dans les tableaux, n'étoit analogue à aucune manière d'écrire, ou de graver des caractères. Mais enfin, quand on l'admettroit, ce peu vraisemblable système, ce ne seroit-là, de l'aveu

(1) *Antiquiori ævo scripturæ genus fuisse quod* encaustum *dixére, quodque multorum sæculorum oblivione ità jam desitum est, ut apud Pancirollum inter artes deperditas locum invenerit.* * P. 28.

(2) *Ex inspectione ipsius codicis patebit encausticam scripturam peractam fuisse penè ad eumdem modum quo bibliopegi libros titulis ornant.*

(3) Fournier, *De l'origine et des productions de l'imprimerie*, pag. 106.

d'Ihre, qu'un art voisin de la typographie, et non pas la typographie elle-même (1).

3° S'il ne s'agissoit que de l'imprimerie tabellaire, c'est dans l'orient qu'il faudroit en chercher l'origine. Sans parler de l'art d'imprimer les couleurs sur les papiers et sur les étoffes, art connu en Asie depuis bien des siècles, l'impression même des livres est fort ancienne à la Chine. En écartant, comme trop dénuée de preuves, l'opinion de Roccha, qui fait remonter au siècle d'Alexandre cette imprimerie chinoise (2), on peut au moins reconnoître avec Couplet (3) qu'elle existoit dès le dixième siècle de l'ère vulgaire, et il est est encore plus simple d'avouer avec Maffei (4), Kircher (5), Duhalde (6), la difficulté de fixer l'époque

(1) *Et hinc adeò animadvertimus quàm propè, remotissimis temporibus, à typographiæ invento abfuerint.*

(2) *Eam in magno Sinarum regno ante annos plus minùs bis mille in usu fuisse,... accepi à multis,... et præsertim à Mich. Rogerio Neapolitano è S. J. qui.... ait se legisse libros verbis et caracteribus Siniacis impressos ante Salvat. nostri adventum annos circiter* 400. (Roccha, *Biblioth. Vatic. illustrata*, p. 410, Romæ, 1591, in-4°.)

(3) *Sub hoc* (Mimçum) *typographia cœpit.* (Page 65 de la table chronologique, qui termine le volume intitulé : *Confucius Sinarum philos. sive Scientia Sinensis.* Paris, 1687, in-fol.)

(4) Page 111, *Histor. Indicar.* Coloniæ, 1589, in-fol.

(5) Page 222, *Chin. illustrat.* Amstel. 1667, in-fol.

(6) *Description de la Chine.* Paris, 1735, 4 vol. in-fol. « On voit un « grand nombre de livres à la Chine, parceque, de temps immémorial, « on a eu l'imprimerie. » (T. II, p. 229.) * P. 41.

où elle a commencé. Quoi qu'il en soit, on convient généralement qu'elle est purement tabellaire (1). Duhalde, à la vérité, dit « que les Chinois n'ignorent « point la manière dont on imprime en Europe, « qu'ils ont des caractères mobiles, qu'ils s'en servent « pour corriger, tous les trois mois, le tableau de l'état « de leur empire (2) » : mais ce second procédé n'est pas très ancien parmi eux, comme l'observe Kircher (3), et tout porte à croire que c'est des Européens qu'ils le tiennent.

4° En Europe, les cartes à jouer ont été, selon plusieurs bibliographes, les premiers essais de l'imprimerie tabellaire. Mais il s'en faut bien que l'on soit d'accord sur l'origine de ces cartes, sur le temps et le lieu où elles furent inventées, sur la nature des procédés employés à la fabrication des plus anciennes.

(1) « Le nombre des caractères, dit Duhalde, étant presque infini à la « Chine, il n'y a pas moyen d'en fondre une si prodigieuse multitude; « et quand même on en viendroit à bout, la plupart seroient de très peu « d'usage.....Ils font transcrire leurs ouvrages par un excellent écrivain, « sur un papier mince, délicat et transparent; le graveur colle chacune « des feuilles sur une planche de bois.... et avec un burin il suit les « traits et taille, en épargne les caractères.... Cette façon d'imprimer « est commode, en ce qu'on n'imprime les feuilles qu'à mesure qu'on « les débite.... » * P. 42.

(2) Duhalde ajoute que ces caractères mobiles sont de bois. Il seroit à désirer que ce fait pût être bien éclairci.

(3) *De hoc invento Sinis* olim *nihil unquàm innotuit.*

Selon Bullet (1), elles sont nées en France, à la fin du règne de Charles V, vers 1376 (2). Selon Heinecke, elles étoient connues en Allemagne vers l'année 1300 (3). Bullet pense que jusqu'au commencement du quinzième siècle, elles n'ont été que peintes à la

---

(1) *Recherches historiques sur les cartes à jouer.* Lyon, 1757, in-8°.

(2) Bullet cite en preuves les figures et les noms qu'on voit sur les cartes, les couronnes, les sceptres fleurdelisés, des édits, des lois ecclésiastiques, des chroniques, sur-tout l'*Histoire du petit Jehan de Saintré*, où on lit que les pages de Charles V jouoient aux dés et aux cartes.

Quelques-uns retardent l'invention des cartes jusqu'en 1392, époque de la démence de Charles VI. Cette opinion, solidement combattue par Bullet, par Villaret (*Hist. de France*, t. XII, in-12, p. 156), etc., est aujourd'hui abandonnée.

(3) *Idée d'une collection d'estampes*, p. 237-246.

Heinecke invoque sur-tout l'autorité d'un livre allemand : *Das guldin spiel* (le jeu d'or), imprimé par Gunther Zeiner en 1472, in-fol., où il est dit que le jen de cartes a commencé à prendre cours en Allemagne en 1300. Heinecke décrit d'aillleurs les cartes allemandes que Bullet semble n'avoir point connues. * P. 60.

Rive, dans ses *Éclaircissemens sur l'invention des cartes à jouer*, prétend qu'elles étoient en usage chez les Espagnols dès 1332 ; ce qui peut sembler douteux.

D'autres croient les cartes antérieures à l'an 1300. Breitkopf, dans l'*Essai* qu'il a composé sur leur origine, dit qu'elles viennent d'Italie, où elles existoient en 1299. Quant à Papillon, qui, dans son *Traité de la gravure en bois*, les déclare établies en France dès 1254 : il cite un édit de Louis IX où il n'est point question de cartes, mais de plusieurs autres jeux : *Prohibemus districtè ut nullus homo ludat ad taxillos, sive aleis, aut saxis.*

main, comme les ornemens des manuscrits (1). Heinecke soutient que ce procédé n'étoit employé qu'à l'égard de celles que l'on destinoit aux princes, mais que celles dont le peuple et sur-tout les gens de guerre faisoient un fréquent usage, étoient, dès 1390, ou imprimées, ou enluminées au moyen de patrons découpés à jours. Pour résoudre ces questions, plus agitées qu'éclaircies, il faudroit pouvoir examiner un grand nombre des plus anciennes cartes à jouer.

5° L'origine de la gravure en bois, chez les Européens, est fort obscure (2). Ont-ils appris cet art en orient, au temps des croisades? On en doutera beaucoup, si l'on observe qu'ils n'ont commencé à le pratiquer qu'assez long-temps après ces expéditions malheureuses, et que ce n'étoit point d'ailleurs avec les peuples les plus cultivés de l'Asie, avec les Chinois, par exemple, qu'ils avoient eu des communications fréquentes. Il est sûr de plus, que, sans recourir aux

(1) Ici Bullet cite, après Ménestrier, cet article d'un compte du trésorier de Charles VI : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre, « pour trois jeux de cartes à or et à différentes couleurs de plusieurs « devises, pour porter devers ledit seigneur roi, pour son esbattement, « 56 sous parisis. »

(2) Heinecke, p. 217-250. — Lambinet, ch. 4. — Papillon, chap. 7 de la première partie de l'ouvrage intitulé : *Traité historique et pratique de la gravure en bois*. Paris, Simon, 1766, 2 vol. in-8°.

Orientaux, on trouvoit en Europe, au quatorzième siècle, tout ce qui pouvoit suggérer l'idée de la gravure. On avoit sous les yeux, non seulement des médailles et divers monumens antiques, mais encore les ouvrages des sculpteurs, des ciseleurs, des fondeurs du douzième et du treizième siècles. De tous côtés, les portiques, les tombeaux, les autels présentoient des figures taillées en creux ou en relief sur les métaux, sur la pierre et sur le bois; il ne s'agissoit que de concevoir la pensée d'en tirer des copies par voie d'impression. Cette pensée, on la conçut vraisemblablement dans le cours du quatorzième siècle, et peut-être avant 1350. Mais est-elle née en Italie, ou en Allemagne, ou en Hollande, ou dans la Belgique? Nous n'avons sur ces questions aucun renseignement qui puisse déterminer l'opinion d'un homme impartial. Les noms des premiers graveurs en bois ne sont pas venus jusqu'à nous; ce Luprecht Rust, que l'on citoit comme l'inventeur, est un personnage imaginaire (1). Quant aux premières productions de cet art, les plus anciennes seroient assurément celles que Papillon (2) rapporte à l'année 1285, si leur authen-

(1) De Murr, *Journal de l'histoire des arts*, t. II, p. 122.

(2) Tome I, p. 83-92. Il s'agit de huit estampes relatives à l'histoire d'Alexandre dit le Grand. Papillon raconte en 1766 qu'il les a vues en 1719 ou 1720 chez un capitaine suisse, à Mont-rouge; elles portoient

ticité n'étoit pas infiniment suspecte. On ne cite qu'avec défiance celle qui porte la date 1384, et qui se trouvoit dans la bibliothèque de l'académie de Lyon (1). Mais il ne reste aucun doute sur une image de saint Christophe, datée de 1423, et que l'on a découverte dans la bibliothèque des chartreux de Buxheim (2) : il est même fort probable que cette estampe en bois est moins ancienne que plusieurs de celles qui ne sont point datées.

6° On avoit, selon toute apparence, imprimé beaucoup de cartes et de gravures isolées, lorsqu'on publia les premiers de ces recueils auxquels on a donné le nom de *livres*, soit à cause du nombre de leurs feuilles, soit à cause des textes qui s'y trouvent mêlés aux figures. Il seroit fort téméraire de vouloir déter-

les noms des artistes Isabel. et Alex. Alb. Cunio, deux frères qui vivoient sous le pape Honorius IV, ainsi que l'attestoient des notes jointes à ces estampes.

Heinecke n'a pas même fait mention de ces huit gravures. Il se contente d'observer (p. 150) que le tome premier de Papillon *est rempli d'erreurs, de fables, de minuties, tellement qu'il ne vaut pas la peine de les réfuter.* Il ajoute (p. 239) que Papillon *est un écrivain trop ignorant pour être allégué à l'avenir.* Ce jugement est fort dur; mais on est obligé d'avouer qu'il y a peu de critique dans l'ouvrage de Papillon.

(1) Elle représente un vieillard vêtu d'une simarre; et dont le nom, *Schoting de Nuremberg*, est gravé au bas de l'image. (*Journal encyclopédique*, 1783, t. II, p. 124.)

(2) De Murr, *Journal de l'histoire des arts*, t. II, p. 104.

miner, dans les quarante premières années du quinzième siècle, les époques de la publication des plus anciens de ces livres. Nous ne savons pas non plus d'une manière précise en quels lieux, en combien de lieux, l'imprimerie tabellaire étoit alors pratiquée. Mais on cite la ville de Harlem; et, s'il est impossible d'accorder à Méerman que Laurent Janssoen, dit Coster, y ait fabriqué et employé des caractères mobiles, il y a peut-être aussi trop de rigueur à traiter de *fables*, (1) toutes les circonstances de l'histoire de ce Coster. Il semble que les témoignages de la chronique de Cologne et de Marie-Ange Accurse, que les traditions recueillies par Van Zuyren, et par Guicciardin, peuvent bien du moins permettre d'attribuer à la ville de Harlem quelques unes des anciennes productions xylographiques. Beaucoup de faits peu contestés ne reposent pas sur des fondemens plus solides.

7° Après avoir publié des recueils d'images avec des textes fort courts, on ne tarda point d'appliquer l'imprimerie tabellaire à quelques livrets d'école et d'église. Tel fut sur-tout l'abrégé de grammaire connu sous le nom de *Donat*. Nous ne pouvons douter qu'il n'en ait été fait un assez grand nombre d'éditions xylographiques entre 1430 et 1460. Nous en avons

---

(1) Lambinet, p. 275.

distingué plusieurs qui passent pour être, les unes de Harlem, les autres de Mayence : il est possible que l'on en découvre encore qui soient différentes de celles que l'on a décrites ou indiquées jusqu'à ce jour (1).

8° Les difficultés et les longueurs de l'imprimerie tabellaire, la presqu'impossibilité de l'appliquer à de grands ouvrages, ont dû inspirer l'idée des caractères mobiles. Les Strasbourgeois soutiennent que Guttenberg les a inventés dans leur ville avant 1440. Rien, à la vérité, ne prouve qu'il y ait imprimé un seul livre; aucune édition aujourd'hui existante ne sauroit être attribuée à la presse qu'il y avoit construite; mais les pièces du procès qu'il y soutint en 1439 semblent nous le représenter occupé de la fabrication et de l'essai de certains types mobiles de bois ou même de métal; c'est au moins l'interprétation la plus naturelle (2), quoi qu'en aient dit, après Fournier,

(1) M. Van Praet a recueilli quelques fragmens de cette grammaire, qu'il a trouvés dans des couvertures de vieux livres. Ces fragmens lui paroissent appartenir à des éditions différentes de celles qui sont annoncées par Méerman, Panzer et Fischer. * P. 85.

(2) Voici comment M. Oberlin (*Exerc. de Bibl.* p. 44), traduit les endroits du texte allemand qui semblent indiquer la mobilité des caractères :

« Va tirer les pièces de ta presse, et décompose-les : alors personne « ne saura ce que c'est.... Il le pria d'aller à la presse, pour l'ouvrir avec « les deux vis; qu'alors les pièces tomberoient en séparation; qu'il « n'auroit qu'à mettre ces pièces en dedans au-dessus de la presse,

M. Lambinet et Fischer. On voit donc comment le titre de ***berceau de l'imprimerie*** pourroit être ou accordé ou refusé à la ville de Strasbourg : il s'agit de s'entendre sur la valeur d'une telle expression, sur la nature du fait qu'elle énonce. Dites, si vous voulez, que Strasbourg est le berceau de la véritable typographie, pourvu que vous ne prétendiez point que cette ville soit celle où parurent les premières productions de cet art ; dites aussi qu'elle n'en est pas le berceau, pourvu que vous accordiez que c'est là pourtant que Guttenberg paroît d'abord en avoir essayé infructueusement les procédés.

9° En 1445, Guttenberg retourne à Mayence sa

« qu'alors personne ne pourroit rien voir ni deviner.... Guttenberg avoit « envoyé chercher toutes les formes..... elles furent décomposées devant « ses yeux, parcequ'il y avoit quelques formes dont il n'étoit point con- « tent..... André Dritzehn s'étoit rendu caution en beaucoup d'endroits « pour du plomb. »

M. Lambinet (p. 250), dit que *les mots du texte sont équivoques, et qu'il dépendra toujours de ceux qui connoissent l'art, de les contourner à leurs sens ou à leurs préjugés.*

M. Fischer va plus loin ; il dit, comme Fournier, que *les essais typographiques de Guttenberg à Strasbourg, n'étoient qu'une application de la gravure en bois.* Il soupçonne que le plomb mentionné dans l'enquête étoit destiné à des travaux d'un autre genre : par exemple, à la préparation des glaces, l'un des *arts merveilleux et secrets* dont Guttenberg s'occupoit. Il observe que, même à Mayence, Guttenberg imprima d'abord avec des planches de bois, etc. (Pag. 30-36 de l'*Essai sur les monumens typogr. de Guttenberg*, an X, in-4°.)

patrie : là, quoique toujours occupé sans doute de l'essai des caractères mobiles, il exécute avec des planches de bois une ou plusieurs éditions (1) du *Donat* des écoles et celle des *Confessionalia*. Nous avons vu qu'il convenoit de restreindre à ces opuscules la liste des livres publiés à Mayence avant 1450. Car, d'un côté, le témoignage d'Adrianus Junius sur un *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu, imprimé dans cette ville avant le *Donat*, est fort suspect, et, de l'autre, la conjecture de Heinecke sur l'identité de ce même *Donat* avec l'*Abécédaire* et le *Catholicon* que l'on suppose du même temps, est extrêmement plausible, tant parcequ'il ne reste rien de cet *Abécédaire* et de ce *Catholicon*, que parceque l'énorme ouvrage de Jean de Balbi étoit une entreprise trop supérieure aux moyens de l'imprimerie tabellaire.

10° Que Guttenberg, à Strasbourg avant 1445, à

(1) J'ai déjà dit que les deux planches conservées à la bibliothèque nationale pourroient bien appartenir à deux éditions différentes. L'une de ces planches a 20 lignes, et l'autre 16; il y a plus d'abréviations dans la première que dans la seconde, etc..... elles ont d'ailleurs entre elles beaucoup de ressemblances. * P. 87.

Une seconde édition du *Donat*, distincte de celle-là ou de ces deux-là, et xylographique comme elles, avoit été aussi attribuée à Guttenberg par M. Fischer, qui depuis a changé d'avis sur ce point. (Voyez *Magaz. encyclopéd.* septième année, t. III, p. 475; et l'*Essai sur les monumens typogr. de Guttenberg*, p. 64-75.)

Mayence avant et après 1450, ait tenté d'imprimer avec des caractères mobiles de bois, on ne peut guère en douter. Deux écrivains, Speckle et Paulus Pater, ont vu, disent-ils, quelques-uns de ces anciens types, l'un au XVI[e] siècle, l'autre au XVII[e] (1); Duhalde assure que les Chinois font quelqu'usage de ce genre de caractères (2) : nous sommes enfin plus sûrs encore que M. Camus en a fait récemment fabriquer autant qu'il en falloit pour imprimer deux lignes. Les caractères métalliques sculptés sur lesquels nous n'avons ni la même expérience, ni autant de témoignages, sont néanmoins indiqués par Trithème (3), et par quelques mots de l'enquête de 1439 (4). Il n'y a pas jusqu'aux caractères *sculpto-fusi* de Méerman, qui, selon M. Oberlin, ne soient à toute force

---

(1) Speckle, dans sa *Chronique* manuscrite citée par Schragius, Mentel, etc. Wolf, *Monum. typogr.*, t. II, p. 29, 264, 676, etc. — Paulus Pater, *ibid.* p. 705. L'ouvrage de Paulus Pater, *De Germaniæ miraculo*, n'a été publié qu'en 1710. Mais c'étoit plusieurs années auparavant qu'il avoit vu des caractères de bois. *Cujusmodi ligneos typos ex buxi frutice perforatos in medio, ut zonâ colligari undique jungi commodè possint, ex Fausti officinâ reliquos, Moguntiæ* aliquandò *me conspexisse memini.*

(2) *Voyez* ci-dessus, p. 45.

(3) *Æneos sive stanneos characteres.... quos priùs manibus sculpebant.*

(4) Dritzhen s'étoit rendu caution en beaucoup d'endroits pour du plomb.

admissibles, quoi qu'en ait pu dire Heinecke. Je ne conteste donc ni la possibilité de ces différens types, ni la probabilité des tentatives faites par les premiers imprimeurs pour les employer (1). Mais à quels livres

(1) Reste à savoir encore si les caractères de bois vus jadis par Speckle et par Paulus Pater, si ceux qu'on a pu voir depuis, n'étoient pas des poinçons qui servoient à frapper des matrices. M. Fischer avoue (p. 42 de l'*Essai*, etc.) « que les caractères à grands corps pouvoient être « produits par l'enfoncement d'un poinçon de bois. »

Dans cet *Essai* (p. 66-75), M. Fischer ne compte plus que quatre éditions du *Donat*, publiées par Guttenberg; l'une en planches de bois, deux en caractères de fonte, une autre en caractères mobiles de bois. Il n'en présente plus aucune comme imprimée avec des caractères métalliques taillés, ainsi qu'il l'avoit fait dans le premier numéro de ses *Curiosités typographiques*.

Ces variations de M. Fischer prouvent son impartialité; mais en même temps elles manifestent l'extrême difficulté de cette matière et l'incertitude de ce genre de conjectures. Rien n'est moins éclairci que ce qui concerne les anciennes éditions du *Donat*. On n'en sauroit fixer le nombre; on ne sait d'une manière précise ni en quels lieux, ni en quels temps, ni par qui, ni par quels procédés elles ont été exécutées. * P. 91.

En parlant de l'édition du *Donat* en caractères mobiles de bois, M. Fischer a soin d'avertir qu'*il ne donne pas son opinion comme certitude*, attendu qu'*il ne peut comparer que deux fragmens* de ce livre. Mais il y observe des lettres renversées et des inégalités dans les caractères; circonstances dont la première annonce des types mobiles, et la seconde des types non fondus. Quant à l'ancienneté de l'édition, il la conclut des mêmes circonstances, et, de plus, de ce que ces deux fragmens couvroient un compte commencé avant 1452. Il ajoute qu'il porte deux inscriptions manuscrites, l'une datée de 1451, l'autre avec la date

aujourd'hui subsistans peut-on dire qu'ils aient servi? Seroit-ce à des *Donats*, à des *Abécédaires*? Mais n'étoit-il pas plus simple, plus court même et plus économique, de sculpter de pareils livrets sur des planches fixes, pour en tirer à volonté un nombre indéfini d'exemplaires, que de tailler péniblement sur le métal ou sur le bois tant de lettres mobiles, difficiles à

---

de 1492. Or, dit-il, *si on a couvert de ces feuilles un cahier écrit de 1451 à 1492, le livre dont elles font partie existoit vers 1450.*

Les réponses se présentent d'elles-mêmes. 1° Le cahier dont il s'agit a fort bien pu n'être couvert de ces feuilles que long-temps après avoir été commencé, et l'on a pu à toute époque inscrire sur les deux parties de sa couverture des dates relatives aux premiers et aux derniers des comptes qu'il contient. Il est sans doute assez facile de reconnoître que l'écriture de la première date est du quinzième siècle; mais qu'elle soit précisément de 1451 plutôt que de 1461, ou même de 1471, etc., on n'a certainement aucun moyen de s'en assurer. 2° Les différences légères que l'on remarque entre les *a*, entre les *e*, etc., peuvent s'expliquer, non seulement par l'altération que certaines lettres ont dû éprouver sur des feuilles qui servoient de couverture à un cahier de comptes, mais encore, et principalement, par la mauvaise qualité de l'encre. *Le noir*, dit M. Fischer, *n'est pas huilé, et ne résiste point à l'eau; l'impression n'a pu rendre ces caractères qu'imparfaitement; et la plume a été obligée d'y suppléer.*

Supposez donc des caractères mal fondus, provenans peut-être de différens essais de fonte, employés ensuite avec peu de soin à l'impression d'un livret d'école; supposez une mauvaise encre, des lettres imparfaitement empreintes sur le vélin, corrigées et achevées à la plume, altérées encore par tous les accidens auxquels est exposée la couverture d'un cahier de comptes, et il n'y aura pas lieu de s'étonner de quelques inégalités.

disposer et à contenir? Dans l'alternative d'imprimer ou avec des poinçons ou avec des planches solides, le dernier procédé ne devoit-il pas prévaloir à l'égard des petits livres d'un grand débit, semblables sous ce point de vue à ceux pour lesquels la stéréotypie (1) a été substituée de nos jours aux caractères de fonte eux-mêmes? C'étoit bien plutôt à de grandes entreprises que Guttenberg et ses collaborateurs destinoient les caractères mobiles dont la recherche et la fabrication les occupoient sans cesse, mais que, selon toute vraisemblance, il n'ont employés efficacement que lorsqu'ils ont su l'art de les fondre.

11° La *Bible* sans date, à quarante-deux lignes par

(1) Tous les avantages des planches solides et des caractères mobiles paroissent réunis dans la stéréotypie, sur-tout dans celle que pratique M. Herhan. Cet artiste n'emploie en effet que des poinçons, des matrices mobiles et des clichés ou lames solides; de sorte qu'entre l'ouvrage manuscrit et l'ouvrage imprimé il n'y a pas plus d'intermédiaires que dans la typographie ordinaire. La composition se fait sur les matrices mêmes; c'est avec elles que l'on forme des mots, des lignes et des pages, en disposant les lettres dans le sens direct. Le cliché reçoit à rebours et en relief les empreintes d'une page ainsi composée, et se place immédiatement sous la presse, pour les communiquer au papier. On conserve les clichés; on les corrige avec une extrême facilité. La stéréotypie étoit un progrès de l'art typographique; mais l'ingénieuse invention de M. Herhan est, ce semble, un progrès de la stéréotypie elle-même. * MM. Mame, qui sont devenus propriétaires de son établissement, ajoutent chaque jour à ses succès, comme on le verra à la fin du second volume.

colonne, est une production de la société de Guttenberg et de Fust, entre 1449 et 1455; elle est ncore l'un des premiers fruits (1) de la mémorable invention des caractères de fonte. Ces deux faits du moins sont reconnus par la plupart des bibliographes. Le premier, quoique contesté par le M. Lambinet, semble résulter assez clairement du récit de l'historien Trithème; le second, nié par Fournier, est une conséquence presque nécessaire des réflexions que le même historien suggère sur l'énormité des frais que l'emploi de caractères non fondus eût exigés (2). On pourroit invoquer aussi l'examen des exemplaires; mais il faut convenir qu'il y a souvent bien de la témérité à prétendre deviner, à l'inspection d'un ouvrage, les moyens employés pour l'exécuter. Les yeux les plus exercés s'y méprennent, et l'on voit en cette matière les amateurs, les savans, les antiquaires, les artistes même, prononcer avec autorité des jugemens contradictoires. Ecoutez, par exemple,

(1) * P. 135. Il est fort douteux que la lettre de Nicolas V, imprimée avec des caractères semblables à ceux du *Rat. Durandi* de 1459, ait paru avant la première *Bible* sans date; mais, quand il en seroit ainsi, cette *Bible* avoit été sûrement commencée auparavant.

(2) Les premiers cahiers sont de 4 feuilles (*quaterniones*, dit Trithème); chaque feuille a 4 pages ou 8 colonnes, chaque colonne 40 lignes, chaque ligne 30 à 35 lettres. Il eût donc fallu plus de 40,000 lettres sculptées pour imprimer un seul cahier.

sur les premières Bibles, le fondeur de caractères Fournier, l'habile Heinecke, l'érudit Méerman; ils vous répondent qu'il leur a suffi d'examiner ces éditions pour se convaincre qu'elles ont été faites..... comment? avec des caractères de bois selon Fournier; avec des caractères métalliques, taillés, ou du moins *sculpto-fusi*, selon Méerman; avec des caractères de fonte, selon Heinecke. Cette dernière opinion est bien à tous égards la plus raisonnable; mais c'est par les témoignages et par la considération des difficultés de tout autre moyen qu'elle est principalement prouvée.

12° Plusieurs historiens disent que Schœffer est l'inventeur des caractères de fonte : mais Trithème, qu'ils citent à l'appui de cette opinion, semble bien plutôt la contredire; Trithème qui, pourtant de tous les témoins qu'on peut entendre sur cette question, est bien celui qui prend le plus vif intérêt à la gloire de Schœffer; Trithème qui d'ailleurs se déclare instruit par Schœffer lui-même sur tous les détails de cette découverte. Quel est le récit de cet historien? c'est de Guttenberg et de Fust qu'il nous parle d'abord; c'est d'eux qu'il dit qu'ils imaginèrent des matrices pour fondre des caractères de métal (1) : ce n'est qu'après

(1) ..... *Invenerunt que modum fundendi formas, quas ipsi matrices nominabant, ex quibus rursùs æneos sive stanneos characteres fundebant.....* * P. 94.

nous les avoir représentés, Fust et Guttenberg, occupés des premiers essais de cet art, et luttant contre les difficultés, qu'il prononce enfin le nom de Schœffer, et qu'il amène cet ingénieux artiste pour découvrir seulement une manière plus facile de fondre les caractères (1); en un mot, pour achever, pour consommer l'art, et non pour l'inventer. Il y a plus de cent ans que Tentzel (2) a interprété ainsi les paroles de Trithème. Il est difficile de concevoir comment l'on a continué de leur donner un autre sens; mais je crois utile d'observer que Méerman, qui avoit fait aussi (3) sur ce passage un commentaire tendant à déclarer Schœffer le créateur de la fonte des types métalliques, s'est ensuite servi de ce passage même pour prouver que Schœffer ne les a point inventés (4).

13° En 1455, la société de Guttenberg et de Fust est rompue. Restés maîtres de la première imprimerie de Mayence, Fust et Schœffer publient et souscrivent de leurs noms les Psautiers de 1457 et de 1459, le

(1) *Faciliorem modum fundendi characteres excogitavit, et artem, ut nunc est, complevit.* * P. 118.

(2) *Dissert. de inventione typogr.* 1700, in-12. (Voyez ci-dessus, p. 372.)

(3) *Orig. typogr.*, t. I, p. 184.

(4) *Orig. typogr.*, t. I, *Observ. noviss.*, p. 48. Là Méerman rejette formellement l'explication qu'il a donnée dans son premier volume: *Non placet altera longiùs petita explicatio quâ anteà usus sum.*

Durand de 1459, les *Clémentines* de 1460, la *Bible* de 1462, etc. (1). Pour Guttenberg, son nom ne paroît dans la souscription d'aucun livre; mais ce n'est pas sans quelque vraisemblance qu'on lui attribue le *Catholicon* de 1460, et quelques autres éditions (2).

---

(1) M. Fischer, p. 89 et 91 de l'*Essai sur les mon. typogr.*, etc. attribue aussi à l'imprimerie de Fust et de Schœffer, séparés de Guttenberg :

Un in-4° de 145 feuilles : *Spiegel der Wollkommenheit;*

Un *Diurnal de Mayence*, in-12, inconnu jusqu'à présent;

Et 12 feuillets in 4° : *Leon. Aretin. ex Bocac. vulg. Tancredi filie Sigismunde amor in Guiscardum.*

Le premier de ces trois articles est du même caractère que le *Durand* de 1459; les caractères du second et du troisième ressemblent à ceux de la *Bible* de 1462. Würdtwein (p. 88) ne place le troisième que sous l'année 1466.

(2) Les éditions que M. Fischer (*Essai*, etc. p. 79-88.) attribue à Guttenberg, après les quatre *Donats* et la *Bible* sans date, sont :

1° *Hermanni de Saldis speculum sacerdotum*, 16 feuillets in-4° sans date, mais avec l'indication de la ville de Mayence. Édition inconnue jusqu'ici.

2° *Tractatus de celebratione missarum*, 30 feuillets in-4° sans souscription, mais du même caractère que l'article précédent.

Comme le caractère de ces deux éditions ressemble à celui que Schœffer a employé dans le *Scrutinium scripturarum*, on peut douter qu'elles soient de Guttenberg. Il y a au moins fort peu d'apparence qu'elles aient précédé la dissolution de la société de Guttenberg et de Fust. On ne voit pas pourquoi on les jugeroit antérieures aux trois articles suivans.

14° La prise de Mayence, en 1462, est sans contredit la principale époque de la dispersion des ouvriers de Guttenberg et de Fust, et par conséquent de

---

3° *Catholicon*, Moguntiæ, 1450, in-fol.

4° *Mathæi de Cracovia tractatus rationis et conscientiæ*, 22 feuillets in-4° sans date et sans indication de lieu; caractère du *Catholicon*.

5° *Thomas de Aquino, de articulis fidei*, 12 feuillets in-4°, sans indication de lieu ni de temps, mais du même caractère que les deux articles précédens. — Seemiller (I, 167) ne place toutefois cette édition que vers 1470.

M. Fischer ne joint pas à ces éditions celle des *Statuts de Mayence*, laquelle est pourtant attribuée à Guttenberg par plusieurs bibliographes (Méerman, t. I, p. 139. — Panzer, t. II, p. 138, etc.) Ce livre a été imprimé en Italie vers 1480, selon M. Fischer, qui fonde principalement cette conjecture sur ce qu'on trouve dans cette édition de petites initiales destinées à guider l'enlumineur; *méthode qui*, dit-il, *n'a été en usage qu'en Italie*. J'observerai, 1° que cette méthode est beaucoup plus ancienne, puisqu'il y a de ces petites initiales dans la première édition de Tacite, publiée vers 1469; 2° que l'Italie n'est pas le seul pays où on l'ait pratiquée, puisqu'elle l'a été, par exemple, à Paris, par Pierre Cesaris, dans son édition du *Manipulus curatorum*, en 1473; à Nuremberg, par Regio-Montanus, dans la première édition de Manilius, vers 1472, etc.

L'acte souscrit par Guttenberg en 1459, et celui que Conrad Homery a signé en 1468, donnent tout lieu de croire que Guttenberg, après la dissolution de sa société avec Fust, établit à Mayence une seconde imprimerie, à laquelle il est assez naturel de rapporter toutes les éditions citées dans cette note, y compris celle des *Statuts de Mayence*. On dit qu'en 1465 Guttenberg, *honoré des faveurs d'Adolphe, et reçu au nombre des gentilshommes de la maison de cet électeur, avec une pension honnête, abandonna totalement la presse, et qu'il en permit cependant l'usage à ses aides, qui publièrent le vocabulaire* ex quo, etc. C'est

la propagation de l'imprimerie en Italie et en Allemagne. On a cependant lieu de croire qu'il s'étoit déjà formé en deux ou trois villes des établissemens typographiques. Un livre de Bamberg est daté de 1461. Le *Speculum salutis*, exécuté en partie avec des planches de bois, en partie avec des caractères de fonte, est peut-être antérieur à 1460 ; et si c'est un ouvrier de Guttenberg ou de Fust qui l'a imprimé, comme Heinecke le suppose (1), il y a peu d'apparence que cet ouvrier fût établi à Mayence. Enfin, quoique nous n'ayons aucune édition de Mentelin datée antérieurement à 1473 (2), et quoiqu'assuré-

---

rendre un hommage à l'inventeur de la typographie que de douter qu'il ait ainsi renoncé à son art et à sa gloire. Il est vrai qu'il n'a souscrit aucune édition après 1465 ; mais il n'en avoit jamais souscrit auparavant, et il est fort difficile de deviner pourquoi il s'en étoit abstenu. Il faut observer d'ailleurs que l'époque précise de son décès n'est point connue. Il étoit mort avant le 24 février 1468 ; il l'étoit peut-être avant le 4 *novembre* 1467, date de la souscription du premier vocabulaire *ex quo*.

(1) *Idée d'une collection d'estampes*, p. 447.

(2) *Vincentii Bellovac. Specul.* M. Fischer (*Essai sur les mon. typogr.* p. 36), cite comme datée de 1466 la *Bible* dont Schœpflin a donné un *specimen* (*Vindic. typogr.* tab. 3), *Bible* à la fin de laquelle on lit (dans l'exemplaire du Consistoire de Stutgard) une souscription qui énonce, avec la date de 1466, les noms de la ville de Strasbourg et de Jean Mentel. M. Fischer a fait graver de nouveau cette souscription, dans laquelle le mot *quinquagesimo*, effacé, est remplacé par *sexagesimo* ; « correction, dit ce bibliographe, qui » n'eût pu être faite de cette manière avec des caractères mobiles, même

ment on ne puisse être tenté de le déclarer l'inventeur de la typographie, d'après les seuls témoignages de son petit-fils Schott et de quelques écrivains complaisans dont ce Schott imprimoit les œuvres, cependant le témoignage de la chronique publiée, en 1474, par Philippe de Lignanime, autorise à penser que Mentelin a pu faire paroître à Strasbourg, avant 1462, quelques-unes des éditions sans date que l'on a coutume de lui attribuer.

Maintenant, s'il faut résumer en peu de mots toutes ces probabilités, je dirai que l'imprimerie tabellaire, qui existoit depuis long-temps à la Chine, paroît avoir été appliquée par les Européens à l'im-

---

« en bois...... Ainsi ; quoique depuis long-temps on se servît à Mayence « de caractères mobiles, Mentel n'employa (en 1466, à Strasbourg) que « des planches fixes. »

J'ignore pourquoi M. Fischer n'avertit pas que Schœpflin cite cette souscription, non comme imprimée, mais comme ajoutée par l'enlumineur. *Mentelius..... temporis et impressoris notitiam non ipse typis expressit, sed calligraphus, litteras capitales et rubricas totius libri cùm coloribus scriberet, calci ejus rubro hæc subjecit colore.* (*Vind. typogr.* p. 42.) Schœpflin avoue dans une note, qu'en 1470, trompé par Schwarz, il avoit indiqué cette souscription comme imprimée ; depuis, de meilleurs renseignemens la lui ont fait reconnoître pour manuscrite. L'erreur appartenoit peut-être à Schœpflin plus qu'à Schwarz, qui avoit dit, *Typis miniatis.* (Voy. Vogt, *Catal. libr. rarior.* Hamburgi, 1753, in-8°, p. 97. — D. Clément, t. III, p. 324, etc.) Quoi qu'il en soit, Braun (*Notitia de libris*, etc. fascic. 1, p. 6) fait observer aussi que cette date n'est écrite qu'à la main. * P. 257.

pression des cartes et des images, vers la fin du quatorzième siècle, au moins dès le commencement du quinzième;

Qu'avant 1440, on avoit imprimé de cette manière, soit dans Harlem, soit ailleurs, d'abord des recueils d'images avec de courtes inscriptions, puis des livrets d'église ou d'école, spécialement des *Donats ;*

Qu'avant 1440 aussi, Guttenberg avoit conçu à Strasbourg l'idée des types mobiles ; mais que cette idée n'a donné lieu, dans Strasbourg et ensuite dans Mayence, qu'à des essais pénibles, dispendieux et improductifs, tant que les lettres n'ont été que sculptées sur le bois ou sur le métal ;

Qu'on ne sauroit désigner aucun livre comme imprimé par Guttenberg à Strasbourg, et que les *Donats* qui passent pour être sortis de sa presse à Mayence, avant 1449, n'appartiennent qu'à l'imprimerie tabellaire ;

Qu'ainsi tout livre imprimé avant 1457, l'a été ou par des planches de bois, ou par des caractères de fonte, tels que les nôtres : caractères inventés vraisemblablement par Guttenberg ou par Fust, perfectionnés sans nul doute par Schœffer, et employés pour la première fois par Schœffer, Fust et Guttenberg, à l'impression de la Bible sans date, de 637 ou 640 feuillets.

Ce sont-là, je le répète, non des faits positifs, démontrés, incontestables, mais de simples conjectures. Il ne faut pas s'en étonner. Les commencemens de la plupart des choses humaines sont environnés de pareils nuages, et il y a même plus d'un art dont l'origine est encore beaucoup moins connue que celle de l'imprimerie. Heureusement l'utilité et l'intérêt des recherches historiques ne dépendent point de la certitude de leurs résultats. Tout examen est profitable, parceque toute erreur est un dommage, même celle qui consiste à déclarer évidente une opinion d'ailleurs plausible. C'est le penchant à prendre ainsi une trop haute idée de plusieurs de nos connoissances, qui engendre les vaines prétentions, les longues querelles, l'intolérance ou la discorde. Il est assurément des objets sur lesquels le doute n'est qu'ignorance et obstination : mais le doute éclairé est aussi une science, et c'est la plus pacifique. Il me semble au moins que le scepticisme que certaines discussions historiques provoquent ou entretiennent, n'est ni la moins douce ni la moins saine habitude que l'esprit humain puisse contracter.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

Et des matières principales qu'ils renferment.

CHAPITRE III. Imprimerie en planches de bois fixes, connue de temps immémorial, et pratiquée à la Chine; — mobilité des caractères en usage chez les Chinois; indiquée par Cicéron, recommandée par Quintilien et St. Jérôme pour apprendre aux enfans à lire; — planches de bois gravées, proposées par Erasme, Ravisius, docteur de l'université de Paris, et par Pierre Messie (Mexias), pour apprendre aux aveugles à lire et à écrire; — des moules ou matrices, mis en usage par les sculpteurs, les fondeurs, les orfèvres; — formes-matrices découvertes dans le département de la Meuse, examinées par M. Dulaure; — voie par laquelle les inventions des Orientaux ont pu passer dans les Gaules; — communauté de Nautes établie sur le Rhin, la Moselle, la Seine, et particulièrement à Paris, sous la denomination de *Nautæ Parisiaci*. P. 41 à 56.

CHAPITRE IV. Des premiers livres d'images, essais de l'imprimerie; — de l'encre et des couleurs à l'huile pour la peinture, inventées par Jean de Bruges ou Van Eyck; — découverte qu'on lui conteste; — tableaux peints à l'huile dans la galerie impériale de Vienne, dès l'an 1297; — cartes à jouer; — époque de leur invention; — figures de l'ancien et du nouveau Testament, ou Bible des pauvres; — Histoire de S. Jean l'Evangéliste et ses visions; — Histoire de la Vierge, tirée du cantique des cantiques, expliquée par figures; — La même, tirée des évangélistes; — l'Art de mourir, avec les figures des mourans; — Mémorial des quatre évangélistes; — le Miroir du salut, *Speculum salutis;* — de l'Antéchrist; — sujets tirés de la

— Éditions du Psautier des années 1490, 1502, 1516. Pag. 166.

Guillelmi Durandi rationale divinorum officiorum, 1459. P. 167.

Constitutiones Clementis papæ V, 1460. P. 175.

Summa quæ vocatur Catholicon, 1460. P. 180.

Toutes éditions faites sur parchemin et sur papier, décrites par M. Van Praet.

Vocabularium ex quo, de 1467, 1469, 1472, 1477, imprimé à Eltvil, Elfeld, par les frères Bechtermuntze et Spyes. P. 189-193.

Tractatus racionis et consciencie; — Summa de articulis fidei, imprimés par les mêmes. P. 194 et suiv.

Bible de 1462; — édition sur vélin et sur papier; — variantes du texte et des souscriptions dans certains exemplaires; — bibliothèques où ils se trouvent; — Notice donnée par M. Van Praet; — Réfutation de Naudé, qui prétendoit que les exemplaires de cette Bible, où ne se trouvent point dans la souscription les mots *artificiosa adinventione*, furent vendus à Paris pour manuscrits. P. 196, 201 et suiv. — Bible imprimée, vendue 40 écus d'or. P. 310.

Fust et Schœffer imprimèrent en société, jusqu'en 1467, les ouvrages suivans :

Sextus decretalium Bonifacii papæ VIII, cum glossâ, 1465.

Cicero de officiis, 1465, 1466.

Grammatica vetus rhythmica, 1466.

On présume que Fust mourut, à Paris, la même année, de la peste qui enleva quarante mille personnes en août et septembre. P. 210 et suiv.

Pierre Schœffer imprime seul à Mayence, depuis 1467

Catalogue qu'il a donné lui-même des ouvrages qu'il a imprimés. Pag. 252 et suiv.

Eggesteyn, de Strasbourg, contemporain de Mentelin, imprime dans cette ville, en 1471.

Clementis papæ constitutionum liber unacum apparatu, etc.

Decretum Gratiani, cum glossis, 1471.

Justiniani imperatoris Institutiones, 1472.

Consuetudines feudorum, cum apparatu, 1472.

Marc Reinhard, de Strasbourg, et Nicolas Philippe de Beusheym, imprimoient en société, dans la même ville, entre autres livres, la Vulgate latine, dans le courant de l'année 1482. — Ils tiroient ordinairement à la presse trois cents feuilles par jour.

On conserve à Strasbourg le portrait de Jean Guttenberg; Mentelin y est enterré dans la cathédrale; — son épitaphe annonce qu'il inventa, le premier, les caractères d'imprimerie. P. 259 et suiv.

Titres de la ville de Harlem; — traduction du récit de Junius, concernant l'origine de l'imprimerie, et son inventeur, Jean Laurent, surnommé Coster; — réflexions sur ce sujet; — voies par lesquelles on peut obtenir la certitude morale d'un fait; — le premier livre imprimé à Harlem date, jusqu'à présent, du 31 mai 1484; — et le premier typographe connu est Jacques Bellaert. P. 262 à 275.

Méerman fait remonter à 1450 les premières éditions de Coster. P. 316.

CHAPITRE VIII. Epoque de la propagation de l'imprimerie; — à Bamberg; — à Strasbourg; — à Cologne; — à Sublac; — à Rome; — à Venise; — à Augsbourg; — à

TABLE ANALYTIQUE

DE L'OUVRAGE DE M. DAUNOU.

ERRATA.

Page 128, *note*, M. Méermann en possède un, lord Spencer un autre, Hæberlin le troisième.

Page 264, à corps et à cri, *lisez;* à cor et à cri.

Page 342, *assieri*, lisez; *asseri.*







